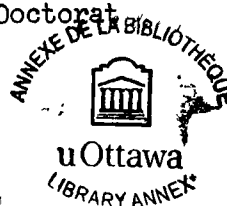


PREMIERS REFLETS POETIQUES D'UNE EPOQUE
AU
CANADA FRANCAIS

OU
L'OEUVRE EN VERS DE MICHEL BIBAUD
par Frère Marcilien-Louis, é.c.

Thèse présentée à la Faculté des
arts de l'Université d'Ottawa en
vue de l'obtention du Doctorat
en philosophie



Ottawa, Canada, 1952.

UMI Number: DC54002

All rights reserved

INFORMATION TO ALL USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if material had to be removed, a note will indicate the deletion.



UMI DC54002

Copyright 2011 by ProQuest LLC.

All rights reserved. This edition of the work is protected against unauthorized copying under Title 17, United States Code.



ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction du professeur
Séraphin Marion, titulaire de la chaire de littérature de
L'Université d'Ottawa.

Nous le remercions de sa bienveillante coopération.

TABLE DES MATIERES

Chapitre	page
INTRODUCTION	
P R E M I E R E P A R T I E :	
O p t i m i s m e d u p i o n n i e r	
I.- L'ETRANGE FASCINATION	2
II.- L'INGRATE MISSION	15
D E U X I E M E P A R T I E :	
J o u g d' u n e é p o q u e	
I.- LES DEUX DEESSES DU XVIIIe SIECLE.	33
II.- "RAISON" EMIGRE EN AMERIQUE	43
III.- "RAISON" CONTRE "AMOUR"	57
T R O I S I E M E P A R T I E :	
R i m e u r a g r e s s i f	
I.- L'OPTION BIBAUDIENNE	82
II.- LES DEUX TUTELLES LITTERAIRES	89
III.- LE SPECTATEUR MORALISTE	108
IV.- L'ART ET BIBAUD	113
V.- L'ESTHETIQUE DU XVIIIe SIECLE ET BIBAUD	140
VI.- BOILEAU A TRAVERS LES RIMES BIBAUDIENNES	152
VII.- LA HENRIADE DE VOLTAIRE DANS LES RIMES BIBAUDIENNES	177
VIII.- CARACTERES DOMINANTS DU PATRIOTISME BIBAUDIEN	201

TABLE DES MATIERES

iv

Chapitre	page
IX.- L'INDIVIDU ET LA SOCIETE SELON L'IDEAL BIBAUDIEN	237
X.- MYTHOLOGIE ET TOLERANCE DANS L'OEUVRE BIBAUDIENNE . . .	256
CONCLUSION	265
BIBLIOGRAPHIE	271
Appendice	
1. LES RIMES COMMUNES A BOILEAU ET A BIBAUD	277
2. LES RIMES DE MEME FAMILLE CHEZ BIBAUD	280
3. LES RIMES DE MEME FAMILLE CHEZ BOILEAU	282
4. LES RIMES COMMUNES A VOLTAIRE ET A BIBAUD	286
5. LES RIMES SELON LA METHODE DE LA COUPURE SYLLABIQUE CHEZ VOLTAIRE ET BIBAUD	289
6. LES RIMES PARTICIPES, INFINITIFS ET VERBES CHEZ VOLTAIRE ET BIBAUD	291

L'histoire apparaît comme la source la plus féconde de la littérature en France, et, peut-on dire, de la littérature tout court. Car, même dans les grandes oeuvres d'art issues de l'imagination des poètes, on retrouve souvent, au fond de la fiction, le noyau de l'élément historique.

Dès son éclosion, la poésie française, en effet, largua toutes grandes ses voiles au souffle de l'inspiration historique, ce qui la conduisit en peu de temps aux rives enchantées de la légende épique et du lyrisme patriotique.

Le peuple français aimait entendre raconter les exploits de ses preux. Il en éprouvait une fierté qui le faisait vibrer d'enthousiasme. Bientôt, cependant, sous la poussée de l'imagination populaire, ces récits historiques se défigurent, se transforment, et perdent leurs caractéristiques primitives: le héros devient alors un surhomme et les dieux, entrant en lice, tracent ou font dévier à leur guise la trajectoire des événements. C'en est fait: à la faveur de cette amplification s'insinue déjà dans l'histoire un élément fabuleux, qui bientôt usurpera sur l'élément historique, lequel n'apparaîtra plus finalement que comme le frêle socle d'une gigantesque statue. L'ère de l'épopée a ouvert son cycle charmant.

Ces épopées fascinent d'emblée l'esprit ingénu du peuple. Devant ce vif intérêt de la nation, les poètes se font colporteurs de leur art. Au son de la vielle, ils chantent en vers simples et

émus les fastes de la chevalerie au cours de ses excursions pieuses ou militaires, ou les prouesses sensationnelles accomplies par un personnage créé de toute pièce, mais répondant bien au type idéal qu'on se faisait à l'époque de l'homme galant et preux. C'est le système ambulante de la leçon orale d'histoire. Dans ce sens et envisagée sous l'angle de ses répercussions psychologiques, l'épopée a contribué fortement à nouer le lien historique, et à cristalliser autour d'un groupe homogène de faits saillants l'admiration populaire, puis, indirectement, à tisser ces premiers fils de la fierté nationale séculaire, dont est né à coup sûr un patriotisme de bon aloi. Car, à leur berceau, les jeunes nations accueillent les récits extraordinaires avec moins de discrimination méfiante: les âmes sont plus réceptives, moins soupçonneuses, plus naïves. . .

Le Canada a-t-il connu cette nuée de troubadours évoquant au son de la vielle ou de la lyre, et sous le vêtement pailleté d'or de la légende, la figure déifiée de ses braves? Hélas! il faut admettre que le pays, dont "l'histoire est une épopée des plus brillants exploits", n'a pas connu dans sa littérature des origines l'ère épique.

Cependant, cette carence ne saurait être attribuable à l'inexistence du cadre soit géographique, soit historique. Ces solitudes inexplorées, ce sol vierge peuplé de tribus farouches, ces forêts denses où le doigt divin avait seul établi son empire, tout cela offrait incontestablement à l'artiste de la plume une toile aussi

grandiose, aussi riche en couleur et en perspective, que les défilés montagneux des Pyrénées. Des centaines de Rollands pouvaient surgir et y trouver une gloire certaine de mille façons, car, comme le dit si magnifiquement Thomas Chapais, "le drame était partout, au fond des forêts pleines d'embûches et de mystère, sur les flots ensanglantés". Et "le souffle lyrique animait, soulevait, emportait dans un essor puissant et continu ces générations vaillantes dont les hardis exploits contenaient en germe des odes plus sublimes que celles de Pindare et d'Horace¹."

L'épopée réelle et vécue a donc germé au Canada, tout comme en France, sur l'arbre historique; mais une main a manqué pour opérer la greffe sur l'arbre littéraire.

Notre littérature fut en effet marquée dès le début d'un profond réalisme dont elle ne se départira guère. Les rudes conditions de vie de nos pères, leurs luttes incessantes pour le maintien de leur langue et de leurs traditions nationales, leurs contacts directs avec la triste réalité quotidienne, tous ces facteurs adverses, en tenant le peuple dans un perpétuel état d'alerte, l'avaient fait, pour ainsi dire, grisonner prématurément et avaient hâté sa maturité,

1 Thomas Chapais, Discours et Conférences, Québec, 1897, p. 174.

qu'il possédait d'ailleurs déjà dans sa langue. Aussi les premières manifestations littéraires de son élite ne seront-elles pas des chants purement symboliques à la gloire de preux mi-fictifs, mi-réels, mais bien des récits concrets et fidèles des exploits de nos valeureux pionniers et fondateurs.

La poésie ne suivra pas un sillage différent. Frappées à l'effigie de la vie sociale et politique, ses strophes seront teintées du même réalisme. Elles ignoreront ce vol nuptial de l'époque moyenageuse, en France, où, de château en château, elles égrenaient les notes désinvoltes de leur fervent lyrisme. Les premiers véhicules seront ici plus modestes: elles se contenteront des minces colonnes de nos débiles journaux périodiques. Voisinant la prose, notre versification primitive acquerra ses allures âpres et combatives, ne s'en distinguant tout au plus que par sa rime et sa métrique. Elle aussi lancera des projectiles à l'ennemi, vilipendera l'indignité de quelques-uns de ses procédés iniques; de plus, elle chantera les grandeurs passées et réaffirmera notre constant désir de survivance. C'est la phase héroïque où l'on combat sans trêve, où l'on espère sans grand enthousiasme. Après 1860, coïncidant avec nos conquêtes décisives, du double point de vue constitutionnel et ethnique, les chants de triomphe éclatent de toutes parts, dans un lyrisme à la fois patriotique et romantique. C'est un rajeunissement, une sorte de renaissance spirituelle: les coeurs s'échauffent, les imaginations s'enflam-

ment, les Muses chantent.

Michel Bibaud, le premier versificateur canadien à publier en volume son oeuvre en vers, en 1830, appartient à la phase primitive des luttes. Pour lui, le Parnasse devient la montagne sainte de la prédication culturelle. Son oeuvre sera donc essentiellement didactique, comme d'ailleurs tous ses autres écrits. Eclairer le peuple sur ses misères, mettre à nu ses tares pour les corriger, satiriser même les plus graves d'entre elles et leurs victimes en général, afin de convaincre davantage de leurs méfaits au sein de la nation; donner des exemples de héros nationaux et étrangers, qui ont atteint à la gloire par la répression de ces mêmes défauts, entre autres la paresse et l'envie: voilà la synthèse des enseignements de sa Muse.

L'ensemble de ces vers constitue ce qu'on peut appeler: la pensée didactique de Michel Bibaud versificateur. Ces vers nous ouvrent également de larges fenêtres sur l'époque où il vécut, époque de rationalisme littéraire qui l'enchaîna à son joug irrésistible. La présente thèse a précisément pour but de définir cette pensée, d'en éclairer les contours, de saisir ses tendances maîtresses pour en dégager une sorte de philosophie générale, et ainsi la situer dans le contexte historique où elle s'est épanouie. C'est pourquoi, avant d'aborder l'étude directe de cette pensée proprement dite, nous avons cru utile, et même nécessaire, de donner une courte biographie de l'homme, de l'homme intellectuel surtout, de ce pionnier infati-

gable de "nos lettres canadiennes d'autrefois", ainsi qu'un bref aperçu du climat littéraire de l'époque, précieux baromètre pour déceler l'influence du milieu sur la personnalité du versificateur, et découvrir en même temps les réactions de ce dernier à son stimulus.

Pour terminer, nous examinerons quelle est la valeur du message que renferment ses strophes, et dans quelle mesure il y a encore profit à se mettre à l'école de Bibaud versificateur.

P R E M I E R E P A R T I E

O p t i m i s m e d u p i o n n i e r

CHAPITRE I

L'ETRANGE FASCINATION

La paroisse de Notre-Dame de Cognes, située dans la ville de la Rochelle, fut pour la colonie naissante de la Nouvelle-France une pépinière remarquable de hardis pionniers. Entre les années 1660 et 1700, elle a fourni à elle seule une quarantaine de familles, parmi lesquelles -- et c'est là un titre additionnel à sa gloire -- figurent les Garneau et les Bibaud, dont descendent nos deux historiens.

Les Rochelois entretenaient des relations commerciales assidues avec les habitants des côtes maritimes de la Nouvelle-France. Dès 1654, poussés autant par la curiosité que par le désir du lucre, ils orientaient vers le fleuve géant la proue aventureuse de leurs vaisseaux, en vue d'une escale à la ville-mère de Québec. Il faut conclure que les résultats se sont avérés fructueux et pleins de promesses pour que, par la suite, ces croisières soient devenues périodiques. La vie coloniale, à la longue, avec son cortège fascinant d'aléas et d'imprévus, ne tarda pas à séduire totalement quelques-uns des membres des équipages, qui s'établirent alors au pays. François Bibaud fut une de ces heureuses victimes de la fascination laurentienne. Benjamin Sulte place son arrivée en Nouvelle-France vers 1666. Cependant, Maximilien Bibaud, fils de notre versificateur et historien, dans le Panthéon canadien¹, fait remonter le nom de

¹ Maximilien Bibaud, Le Panthéon canadien, Montréal, 1891, p.23.

son ancêtre jusqu'à la concession que Louis le Grand fit en 1664 à la Compagnie des Indes occidentales des pays de la terre ferme d'Amérique, en seigneurie, propriété et justice avec pour armes "un écusson en champ d'azur semé de fleurs de lis d'or sans nombre, deux sauvages pour support, et une couronne treflée". D'après lui, un Bibaud se trouvait parmi les directeurs de cette compagnie souveraine, et sa signature peut se lire sous deux actes imprimés dans les Edits et ordonnances royaux publiés en Canada en 1830 et en 1854.

Quoi qu'il en soit, en 1671 nous le trouvons présent à la cérémonie du 14 janvier, au Sault Sainte-Marie, pour prendre possession, au nom du roi Louis le Grand, d'une grande partie des contrées de l'Ouest. Soixante-quatre jours plus tard, le 17 août, le nouveau venu accrochait définitivement au sol du bouclier laurentien, le fil jusque-là flottant de sa destinée, en s'unissant par les liens stables du mariage à Jeanne Chalifoux, née dans la colonie en 1654. De leur union naquirent sept enfants: Pierre, François, Nicolas, Jean-Baptiste, Simon, Anne et Joseph. Après d'incessantes pérégrinations à travers différents villages du pays, François et Joseph, à l'encontre de leurs frères, élurent finalement domicile fixe à Montréal; Benjamin Sulte en infère que l'un des deux dut constituer la branche ancestrale de laquelle naquit Michel, notre auteur.

Le même chroniqueur¹ fait pertinemment remarquer que les Bibauds

¹ Benjamin Sulte, *La Pays Laurentien*, Montréal, Gérard Malchelosse, Vol. 1, no 3, mars 1916, p. 60.

se présentent comme des types à part en ce XVIIe siècle sédentaire, où ils affichent des habitudes et des goûts invétérés de nomades en quête de fortune et d'aventures, en opposition flagrante avec le colon du Canada, qui est en général un être remarquablement stable, "vingt fois plus que celui des colonies dont il connaisse l'histoire"¹. Ne font-ils pas déjà figure de pionniers, en effet, ces premiers Bi-bauds, en rompant systématiquement avec les traditions de sédentarisme de leurs compatriotes? Ils avancent, ils abattent, ils défrichent, n'ayant pour unique ambition que de bâtir plus loin: les autres viendront après qui élèveront sur les éclaircis lumineux de la terre neuve et vierge, les fermes opulentes de leurs rêves de seigneurs bien nantis. Ne croirait-on pas également voir se dessiner déjà dans les ancêtres le trait distinctif de Michel, qui, lui aussi, à sa façon et sur un plan supérieur, sera essentiellement nomade et pionnier; nomade dans ses rêves, nomade dans ses professions, et surtout, nomade par l'universalité de ses connaissances, par la variété de ses productions écrites; pionnier dans le domaine intellectuel dont il ouvrira au Canada plusieurs voies nouvelles, dont il défrichera des

1 Sans doute que le chroniqueur emploie ici le mot colon dans son sens étymologique et restreint, c'est-à-dire qu'il veut désigner un cultivateur d'une colonie, individu qui travaille la terre et vit de ses produits. La Nouvelle-France a connu aussi, il est vrai, un grand nombre d'aventuriers, d'explorateurs et de découvreurs; mais dans sa pensée ceux-ci, quoique venus dans la colonie, n'étaient pas à proprement parler des colons.

secteurs inexplorés; pionnier en histoire, par ses trois tomes sur notre histoire nationale; pionnier en journalisme scientifique et littéraire, à Montréal; pionnier en poésie, par la publication, en 1830, de son oeuvre en vers, la première en date au pays; pionnier dans la composition de manuels scolaires pour les jeunes élèves; pionnier, enfin, dans une foule d'autres organisations sociales et patriotiques, dont il se fit le protagoniste clairvoyant et zélé. Comme nous le verrons plus à fond par la suite, Michel Bibaud appartiendra vraiment au XVIIIe siècle nomade, avec quelquefois des regards rétrospectifs sur le sédentarisme classique du XVIIe siècle. . .

Michel Bibaud naquit à la Côte des Neiges, près de Montréal, le 20 janvier 1782. Ce nouveau berceau fut salué par la famille avec joie, car il constituerait dans quelques années un apport précieux pour la mise en valeur de la terre paternelle, qui requérait le concours de bras nombreux. C'est donc là, dans ce foyer agricole, que s'écoula son enfance, et même une grande partie de sa jeunesse. Fils de laboureur, il sera le premier des Bibauds à secouer le joug de la charrue pour subir celui de la plume; car à cette étape des débuts, le champ des lettres était vraiment une terre ingrate et assujettissante, plus rebelle que le sol prolifique de notre campagne canadienne. Il marquera ainsi une date nouvelle dans la lignée des Bibauds, en s'orientant d'abord lui-même vers le labeur de l'esprit, puis en insufflant à sa propre famille ce dynamisme conquérant. Ses deux fils

Jean-Gaspard et Maximilien, en particulier, suivront son sillage glorieux et brilleront parmi l'élite intellectuelle de leur temps, le premier dans la médecine générale et la chirurgie, et le second, dans les sciences juridiques.

La nature, toutefois, semblait avoir prédestiné le jeune Michel, comme tous les autres Bibauds, au rude travail des champs, et rien dans son extérieur le moins intellectuel et le moins aristocratique du monde, ne trahissait les virtualités intimes de son esprit vigoureux et fécond.

Stature puissante, visage prosaïque et fruste; chef grossièrement équarri et encadré d'une épaisse chevelure sous laquelle disparaissent partiellement deux oreilles de professeur aux aguets; bouche légèrement dédaigneuse, fortement accentuée à la commissure des lèvres, et surtout démesurément large, toujours prête à répandre sur autrui le flot généreux d'une vaste érudition; oeil terne et méprisant, sourire lointain, et au milieu de cette anatomie déjà rébarbative, faisant saillie telle une corniche disgracieuse, un nez accusé cherchant avec angoisse un point d'appui précaire sur la lèvre supérieure: tel est le portrait physique que nous présente de Michel Bibaud la photographie traditionnelle.

Cependant, s'il faut en croire le témoignage même de sa fille, ce portrait, reproduit dans la fixité inexpressive de la gravure, serait un masque quelque peu faux et trompeur, et par conséquent infir-

merait ce jugement impressionniste basé sur les apparences. "Mon père, affirme-t-elle, était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, bien formé, le port noble, le regard bienveillant et le sourire aimable, et était poli et affable envers tout le monde¹. . ."

En dépit de ces trahisons inconscientes des apparences et surtout en dépit de son milieu immédiat peu favorable à l'épanouissement de sa vocation intellectuelle, de très bonne heure la science exerça sur lui son pouvoir séducteur, et toute sa vie durant, il agira en quelque sorte sous l'emprise de ce charme initial. Mais ce désir des sciences ne fut pas le fruit d'une éclosion spontanée: il fut lié au début à un autre rêve, de caractère enfantin celui-là, mais très utile parce que remplissant l'office de tuteur à ce moment vital de l'amorce.

Écoutons notre auteur nous faire lui-même la genèse de son instruction:

Dès l'enfance, je fus curieux d'apprendre, mais peut-être au désir de l'instruction se mêlait-il toujours quelque chose d'étranger. A l'âge de sept ou huit ans, ma plus grande ambition était d'être enfant de chœur; et pour le devenir, je désirais apprendre à lire, parce que selon ce qu'on m'avait fait entendre, c'était là une condition sine qua non².

Ce désir ingénu de s'approcher de l'autel et de porter la livrée liturgique fut donc une des premières manifestations de sa piété. Et

1 L. W. Sicotte, Michel Bibaud, Montréal, 1908, p.22.

2 Michel Bibaud, La Bibliothèque Canadienne, tome I, Montréal, 1825, pp. 24 - 25.

ainsi, le sentiment religieux, devenant la cause indirecte de son instruction, on peut affirmer que chez lui la fleur de la science et celle de la religion adhéraient à un pédoncule commun. La conquête de la première devait conduire à la conquête de la seconde.

Plus tard, des états supplémentaires vinrent accoter plus solidement ce frêle désir de la science, toujours exposé au vent de la versatilité enfantine. Ces nouveaux rêves offraient cette fois une relation plus étroite avec l'objectif principal.

Au désir d'apprendre davantage que je devais, en grande partie, à quelques livres qui m'étaient tombés sous la main, se joignit le goût pour l'habit bleu, l'uniforme des écoliers du collège, leurs jeux, les promenades en corps¹, etc. . .

Malheureusement pour le jeune candidat à la science, le jour de l'entrée au collège ne devait poindre que tardivement. La pauvreté de ses parents l'empêcha de donner libre cours, dès le début, à cette légitime ambition de cultiver son intelligence par l'étude. C'est à la lecture des journaux scientifiques et littéraires que notre homme de lettres attribue la réalisation de son idéal intellectuel "au moyen d'un cours régulier d'études". Les journaux français de Trévoux, en particulier, s'avérèrent un facteur décisif à ce point de vue, en ravivant sa soif de science qui, devant les obstacles quasi insurmontables de la pauvreté familiale, commençait à s'éteindre graduellement. Voici ce qu'il en dit lui-même:

1 Michel Bibaud, La Bibliothèque Canadienne, tome I, Montréal, 1825, pp. 14 - 15.

Il me semblait que si je ne parvenais pas à me mettre au fait des sciences dont il était parlé dans mes volumes, (tomes de Trévoux) je ne pourrais vivre, ou ne pouvais être que malheureux tant que je vivrais¹. . .

Ce n'était plus le surplus ni la ceinture qui le fascinaient à présent, c'était le savoir, uniquement le savoir, dans le but d'en faire "un usage convenable" quand il l'aurait acquis. Ce désir, mûrissant davantage avec les jours, acquérait une solidité croissante qui pouvait lui permettre de secouer le joug de ses tuteurs provisoires, et d'atteindre à son autonomie complète. "Ses parents, voyant non seulement à son discours, mais encore à toute son habitude mentale et corporelle, que ce soin le dévorait en quelque sorte, se déterminèrent à le faire étudier, quoiqu'il (sic) leur en coûtât." C'est ainsi qu'à l'âge de dix-huit ans il vit s'ouvrir avec bonheur devant lui les portes du collège Saint-Raphaël de Montréal².

Avant d'aller plus loin, il est, semble-t-il, nécessaire de s'attarder quelque peu autour de ce vieux collège Saint-Raphaël pour s'imprégner de son atmosphère, en tournant les feuillets vétustes de sa glorieuse histoire, afin de scruter sa vie intime, et découvrir ainsi le coeur qui en règle le rythme, l'esprit et le rayonnement; car, somme toute, n'est-il pas, ce vénérable collège de Montréal, la matrice authentique où s'est moulée, dans une large mesure, la personnalité morale et intellectuelle de notre auteur? C'est dans ce foyer qu'il a trouvé et af-

1 Id., ib.

2 Connue actuellement sous le nom de Collège de Montréal et encore dirigé par les Sulpiciens.

fermi sa voie, en accentuant et en éclairant son goût inné pour les choses de l'esprit, et aussi en constituant pour le reste de sa vie un climat propice au sein duquel il devait évoluer et grandir. Dans ces conditions, n'est-ce pas qu'ausculter l'arbre qui a produit le fruit, c'est du même coup éprouver la qualité de ce dernier?

La fondation de ce collège, à la Longue-Pointe, par M. Curatteau, prêtre de Saint-Sulpice, remonte à l'année 1773, presque au tout début du Régime anglais. Déjà, à cette époque héroïque des commencements, il comptait plus de cent élèves, dont cinquante-deux pensionnaires. Sa renommée ne cessera de s'accroître et d'attirer l'élite de la société montréalaise, et même d'ailleurs. D'après M. L. A. Huguet Latour, on y accourait de partout comme vers un centre idéal de formation intellectuelle et sociale; Saint-Ours, Chambly, Longue-Pointe, Boucherville, Trois-Rivières, Sault-Ste-Marie, entre autres, y avaient de fiers et nombreux représentants. Les registres scolaires contiennent les noms de quelques-uns parmi les plus fameux contemporains canadiens-français, à cette période effervescente et combative de notre histoire: Pierre Panet, Antoine Panet, Jacques Lartigue¹, François Plessis, Charles Chaboillez, Pierre Mondelet, etc. . .

Le cours qu'on y suivait était excellent; construit, dès le début, sur le modèle des grands lycées de France, il embrassait le cycle complet

1 Devenu plus tard premier évêque de Montréal.

des humanités classiques jusqu'à la rhétorique inclusivement. La Révolution française, en frappant d'ostracisme un nombre considérable de prêtres et de religieux, fit déferler sur les rives du Saint-Laurent une vague précieuse de missionnaires et d'intellectuels. L'arrivée de ce renfort inopiné permit aux autorités du collège de solidifier les cadres du corps professoral par l'adjonction de nouveaux maîtres de première valeur choisis parmi les Sulpiciens. L'année 1789 ouvrit donc pour le collège Saint-Raphaël une ère véritable de progrès et d'épanouissement, et, à certains égards, par les deux innovations importantes dont elle fut le point de départ: la formation d'une chaire de philosophie et l'inauguration d'une classe spéciale d'anglais, elle s'avéra révolutionnaire. Ce couronnement nouveau à un cours déjà solide, par l'inclusion dans la formule classique de l'élément bilingue, lui permit de répondre plus adéquatement aux exigences de l'époque pour la préparation des compétences canadiennes-françaises capables de rivaliser avec les Anglais, surtout sur la scène politique et parlementaire. Si l'on songe qu'à ces disciplines classiques fondamentales venaient s'ajouter les organisations culturelles extra-scolaires proprement dites, on comprendra aisément le bien-fondé de l'éclatant renom qui, comme un halo de lumière, entourait l'Alma Mater de Michel Bibaud. En 1776, trois ans à peine après la fondation de l'établissement, les élèves interprétèrent une tragédie en 3 actes intitulée: Jonathas et David; en 1778, le général Haldimand assista à une représentation du "Sacrifice d'Abraham" et remit la somme de

100 guinées aux acteurs, pour marquer sa vive satisfaction.

L'exiguité des locaux nécessita bientôt une émigration avantageuse en ville. L'on s'installa dans le château Vaudreuil que l'on convertit en école. Michel Bibaud fréquenta pendant deux ans (1800 à 1802) le nouveau château-école. Lui qui avait, pendant de longues années, postulé son admission au collège avec tant d'ardeur et d'obstination serait apparemment le coupable (ou l'un des coupables) de sa destruction prématurée par le feu, en 1802. Son fils Maximilien, dans son Tableau des progrès matériels et intellectuels du Canada, fait retomber sur les jeunes épaules de Michel toute la responsabilité d'un criminel silence.

Lors de son incendie, en 1802, mon père vit scintiller les premières étincelles, mais le "gripet", qui est le plus accrédité préfet de discipline parmi les gilotins, lui souffla de ne rien ébruiter. Qu'est-ce après tout que l'incendie d'un collège, comparé aux maudits devoirs et pinsons¹ (sic) dont l'écopier est accablé comme le pauvre âne sous le faix !!!

Cette accusation est difficilement admissible, si l'on songe qu'à cette époque, en 1802, le jeune Michel n'avait pas encore parcouru la moitié du cycle d'études, et que, par conséquent, l'incendie pouvait à tout jamais consumer avec les brasiers, et les désirs sacrés de tout un jeune passé de lutttes et les rêves ardents de tout un avenir illuminé de promesses.

De plus, devait-il maudire avec tant d'amertume les devoirs, et gémir si souvent sous le faix supplémentaire des "pinsons" (peu chan-

¹ Bibaud, Jeune, Tableau historique des Progrès matériels et intellectuels du Canada, Montréal, 1858, p. 22.

teurs!) lui qui se classait en tête de sa classe, malgré une forte compétition que lui opposaient plusieurs condisciples supérieurement doués? Entre autres émules, le Panthéon Canadien signale le célèbre juge O'Sullivan, le Commandeur Jacques Viger, les grands-vicaires Viau, Demers, Cardieux, Mignault et Saint-Germain. De tous ceux-là, "seul le grand O'Sullivan lui disputait la première place". Des triomphes si décisifs et élevés de haute lutte exigeaient, pour se maintenir, une ardeur exceptionnelle et constante au travail, car des rivaux puissants veillaient à l'affût de toute faiblesse de la cuirasse. Nous ajouterons même que sa résistance physique et sa capacité intellectuelle, jointes à son goût pour les livres et à son ambition naturelle, qualités dont il ne se départira pas par la suite, devaient déjà le stimuler à s'engager spontanément dans des lectures et des travaux surrogatoires. D'ailleurs, plus tard, ce n'est qu'en termes enthousiastes et élogieux qu'il parlera de son séjour au collège. Voici les souvenirs et les émotions qu'éveille en lui une visite faite au Séminaire de Québec, alors qu'il est sexagénaire:

Je dirai que j'ai vu avec plaisir les nombreux élèves du Séminaire revêtus de l'uniforme de notre heureux temps de collège, à l'exception du ceinturon peut-être, de cet uniforme qui me plaisait tant, lorsque j'étais enfant, que porter le capot d'écolier, de ratine ou de drap bleu, à barres ou raies blanches, avec le ceinturon de laine de couleurs diverses, me semblaient être une des grandes jouissances, des félicités de ma vie¹.

1 L. W. Sicotte, op. cit., p. 18.

Cette déclaration, si spontanée et si explosive qu'elle exclut la pensée même d'une ombre de déloyauté de sa part, est encore plus formellement incompatible avec les prétendues exécutions fulminées par lui contre un collègue si filialement aimé, et surtout plus incompatible encore avec l'acte criminel dont il aurait été le muet complice.

CHAPITRE II

L'INGRATE MISSION

Après six ans d'études intenses -- de 1800 à 1806 -- le coeur gonflé d'optimisme et la tête farcie de desseins audacieux, Michel Bibaud, alors âgé de vingt-quatre ans, fit irruption sur la grande scène de la vie proprement active, qui devait être pour lui un drame palpitant à cent actes divers. Il était déjà apparemment bien tard pour ouvrir un sillon neuf dans le champ de son existence, mais, si "aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années", pour les esprits équilibrés et doués d'une ardeur inflexible au travail, l'obstacle et le temps, au lieu de devenir des pierres d'achoppement sur la route du succès, deviennent souvent des occasions propices de révéler leur transcendance. Quelle orientation devait-il maintenant donner à sa vie pour gagner son pain quotidien? tel est le problème qui se posait à lui à ce tournant de sa vie. Cet esprit vigoureux, cet ambitieux à la fois rassis et trépidant, cet intellectuel inassouvi, devait-il demander sa subsistance à Cérès, la déesse traditionnelle de ses pères, ou à Apollon, le dieu progressif de son rêve intérieur de pionnier? Écoutons son fils nous donner en deux mots -- mais combien significatifs -- le résultat de cette lutte interdivine, dont devait sortir vainqueur le dieu des Beaux-Arts.

Son cours terminé, il se livra à l'enseignement et aux lettres¹.

1 Maximilien Bibaud, op. cit., p. 23.

Bien loin d'être un empêchement à la poursuite de ses rêves d'études, ces deux occupations, au contraire, lui ouvrirent des issues nouvelles sur des horizons nouveaux. Mettant à profit les excellentes méthodes et habitudes puisées à Saint-Raphaël, il s'efforcera de parfaire ses connaissances, tant en étendue qu'en profondeur. Botanique, géologie, zoologie, agronomie, physique, mathématiques, poésie, littérature, histoire générale, toutes ces sciences devinrent l'objet de sa curiosité et de son effort studieux. Cette soif d'étude et le labeur gigantesque qu'elle provoquait ne rappellent-ils pas un peu le programme du fabuleux Gargantua rabelaisien qui, sous la férule de précepteurs inhumains, devait se plier à une discipline de vie incroyable?

Cependant, malgré cette mobilisation générale de toutes ses puissances en vue d'acquérir une science encyclopédique, Bibaud manifesta toujours une prédilection marquée pour l'éducation et l'histoire nationale, "au point de déterminer chez lui une véritable passion", dont on retrouve dans sa vie les influences profondes. Dès 1816, il avait déjà composé à l'intention des écolâs primaires de la province, une arithmétique, suivie d'un précis sur la tenue des livres de compte. L'année suivante, en 1817, il annonçait, dans L'Aurore, dont il était devenu l'un des rédacteurs, et même le fondateur adjoint, la publication d'un alphabet français et d'une "géographie en miniature". Il profite de cette annonce de ses livres pour attirer l'attention du public sur les leçons privées qu'il continue de donner:

Le soussigné avertit aussi qu'il demeure présentement dans la maison de Delle Proulx, au bas du Nouveau Marché, où il continue à donner des leçons de langues, mathématiques, etc.

Signé: Michel Bibaud¹.

Il semble que, par la suite, de 1820 à 1825, Michel Bibaud se soit consacré presque exclusivement à l'enseignement en ne faisant paraître que de rares articles. D'ailleurs, il se devait tout entier à sa tâche d'éducateur, s'il voulait maintenir le bon renom de ses cours, qui avait aiguillé vers son bureau des élèves de familles distinguées. On compte parmi cette élite des hommes aussi illustres que les Juges Lafontaine, Morin et Bruneau, et des fillettes aussi haut cotées socialement que celles de Lord Selkirk.

Cette prépondérance de l'idée éducationnelle dans sa vie est remarquable. Si Québec possédait dans Joseph-François Perrault et ses auxiliaires des défenseurs infatigables de l'instruction, Montréal et ses environs pouvait se targuer, avec non moins de fierté, de posséder aussi, en M. Bibaud, conjointement avec Jacques Viger et les docteurs J. Labrie et J. B. Meilleur, des amis éclairés et habiles de l'éducation populaire. Père de l'école élémentaire, notre éducateur avait tenu à doter ses pupilles montréalais et même ceux de la province d'instruments adéquats, en mettant entre leurs mains des livres appropriés à leur âge et à leur niveau intellectuel. Sa plume, à l'occasion combative et réclamatrice, se faisait volontiers la championne autorisée

1 L'Aurore, 25 octobre 1817.

des droits de l'éducation et de son impérieuse nécessité.

Il raconte lui-même dans l'Encyclopédie Canadienne que, à l'automne de 1842, il se rendit à Québec. Sans doute, les charmes de la nature et le site pittoresque de la vieille Capitale attirèrent son attention et lui plurent grandement. Mais ce qui l'intéressa le plus vivement durant son bref séjour à Québec, ce furent les écoles. Il rendit d'abord visite à son émule et ami, M. J. F. Perrault, en qui il retrouvait les mêmes aspirations, les mêmes amours, les mêmes hardiesses de pionnier. Aussitôt après cette visite d'hommage, il passa chez M. Charles Dion, instituteur au Faubourg St-Roch, dans le but de visiter ses écoliers. Voici en quels termes laudatifs et peu équivoques il fait connaître ses impressions:

Je ne me serais jamais imaginé le nombre, le bon maintien et la décence de ces enfants, tous ou presque tous d'une figure intéressante et évidemment mus par le désir de s'instruire et le dessein de le bien faire. Dans une réunion de plus de cent enfants, j'ai vu moins de remuement, entendu moins de bruit, même en l'absence du maître, qu'il y en a dans d'autres de trente ou quarante seulement. Le bon ordre, la régularité, le silence, lorsqu'il est commandé, qui règnent dans cette grande école, ne peuvent que faire plaisir aux amis de l'éducation qui en sont témoins¹.

Michel Bibaud fut un éducateur-né et l'école exerça toujours sur lui une irrésistible attraction. Sans doute, à cette étape primitive de nos lettres canadiennes, et par suite du caractère disparate et encyclopédique de son oeuvre, se dresse-t-il devant nous comme une figure singulièrement complexe et difficile à circonscrire. Mais malgré ces

¹ Michel Bibaud, L'Encyclopédie Canadienne, tome 1, Montréal, 1842 - 43, p. 311.

activités multiples dont il est le centre, malgré cette dispersion apparente des ressources de sa fougueuse et dynamique personnalité, il existe quand même chez lui un caractère d'unité réelle et profonde, qui imprime à sa vie et à ses oeuvres une orientation définie vers un idéal ultime. Ce centre qui anime, qui coordonne et unifie sa vie et son oeuvre, c'est ce que nous appellerions l'appétit didactique qui le dévore, c'est-à-dire le souci patriotique d'instruire les enfants du peuple d'abord, puis celui d'entraîner à leur suite et simultanément, dans un courant intellectuel qu'il veut fort et universel, le public canadien. Car si ses rêves sont illimités, et si ce souffle puissant d'intellectualisme dont il est saturé gonfle la voile de son esprit d'un vent nostalgique qui déclenche en lui un invincible désir d'explorer les mers de la civilisation humaine, ce désir, toutefois, est d'abord et avant tout foncièrement social; de là son ferme dessein de ne pas entreprendre en voyageur esseulé et égoïste ses odyssées culturelles.

La conviction seule peut engendrer un prosélytisme scientifique si profond et si vivace. Voilà pourquoi Bibaud posséda dès le début de sa carrière professorale une ardente passion pour l'enseignement. C'est sans doute dans ces contacts premiers avec la belle jeunesse du pays qu'il comprit la puissance de rayonnement que pourrait avoir sa parole, s'il pouvait la fixer par la plume et la faire entendre à une plus large portion d'auditeurs. Dès lors, il ne rêva plus que de journalisme, déversoir par excellence pour les débordements intérieurs de son fécond

esprit. Ce n'était pas chez lui une désertion du professorat, loin de là! mais bien plutôt une transposition hardie, sur un théâtre plus vaste, de son métier de professeur. La flamme ne s'éteignait pas faute d'oxygène: elle brûlait d'un feu nouveau et plus vif. Il voulait seulement inaugurer son nouvel apostolat national par la méthode journalistique.

"Acquérir le savoir et en faire un usage convenable", ce double rêve de son enfance, Michel Bibaud devait le réaliser pleinement par le journalisme, au profit de ses compatriotes; de sorte que son fils pourra dire plus tard, avec raison: "Mon père peut être appelé le restaurateur de la presse française à Montréal¹."

Mais cette restauration fut loin de s'accomplir dans la tranquillité bienheureuse d'un triomphe aisé, car un monceau d'obstacles se dressaient devant son projet, dont le moindre n'était pas l'apathie des lecteurs pour la chose intellectuelle et ses moyens d'expression. Pré-tendre vivre de sa plume, à cette époque, et maintenir, non pas florissants, mais vivants, des périodiques littéraires et scientifiques, en étayant leur destinée sur la seule compréhension des citoyens et même la générosité de l'élite, quelle utopie! Voilà pourquoi nos premiers journaux eurent la vie si courte; à peine nés à la lumière, ils s'éteignaient un à un, comme de faibles lueurs dans une nuit froide et hostile, frustrés dans leurs désirs de se consumer au service de la collectivité.

1 Maximilien Bibaud, op. cit., p. 23.

Nous sommes en 1825. Aucun périodique n'existe alors pour véhiculer chez le grand public les trésors littéraires, artistiques et scientifiques de l'étranger et de la nation. Monsieur Mézière avait bien tenté, à son retour au pays, après un séjour prolongé de vingt-trois ans en France, de fonder le premier, en août 1818, une revue bimensuelle de ce genre, sous le titre de L'Abeille. Mais la petite Abeille, mortellement atteinte au coeur par l'aiguillon de l'indifférence, devait déjà, au mois de janvier 1819, connaître une mort précoce.

Une adaptation et une orientation psychologiques s'imposaient de toute évidence. Il s'agissait de stimuler l'apathie du public et de lui servir des aliments à la fois utiles et agréables. Bibaud sera l'un des plus fermes initiateurs de ce mouvement social et patriotique. A ce moment de sa vie, Michel Bibaud n'est pas tout à fait novice de la plume. Dès 1813, en effet, il avait pris contact avec la profession de journaliste, en écrivant quelques articles dans le Spectateur. Ses premières strophes même ont paru pour la première fois dans les colonnes hospitalières de ce journal. L'expérience acquise à L'Aurore, en 1815, comme directeur et rédacteur, devait lui être également un précieux appoint.

Mais le journalisme qu'il rêvait était un journalisme nettement culturel. Personne, depuis la date fatale de 1819, n'avait osé reprendre l'initiative de M. Mézière. Fort de sa conviction, guidé toujours par son étoile de pionnier, Michel Bibaud apparaît à ce moment à notre

horizon intellectuel avec tout l'optimisme d'un créateur. Il essaiera avec une persévérance admirable de rallumer le flambeau éteint. Malgré les échecs successifs que subira son effort laborieux, pendant au delà de 17 ans que durera son épopée journalistique, il ne flanchera pas. On le voit fonder journaux sur journaux; tour à tour apparaissent sous des livrées différentes mais animés du même souffle: La Bibliothèque Canadienne (1825-1830), L'Observateur (1830), Le Magasin du Bas-Canada (1832) et L'Encyclopédie Canadienne (1842). Ces quatre revues bibaudiennes forment "douze gros volumes où sont compilés, entassés, sans ordre comme toujours, des écrits précieux et très savamment élaborés¹."

L'avancement de ses compatriotes dans les arts et les sciences et l'accroissement de leur culte pour l'histoire du pays; a toujours été la principale préoccupation de notre écrivain; aussi dès que le programme primitif de ses journaux semble ne plus répondre aux besoins capricieux de l'opinion, on le voit effectuer des modifications de fond systématiques, et souvent même, il ne recule pas devant la perspective d'une fondation nouvelle sous une formule élargie et assouplie. Il ne faut pas voir, toutefois, dans cet entêtement presque farouche à publier des périodiques, un désir de lucre. A ce compte, c'est dès 1815 qu'aurait pris fin sa vocation de journaliste. Ses véritables motifs -- et sa conduite postérieure en est le plus sûr garant -- il les expose sans ambages dans les préfaces respectives de ses recueils, sorte

1 Edmond Lareau, *Mélanges Historiques et Littéraires*, Montréal, 1877, p. 6.

de manifestes claironnants à la gloire de la culture intellectuelle. L'amour de ses compatriotes, le désir de les voir briller dans le monde des lettres et des sciences, la nécessité de lutter contre l'Anglais, "l'infériorité flagrante" dans laquelle les Canadiens se trouvent vis-à-vis ces mêmes Anglais par rapport à la vie intellectuelle et à ses manifestations, voilà les éperons magiques qui aiguillonnent l'ardeur de cet indomptable chevalier de la plume.

A chacun des prospectus, -- et ses émules l'imiteront -- c'est la même jérémiade qu'il fait entendre au public; on n'a pas encore d'organes littéraires et scientifiques, et c'est là une honte; c'est aussi la même supplication indirecte: il nous faut l'appui concret de vos deniers et l'aide morale de votre sympathie; c'est finalement la même dialectique: sans revues culturelles périodiques, un peuple ne peut prétendre vivre une vie intellectuelle et imposer le respect de ses traditions.

Voici ce qu'il affirme dans le manifeste de L'Encyclopédie Canadienne, qui marque son ultime essai journalistique pour satisfaire le besoin de culture de ses compatriotes:

Un journal qui se compose principalement de pièces originales, (nous voulons dire canadiennes), ou du moins nouvelles, sur les différentes branches des sciences et des lettres; de morceaux ayant immédiatement rapport à l'état passé ou présent de notre pays, nous a longuement manqué, et nous manque encore aujourd'hui. C'est pour suppléer à ce défaut, pour subvenir à ce besoin de la population franco-canadienne, qu'on forme la présente entreprise; et on la forme dans la résolution de faire en sorte que le plan d'après lequel le journal sera conduit, réponde au titre qu'il lui est donné.

Une partie des articles dont il se remplira sera fournie par l'histoire, la biographie du Canada, d'autres seront puisées dans la topographie, la géologie, la minéralogie, la botanique et la zoologie de ce pays et des états voisins¹. . . etc.

A travers tous ses périodiques, depuis La Bibliothèque jusqu'à L'Encyclopédie, sa formule journalistique demeurera essentiellement la même: dispenser au public des éléments de culture dans un cadre spécifiquement canadien. Ces feuilles constitueront d'immenses réservoirs où s'entassent pêle-mêle des choses à la fois vieilles et neuves, où se coudoient les "antiquités" et les "actualités" canadiennes. On y trouve, en effet, de tout: de l'histoire d'abord, car il semble que Bibaud en a fait son étude de prédilection; ensuite nous lisons une copieuse série d'articles sur l'agriculture, la physique, la géologie, la géographie, l'économie politique, la topographie, la minéralogie, l'industrie, les découvertes, les inventions, les questions légales et médicales, etc. La Saberdache de Jacques Viger, dans laquelle il pouvait puiser à volonté, lui ouvrait de précieuses et intarissables sources historiques. A ce titre, Bibaud est peut-être l'écrivain qui nous rattache le mieux au passé; il nous en a conservé les notions et les souvenirs²."

Par cet aperçu sommaire sur ses recueils périodiques, on voit clairement dessinées les deux maîtresses lignes de son oeuvre d'éducateur national: faire aimer, d'une part, son pays par ses compatriotes, en diffusant la connaissance de ses grandeurs passées et présentes, et,

1 Michel Bibaud, L'Encyclopédie Canadienne, Montréal, mars 1842.

2 Edmond Lareau, op. cit., p. 6.

d'autres part, stimuler leur vie intellectuelle, en vue d'accroître dans le domaine particulier des arts et des sciences, ce patrimoine de grandeur. De sorte que, dans la poursuite de son double programme de journaliste, notre auteur, vu qu'il assumait presque seul tout le fardeau de la publication, pouvait difficilement se soustraire à la nécessité de faire des incursions encyclopédiques dans les différents domaines de l'esprit, et devenir à certains égards et un peu malgré lui, historien, géographe, géologue, économiste... et même versificateur.

Devant une telle tâche, l'écrivain devait forcément aussi renoncer au souci tracassier d'un art supérieur. Il se présente donc à ses lecteurs plutôt comme un savant, comme une fontaine de science qui fait jaillir son eau dans le but de fertiliser les terres riveraines; il verse, peu importe la délicatesse du jet, ce qui compte c'est le fertilisant. Toutes ses oeuvres porteront l'empreinte de cette hâte fébrile et de cette abondance intempérante; la rudesse d'expression et le manque d'organisation seront en conséquence ses deux tares capitales. Si la première de ces tares devait affecter surtout sa poésie, son histoire, par contre, devait se ressentir plus fortement de la seconde. L'ensemble de ses études historiques, même si celles-ci présentent de-ci de-là quelques bonnes synthèses, portent la marque du décousu et de l'enchevêtrement. Il suit pas à pas le sentier rectiligne de la chronologie. Ses trois guides dans le choix des faits semblent être Charlevoix, Smith et Raynal. Les relations du premier auteur lui ser-

vent de fil d'Ariane pendant une bonne partie du régime français; mais ce fil, une fois épuisé, il adopte l'histoire de Smith et de Raynal pour la fin de la domination française et les débuts du régime anglais.

Plus tard, il reprendra, pour les publier en volumes, ces articles épars de La Bibliothèque et de L'Observateur. Malheureusement l'historien n'a pas repensé le travail du journaliste, et n'a pas profité de l'occasion pour organiser sa matière et coordonner les faits en les groupant autour de topiques centraux. Son histoire comprend trois tomes qui parurent successivement en 1837, 1844, et 1878. Le troisième tome, publication posthume due aux soins de son fils, le docteur J. B. Bibaud, relate les événements contemporains de 1837.

Les jugements sévères qu'il porte sur cette période troublée de notre histoire nationale et qui manifestent, au moins dans les termes, une attitude anglophile, reçut du public un accueil plutôt hostile. Voici les conclusions qu'il formule au terme de son volume, lesquelles coïncident avec ses exposés critiques sur les soulèvements nationalistes de 1837.

"Les sept années que nous venons de parcourir forment indubitablement une des périodes les plus tristes de l'Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise, sans excepter ceux du "règne militaire", et des deux guerres américaines; car si la guerre fait appréhender des périls et cause des terreurs, elle offre aussi, pour récréer l'esprit, des actes héroïques, souvent des triomphes et de la gloire, mais les contentions des factions, les discordes civiles, l'anarchie ne produisent qu'aigreurs, anxiétés et afflictions d'esprit. A l'heure où nous terminons, le radicalisme, ou plutôt le nivelisme, c'est-à-dire des idées incongrues d'une égalité parfaite entre les hommes et toutes les conditions,

des manières brusques, un langage grossier, étaient chez un nombre d'individus, à l'ordre du jour, et déjà dans quelques localités, le mot liberté signifiait l'insubordination, impunité du désordre et de la violence, terrorisme, intimidation physique et morale, proscription, despotisme jusque sur la pensée¹.

On comprend aisément, après une appréciation aussi péjorative sur la conduite des "Patriotes", pourquoi Michel Bibaud laissa en manuscrit la dernière partie de son ouvrage et qu'il ne la publia pas en 1844; car, si malgré le recul des années et le refroidissement des esprits, le livre de 1878 fut impopulaire, qu'en eût-il été aux jours d'effervescence aveugle? D'ailleurs, son fils pressentait bien une telle levée de boucliers; la préface du livre, en effet, n'est qu'un tissu de citations, constituant un véritable plaidoyer en faveur des interprétations paternelles. En voici quelques-unes, à titre d'illustrations.

Le fondement de l'histoire est la vérité, et ce n'est pas la rappeler fidèlement que d'en supprimer une partie...; personne n'est obligé d'écrire l'histoire, mais quiconque l'entreprend s'engage à dire la vérité toute entière. (Fleury).

Les partis n'ont point encore parlé, du moins historiquement; parlons donc avant eux; décréditons d'avance les relations de la haine, de l'esprit de parti et de vengeance., (Anonyme).

Comme historien, nous devons à nos lecteurs la vérité tout entière, quelles que soient les réputations qu'elle puisse blesser... Nous nous croirons suffisamment récompensés de nos peines, si, en nous lisant, on demeure convaincu qu'aucune passion particulière n'a dicté ni influencé notre récit. (Durant de Maillane).

Durant la rébellion de 1837, Michel Bibaud, quoiqu'il réprouvât les abus et les injustices du gouvernement, était cependant un adver-

¹ Michel Bibaud, Histoire du Canada, tome 3, Montréal, 1878, pp. 504 - 505.

saire irréductible de la révolte ouverte, et aurait souhaité une solution pacifique et légale du problème, par conséquent sans le recours aux armes. Malgré cette divergence de vues avec la plupart de ses compatriotes; malgré aussi quelques erreurs de jugement, ou au moins quelques blâmes excessifs à l'adresse des "Patriotes", sa bonne foi et l'intégrité de son patriotisme ne font aucun doute, même si à cette époque il fut nommé magistrat. Sa ferveur tenace à promouvoir envers et contre tous l'ascension des siens dans tous les domaines, en est encore la meilleure preuve. Mais peut-être voyait-il sérieusement compromis et même complètement anéanti par la violence révolutionnaire, les rêves culturels qu'il nourrissait depuis longtemps au bénéfice de la nation! Il semblerait l'indiquer dans les trois dernières pages de son troisième tome lorsqu'il affirme, en guise de conclusion: "Dans un tel état de choses, il n'était pas beaucoup possible que l'industrie, le commerce, les arts et les sciences fissent de grands progrès¹." Il reconnaît cependant avec satisfaction que la vie intellectuelle, en dépit de la période troublée qui va de 1830 à 1837, marque un progrès assez considérable.

D'ailleurs, lorsque s'agita le projet d'union des deux Canadas, il s'y opposa avec vigueur, comme une mesure néfaste à notre cause nationale, et rima à cette occasion des vers réprobateurs qui lui valurent de la part de ses concitoyens un dîner public de gratitude. Quoi

¹ Michel Bibaud, op. cit., pp. 505 - 507.

qu'il^{en}soit, le mérite de son oeuvre patriotique s'avère indiscutable. Il a le premier tenté et réussi -- imparfaitement, il va sans dire -- une synthèse de notre histoire, et ainsi, en démêlant quelque peu l'écheveau étriqué des faits historiques, il a frayé la voie à notre grand historien national, Garneau. Celui-ci devait profiter des gaucheries de Michel Bibaud autant que de ses lumières.

Aussi quand il mourut, le 3 juillet 1857, à l'âge de 75 ans, la presse canadienne fut-elle unanime à reconnaître en lui "un chercheur infatigable", "un écrivain laborieux, auteur de travaux historiques précieux". Le journal "Le Pays fait mention de lui comme "l'un des hommes rares qui sacrifient tout à l'amour de l'art". Et après avoir rappelé que les idées politiques de M. Bibaud différaient de celles du journal, le chroniqueur ajoute cette réflexion qui ne peut, vu les circonstances, que porter le sceau de la vérité et du désintéressement: "Comme bien d'autres, il eût pu monter les échelons du pouvoir et briguer les caresses de la fortune, mais il préféra une honnête aisance et sa liberté".

Michel Bibaud sema en apparence sur le renchaussage, et son oeuvre de journaliste dut paraître à lui-même un monumental fiasco. Il fut même contraint, en dernière ressource, de colporter, de maison en maison, les exemplaires de ses recueils, afin de s'assurer d'une diffusion strictement minimum. Ce n'est que devant l'impossibilité absolue qu'il capitula en suspendant toute publication.

Cependant, envisagée maintenant dans la perspective des années, son oeuvre acquiert une valeur réelle, et si sa semence ne tomba pas

immédiatement dans le champ vaste et fécond, néanmoins le vent des jours se chargea de disséminer dans les esprits le germe fécond. En effet, par ses prédications journalistiques incessantes, par ses appels inlassables à la culture intellectuelle, par son zèle à vouloir hausser le niveau scientifique et littéraire des Canadiens, en fournissant dans ses recueils la publicité nécessaire aux jeunes écrivains, le journaliste d'autrefois prend aujourd'hui figure à nos yeux de chef de file très méritant.

De plus il fallait à tout prix, à cette époque d'utilitarisme intense, un climat favorable pour permettre aux plantes artistiques de survivre; ce climat, Bibaud contribuera à le créer pour une large part, et sous ce chef, il est, avec Garneau, l'un des auteurs les plus puissants du renouveau littéraire qui naîtra après lui; et la nouvelle génération d'alors, quelque paradoxal que cela puisse sembler de prime abord, bénéficiera des effluves intellectualistes de Bibaud, autant peut-être, mais à son insù, que des effluves lyriques du romantisme français. En d'autres termes, Garneau, par la publication de son oeuvre magistrale sur l'histoire du Canada, aura fait jaillir l'inspiration presque inexistante jusque-là, en suscitant le thème patriotique; Hugo, avec son école, aura fourni la formule esthétique d'expression, tandis que Bibaud, dans une certaine mesure, aura préparé en profondeur les esprits à s'éprendre de ces beautés nouvelles. Ce dernier pourrait donc, en toute justice, revendiquer l'honneur d'avoir été, à une époque

lointaine et ingrate, l'un des facteurs déterminants de la naissance de cette race intellectuelle prolifique dont les rejetons vivent encore.

Tout début requiert de ces désintéressements héroïques, ennemis des méthodes lucratives ou tout au moins indifférents à leurs avantages: car une terre au stage de l'essouchement est une non-valeur. Les années seules et le labeur ardu peuvent la doter d'une fécondité rémunératrice. Bibaud, pouvons-nous dire, est apparu dans notre histoire littéraire à ses tout premiers instants, à l'époque de l'essouchement. C'est peut-être pour cela qu'il s'est présenté dans le champ des Muses avec une plume taillée à la hache plutôt qu'avec une lyre harmonieuse, afin de "frapper d'estoc et de taille". Le bûcheron brandissant la cognée éclipse l'artiste qui devrait peindre. Cependant, sous cette attitude de colon défricheur, il nous faut aussi reconnaître la silhouette quelque peu estompée du semeur consciencieux, "dont les yeux plongent plus loin que le monde réel" et immédiat. C'est là qu'il faut chercher la raison profonde de son indéfectible ardeur, malgré les rebuts pénibles, malgré les échecs déprimants. Guidé par son étoile de pionnier patriote, il est demeuré activement, pendant près de trente ans de sa carrière, l'éducateur de notre sens intellectuel. Et cela à une échelle nationale!

DEUXIEME PARTIE

Jou g d' une époque

CHAPITRE I

LES DEUX DEESSES DU XVIII^{ème} SIECLE

Pour un étranger qui d'un avion embrasse du regard la vaste enceinte de la ville de New York, ce qui donne à celle-ci son caractère de ville géante et peuplée, ce sont les pointes hardies de ses gratte-ciel. Le panorama est en effet jalonné de ces faites altiers qui contraignent l'observateur de concentrer sur eux le foyer de son attention et le portent souvent, s'il ne résiste consciemment à leur emprise égoïste, à oublier les autres traits constitutifs de sa physionomie réelle. De sorte que, l'esprit fasciné par cette colonnade gigantesque et disparate qui dresse devant lui son profil hallucinant, le spectateur quitte la cité avec une idée tout à fait incomplète, peu nuancée, voire fautive.

Le XVIII^{ème} siècle offre, à notre avis, la même disparité, et son étude expose aux mêmes effets de fautive optique. En général, quand on promène sur ce siècle le regard intérieur de sa pensée pour porter un jugement de synthèse sur ses oeuvres et ses influences, ce qui se présente d'abord à notre esprit ce sont ses monuments philosophiques et scientifiques, surplombant avec orgueil et défi la cité des lettres, et mettant en un vif relief les oeuvres issues de l'optimisme rationaliste, c'est-à-dire les oeuvres de la "raison raisonnante", "celle qui demeure et tourne sans cesse dans le cercle fermé des idées logiques". Ces ouvrages frappent d'abord et surtout notre esprit par leur style audacieux, leur allure tapageuse et leur diffusion massive. Leurs doctrines sour-

dent de toutes parts et se répandent dans les esprits comme des clameurs de triomphe et des hurras d'espérance. Ils constituent la façade du XVIII^e siècle.

L'influence de la philosophie intellectualiste et scientiste a été en effet universelle: elle a bouleversé la tradition, rejeté le statu quo en art comme en science, et par conséquent s'est grisée de progrès et de recherches scientifiques. Ces évangiles nouveaux ont eu pour prédicateurs des hommes osés qui ont remporté, par leurs succès éclatants et leurs démonstrations persuasives, la victoire du neuf, toujours séduisant, contre le suranné, toujours caduc en plusieurs points. "Cette intrépidité d'affirmation des philosophes du XVIII^e siècle leur vient, pour la plupart, de leurs connaissances scientifiques et de la confiance absolue qu'ils y ont mise, et la certitude scientifique les a comme enivrés et leur a donné le dogmatisme intempérant le plus dangereux et le plus contagieux¹." Ces deux idéologies du rationalisme suffisant et du scientisme progressif et expérimental forment comme les deux piliers fondamentaux de tout l'édifice conceptuel du XVIII^e siècle.

Au dix-septième siècle, le jansénisme avait mis à la mode l'idée de la déchéance radicale de la nature humaine et son impuissance absolue à faire quoi que ce soit pour son salut. C'était faire une part trop exclusive à la grâce au détriment de la liberté humaine. Descartes, par la publication de son Discours de la Méthode, proclame

1 Emile Faguet, Dix-huitième siècle, Paris, Pierre Bayle, p. 13.

trionphalement les ressources quasi illimitées de la raison et alors, par voie de réaction, du pessimisme janséniste l'on passe à l'optimisme rationaliste. La diffusion du cartésianisme ne s'accomplira pas cependant immédiatement après la parution^{de} l'oeuvre du philosophe. Elle sera "contrariée par les affaires^{du} jansénisme (Augustinus, 1641); (Fréquente communion, 1643), auxquelles l'opinion accorda bien plus d'attention qu'à la Dioptrique ou à la Géométrie; il y a aussi Corneille, dont c'est "le midi", comme dira Boileau, de 1636 à 1647, du Cid à Héraclius; il y a même Vaugelas et la préciosité (1647), et il y a enfin la Fronde et Pascal¹." En revanche, sa doctrine servira petit à petit d'armature intellectuelle au classicisme de 1660 et connaîtra l'apothéose au XVIII^e siècle; car il ne faut pas perdre de vue la filiation des idées: les conceptions philosophiques du XVIII^e siècle plongent par plus d'une racine dans le XVII^e siècle. "Le cartésianisme qui a éveillé la curiosité scientifique en montrant "la nature aussi subtile et ingénieuse en ses opérations que l'esprit; l'institution d'un nouveau type de certitude, le type mathématique, dont on va faire la mesure des autres, est aussi un autre effet du cartésianisme, ainsi que "le mépris de la tradition, fondé sur la confiance de l'esprit humain en lui-même, sur le pouvoir de la méthode et sur la supposition du progrès²."

1 Ferdinand Brunetière, Etudes sur le XVIII^e siècle, Paris, 1911, p. 246.

2 Id., p. 249.

Cet optimisme nouveau se traduit concrètement dans le comportement général par une certitude d'espérance. Peu à peu, l'on triomphera de l'ignorance, des préjugés, de l'injustice, de la violence. Il y a donc lieu de se réjouir des conquêtes présentes ou futures de la raison et d'espérer. La raison gouvernera le monde: l'avenir repose sur cette sorte d'espérance-certitude. Montesquieu est un philosophe rationaliste "qui croit que la raison humaine est la reine de cette terre, qu'un grand dessein est une cause, qu'une grande intelligence a des effets dans l'histoire, qu'une loi bien faite peut faire une époque". L'Encyclopédie est un dictionnaire "raisonné" des connaissances humaines, la somme pratique des découvertes et des redressements dus à la raison. Toutes les grandes oeuvres jusqu'à 1760, presque toutes les oeuvres après cette date, -- qui ne sont des oeuvres de "sentiment", -- sont des oeuvres "raisonnées" et raisonnables. Les Lettres persanes opposent la raison d'un Persan, c'est-à-dire d'un Parisien raisonnable, aux déraisons d'un Parisien. "L'esprit des lois cherche les raisons profondes des lois. Les Lettres anglaises, c'est l'étude de la philosophie ou de la raison anglaise. Les contes de Voltaire sont les rencontres de la raison et des déraisons de la fortune ou des hommes; la Henriade, enfin, est l'apologie du premier monarque dont on puisse dire qu'il fut raisonnable¹."

Il y a donc au XVIII^e siècle un goût profond pour le raisonne-

¹ Daniel Mornet, La Pensée française au XVIII^e siècle, Paris, 1926, chapitre 2.

ment abstrait. Mais il y a un besoin nouveau, par là même plus ardent et plus profond encore pour les réalités, pour l'observation et l'expérience. "Le philosophe épuise sa vie à étudier les hommes...", disait La Bruyère; le philosophe de 1715, Montesquieu, continue Emile Faguet, épuise ses yeux à disséquer un insecte au microscope et fait des rapports à l'Académie de Bordeaux sur ses études d'histoire naturelle, indiquant par là que par le nouveau tour de ses idées il est de sa génération et que comme le premier des grands "philosophes" du XVIII^e siècle il possède, lui aussi, le signe qui leur est commun, la marque encyclopédique, la curiosité des choses de la science, l'idée plus ou moins arrêtée que là est la clef d'un monde nouveau¹."

Les autres philosophes marcheront sur les traces du chef et de l'initiateur et cultiveront assidûment les sciences expérimentales, au moins autant qu'ils ont étudié Descartes, Spinoza et Locke. Voltaire se cantonnera dans les mathématiques; c'est lui pourtant qui contribue, plus que tout autre, à faire connaître Newton aux Français, et qui met en lumière le mérite fondamental de la doctrine scientifique du savant anglais: ne rien avancer qui ne soit immédiatement, constamment et exactement vérifié par les faits. Diderot étudie l'Anatomie, la Physiologie et la Chimie; lui-même composera un manuel de physiologie. Jean-Jacques Rousseau, dans sa retraite studieuse des Charmettes, apprend, avec les Mathématiques, l'Astronomie et la Médecine. D'Holbach est une autorité

1 Emile Faguet, op. cit., pp. 144 -145.

en chimie et il s'emploie à traduire des ouvrages scientifiques. Condillac, Condorcet, etc., prouvent également dans leurs oeuvres leur intérêt à ce mouvement scientifique qui déferle sur la France du XVIII^e siècle comme une vague gigantesque. D'ailleurs ce courant du scientisme, que Fontenelle appelait "Philosophie expérimentale", ne diffère pas de l'autre courant rationaliste, dont il est le fruit et le prolongement logique.

Mais ce n'est là qu'un des deux aspects du XVIII^e siècle, car celui-ci a connu deux âmes: une âme rationaliste, avec ses deux facultés maîtresses, raison logique et vérité expérimentale, et une âme sensible et délicate douée d'un pouvoir d'émotion et d'exaltation mystiques. Le second aspect de sa physionomie morale et littéraire, très important celui-là aussi, et contre-pied de la raison, c'est le sentiment. De sorte que la philosophie, ne pouvant exercer l'hégémonie qu'elle rêvait, dut revenir sur ses ambitieux désirs de conquête et faire appel à une autre puissance -- opposée à la raison mais complémentaire tout de même de son action. Du même coup, le XVIII^e siècle se voit partager en deux camps bien définis: les protagonistes de l'esprit d'une part et les tenants du coeur d'autre part.

Le triomphe des doctrines cartésiennes avait fait germer dans les esprits une confiance excessive et fautive dans les ressources de la personne humaine. Graduellement, cette attitude soutenue dégénérera en un complexe de supériorité chez l'individu et conduira naturelle-

ment à l'individualisme, un individualisme outré, autonome et pseudo-omnipotent, qui à son tour rejettera, comme une ingérence indue, tout concept d'autorité, spirituelle ou matérielle, et en définitive conduira, non pas peut-être au scepticisme véritable, mais à une sorte de religion nouvelle.

Emile Faguet a analysé merveilleusement cette situation psychologique complexe du XVIII^e siècle et nous ne saurions passer sous silence le tableau clair, précis et même éloquent qu'il en donne à la suite ^{de} ses études analytiques:

"Le dix-huitième siècle a fini par avoir la religion de la raison et la religion du sentiment. C'étaient deux formes de cet individualisme qui lui était si cher. Autorité, tradition, conscience collective et continue de l'humanité sont sources d'erreur. Que reste-t-il? Que l'homme isolément, se consulte lui-même: que chacun interroge l'oracle personnel, l'être spirituel qui parle en lui. Mais lequel? Car il en a deux: l'un qui compare, combine, coordonne, conclut, obéit à une sorte de nécessité à laquelle il se rend et qu'il appelle l'évidence, et celui-ci c'est la raison; -- l'autre, plus prompt en ses démarches, qui frémit, s'échauffe, a des transports, crie et pleure, obéit à une sorte de nécessité qu'il appelle l'émotion; et celui-ci c'est le sentiment. Auquel croire? Le XVIII^e siècle a répondu: à tous les deux."

La deuxième religion n'exercera pas moins d'influence que la première sur l'opinion et sur la manière de penser et d'écrire. Mais seulement elle sera moins tapageuse, plus réservée; son cérémonial aura moins de sonneries, moins de clinquant et moins de pompe. Comme tout ce qui est tendre, ce courant sera plus insinuant, moins perceptible. Son action ressemblera à celle de la discrète violette exhalant dans

1 Emile Faguet, op. cit., avant-propos, pp. xv, xvi, xvii.

l'ombre et la quiétude son parfum subtil et pénétrant. En vertu de la nature même de cette action en profondeur dans les esprits et dans les coeurs, il prendra plus de temps à se manifester, mais il finira lui aussi par engendrer une révolution: révolution idéologique, politique, morale, esthétique et littéraire.

Dans cette lutte sourde du sentiment contre la raison, du coeur contre l'esprit, le coeur devait finalement supplanter son adversaire et s'installer à son tour sur la place publique avec tout l'apparat prestigieux et magnétique de ses Sirènes ensorceleuses. La peinture allégorique que donne Lebrun, à son insu, de ce combat incessant et insidieux entre les deux rivaux, dans son ode bachique intitulée: "La Raison enivrée par l'Amour", ne saurait mieux convenir pour faire comprendre le point de vue qui nous intéresse à ce stage de notre exposé.

La Raison est là, veilleuse éternelle, dissimulée sous une treille, montant une garde discrète pour prévenir toute déprédation sur les domaines luxuriants de son fief immense. Tout à coup, elle surprend l'enfant ailé de l'Amour "choquant" sans méfiance "sa coupe vermeille à la coupe d'Eglé."

Mes enfants, craignez, dit-elle,
Craignez les dons de Bacchus:
Par sa liqueur infidèle
Bientôt vous seriez vaincus.

L'espiègle Amour, car son dessein est bien de tendre un piège à la sage Raison, la remercie avec gratitude de cette charitable monition, et la prend dès lors pour "sa règle" et conseillère. Mais, ajou-

te-t-elle aussitôt: "Ne me quittez pas avant de boire un coup aussi". En vain la grondeuse essaie-t-elle d'éluder la gracieuse invitation de l'Amour, qui la presse en riant; elle doit malgré elle y condescendre, au grand contentement de Bacchus "impatient d'étourdir la prude". "La Raison" déguste le verre plein du nectar mortel avec tant de prudence et de sobriété, qu'elle le vide à demi seulement. Mais la dernière portion, qui a toujours fait tant de victimes, devait être fatale à elle aussi, la sage Raison:

Dans sa docte véhémence
Contre un jus pernicieux,
Elle achève et recommence,
Trouvant qu'elle en parlait mieux.

Grâce au breuvage perfide,
La Raison, toujours parlant,
Heureux qu'Amour la guide,
S'en retourne en chancelant.

C'est bien là l'histoire des relations existant entre le sentiment et la raison au XVIIIe siècle. La Raison victorieuse dominait partout et diffusait avec optimisme les dogmes de sa sagesse. "Sous une treille" d'abord, puis dans la plaine, puis sur la montagne, puis dans la ville, puis dans les coeurs, puis dans les esprits..., le sentiment, (l'Amour) vivait sa vie simple de recluse et méditait à loisir les moyens à prendre pour renverser la despote. Petit à petit, assoiffée dans ses déserts sans eau, la Raison porte ses lèvres à la coupe vermeille de l'Amour. Elle trouve bon le nectar subtil et revigorant et "dans sa docte véhémence" contre le pernicieux breuvage, elle achève et recom-

mence, "trouvant qu'elle n'en parlait que mieux". C'est ainsi que les philosophes mettent de plus en plus de sentiment dans leurs oeuvres: il s'étale dans les pièces de théâtre, dans le drame, dans les odes, dans l'élégie, dans le roman, enfin partout, jusqu'à ce que

Grâce au breuvage perfide,
La Raison, toujours parlant,
Heureuse qu'Amour la guide,
S'en retourne en chancelant.

Et cette époque où Raison chancelante prend pour guide Amour triomphant, c'est l'époque du Romantisme, vers le déclin du XVIIIe siècle et durant la première moitié du XIXe.

Le romantisme, qui se caractérisera entre autres choses par une imagination bruyante et débridée, une sensibilité en délire et une effusion malade du moi, ne sera que la revanche de ces manifestations timides du sentiment longtemps contenues par les digues combinées du rationalisme et du scientisme expérimental. A cause du fait qu'après le XVIIIe siècle est né le "sentimental XIXe siècle", nous sommes peut-être trop enclins, par contraste, à négliger la teinte sentimentale qui colore le premier. Sans doute les sentiments du XVIIIe siècle et du XIXe siècle diffèrent par leur expression, leur interprétation et leur intensité, mais en définitive ils dérivent tous deux, comme deux fruits du même arbre, du coeur.

CHAPITRE II

"RAISON" EMIGRE EN AMERIQUE

Le XVIIIe siècle a donc un double aspect qu'il ne faut pas méconnaître ou ignorer sous peine de ne pas saisir intégralement sa pensée et sa philosophie: celle de l'esprit et celle du coeur. Il est vrai qu'au début du siècle et même pendant sa première partie et un peu plus, cette philosophie du sentiment sera inexistante, sans force cohésive, sans désir de conquêtes, quoique le sentiment tendre existât depuis longtemps. Ce n'est qu'avec Rousseau que cette expression du coeur se généralise, qu'elle prend un cadre systématique, qu'elle s'affuble de tous les prestiges du dogmatisme exultant, bref, qu'elle devient une philosophie de la vie. C'est Rousseau "qui a fait du sentiment non pas un chapitre ou un aspect de la philosophie, mais une philosophie nouvelle dressée contre la philosophie rationaliste. C'est lui qui a dit: "Ceci doit tuer cela"; c'est lui qui a fait la profondeur et le retentissement de la doctrine. Ni Voltaire, ni Helvétius, ni Diderot, ni Condorcet ne résument, pris à part, la philosophie rationaliste ou réaliste. Rousseau peut résumer celle du sentiment¹." Nouvelle Héloïse fut aux XVIIIe siècle comme la Bible du sentiment et l'hymne par excellence de la sensibilité. De sorte qu'il est permis d'affirmer que le XIXe siècle a connu sa première gestation dans le sein du XVIIIe siècle, et qu'il est l'enfant légitime des "gens de coeur" du siècle de Voltaire, proclamant ainsi le triomphe du sentiment sur

1 Daniel Mornet, op. cit., pp. 126 - 127.

son terrible rival "toujours parlant" sans doute, mais "chancelant" tout de même.

Jusqu'à l'arrivée de Rousseau le rationalisme, vainqueur chez lui, en France, gonflé d'une vie tapageuse et animé d'un prosélytisme à toute épreuve, franchit bientôt les bornes natales et porte au loin le débordement de sa richesse. Voltaire, les philosophes et les Encyclopédistes ont répudié le sédentarisme du siècle classique et se sont faits volontiers nomades (quelquefois contre leur gré), d'abord pour enrichir ou remodeler leur philosophie personnelle au contact des civilisations étrangères, et ensuite pour répandre partout, par le truchement de leurs oeuvres, les souffles nouveaux issus de la fusion.

Au contraire, pendant ce temps, le second courant, c'est-à-dire le courant sentimental, trop faible pour lutter ouvertement contre un tel déploiement d'activité et de conquêtes, s'emploie à se vivifier sans cesse et considère déjà comme une victoire le fait de ne pas connaître une dessication totale et précoce. Un des facteurs qui favorise la philosophie de la raison, à savoir l'exotisme, contribue également à assurer la survivance et l'expansion de la philosophie du coeur. Petit à petit, en effet, en échange des doctrines rationalistes des philosophes et des Encyclopédistes, un courant étranger super-sentimental s'introduit en France; le courant romantique anglais et allemand. Alors sous l'effet de ces affluents nouveaux, le faible courant sentimental français amplifie sa voix, augmente et affermit son cours, se

transforme, et finalement engendre un type nouveau façonné à l'effigie nationale: le romantisme français.

Voilà pour l'Europe! Mais cette diffusion et cette hiérarchie d'influence ont-elles connu les mêmes cheminements en Amérique? Le premier mouvement qui traversa les mers pour s'implanter en terre américaine, au Canada en particulier, fut évidemment le même qui là-bas, en France, battait la marche, saturait l'atmosphère et jouissait d'une surabondance de vie qui rendait nécessaire l'élargissement des cadres primitifs et même l'essaimage massif: car il faut aux doctrines une force de conquête supérieure pour franchir l'Océan et aborder les rivages lointains.

Dans sa livraison hebdomadaire du jeudi, 9 février 1769, La Gazette de Québec nous offre dans ses minces colonnes une ode de "M. de Voltaire à un Marchand de Bretagne, qui avait nommé un de ses vaisseaux de son nom".

Parcourant du regard ses "prés fleuris et ses sombres forêts, le poète-philosophe, pourtant d'ordinaire si insensible au bien et à ses conséquences, éprouve dans son âme au sein même de l'abondance et de la paix une profonde inquiétude, car "des méchants et des sots il est encore trop près". Il n'en peut plus, l'honnête homme, il doit à tout prix quitter la France déshonorée par le mauvais goût. Il s'occupait "sans suite et sans méthode de ces pensers divers" où il était égaré, quand Minerve," tirant les rideaux de son lit, avec l'aube du

jour lui apparut et lui dit:

Tu trouveras partout la même impertinence:
Les ennuyeux et les pervers
Composant ce vaste univers:
Le monde est fait comme la France.
Je me rendis à la Raison;
Et sans plus m'affliger des Sottises du monde,
Je laissai mon vaisseau fendre le sein de l'Onde,
Et je restai dans ma maison¹.

Apparemment, le chef des philosophes a renoncé à ses projets et s'est contenté de suivre du regard le vaisseau qui quittait le port breton. Hélas! la réalité est tout autre. Il n'est pas resté tout à fait dans sa maison: son ombre et son esprit, tels des rats de cale, entreprirent subrepticement le voyage. Et quel est cet esprit voltairien sinon la quintessence du rationalisme? Quelle est cette ombre sinon la forme subtile des idées répandues par les prédicants de cette même école? Et comme le fléau des rongeurs nous infesta par la voie maritime, ainsi, comme un rongeur néfaste, l'esprit encyclopédiste et philosophique a franchi les mers par les oeuvres qui l'abritaient et qui le défendaient. Leur doctrine a enflé les voiles d'un vent d'enfer et comme conséquence les rivages de l'Europe et de l'Amérique furent victimes de cette cargaison funeste du "Voltaire".

Mais quel était alors l'état de résistance de la petite colonie en face de ce nouvel héritage intellectuel de la France du XVIII^e siècle, en opposition si flagrante avec la France génératrice du XVI^e siècle

1 La Gazette de Québec, jeudi, 9 février 1769.

et même, à certains égards, du XVIIe siècle? Quelles chances de survie cet esprit nouveau avait-il? Pour comprendre toute la profondeur et toute l'âpreté du conflit, il ne faut pas oublier que c'est la France médiévale qui a présidé à la formation de l'âme canadienne, c'est son esprit qui l'a animée, c'est sa foi ardente qui l'a vivifiée, c'est sa culture qui l'a intégrée. Car la colonisation du Canada eut lieu durant la période malheureuse où les idées du modernisme envahissaient cette France médiévale et par conséquent, les premiers colons de la Nouvelle-France et leurs chefs, qui représentaient adéquatement la synthèse de la société française catholique, émigrèrent au Canada avant d'être touchés de ce souffle délétère et dissolvant et gardèrent ainsi au fond de leur être spirituel le dépôt sacré de l'âge médiéval, dépôt fait surtout de richesses religieuses et culturelles. D'ailleurs, même si l'entreprise coloniale française n'eût commencé qu'au XVIIe siècle, l'esprit de la colonie n'eût guère été modifié, puisque "l'évolution de la France de l'esprit médiéval à l'esprit "moderne", et l'établissement du despotisme politique, n'affectèrent que peu les grandes masses catholiques françaises du XVIIe siècle¹". De sorte que le Canada français doit remonter lui aussi jusqu'aux grands siècles du Moyen Âge pour comprendre l'essence même de sa culture française et religieuse, culture faite à la fois de simplicité et de grandeur, de charme et

¹ Burton Ledoux, Psychologie Historique du Canada français, dans Relations, vol. 11, no 15, p.63.

d'ingénuité, d'enthousiasme, de ténacité et de solidité.

Ce n'est pas précisément la culture du XVII^e siècle français, continue M. Ledoux, ainsi que l'affirment la plupart des historiens, c'est plutôt l'essence de cet esprit médiéval qui a fleuri en France après les guerres de religion; c'est une prolongation et un exemple vivant de cette force dynamique engendrée au sein de la société chrétienne au temps de la Réforme; sa vie même et ses formes essentielles viennent de la culture qui prédominait dans la région connue sous le nom de France (et plus largement dans toute la chrétienté) durant les grands siècles catholiques du XI^e au XIV^e siècle, maintenant reconnus comme une des plus grandes époques de la culture humaine. C'est à ces siècles que les Canadiens doivent retourner pour retrouver leurs racines culturelles¹.

Voilà ce qui explique pourquoi le peuple canadien-français est demeuré essentiellement religieux, simple et croyant. Il a toujours conservé cet héritage spirituel des ancêtres qui, eux, le devaient aussi à leurs lointains ancêtres du Moyen âge. L'âme nationale, peut-on dire, n'a jamais connu de ces modifications foncières qui l'ont faite autre qu'elle-même. Bien que parfois secouée par des souffles adverses (qui d'ailleurs ne l'ont jamais jetée hors de son sillage fondamental) elle est, en dépit de tout, demeurée fidèle de cette fidélité têtue et indéfectible qu'inspire l'idéal d'un mandat sublime à accomplir; arc-boutée à la croix, qui l'a vue naître, invincible et sereine elle a déjoué tous les pièges du mauvais destin.

Cependant, il ne faudrait pas croire que le peuple canadien n'eut pas à lutter pour maintenir sa double culture française et religieuse. L'implacable ennemi de la première culture -- si toutefois,

1 Burton Ledoux, Psychologie Historique du Canada Français,
dans Relations, vol. 11, no 15, p. 63.

en pratique, on peut dissocier les deux -- est sans doute l'Anglais spoliateur, s'attaquant d'une main sacrilège à tout ce qui respire la France médiévale et colonisatrice. Il n'a pas négligé pour autant la seconde forme de richesse: on sait tous les expédients diaboliques mis en oeuvre pour annihiler les manifestations de sa luxuriante fécondité, car dans la pensée du vainqueur l'anglicisation et la protestantisation apparaissaient comme deux phases d'une stratégie unique. Ces attaques s'effectuaient tantôt directement, tantôt plus sournoisement. Le danger était grand, mais par réaction naturelle les Canadiens montaient la garde sur ces deux bastions nationaux, et la méfiance circonspecte qu'ils nourrissaient instinctivement constituait la meilleure sauvegarde au torrent destructeur dirigé contre eux par l'Anglo-saxon.

Mais là où la défiance veillait le moins, c'était à l'égard des influences nouvelles exercées par la France du XVIIIe siècle. Au contraire, tout ce qui provenait de la mère-patrie, était accueilli avec amour et vénération, de sorte que le bon et le mauvais jouissaient d'un égal droit de cité. La France médiévale, vers cette époque de la conquête du Canada par l'Angleterre, et même depuis le début du siècle, était battue en brèche et commençait à s'estomper à l'horizon lointain de ses origines. C'était l'ère triomphante du modernisme: les philosophes et les Encyclopédistes dirigeaient l'élite intellectuelle et semaient la confusion au sein du peuple. Un nouvel humanisme -- fait surtout sinon exclusivement de raison -- avait cours et prétendait rééduquer

la société décadente.

Malheureusement, cette France nouvelle voulait à son tour féconder l'âme canadienne-française et détruire ainsi les effets de la première maternité médiévale. Ce fut alors le signal de la lutte: lutte des deux cultures, lutte des deux Frances. Naturellement le conflit fut moins foudroyant ici, au pays, puisqu'il n'était que l'écho ou le contrecoup des chocs plus violents qui avaient lieu outre-mer; conséquemment, plus éloigné des centres de désintégration morale en même temps que plus riche de sa culture médiévale qu'il avait conservée intacte, le Canada est demeuré, en quelque sorte, plus jalousement fidèle au véritable esprit de la France fondatrice, que cette dernière envers elle-même.

Petit à petit, les chefs spirituels canadiens ne furent pas sans s'apercevoir de cette invasion antireligieuse des théories du XVIIIe siècle, théories qui échafaudaient leur foi sur la raison uniquement et sapient les fondements du mysticisme catholique. Plus difficiles à combattre que les efforts d'anglicisation du vainqueur, parce que plus insinuantes, plus subtiles, et apparemment plus amicales, car elles se présentaient parées des plumes séductrices de la littérature et de la culture, ces doctrines nocives offraient un péril plus grand.

Ce courant de la France moderne s'infiltra ici par des canaux divers. Ce fut d'abord l'envoi d'émissaires imbus des doctrines rationalistes et grisés de leurs rêves chimériques, composés de voyageurs

ou d'émigrés établis soit au Canada, soit aux Etats-Unis. "L'esprit français était malheureusement représenté par ces hommes à réputation louche, par ces demi-lettrés et par ces épaves de la vie morale que le flot de la mer avait jetés sur nos rivages. Esprit saturé de cette atmosphère de scepticisme et d'irréligion que l'on respirait partout en France, il ne pouvait s'accorder, ni surtout s'identifier avec l'esprit canadien, lequel était resté par-dessus tout chrétien et respectueux de l'autorité religieuse. Il exerça une influence que l'on retrouve dans le cercle bien connu de ces Canadiens qui à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe constituaient en ce pays le groupe des libertins, ou de ceux que l'on nommait les Voltaireiens¹".

La diffusion des oeuvres issues de la religion rationaliste, la réclame tapageuse qu'on déclencha autour d'elles, l'enthousiasme qu'elle suscita à tous les niveaux de la société, tous ces facteurs contribuèrent largement à la vogue que connut en Amérique ce groupe particulier d'auteurs. Comme souvent leurs oeuvres ne peuvent parvenir à destination intégralement ou qu'elles sont le lot de quelques privilégiés, la presse se charge alors de combler cette lacune en disséminant à tout vent les messages tendancieux qu'elles recèlent, tantôt par la reproduction d'extraits substantiels, tantôt par les louanges dithyrambiques dont elle couronne les écrivains et leurs idéologies.

¹ L'abbé Camille Roy, Nos Origines Littéraires, Québec, 1909, pp. 68 - 69.

Cette migration de la France encyclopédiste et rationaliste sur nos bords n'attendra pas la cession du Canada à l'Angleterre pour s'opérer; elle commencera dès le régime français avec la venue de certains officiers, notamment Montcalm et Bougainville. Sous cet aspect, l'acte de cession aura même été un bien pour le pays en contribuant à ralentir les progrès du nouveau mouvement, vu la rareté des contacts qui se fit sentir par la suite avec la mère-patrie. Sans ce fait historique, le choc des deux eût été probablement plus violent et plus désastreux, encore que les chefs anglais ne s'opposassent pas tout à fait à l'intrusion dans la colonie des oeuvres littéraires de Voltaire et de ses sosies.

La plupart des officiers débarqués au Canada avec Montcalm apportent avec eux les concepts d'une France en évolution et profondément piquée déjà du virus rationaliste, ainsi que les tendances frivoles et mondaines propres au XVIIIe siècle. Ils ont précieusement enfoui dans leurs malles le livre d'or de l'Encyclopédie, la somme moderne des connaissances raisonnées, qui a supplanté apparemment la somme thomiste de la France médiévale. Elle occupe leurs loisirs studieux et peuple leur solitude. Montcalm, en particulier, raffole de l'Encyclopédie et continue de former son esprit à l'école de ce testament nouveau. Cela ne veut pas dire toutefois qu'il soit encyclopédiste... intégral et pratiquant; mais sa culture, petit à petit, s'imprègne de ces effluves subtils qui affectent à son insu son comportement global. Bougainville,

lui, au contraire, est issu directement de la souche encyclopédiste et a frayé amicalement avec D'Alembert et Diderot. Cependant, cette admiration des maîtres philosophes de la France contemporaine ne va pas jusqu'au prosélytisme ardent et systématique. Elle se confine au cercle intime des amis parmi l'élite. De sorte que le mouvement encyclopédiste rayonne, quant aux personnes et quant à l'espace, dans une superficie intellectuelle assez restreinte¹.

Ces officiers et ces nobles, poussés par Mars et Neptune vers les rivages canadiens, ne sont pas les uniques propagandistes de la Bible nouvelle: il y a aussi les livres, ces puissants et infatigables semeurs d'idées. Déjà, en effet, quelques oeuvres de Voltaire ont envahi le nouveau continent avant la Conquête. "Les Canadiens du dix-huitième siècle connaissaient les principaux écrivains et Montesquieu et Voltaire et Rousseau. Ce que la France produisait de meilleur pénétrait dans la colonie sans trop faire attendre ceux qui l'habitaient². Ces contacts, il est vrai, étaient littéraires et s'effectuaient dans le silence des cabinets de travail ou dans la frivolité des conversations de salon. Mais la semence était jetée: l'Encyclopédie avec tous ses satellites: oeuvres littéraires et philosophiques des grands écrivains du XVIIIe siècle, avait pris racine en terre canadienne.

1 Cf. Marcel Trudel, L'influence de Voltaire au Canada, Montréal, introduction, t. 1, 1945.

2 Antoine Roy, Les Lettres et les Arts au Canada, Paris, p.75.

Cette corruption, par le sommet de la société, devait s'étendre graduellement et atteindre, légèrement il est vrai, le fondement même : le peuple. Quelques années après la cession du pays en 1760, les effets des lectures des oeuvres encyclopédistes et voltairiennes débordent le champ purement littéraire pour affecter le domaine religieux lui-même. Les doctrines subversives hypocritement inoculées, sous l'enveloppe anodine de la littérature, ne tardent pas à s'ériger en dogmes chez certains esprits, et le rationalisme à devenir une mode et un ornement de culture. Mgr Briand s'en plaint déjà en 1768. Il écrit à M. Petit, curé de Saint-Rose: "Les braves Canadiens en savent sur la religion et les choses de Dieu plus que les prêtres et les évêques¹." Et trois ans plus tard, en 1771: "Nous vous conjurons, N. T. C. F. , cessez ces lectures impies qui se répandent dans ce diocèse; évitez la fréquentation de ces catholiques, qui ne le sont que de nom, aussi libertins d'esprit que de coeur, qui parlent de la religion sans la connaître et qui n'ont pour toute autorité que la hardiesse à décider²".

La période qui va de 1760 à 1830 -- cette dernière date marquant la parution de l'oeuvre en vers de Michel Bibaud -- s'avère une époque de triomphe pour l'esprit rationaliste. D'après Philippe-Aubert de Gaspé, la bibliothèque de Québec contient tous les philosophes modernes.

1 Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, Québec, 1921 - 1931, p. 73, cité par Marcel Trudel, *op. cit.*, que nous avons consulté aussi nous-même.

2 Id., p. 73.

La bibliothèque de Haldimand figure comme l'une des plus considérables de l'époque. "La presque totalité des ouvrages qu'elle contenait, appartenait au dix-huitième siècle et étaient contemporains. Sur les 2866 volumes de 1796, il n'y en avait que 8 dont l'impression remontât au dix-septième siècle¹." Entre autres richesses du XVIIIe siècle qu'elle renfermait, on pouvait remarquer 35 in-folio de l'Encyclopédie de D'Alembert et de Diderot, et 40 tomes de Voltaire et le fameux Dictionnaire philosophique. Les journaux, au service de libraires cupides et mercantiles, organisent des réclames bruyantes et rémunératrices autour des oeuvres contemporaines de la France, qui inondent ainsi le marché,

Toutes les issues semblent maintenant ouvertes à cette pénétration: la France rationaliste nous vient directement par ses émigrés et ses oeuvres qui trouvent refuge sur les navires; elle s'introduit aussi par l'aide complaisante de l'Angleterre qui traduit les oeuvres du patriarche de Ferney, dont l'hégémonie est universelle; son culte nous est transmis par les Etats-Unis, ou précisément par les Français de France qui y vivent et qui traversent au Canada avec leurs conceptions modernes. Quelques-uns de nos Canadiens, parmi l'élite, vont même en France se plonger directement dans l'orgie rationaliste dans le but d'y parfaire leurs études.

Jusque vers 1830, le climat intellectuel est donc fortement

1 E. Fauteux, Bibliothèques canadiennes, Montréal, p.29, cité par Marcel Trudel, op. cit., que nous avons consulté aussi nous-même.

rationaliste. Cela ne signifie en rien que le peuple soit devenu encyclopédiste et voltairien, car le vieux fond religieux est demeuré intact dans sa structure; mais au lieu d'être témoin maintenant d'une mer étale, on perçoit des agitations de surface, qui risquent, si l'on n'y prend garde, d'induire en erreur sur la nature véritable du courant principal.

CHAPITRE III

"RAISON" CONTRE "AMOUR"

La déesse Raison a été l'objet d'un culte fervent aussi bien dans la Nouvelle-France que dans la France métropolitaine. Les regrettables monuments élevés à sa gloire au pays nous en offrent un irrécusable témoignage. Mais cette suprématie, nous l'avons vu, était contestée en Europe par une autre déesse, sa rivale, faible encore, il est vrai, par son rayonnement de vie et d'influence, mais terriblement puissante par les virtualités immenses de sa nature: la déesse du sentiment. Celle-ci a-t-elle attendu son ère de triomphe, c'est-à-dire le sentimental XIXe siècle, pour tenter une migration en terre canadienne et s'exhiber au bruit sonore des lyres romantiques, après avoir sonné le glas de sa despotique rivale? ou a-t-elle, dès le début, bravant les cruautés d'un sort inique, franchi le Rubicon, à couvert sous le voile gracieux des poésies élégiaques, guidée par la houlette des bergères naïves et des pastoureaux amoureux, munie des bucoliques instruments de la flûte, du cor, de la musette et du hautbois? Nous pouvons affirmer que dès le XVIIIe siècle le cœur essaya de réchauffer de ses feux la poésie canadienne; sa voix se fit quelquefois entendre au sein du tumultueux concert de l'esprit, et en certaines circonstances, elle s'éleva même en protestations véhémentes, ce qui l'exposa aux fureurs et aux contradictions des suppôts de l'Attila au Pégase sans ailes.

Au cours d'une des analyses présentées dans La Gazette littéraire de Montréal au sujet des "ouvrages de Voltaire", un auteur appelle son défenseur "l'Alexandre et l'Attila de la Littérature." En effet, son Pégase endiablé a exploré toutes les plaines du savoir et des arts, mais ce Pégase a la patte lourde, le sabot destructeur; sur les terrains solides il galope à fière allure, sur les sentiers fleuris il ravage tout, semeur de mort et de ruines. Entendu dans ce sens, Voltaire mérite pleinement le vocable de "l'Attila de la poésie", car là où passe sa "raison", la fleur du sentiment ne s'épanouit guère.

La raison est un bien pour nous
 Quand nous savons en faire usage;
 C'est une rose entre les mains du sage;¹
 C'est une épine entre les mains d'un fou¹...

Entre les mains d'un poète, trop de raison est un instrument de mort. La poésie est fille du coeur et de l'imagination; si l'intelligence s'arroge une trop large part dans sa conception, elle tare, dénature ou tue par sa clarté trop vive et ses rayons trop froids.

Dès 1778, on constate, dans La Gazette littéraire de Montréal, que les poésies confiées au journal sont d'inspiration diverse. Quelques poètes, par exemple, emprunteront la voix plus câline des Muses, dans un effort pour instiller sans heurt ni fracas dans les esprits des lecteurs les principes de leur philosophie personnelle, établis sur les dogmes du plus authentique rationalisme.

1 La Gazette littéraire de Montréal, Montréal, 13 janvier 1779.

Une indifférence suprême
Voilà mon principe et ma loi¹...

dira un versificateur, Et l'écho répondra quelques jours après par des vers frappés à la même effigie:

L'animal dans les bois, où son instinct l'éclaire,
D'un animal pareil n'est vassal, ni sujet;
Je ris que parmi nous issus d'un même Père,
L'un doive être le maître, et l'autre le valet.

A côté de ces conseils perfides et révolutionnaires, on en verra figurer d'autres d'une portée plus morale, qui rempliront pour l'esprit de certains l'office de fébrifuges en chassant cette fièvre des doctrines anarchiques de la religion nouvelle. Un jeune militaire recevra ces judicieux conseils sur la religion:

A la religion soyez toujours fidelle;
Les moeurs et les vertus ne sauvent point sans elle.
.....
C'est la foi qui nous justifie;
Et qui n'eut pas cet heureux don,
Tourne sa sagesse en folie², . . .

Cependant cet esprit combatif ne constitue pas le caractère dominant de la poésie de La Gazette littéraire de Montréal. Son souci en général ne semble pas de vouloir livrer un message moral quelconque ou d'aspirer à un rôle offensif. Malgré certaines poésies de combat où l'on gravit le Parnasse pour mieux décocher le trait qui perce ou pour mieux vider de petites querelles domestiques qui ne sont que de

1 La Gazette littéraire de Montréal, 1er juillet 1778.

2 La Gazette littéraire de Montréal, 17 février 1778.

vaines logomachies en vers, et d'autres qui se font de la poésie un joujou artistique ou une récréation, il existe cependant chez quelques-uns une tendance marquée d'exprimer avec un abandon ingénu les sentiments de peine et de tristesse qui tyrannisent ou réjouissent leur âme. Ils y trouvent non pas une arme, mais un déversoir pour le coeur humain, une musique pour l'âme, une consolation dans la détresse. C'est une pointe de romantisme esquissé. C'est alors qu'on verra s'aligner dans les colonnes du journal littéraire les élégies plaintives et les odes berceuses.

Pendant qu'au pays, sur le terrain religieux, la France médiévale livre contre la France révolutionnaire et déiste des combats épiques, le XVIIIe siècle littéraire sentimental engage parallèlement contre le XVIIIe siècle littéraire rationaliste de remarquables escarmouches. Le feu du conflit entre les deux derniers adversaires s'ouvrit par un duel spectaculaire dans La Gazette littéraire de Montréal, le premier représenté par le "Spectateur tranquille"¹ et le second par le "Canadien curieux"².

Le 22 juillet 1778, une poésie élégiaque fit son apparition. C'était une élégie toute simple mais tendre, où l'on sent passer, admettons-le, un très léger frisson de tristesse.

1 Pseudonyme de Valentin Jautard, Français émigré au Canada, et le principal rédacteur de La Gazette littéraire de Montréal.

2 Ecrivain anonyme de Québec.

L'auteur, le "Canadien curieux", y exprime une douleur quelque peu factice et, comme les romantiques plus tard, et surtout comme les auteurs bucoliques du XVIIIe siècle, il associe la nature à son deuil: le petit oiseau doit alors cesser son ramage, et le ruisseau, suspendre le murmure de son eau vagabonde.

Ecoutez, Bergers, ma musette,
Suspendez vos tendres ardeurs,
De la belle et jeune Lisette
Je vais chanter les malheurs.

Elle étoit au printemps de l'âge,
L'Amour lui prêtoit ses appas;
Le Berger lui rendoit hommage;
La rose naissoit sous ses pas.

La Mort sans respect pour ses charmes,
Trancha le fil de ses beaux jours;
Fit verser au berger des l'Armes,
Plongea dans le deuil les Amours.

Pleure; rossignolet sauvage,
Arrête-toi, petit ruisseau;
Cesse, oiseau, ton tendre ramage,
Lisette descend au tombeau.

Evidemment, cette poésie n'a rien d'un chef-d'oeuvre, même si l'on ferme les yeux sur les défaillances orthographiques. On y reconnaît le genre usé des élégies françaises du XVIIIe siècle où le berger pleure la bergère avec une mélancolie pastorale bien caractéristique. Le sentiment existe toutefois, même sous cette forme précaire, et nous nous sentons émus par la triple apostrophe pleine de naïveté qui termine le poème et qui semble s'adresser à nous. Simple et solennelle à la fois, cette poésie sans souffle et sans art agit en définitive sur

l'âme, et de concert avec le petit oiseau nous désirons presque suspendre nous aussi notre ramage. Les grandes douleurs sont muettes et adorent le mutisme: voilà pourquoi -- soit artifice, soit émotion sincère que sa Muse novice ne peut rendre -- le poète, avec douceur, sans éclat de voix, réclame cet abîme de silencieuse compassion autour de son amante disparue. Caprice de berger, caprice de poète: nous l'aimons quand même.

Or, le 29 juillet 1778, dans la livraison hebdomadaire du même journal, le "Spectateur tranquille", critique littéraire du temps et antagoniste déclaré du courant sentimental, donne une appréciation de l'épigramme. Ses avis ouvrent une perspective intéressante sur l'horizon littéraire, à cette époque, et nous révèlent dans sa vraie lumière la mentalité que l'on nourrissait à l'égard de la poésie ainsi que l'emprise dont jouit déjà au Canada le courant rationaliste et son enfant légitime, la poésie légère et facile, spirituelle et enjouée.

Je vous conseille, conclut donc notre censeur, de ne pas vous attacher à la Poésie; que ce travail ne soit pour vous qu'un amusement, car s'il devient fureur, vous pouvez vous attendre à être l'esclave le plus à plaindre; une rime vous tiendra plus gêné que dix périodes à quatre membres; ne négligez cependant pas les dispositions que vous sentez avoir pour ce genre d'écrire. Un Sonnet, une Epigramme et quelques petits morceaux détachés, dont le travail récréé, voilà où vous devez commencer... Les Muses sont des vieilles filles, par conséquent capricieuses et malignes;... Il est impossible de faire des bons vers sans leur secours, elles n'ont point d'obligation de servir à point nommé tous ceux qui les invoquent, aussi faut-il ménager leur faveur.

L'auteur de ces lignes, le "Spectateur tranquille", semble pré-

coniser non pas la spontanéité d'inspiration, mais celle de la forme. Le conseil de Boileau: "Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, polissez-le et le repolissez sans cesse," est une vérité trop profondément humaine pour perdre de son actualité éternelle. . . C'est un fait d'expérience, la perfection s'acquiert par le polissage continu et intelligent, et non par le négligé ou le premier jet. C'est à ce prix seulement que s'achète la pierre précieuse de l'oeuvre durable, du chef-d'oeuvre immortel. Que l'inspiration poétique jaillisse d'un trait, spontanément, sous la poussée effervescente d'une géniale exaltation de l'être psychique supérieur, cela est très admissible; mais après cette coulée première du génie des profondeurs de l'âme humaine, il faut battre le vers, le mouler dans l'effort, lui prêter une forme idéale, si l'on veut qu'il serve de cadre adéquat pour mettre en exergue la pensée sublime ou le noble sentiment.

On reconnaît bien là, dans le jugement de Valentin Jutard, les théories esthétiques dominantes du XVIIIe siècle où la littérature d'art proprement dite doit s'effacer devant la littérature militante, satellite de la Raison, ainsi que devant la littérature badine, satellite de l'esprit; ce qui revient à dire que les lois du rationalisme littéraire régissent le royaume des Muses aussi bien que les domaines philosophique, politique et social.

Le "Spectateur tranquille", qui trouble l'évolution normale de la poésie, qui l'attaque dans son essence même, laquelle consiste pro-

prement dans l'expression du beau idéal, sous toutes ses formes, apparaît comme le censeur écouté du Parnasse, le Malherbe canadien, détenteur souverain de tout le trésor des données doctrinales sur la littérature de l'époque. Tous semblent le considérer comme le procureur officiel de la magistrature littéraire, et aucune oeuvre dans ce genre n'est jugée digne de survivre si elle ne porte son assentiment, qui revêt le caractère quasi rituel d'une sorte de consécration, garante d'intangibilité et de succès. On saisit alors clairement toute l'importance de ces directives tendancieuses révélatrices d'un état d'esprit, et les répercussions profondes auxquelles elles peuvent donner lieu.

A quoi se réduit la poésie pour notre censeur sinon à un simple jeu, à un "amusement", à une sorte d'acrobatie verbale? Il bannit du royaume des Muses l'effort, le sérieux. La poésie véritable, celle qui respire au souffle large et puissant, celle qui rafraîchit le lecteur -- sans le glacer -- n'a pas droit de cité; mais tout au contraire, il prône les minuscules pièces de vers à l'haleine imperceptible. Le sonnet, l'épigramme, quelques petites pièces détachées, voilà l'idéal, voilà la stratosphère offerte aux envols hardis de nos premiers versificateurs. N'est-ce pas là, à la vérité, une poésie de basse-cour, où le poète est contraint de voleter dans les limites d'un grillage qui comprime le mouvement et l'envergure des ailes! N'est-ce pas aussi faire montre d'étroitesse d'esprit et afficher une incompréhension du rôle essentiel de la poésie! Cette doctrine n'est-elle pas l'immolation,

sur l'autel de la médiocrité, de la fille des cieux? En définitive, ce critique souhaitait voir des versificateurs enjoués mais non pas d'authentiques poètes. C'est là ne considérer qu'un aspect bien secondaire de l'art poétique et le vouer dès le point de départ à la stérilité chronique. Car, comment, dans de telles circonstances et dans des cadres si étroits, développer la poésie, cet art qui ne s'épanouit que sur les sommets? La conclusion s'impose d'elle-même: c'est l'ankylose et l'atrophie inéluctables.

Cependant, le "Canadien curieux" ne semble pas vouloir désarmer à si bon compte et accepter d'emblée des normes aussi douteuses. Le 21 octobre suivant, il expose, sur l'enclume encore toute chaude du "Spectateur tranquille", une autre de ses poésies. Il lui explique d'abord comment lui sont venues ces réflexions morales. Il lisait les "Pensées nocturnes" du poète anglais Young; "La gravité du sujet, fait-il remarquer alors, la douce mélancholie(sic) qui régnait dans le passage que je lisais, le silence et l'obscurité de ma chambre, tout cela me jeta (sic) dans une rêverie dont je ne fus pas le maître¹."

Sa méditation porte à la fois sur l'insatiable cupidité de l'ambition humaine et l'inanité radicale de ces possessions terrestres, toujours prêtes à s'effondrer devant l'abîme menaçant de la mort. L'homme n'est jamais satisfait de sa condition présente; sa convoitise allu-

1 La Gazette littéraire de Montréal, vol. 1, 1778.

me des feux toujours nouveaux et jamais éteints dans son âme sans cesse remuante et inquiète:

En vains projets le mortel se consume.
 Dans la richesse et la grandeur
 Comblé des dons de la fortune,
 Le téméraire ose encor dans son coeur
 Former de nouvelles pensées.

En même temps, toutefois, qu'en son esprit se dessinent et grandissent les silhouettes séduisantes de ses fantômes et de ses désirs, l'homme voit désespérément décliner en intensité et en durée son pouvoir réel de jouissance. Il a beau, dans son aveugle espérance, vouloir marquer ses plaisirs d'un sceau factice d'éternité, devant lui, avec lui, malgré lui, alors, ces plaisirs se subtilisent et s'envolent vers le monde qui les a vus naître et qui les voit mourir: le vide, le néant. Mû par une vaine nostalgie, plus il sent autour de lui se creuser le terrible fossé du vide et de l'isolement, plus alors il s'élance à la recherche éperdue de ces ombres éphémères et insaisissables, s'engageant ainsi dans une voie diamétralement opposée à celle qui aboutit aux stables demeures des vraies plénitudes et des seules réalités.

Hélas! ses années sont comptées;
 Ses grands desseins, ses soins sont superflus,
 Ses jours comme l'Onde courante
 S'écoulent et ne reviennent plus.
 La mort paraît, et sa main ménaçante (sic)
 Couvre ses yeux de son bandeau,
 Et déjà le couche au tombeau.

Cette pensée de la caducité universelle des choses d'ici-bas, en secouant les fibres intimes de son coeur, fait jaillir sur les lèvres

du poète une expression indéfinissable de tristesse au souvenir de Clémène -- sans doute sa bien-aimée -- sujette à cette inéluctable loi de la mort, car "elle est du monde où les plus belles choses ont le pire destin":

Sa beauté comme une aurore
Efface l'éclat du jour,
Sur ses lèvres vont éclore
Les ris, les grâces et l'amour.

Mais "la mort jetant soudain, de son doigt rembruni, sur ce tableau brillant, un sombre coloris",

"Elle expire... et la fleur qu'un instant a vu naître
Est celle qu'à l'instant nous voyons disparaître."

Rose, elle a vécu ce que vivent les roses: l'espace d'un matin.

La beauté, l'amour, l'amitié, voilà pour le "Canadien curieux" les trésors précieux exposés à la constante menace du tombeau. Dans la hiérarchie des biens terrestres, ceux du coeur l'emportent sur les richesses et les honneurs, parce que ces deux derniers semblent être à ses yeux encore plus méprisables et plus précaires.

D'un conquérant comblé de gloire,
De qui le (Sceptre) triomphant,
Donnoit des (loix) à la Victoire
De l'Orient jusqu'au couchant,
De cet homme si redoutable
Que nous reste-t-il maintenant?
Rien qu'une argile méprisable
Ou qu'un amas vil et puant.

Sa rêverie sur ces grands problèmes, que nous qualifions volontiers d'humano-divins, puisqu'ils touchent intimement à la fin ulti-

me, s'achève sur des conclusions morales d'ordre pratique:

Hélas! nous mourrons tous; au ciseau du destin
 L'Eternel a soumis le faible genre humain
 Cessons donc nos projets, qu'en peu la mort subite
 De son souffle glacé dissipera bien vite.
 Content de notre sort, le seul et vrai bonheur
 Se trouve loin du bruit de la vaine grandeur,
 Dans le mépris des biens de la richesse,
 Et dans l'unique amour de l'aimable sagesse.

A partir de 1750, en France, et surtout à partir de 1760, la littérature "sombre" et la littérature "noire" ne sont plus un goût, mais une mode et une passion. On traduit les oeuvres des poètes anglais: les "Méditations sur les tombeaux" d'Harvey (1770) et "l'Elégie sur un cimetière de campagne" de Gray (1778). Mais "l'un des livres les plus lus, les plus commentés, les plus imités, c'est la traduction de ces Nuits (1769) où le poète anglais Young enterre lui-même sa fille, à la lueur tragique d'une lanterne, en méditant sur la mal de vivre¹." C'est le mal romantique qui atteindra en France sa fureur avec le "mal du siècle" des romantiques français.

On peut constater par la lecture de notre poète canadien, que cette littérature du sentiment avait pénétré au pays et exerçait déjà une influence sur quelques esprits. Cependant il faut remarquer ici que c'est par le truchement de la littérature anglaise que pénètrent au Canada les premiers romantiques; ce n'est que plus tard que nous connaissons l'invasion romantique de la France, puisque ce n'est qu'en

¹ Séraphin Marion, Les Lettres Canadiennes d'autrefois, Ottawa, t. 4, pp. 114 - 133.

1795 que nos libraires étalent sur les rayons de leurs bibliothèques le premier-né romantique: "Les Confessions" de Jean-Jacques Rousseau, l'ancêtre et le précurseur des Musset, des Lamartine et des Hugo. Cette tendance sentimentale de notre auteur;-- sans doute native chez lui -- trouve son aïment adéquat dans ces oeuvres du premier romantisme anglais du XVIIIe siècle. Ce romantisme qui lève timidement la tête pour réclamer sa part de soleil, connaîtra vite cependant une léthargie profonde sous les coups de boutoir des Jautards rationalistes, vérifiant ainsi une fois de plus -- à sa façon -- l'adage du fabuliste: La Raison du plus fort est toujours la meilleure!

Écoutons-le fulminer, du haut de son tribunal de magistrat des lettres, un jugement sévère sur la nouvelle production en quelque sorte issue du sentiment.

Votre versification sans être brillante a son agrément par sa légèreté; plusieurs mots y sont trop bas, et par là moins expressifs comme "vil et puant". L'amour n'éclot pas sur les lèvres, mais dans le coeur. C'est assez, en examinant de près les fautes vous en trouverez beaucoup d'autres dont vous vous corrigerez... Travaillez toujours, mais ne choisissez d'abord des sujets aussi graves; il en est d'un Poète comme d'un enfant, il faut dans le principe le laisser jouer, et lui procurer même les occasions de le faire; on ne le conduit au sérieux que par degrés. Jouez, Monsieur, un sonnet, une Epigramme, une Chanson même, si vous voulez. Choisissez un sujet qui soit propre à votre âge, vous le traiterez avec plus de facilité. Vous me dites vous-même qu'il serait risible de vous voir traiter des matières sérieuses. Sans doute que vous vous êtes trompé, puisque vous avez parlé de ce qui attriste le plus l'homme et le rend sérieux. Changez d'objet et je vous prie, qu'il soit plus gai, je suis certain que vous le traiterez mieux.

C'est la doctrine en vogue qui veut conserver sa souveraineté;

au moindre sursaut du sentiment, on l'écrase, on s'oppose à sa libre expansion. C'est le jeu élevé à la dignité de l'art, ou l'art ravalé au niveau du jeu et du caprice. Tout en réprouvant à tort ces hardies-
ses de jeune homme et cette poursuite prétendument vaine et prématurée des sommets, le censeur canadien distribue au début de bons conseils dans ses critiques relatives à la langue et au choix judicieux du vocabulaire poétique. Mais à ces conseils de bon doi s'entremêlent, cette fois encore, les avis les plus propres à river la poésie au sol, à la fixer dans la stabilité stérile en frappant de mort ses plus nobles ambitions. L'anagramme, l'épigramme, le sonnet, il se plaît à le répéter, constituent les vallons étroits où doit cheminer le poète; conduite et guidée ainsi, notre versification ne pouvait faire autrement que de s'attarder au stage de l'enfance, où le jeu est le seul idéal, le seul mobile, et par voie de conséquence, elle devait conserver longtemps ce caractère embryonnaire, enfantin, frivole, peu artistique, qui nuira à son épanouissement au tout début.

Aussi la réplique de la part du Canadien curieux ne tarda pas à venir. Quelle clairvoyance! On dirait un jeune homme condamné à la réclusion qui défend sa liberté.

Quoi! vous me conseillez d'exercer ma plume sur des matières aussi méprisables: j'emploirais (sic) mon loisir à composer une Epigramme, un Vaudeville, une Chanson. Est-ce bien le Spectateur tranquille qui m'écrit; cet homme que je révère peut-il me faire une telle proposition: vous ne me connaissez point, Monsieur, vous ignorez ma façon de penser.

Dès que ma raison eut percé le voile obscur de l'enfance, la

lecture devint ma passion dominante; Homère, le Tasse, Shakespeare et l'Auteur de Télémaque furent les idoles à qui j'offris mes premiers vœux. En les lisant, je sentais glisser dans mes veines un plaisir enchanteur; mon imagination ne se repaissait pas de la majesté de ces ouvrages où le sentiment (le souligné est de nous) est si noblement exprimé.

Dès lors, je sentis pour ces fades auteurs qui font consister leur savoir à composer une Anagramme, un Logogriphe, à pousser des pointes non seulement peu ingénieuses, mais très souvent ridicules; je sentis, dis-je, pour ces Auteurs le mépris le plus grand. Je dédaignai de m'arrêter à ces frivolités; je m'imaginai qu'il m'étoit plus glorieux d'essayer ma plume sur des sujets élevés: si mon style n'a pas répondu jusqu'à cette heure à la grandeur de mes idées, c'est que le talent de peindre la pensée n'est pas donné à tout le monde: peut-être après les premiers essais réussirai-je un peu mieux; j'espère, et vous savez que l'espérance est un grand maître.

On admire Virgile, ses vers inspirent de la vénération: que serait-il de ce Poète s'il n'eut fait que des chansons, nous ne saurions pas seulement s'il a existé. Tel sera le sort d'un Marot, d'un Santeuil, ils seront oubliés comme mille petits Auteurs de l'Antiquité que l'on ne connaît pas: au lieu que nos Voltaires, nos Fénelons vivront éternellement; le temps loin de diminuer leur gloire, lui (sic) donneront (sic) un plus beau lustre."

Un jeune homme doit se former sur de bons modèles, tout dépend des commencements; qu'il écrive sur des sujets bas et rampans (sic), il se déprave le goût¹.

Même s'il semble estimer beaucoup Voltaire du point de vue des grands sujets qu'il a traités, ne dirait-on pas un dialogue entre l'âme rationaliste et l'âme sentimentale? Celle-ci veut planer, l'autre préfère les bas-fonds. C'est la réponse de quelqu'un qui veut monter à tout prix, qui se complaît dans les grands sujets. Il ne veut pas sans cesse batifoler avec les Muses, mais faire oeuvre d'art. Si, comme il le reconnaît lui-même, "son style ne répond pas à la grandeur de ses idées", du moins l'idéal brille devant lui et l'excite par ses feux.

1 La Gazette littéraire de Montréal, 18 novembre 1778.

C'est l'authentique Canadien plutôt que le "Canadien curieux". Le "Spectateur", lui, au contraire, ne symbolise-t-il pas un peu cet esprit bon-enfant, musard, gâilleur, facilement satisfait, à la morale peu exigeante?

Le "Canadien curieux" n'abandonna pas la partie malgré la vive critique du "Spectateur tranquille". Dans le même journal, à la date du 2 septembre 1778, il publiait l'élégie suivante, qui devait déchaîner sur lui et sur son oeuvre une si terrible tempête¹.

Sous un chêne élevé dont le sombre feuillage
 Couvre ses environs d'un éternel ombrage,
 Coule un petit ruisseau dont les frémissements
 Semblent former de loin de plaintifs accents.
 On y voit nuit et jour la tendre tourterelle
 Gémir et regretter la campagne fidelle.
 Là par un doux murmure on entend les zéphirs
 Pousser en liberté leurs amoureux soupirs.

A ce point précis où se termine^{la} situation de lieu et avant que commencent à se tisser les premiers fils de l'histoire élégiaque, il est bon de faire halte et de se demander pourquoi le "Spectateur tranquille", pourtant fervent prosélyte du siècle rationaliste et admirateur passionné de ses créations multiformes, s'acharne tant contre l'élégie, qui s'encadre de nature et qui, par conséquent, s'apparente

¹ A tort ou à raison, le "Spectateur tranquille" accuse l'auteur de plagiat. Il a fourni, dit-il en substance, une élégie qu'il a gâtée en deux endroits pour faire croire qu'elle était de lui. Cette affirmation gratuite constitue la seule preuve qu'il en donne; quel que soit le bien-fondé de l'accusation, on peut discerner dans cette élégie un certain penchant vers la poésie sentimentale.

un peu à la poésie descriptive, issue du naturalisme philosophique et scientifique.

L'on sait combien les poètes descriptifs du XVIIIe siècle étaient fiers de leur oeuvre; Saint-Lambert, l'auteur des Saisons, transporté d'orgueil à la vue des conquêtes accomplies dans le domaine de la nature par son siècle, va jusqu'à s'écrier triomphalement: "La philosophie a pour ainsi dire agrandi et embelli l'univers; on peut le regarder avec plus d'enthousiasme que dans les siècles d'ignorance. Le progrès des sciences compris sous le nom de physique, l'astronomie, la chimie, la botanique, etc., ont fait connaître le palais du monde et les hommes qui l'habitent. Depuis que l'homme a trouvé dans la nature des richesses nouvelles, il a soupçonné qu'il pouvait en décrire encore, et il a considéré tous les êtres avec une attention curieuse. Des philosophes éloquents ont rendu la physique une science fort agréable; ils en ont répandu les idées, elles sont devenues populaires. Le langage de la philosophie, reçu dans le monde, a pu l'être dans la poésie; on a pu entreprendre des poèmes qui demandent une connaissance variée de la nature, et leurs auteurs ont pu espérer des lecteurs. Les Anglais et les Allemands ont créé le genre de la poésie descriptive; les anciens aimaient et chantaient la campagne; nous admirons et chantons la nature¹."

1 Préface des Saisons, cité par Godefroy, Paris, 1897, (XVIIIe siècle, poètes), p. 421.

Cependant, malgré ce panégyrique à l'adresse de la poésie descriptive du XVIII^e siècle, celle-ci était loin de satisfaire aux exigences spécifiques de sa nature. Il manquait dans l'ensemble "à ces beaux-esprits de l'école descriptive trois choses également nécessaires: l'amour sincère de la campagne, qui aurait pu leur servir d'inspiration, la connaissance de la nature et une langue pour la célébrer". Ces poètes, malgré leurs protestations d'amour à l'égard de la campagne, n'étaient que des courtisans de salon, sans contact réel avec la vivante nature qu'ils prétendaient vouloir décrire et chanter, et par conséquent leurs oeuvres se ressentaient de cet amour plus souvent factice et conventionnel.

Ceux qui, parmi les poètes, appartenaient au second courant sentimental et reconnaissaient aux lois du coeur des droits universels et souverains, bien loin de désavouer la poésie descriptive et souvent didactique des philosophes-physiciens, poésie d'ailleurs si en harmonie avec leur âme sensible et aimante, égrenaient volontiers, le long des plus magnifiques descriptions de la nature, et cela dans un langage galant et cérémonieux, le chapelet de leurs tendres et amoureuses confidences. La poésie pastorale: églogue, idylle, etc., constituait un réservoir de sentiments doux plutôt que des galeries de tableaux champêtres et de scènes agrestes; en d'autres termes, c'est bien plus l'histoire de l'amour que la description de la nature; la poésie sen-

1 C. Martha, Revue Européenne, t. XV, pp. 675 -- 676 (Cité par Godefroy, op. cit.).

timentale y trouvait plus son compte que la poésie descriptive. Voilà peut-être ce qui contrecarrait les goûts littéraires du critique et l'indisposait à priori contre l'oeuvre du "Canadien curieux".

La campagne des poètes naturalistes et celle des poètes bucoliques différaient considérablement. La première, essentiellement objective, se déroulait imperturbablement dans la ligne souvent rigide de son aspect actuel; la seconde, très subjective, se prêtait aux caprices du poète et affectait toutes les formes du goût et du coeur; tantôt sévère, tantôt sauvage, tantôt riante, tantôt tendre et méditative, elle devait accorder son rythme extérieur au rythme intérieur de ses hôtes. De sorte que la poésie pastorale ne consiste pas du tout dans un simple regard esthétique de peintre sur la nature ni dans un colloque ou une communion personnelle du poète avec Dame nature, mais bien plutôt dans une effusion lointaine et plaintive d'une âme endolorie de berger inconnu avec une âme éplorée de bergère invisible. Et cette campagne leur paraissait souverainement insipide si elle n'était habitée de jolies bergères, et si l'on n'avait pas la chance d'y rencontrer plus qu'ailleurs de légères aventures; Saint-Lambert s'écriait: "Amour, charmant Amour, la campagne est ton temple".

Le "Canadien curieux" n'a voulu détruire ni le temple, ni le dieu qu'on y révère par la religion sacrée du sentiment. Écoutons-le poursuivre les cérémonies attendrissantes de ce culte et nous chanter les versets du délicieux psaume de la vie intime et amoureuse.

Philomèle éplorée dans son touchant langage
 S'y plaint au triste écho de ce charmant bocage,
 Et mêlant ses regrets au doux souffle des vents,
 Fait retentir les bois de ses gémissements.
 C'était en cet endroit sur un lit de fougère
 Que Dorante pleurait son ingrante bergère.
 Les yeux languissamment arrêtés sur les eaux,
 Il tâchoit de distraire, et sa peine et ses maux,
 Il voulait oublier sa perfide maîtresse,
 Mais inutilement; dans l'accès qui le presse,
 Il ne peut retenir ses cris et ses sanglots;
 D'une voix chancelante il éclate en ces mots:
 Parle, cruel objet d'une flamme éternelle,
 Qui t'engage en ce jour à te rendre infidèle ?
 En vain tu m'assurais que sensible à mes feux
 D'une confiante ardeur tu comblerais mes vœux;
 Ton coeur me le juroit, je le croyais sincère,
 Ah! je connoissois peu le coeur d'une Bergère.
 Que t'ai-je fait, Julie? pour te faire changer,
 Je sçaurai me punir si j'ai pu t'offenser.
 As-tu donc oublié que l'ardeur de ma flamme
 Attendrit autrefois les ressorts de ton âme?
Amour était le dieu qui dictait les serments
Que ta bouche me fit sous cette humble bruyère.
Où tu parois mon front de roses de cythère,
Où tous deux enivrés d'amour et de plaisirs,
 Nos vœux se resserraient par de nouveaux désirs;
 Heureux, nous y goûtions des douceurs les plus pures.
 Perfide, tes serments n'étoient que des parjures.

L'amour et la jalousie, celle-ci s'exprimant sous la forme particulière d'une rivalité intense entre bergers par rapport à leur prééminence comme flûtiers ou chantres, furent souvent les passions en jeu dans les poésies pastorales. Le pauvre Dorante hélas! ne put échapper au destin fâcheux du pâtre élégiaque.

Le fortuné Tircis qui m'a ravi ta foi
 Est sans doute plus beau, mais moins tendre que moi,
 Ses accents sont flatteurs, sa voix douce et flexible,
 Son air peut attendrir le coeur le moins sensible;
 Mais, Julie, méfie-toi... les bergers sont trompeurs.

Leurs feux sont passagers, leurs discours séducteurs,
 Le papillon volage abandonne la rose,
 Pour une simple fleur nouvellement éclosé,
 Mais, malheureux berger, tes cris sont superflus,
 Ta cruelle persiste en ses odieux refus.
 Ainsi le beau Dorante en sa douleur extrême
 Racontait aux échos son amoureuse peine.

Dorante, dans son désespoir d'amant évincé, trouve un dernier refuge dans une nature compatissante pleine d'attentions maternelles, lui faisant l'offrande de son silence apaisant et inspirateur.

A sa voix le zéphir cessa de soupirer,
 La feuille de mouvoir, l'onde de murmurer.
 Les oiseaux habitants des paisibles bocages
 Suspendirent un instant leurs aimables ramages.
 La nature en silence écoutoit ses langueurs,
 Et semblait s'attendrir à ses justes bonheurs.

Cette élégie forme un contraste frappant avec la poésie rationaliste et spirituelle qui émaille en général les feuilles de La Gazette littéraire. Le sentiment y coule avec abondance. On y sent l'émotion tendre, un peu factice, la mélancolie d'une âme déçue, le désenchantement d'un coeur ulcéré; cependant, pas de fiel dans l'expression de son désespoir cruel. Le poète y apparaît comme "la douce tourterelle gémissante" regrettant la compagne défunte. Il chantonne en sourdine, sur sa lyre élégiaque, son tourment intérieur. aucun fracas de douleur, aucun cri de théâtre, pas de mise en scène. C'est le soupir assourdi, l'exhalation contenue, malgré le bouleversement de l'être moral.

Cette poésie du sentiment nous fait oublier momentanément les fusées de l'intelligence dans ces traits spirituels ou ces jeux de mots

insipides coutumiers à La Gazette littéraire de Montréal. Il semble que ce soit dans l'élégie que se manifeste davantage la poésie du sentiment au Canada, à cette époque, par conséquent la véritable poésie, celle qui vient des Muses plutôt que de la déesse Raison, celle qui émane du coeur plutôt que de l'esprit.

Le sentiment existe donc malgré le climat intellectualiste. C'est sans doute encore un mince filet qui vient se jeter dans le courant de la poésie spirituelle et enjouée. Le second domine et son cours rapide et tumultueux noie le premier. En d'autres termes, la poésie semble avoir contracté un mariage de raison avec "bel-esprit" et "l'homme-enfant" de Mermet. Il ne faut nullement s'en étonner, car, affirme le "Spectateur tranquille", "les Muses sont de vieilles filles capricieuses et malignes": elles ont délaissé le coeur et l'imagination, ces flèches jumelles par excellence du temple de la poésie. Mais tout de même si l'esprit jette plus d'éclat que le coeur de flamme, celui-ci ne craint pas à l'occasion, comme nous l'avons vu, d'affronter ou même de susciter un duel avec son puissant rival. Pour la première fois dans le journal s'énoncent et se discutent les points de vue respectifs des deux conceptions poétiques. On se rend compte des germes d'énergies latentes prêts à l'expansion féconde, on sent le dynamique courant du génie national sur le point de se répandre. Les langes sont et doivent rester des emmaillotements provisoires et dont il faut à tout prix se débarrasser dès qu'ils gênent la liberté de mouvement.

Malgré la volonté du "Spectateur tranquille" -- représentant en l'occurrence de la poésie rationaliste -- de faire de la poésie canadienne de joyeuses arènes où se divertissent les Muses, le tempérament national, représenté ici par le "Canadien curieux", tendra graduellement vers sa pente naturelle, c'est-à-dire vers cette effusion sentimentale et patriotique exprimée dans ce sérieux un peu solennel et rectiligne. Quelques-uns, évidemment, se révéleront plus perméables aux infiltrations extrinsèques, mais la masse tout entière sera affectée et pétrie de cette pâte nouvelle. La transformation décisive s'opérera lentement mais sûrement, et l'évolution culminera en une révolution. C'est d'ailleurs la marche historique inévitable de tous les grands mouvements d'idées: l'éclosion soudaine, ou ce qui paraît soudre d'un jet subit, n'est au fond que l'aboutissement normal d'efforts concentrés depuis des années.

Ce n'est encore toutefois que le sentiment profane de l'amour; pas d'émanations religieuses dans ces souffles pastoraux; toutefois, la littérature canadienne-française -- ou plus exactement la poésie -- est plus près du romantisme par ses élégies que par ses épigrammes et ses sonnets, car les éléments premiers du grand romantisme du XIXe siècle gisent dans ces sortes de pièces du XVIIIe siècle. Le courant poétique canadien de 1860 existe indubitablement déjà à l'état dynamique dans ces gouttelettes sentimentales. Plus tard, sous la poussée du romantisme français, et à mesure que s'élèvera l'idéal, cette poésie

élégiaque se transposera en des domaines plus vastes et se muera en poésie patriotique et religieuse. La bergère de l'élégie deviendra la patrie bien-aimée et la religion vénérée: ce ne sera à la vérité qu'une transposition de ce même idéal sur un théâtre supérieur. Petit à petit, grâce aux affluents nombreux qui, graduellement, apporteront à ce flux initial le tribut de leurs eaux nouvelles, il prendra de l'ampleur jusqu'à ce qu'il devienne le Saint-Laurent de nos lettres, c'est-à-dire le courant fondamental qui a répandu sur les plages désertiques de notre versification des origines une certaine puissance de renouvellement et de fécondité. Hélas, en attendant cette époque de résurrection, le faible romantisme, que nous appellerions bucolique, devra se résigner, de longues années encore, à végéter à l'ombre sous le boisseau de l'oubli, tandis que son adversaire, le rationalisme, triomphera momentanément sur le chandelier de la popularité.

TROISIEME PARTIE

Rimeur agressif

CHAPITRE I

L'OPTION BIBAUDIENNE

Sans doute cette lointaine bataille littéraire de 1778 -- qui n'eut rien de la bataille d'Hernani -- passa-t-elle inaperçue aux yeux de notre poète, puisqu'il est né à peine quelques années après, en 1782. Mais, ne l'oublions pas, ce n'est pas tant cette dispute d'opinions personnelles en soi qui importe: c'est le conflit profond des âmes qu'elle implique et la question fondamentale qu'elle pose à l'esprit, à savoir qui des deux -- la raison ou le sentiment -- établira sa royauté sur le monde esthétique et par contrecoup sur celui des idées en général. Ce n'est pas, à coup sûr, dans cette première rencontre que le romantisme du XVIIIe siècle pouvait triompher sur son solide adversaire, le rationalisme littéraire. Celui-ci ne cessera d'étendre les ramifications de son prestige et au début du XIXe siècle, époque où notre poète entre en lice, il pourra déjà afficher des airs de triomphateur.

Voilà l'habitat intellectuel et littéraire où naît, se développe et grandit notre poète. Sous son porche, de toutes parts, il entend le fracas du torrent rationaliste. Cependant son éducation au collège Raphaël ne fut pas exclusivement dix-huitième siècle, loin de là! Les oeuvres classiques franchissent encore les mers et servent de pièce de soutènement à l'édifice du cours classique. Par traditionalisme, et

aussi par crainte des doctrines philosophiques du XVIIIe siècle, plus que par conviction de la supériorité du classicisme sur les oeuvres contemporaines, on se penche encore sur les chefs-d'oeuvre des Boileau, des Corneille, des Racine, des Molière, etc. Mais vu la pénétration massive des grandes oeuvres du XVIIIe siècle, force est aux autorités d'introduire dans le curriculum scolaire quelques-unes d'entre elles, au moins à titre complémentaire. L'ouvrage le plus répandu à cette époque est la Henriade de Voltaire que Jautard, dans la Gazette du Commerce et Littéraire de 1778 met au-dessus de l'Enéide et dresse comme l'idéal nouveau de l'art en poésie. Comment alors se dérober à ces influences si l'on veut setenir à la page?

Ensuite, comme journaliste et même comme historien, Bibaud est demeuré en contact direct et suivi avec le XVIIIe siècle rationaliste. Il puise abondamment dans Voltaire et copie servilement l'Encyclopédie. Les colonnes de ses journaux nous présentent tour à tour de longs extraits soit des oeuvres poétiques, soit des oeuvres philosophiques, soit des événements courants de la France. Pour la composition de son histoire du Canada, il emprunte à Charlevoix, à Smith et à Raynal, ce dernier un encyclopédiste. Il est donc saturé de cette atmosphère.

Outre le limon d'incrédulité que charrient ses eaux, ce fleuve voltairien et encyclopédiste offre un second danger: celui d'imprimer aux esprits une tournure presque exclusivement intellectualiste, c'est-à-dire une habitude de raisonner sur toutes choses, de peser des idées

comme sur une balance, de jouer en acrobate avec les concepts comme un jongleur avec ses boules, de centrer son regard sur les causes et les conséquences des actes de l'individu et de la nation, en un mot, de limiter le champ de vision du monde externe à la philosophie moraliste. Et tout cela dans un cadre souvent vide de sentiment et de chaleur. La prose subira davantage les souillures du courant antireligieux tandis que la poésie, presque indemne à cet égard, se verra affectée dans son mode d'expression surtout par le courant "rationnel". En d'autres termes, elle retiendra de ce philosophisme, non pas tant l'essence nocive des idées dont il est à la fois l'inspireur et le véhicule, mais cette tendance à remuer des idées générales, cette propension à faire de l'esprit, ce goût de philosopher sous le manteau des flûses. C'est donc dire qu'elle exprimera de ce fruit déjà amer tous les éléments opposés à la véritable poésie: le sentiment et la chaleur, de sorte que la méthode plus que l'erreur affectera la poésie, l'art plus que la morale en souffrira.

Or Bibaud, avec le penchant natif de son esprit vers l'intellectualisme et le moralisme, est tout désigné pour devenir une victime facile à cet appas de l'esprit rationaliste, considéré ici du point de vue strictement intellectuel et littéraire, c'est-à-dire théoriquement dissocié de l'autre élément antireligieux. Nous aurons à discuter ultérieurement ses idées religieuses, voilà pourquoi nous nous préoccupons ici seulement de l'aspect littéraire et artistique qu'a pris le rationa-

lisme athée ou déiste -- à la fois frère et fils du premier -- dans l'ordre de sa vie morale soit d'individu, soit d'écrivain.

Pour arrêter son choix sur l'un des deux courants, le poète doit consulter non pas l'oracle de Delphes, mais bien l'oracle domestique, c'est-à-dire, pour reprendre le mot d'Emile Faguet, "L'être spirituel qui parle en lui". Mais lequel doit-il écouter? "Car il en a deux: l'un qui compare, combine, coordonne, conclut, obéit à une sorte de nécessité à laquelle il se rend et qu'il appelle l'évidence et celui-ci c'est la raison", celle qui remplit l'air partout à cette époque de ses clameurs triomphales et semble jaillir des couches les plus profondes de sa structure; -- "l'autre, plus prompt en ses démarches, qui frémit, s'échauffe, a des transports, crie et pleure, obéit à une sorte de nécessité qu'il appelle l'émotion; et celui-ci c'est le sentiment", celui qui se débat timidement contre la raison, et dont il perçoit à peine au tréfonds de lui-même les souffles rarissimes.

Dans de telles conditions, sa préférence ne peut faire de doute: le plus fort deviendra le maître.

Cependant, cela ne veut pas dire qu'il ait coupé tous les ponts reliant la raison au sentiment. Il subit quelquefois des poussées insolites vers la poésie sentimentale et alors, en guise de dérivatif peut-être aux choses de l'esprit et de la science, on le voit s'adonner à l'imitation ou à la traduction libre de poèmes anglais aux accents plaintifs et amoureux. Même s'il ne les crée pas lui-même de toutes

pièces, ces poèmes traduits ou imités révèlent que Raison chez lui, sous l'empire de la sécheresse, éprouve un impérieux besoin de trinquer avec Amour. Mais il faut ajouter que ces libations, loin d'être fréquentes, sont clairsemées: deux morceaux seulement dont le thème roule uniquement sur les chemins de l'amour, et encore l'un d'eux constitue un véritable plaidoyer contre les méfaits de la déesse du coeur.

A ces heures délicieuses d'abandon et d'oubli où le didactique versificateur subit le joug à la fois suave et redoutable des yeux d'une amante, son âme, tel le calice d'une fleur au baiser du soleil, s'épanouit alors sous les effluves vivifiants de l'amour. La dominante de sa nature fléchit quelque peu pour laisser momentanément la primauté aux fibres secondaires qui vibrent à l'aise sous l'archet de l'émotion tendre, créant ainsi une atmosphère d'apothéose propice à la venue d'une mystique Béatrix, d'une royale Hélène.

Les yeux, pour le poète, sont forts parce qu'ils révèlent le coeur de son Hélène bien-aimée.

Vos yeux sont à mes yeux le miroir de votre âme;
 Elle s'y peint, s'y montre et sans voile et sans fard;
 J'y vois tous vos pensers, votre coeur, votre flâme;
 D'un coup d'oeil et d'un seul regard¹.

Dans ce vivant miroir se reflètent toutes les richesses intimes de son amante et à cette sublime vision tout son être s'anime et veut s'élancer à leur conquête. Plus il la contemple, plus il s'émeut,

1 Michel Bibaud, op. cit., p.95.

plus il l'aime; plus il l'adore, plus il la chante. Finalement, percé par les flèches de l'amour, avec sur les lèvres des serments de fidélité, aux pieds de "sa reine aux yeux limpides" il défaille et meurt:

Tant que le Saint-Laurent descendra de sa source;
Tant que le Canadois maudira ses hivers;
Tant qu'au pôle du Nord tournera la Grande-Ourse;
Tant qu'elle aura ses yeux ouverts,

.....
J'aimerai, chérirai, chanterai mon Hélène:
L'amour m'a pénétré du plus pur de ses feux:
Oui, je languis, je meurs à tes pieds, ô ma reine,
Quand mes yeux rencontrent tes yeux¹.

Cette défaillance sentimentale transitoire, toutefois, devant l'autel de Vénus, est bientôt suivie d'une vive antipathie à l'égard de tout ce qui a trait à l'amour et à ses peines innombrables. Amour devient subitement une Mégère, et Vénus, la mère des folies. Les "charmants regards" et les "gracieux sourires" font verser des larmes si amères que le pauvre poète est prêt à renoncer aux plaisirs de l'Elysée plutôt que de passer par les mêmes angoisses du coeur. Sa "reine" d'amour, sa divine Hélène, prototype de son idéal amoureux, se transforme alors en une tyrannique idole de malheurs.

Dans le coeur des humains tu portes tous les maux,
La crainte, la douleur, la triste jalousie;
Les soucis accablants, les pénibles travaux,
La fureur et la frénésie.

L'insensé qui brûla l'encens sur tes autels,
O Vénus, encensa la Mère des folies:
Le Vulgaire te dit fille des Immortels;
Tu n'es que la soeur des Furies².

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 96.

2 Id., p. 97.

On peut conclure que l'auteur n'eut pas dans l'ensemble de commerce avec la soeur des Furies et qu'il ne fut pas non plus le thuriféraire "insensé" de Vénus. Un autre dieu posséda plus pleinement son génie: le dieu de la pensée, de la pensée féconde qui sort de son abstraction stérile pour se communiquer aux esprits sous forme d'enseignement. Et ce dieu, il n'avait pas à le chercher au loin sur des pics inaccessibles; il habitait autour de lui, il faisait entendre partout ses oracles, il régnait sur son milieu, il tyrannisait son époque.

CHAPITRE II

LES DEUX TUTELLES LITTÉRAIRES

Nous n'avons pas encore abordé l'étude directe de la pensée écrite de notre auteur et déjà, par l'orientation générale de ses idées et de ses sentiments, par le moule littéraire qui leur sert de cadre et de forme, par la méthode dominante qui les féconde et les caractérise, il manifeste des signes évidents de l'esprit du XVIIIe siècle. C'est un reflet qui illumine singulièrement son oeuvre et peut guider notre recherche à travers le labyrinthe parfois ténébreux de sa versification.

Mais en plus de ce précieux fil d'Ariane, il en existe un autre qui, également, peut nous aider à franchir heureusement les méandres de sa pensée et nous conduire aux sources maîtresses de son inspiration. Car, comment pourrait-il citer à profusion et à point nommé les noms de cette armée considérable d'obscurs auteurs du XVIIIe siècle, sans trahir du même coup la source de son enrichissement? Si la bouche parle de l'abondance du coeur, la plume ne peut tenir un langage différent. Aux heures de détresse où le secours fuit, impassible, devant nous, notre pensée alors vole d'instinct vers l'ami capable d'ouvrir cette malencontreuse porte fermée sur la route de notre destin. Eh bien! que remarque-t-on à la lecture des vers de Bibaud? Il appert de prime abord que le rimeur canadien rend un culte au moins préférentiel aux auteurs mineurs français de son temps ou qui l'ont précédé de peu d'années, car il les invoque plutôt qu'il ne les cite, indiquant par cette attitude de confiance qu'il les connaît et les admire au point de s'abandonner

au joug de leur tutelle littéraire.

Et nous savons que c'est par l'étude des écrivains secondaires que nous connaissons le mieux en détail les moeurs et les habitudes du XVIIIe siècle. Par conséquent Bibaud, en fréquentant la cité de ses écrivains, courait de grandes chances de recueillir une très ample information et d'en devenir citoyen de coeur et d'esprit.

Écoutons-le encore en ce premier Jour de l'An de 1828 où il veut remettre au petit porteur de journaux un message spirituel et plaisant. C'est en effet le jour du compliment délicat où tout doit respirer fraîcheur et renouvellement: vers quels dieux tourne-t-il alors les regards en ce pressant besoin? C'est vers ces poètes virtuoses qui, dans son esprit, ont excellé dans ces sortes de pièces circonstanciellés d'abord, puis aussi dans le ton spirituel et charmant qui leur convient particulièrement. Le fin et amusant versificateur de Vert-vert se présente en tête du défilé avec mention honorable, ex æquo avec l'idyllique poétesse Deshoulières; puis c'est le tour de Saint-Aulaire, le poète des madrigaux enjoués et délicats, suivi de l'abbé L'Attaignant qui clôt la marche avec "art et grâce légère".

Que n'ai-je dans ce moment,
De Gresset ou Deshoulière,
Et l'esprit et l'agrément,
Que n'ai-je de Saint-Aulaire,
Et le goût et le talent;
Ou de l'abbé L'Attaignant
L'art et la grâce légère,
En faisant le compliment
Dû pour cet anniversaire
De la naissance de l'an! . . .

Quand il renonce à décrire la nature canadienne au début de sa poésie, spontanément il songe à l'abbé Delille, le prolifique descriptif de la deuxième partie du XVIIIe siècle, qui, vers le terme de sa vie brillante de poète de salon, "se vantait, à la manière des dénombrements d'Homère, d'avoir fait douze chameaux, quatre chiens, trois chevaux, y compris celui de Job, six tigres, deux chats, un jeu d'échecs, un trictrac, un damier, un billard, plusieurs hivers, beaucoup d'étés, force printemps, cinquante couchers de soleil et tant d'aurores qu'il se perdait à les compter¹." Cette énumération, faut-il croire, eut l'heur d'effrayer notre poète et de l'orienter vers d'autres sentiers moins battus ou plus reculés afin que sa médiocrité pût glaner un peu de ce que la faux du génie avait épargné ou le temps restitué.

Ne pourrait-on pas même appeler (sic) téméraires
 Mes efforts pour traiter des choses plus vulgaires,
 Si des esprits plus forts, des rimeurs plus experts,
 En ont fait avant moi, le sujet de leurs vers?
 Qui dirait les jardins, les champs, après Delille.

Comme si les Jardins et les Trois Règnes de la nature consti-
 tuaient le dernier mot de la poésie descriptive, et en étendue et en
 perfection! A la vérité, Delille n'était qu'un point de départ, bien
 imparfait du reste, une transition à peine esquissée entre le XVIIIe et
 le XIXe siècle; c'était un souffle avant-coureur: après lui, il restait
 tous les tonnerres et tous les éclairs du romantisme. Bref, après De-
 lille, il y avait Lamartine, et entre les deux, toute la distance qui

¹ Victor Hugo, Cromwell, J. Hetzel, Paris, 1827, p. 31.

sépare le génie sublime du talent facile. C'est précisément cette distance que Bibaud ne pouvait parcourir qui l'écartait du domaine delillien, c'est-à-dire de la nature, en avivant le sentiment de son impuissance de valet devant un tel monarque...

Après avoir regretté la piètre position de La Fare et de Chaulieu dans les bonnes grâces des Canadiens français vis-à-vis du fougueux jésuite Garasse, il passe à la défense du beau sexe de son pays, et pour mieux étayer son plaidoyer contre les accusations malveillantes du Hollandais sans vergogne¹, il déniche au fond des archives de l'histoire une kyrielle de noms d'auteurs féminins qui ont illustré pour un temps au moins leur pays, surtout dans le domaine littéraire: Vassay, Courtenay, Deshoulières, Tencin, Beauharnois, Villedieu, Genlis, De la Tour, Monlollieu, Scudéry, Collin, Montpessier, Flahoult, Ducier, Du Chatelet, Rolland, Chaumont, De Staël, de Beaumont. Il ne faut pas s'étonner si la liste est démesurément longue, car dans la construction d'une preuve il faut faire flèche de tout bois, et, en l'occurrence, chaque nom doit sonner comme un argument décisif à la défense de la gent féminine. A-t-il lu tous ces auteurs, en majorité du XVIIIe siècle, ou a-t-il étudié dans quelque mémoire fameux la trame de vie particulière à chacun? Il est évident que non. Mais du moins, et c'est ce qui importe pour nous, il est au fait de ce qu'ils ont accompli dans les grandes lignes et

¹ Kalm, écrivain hollandais, qui vint au pays quelque temps pour y étudier les mœurs du peuple.

dans quel champ littéraire spécifique ils ont semé et moissonné puisque, à côté de chaque nom, il épingle l'étiquette révélatrice de leurs titres à la gloire.

Il va sans dire que les noms vénérés de Voltaire et de Rousseau, les représentants respectifs des deux grandes philosophies du siècle, à savoir: celle de l'esprit et celle du coeur, apparaissent sous sa plume. Il se contente cependant d'en faire une mention rapide, à peine perceptible; mais, par contre, la note appréciative qu'il insère au bas de la page compense pour son laconisme et situe les deux personnages dans leur véritable position: au premier rang. "Ce sont", dit-il, "des philosophes connus de tout le monde", ce qui explique facilement sa conduite à leur égard. D'ailleurs, comme il se limite aux minuscules pièces de vers, exception faite de ses satires et de ses épîtres, lesquelles pièces appartiennent elles aussi aux genres secondaires, c'est aux petits auteurs qu'il s'adresse de préférence quant à la méthode du genre, bien que nombre d'idées des deux philosophes servent fréquemment de toile de fond à ses exposés.

Bibaud devrait donc être considéré, si l'on en juge d'après le cercle de ses amis et chefs en littérature, comme un authentique citoyen de la "République" du poète du XVIIIe siècle, telle que l'avait voulue et organisée en théorie Gresset, l'un des auteurs les plus délicats et les plus gracieux peut-être de la France. Elle est typiquement XVIIIe siècle cette république, avec ses affirmations prudhommesques, ses airs

satisfaits de libéralisme, de légèreté, d'ironie et de galanterie facile:

La franchise en fera le code:
Les jeux en seront le sénat
Et sur un tribunal de roses,
Siège de notre consulat,
L'enjouement jugera les causes.

On exclura de ce climat
Tout ce qui porte l'air d'étude:
La raison, quittant son ton rude,
Prendra le ton du sentiment.....
Le savoir n'y sera mettable
Que sous les traits de l'agrément.

Gresset semble vouloir arborer la bannière du sentiment plutôt que celle de la raison.

Rien n'y prendra le nom de badinage,
Il sera quelquefois permis
De rimer quelques chansonnettes
Et d'embellir quelques sonnets
Du poétique coloris,
En répandant avec finesse
Une nuance de sagesse
Jusque sur Bacchus et les ris.

Bibaud, c'est évident, n'avait pas le tempérament et la formation ad hoc pour remplir un tel programme dans son intégrité. Le plus qu'il a pu faire ç'a été d'essayer de se plier aux exigences extérieures de la République, mais sans avoir pu s'en assimiler la substantifique moelle: l'enjouement, la légèreté, la grâce, l'ironie fine et piquante. Car, qui dit Bibaud, dit le plus souvent lourdeur, gaucherie et fadasserie. Mais s'il n'a pas réussi à atteindre la réalisation de son idéal et à reproduire dans son oeuvre l'image adéquate de ses maîtres et modèles, ceux-ci ont, tout au moins, marqué l'ensemble de son

oeuvre du vague profil de leur effigie.

L'oeuvre du poète se présente donc de prime abord au lecteur, non pas exclusivement mais fortement marquée au coin du XVIIIe siècle. On peut, en effet, y retracer quelques-unes des influences du classicisme français au XVIIe siècle et même, si l'on n'y prend garde, vu la place prépondérante qu'occupe la satire dans son recueil de poésies -- quatre longues satires -- il y a danger de surfaire ce trait particulier de sa physionomie littéraire générale. Le genre satirique fleurit admirablement en France sous la plume du célèbre législateur du Parnasse de 1660, et justement parce que Bibaud s'adonna à ce genre auréolé d'une gloire déjà ancienne malgré son éternelle nouveauté, -- genre d'ailleurs continué par les pseudo-classiques du XVIIIe siècle -- on l'a accusé de reculer au lieu de suivre ses contemporains et d'être ainsi un "retardataire" notoire au royaume des Muses parce qu'il "retourne vers le passé littéraire plus qu'il n'avance dans l'avenir"¹.

Mais cette raison est-elle suffisante pour justifier un tel jugement? Nous ne le croyons pas. Posons d'abord que notre auteur ne peut marquer une régression en "poésie canadienne", puisqu'il est le premier poète à publier un recueil de vers au pays. Certes, Bibaud est loin d'être un "modernisant" puisque, fermant son esprit et son coeur aux sources nouvelles du romantisme, il s'adresse au XVIIIe siècle et

¹ Camille Roy, Nos Origines Littéraires, Québec, 1909, pp. 209 - 211.

même au XVII^e siècle. Mais parce qu'il remonte ainsi le courant littéraire, ou qu'il s'ancre, peut-on vraiment affirmer qu'il recule en poésie? Sur le plan chronologique, c'est évident, si l'on entend ici par "reculer" le fait d'emprunter aux prédécesseurs. A ce compte-là, on peut également dire de Boileau qu'il rétrograde lui aussi quand il instaure sa réforme draconienne en poésie. Il ne fait en effet qu'adopter les lois de Malherbe, en les assouplissant quelque peu pour les intégrer dans le cadre de l'idéal classique de 1660. Malherbe lui-même, pseudo-créateur du classicisme français, -- et tous les classiques à sa suite -- ne fait qu'épouser les théories de Ronsard sur les intarissables sources gréco-latines. Somme toute, il se révéla filtreur magnifique de la source antique découverte par la Pléiade, son effort et son mérite se bornant à régler "le pillage", à circonscrire l'imitation dans le but de la rendre plus intelligente, plus discrète, plus originale. Mais en définitive, jugés dans le sens de l'inspiration, Malherbe et Boileau reculent bel et bien sur le chemin des Muses, car au lieu de poursuivre et de développer la littérature nationale et religieuse du Moyen Âge, ils répudient systématiquement ce bien primitif et autochtone pour aller puiser (sans le laisser voir ou sans le savoir) aux sources ronsardiennes, qui elles-mêmes se confondent avec les lointaines sources de la littérature de Rome et d'Athènes. Et nous voilà rendus avec le classicisme français en amont du courant historique de l'ère chrétienne. Chronologiquement, nous avons donc reculé, comme d'ail-

leurs Bibaud quand il retournait lui-même à la source classique française.

Mais empressons-nous d'ajouter que ce recul apparent de l'école de 1660 n'est au fond qu'un pas préparatoire à des bonds prodigieux. Là réside toute la différence. C'est ce qui a manqué à Bibaud: il retourna au classicisme dans le temps, sans l'appréhender dans sa réalité et sa perfection. Notre poète fut, dans certaines parties de son oeuvre en vers, un imitateur de Boileau comme ce dernier l'avait été aussi des poètes romains et grecs avec cependant infiniment plus de génie, et par ce dernier point il transcende notre rimeur canadien, il progresse. Car, comme le dit si bien un profond penseur contemporain, Gustave Thibon, dans l'exposé de son programme de philosophe et de moraliste, "La vie n'est pas nouveauté mais renouvellement¹", et toute révolution saine redécouvre et reféconde la vraie tradition. Boileau a redécouvert et refécondé la tradition humaniste gréco-latine: c'est un novateur.

"Qu'on ne se méprenne pas, affirme aussi Victor Hugo dans sa préface Cromwell², si quelques-uns de nos poètes ont pu être grands, même en imitant, c'est que tout en se modelant sur la forme antique, ils ont souvent encore écouté la nature et leur génie, c'est qu'ils ont été eux-mêmes par un côté. Leurs rameaux se cramponnaient à l'arbre voisin, mais leur racine plongeait dans le sol de l'art. Ils étaient le lierre et non le gui. Puis sont venus les imitateurs en sous-ordre, qui, n'ayant ni racine en terre, ni génie dans l'âme, ont dû se borner à l'imitation. Comme dit Charles Nodier, "Après l'école d'Athènes, l'école d'Alexandrie". Alors la médiocrité a fait déluge; alors ont pullulé ces poétiques, si gênantes

1 Revue Dominicaine, Montréal, vol. 53, t. 2, sept. 1947, p.79, cité par Annette Décarie.

2 Victor Hugo, Cromwell, op. cit., p. 28.

pour le talent, si commodes pour elles. On a dit que tout a été fait, on a défendu à Dieu de créer d'autres Molières, d'autres Corneilles, on a mis la mémoire à la place de l'imagination. La chose même a été réglée souverainement, il y a des aphorismes pour cela: "Imaginer, dit LaHarpe, avec son assurance naïve, ce n'est au fond que se ressouvenir".

Voilà expliquée de main de maître la différence entre un créateur fécond et un retardataire stérile.

Bibaud s'est inspiré de cette tradition humaniste renouvelée mais en la défigurant singulièrement par un pastiche inhabile et terne: à cause de cet échec, c'est un retardataire authentique, mais non par le fait qu'il a recueilli l'héritage d'un âge révolu.

Nous avons dit que notre poète a imité Boileau dans quelques-unes de ses pièces de vers, et nous ajouterons même dans les principales: les satires. A ce point de vue, il peut encore être rangé comme un disciple de l'école classique, puisque ses meilleurs vers et ses pensées les plus fortes ont subi -- dans leur forme du moins -- l'influence du législateur de ladite école. Car en plus de lire ou d'étudier Corneille, Racine et les autres grands classiques, le jeune Michel a dû, au cours de ses études tardives à Saint-Raphaël, connaître de fréquents contacts avec l'Art poétique du maître, mais spécialement avec ses Satires et Epîtres. M. Isidore Lebrun, dans la critique qu'il donna à la Revue Encyclopédique de Paris, du recueil de vers récemment publié alors par notre auteur, et que celui-ci reproduisit in extenso dans le Magasin du Bas-Canada¹, n'a pas été sans remarquer cette visible influence.

1 Michel Bibaud, Le Magasin du Bas-Canada, Montréal, 1830, p. 21-31.

Après avoir reconnu en Bibaud un "défenseur courageux de la morale", il ajoute aussitôt: "Il a composé des imitations d'Horace, il s'est nourri de nos classiques, il affectionne Boileau"... Il nous laisse d'ailleurs deviner les effets de ce commerce littéraire dans sa propre satire contre l'avarice quand il va jusqu'à emprunter au grand théoricien classique deux vers presque complets¹.

Mon étoile en naissant, ne m'a pas fait poète;
Et je crains que du ciel l'influence secrète
 Ne vicie point exprès d'un beau feu m'animer.

Egalement, avant de fulminer ses foudres satiriques contre l'avarice, il nous déclare indirectement qu'il a lu celle du maître et il trouve même que ce dernier s'est révélé débonnaire à l'égard du ladre:

Boileau n'en parle pas d'un ton assez sévère:
 Est-ce par les bons-mots qu'on corrige ces gens?
 Il leur faut du bâton ou du fouet sur les flancs.

Mais là où Bibaud semble accuser le plus de familiarité avec l'oeuvre didactique de Boileau, c'est sans doute dans la riposte qu'il donna à M. Isidore Lebrun, riposte qui, dans l'allure et le ton, revêt la forme d'un ardent plaidoyer dont l'argumentation repose tout entière sur le maître de la poétique française considéré comme critère de validité. Au critique français qui lui reproche son style obscur et incorrect, il rétorque avec son âpre vigueur coutumière en lui opposant des exemples flagrants d'obscurité relevés dans l'oeuvre même du grand lé-

1 Boileau, Art poétique, Chant Premier, 3e et 4e vers.



gislateur du Parnasse. "Boileau s'entendait sans doute, s'écrie-t-il avec une pointe d'humeur voisine de la colère, quoiqu'il s'exprimât mal, quand il disait:

"Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
 Qui croit l'âme immortelle, et que c'est Dieu qui tonne.
 Un pédant, ... qui de mille auteurs retenus mot à mot,
 Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un sot...,
Triste, pauvre et reclus,
 Ainsi qu'un corps sans âme, ou devenu perclus.
 Mais sans examiner si vers les antres sourds,
 L'ours a peur du passant, ou le passant de l'ours..."

L'écrivain français lui a reproché aussi des négligences insignes dans la texture de sa versification. Cette fois encore, Bibaud fait appel à l'incontestable autorité de l'auteur de L'Art poétique. Il soutient que certaines inversions de Boileau, dont il cite plusieurs vers défectueux à ce sujet, sont d'un aloi aussi suspect que les siennes. Sur le chapitre des enjambements, il donne, à son contradicteur d'outre-mer, une véritable leçon d'histoire sur l'évolution des règles concernant le rejet en versification:

"Les enjambements de toutes sortes, fait-il remarquer, avaient lieu avant Malherbe; on ne s'en permettait plus du temps de Despréaux, et l'abbé Delille est, je crois, le premier poète célèbre qui ait fait revivre ceux qu'il a cru être tolérables. Levizac pense que ce sera une richesse de plus pour la poésie française, s'ils peuvent y être introduits avec goût et réserve."

On sent que le rimeur canadien a fait une étude sérieuse de son art et que, s'il s'est nourri indubitablement à la sève du classicisme, il opte néanmoins, dans la pratique, pour un assouplissement du code. Il affirme en outre que, en maintes occasions au cours de son

oeuvre en vers, il s'est laissé guider par cette conception évoluée de la versification traditionnelle et qu'en conséquence, ces transgressions dont on lui fait grief, sont conscientes, volontaires, et se réclament des principes d'un art orthodoxe. Après tout, ce n'est pas si mal pour le retardataire fossilisé qu'on a voulu voir en lui!

Sa susceptibilité froissée d'écrivain lui souffle des hardieses qui étonnent. Il n'hésite pas en effet à rechercher des incorrections de style dans l'oeuvre de Boileau pour expliquer les siennes. Il s'écrie:

"Pour revenir à l'incorrection de style; si Boileau a dit:

"Que dans vos écrits la langue révéérée,

"Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée,"

"il n'a pas toujours observé lui-même le précepte qu'il donne aux autres. Si j'ai dit:

"Qui, du chanvre, ou du bled, produit le plus grand lucre,"
il a dit:

" Si tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse

"A peindre tes exploits ne doit point s'engager".

Son examen minutieux embrasse jusqu'aux défaillances syntaxiques ou licences grammaticales outrées du maître.

"Souvent pour rimer, continue-t-il, il change le genre, le nombre, ou la prononciation des mots:

"L'évangile au chrétien ne dit en aucun lieu,

"Sois dévot: elle dit:..."

"Il aurait néanmoins pu dire: "Sois dévot, mais il dit..."

Il cite ainsi une quinzaine de vers de cette facture, et il se défend bien, en terminant, de vouloir envelopper le style de Boileau

sous une accusation générale d'incorrection. Une hirondelle ne fait pas le printemps, après tout, et une oeuvre, c'est la sienne qu'il a surtout en vue, ne peut être taxée d'incorrection même si quelques vers malsonnants y retentissent de-ci, de-là.

M. Lebrun n'a pas attaqué dans son article les rimes de Bibaud ou fait la moindre remarque relative à la qualité de la césure médiane de son vers, et néanmoins notre auteur entreprend lui-même d'en faire la critique ou plutôt la justification préventive. Les licences qui se rencontrent dans son oeuvre n'ont pas échappé à sa clairvoyance, déclare-t-il, et plusieurs d'entre elles ont même été l'objet d'un choix spécifique. Boileau lui-même d'ailleurs s'est permis de telles libertés dans les vers suivants extraits au hasard de son oeuvre:

"Dans la rue en avait rendu grâces à Dieu.
 "Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur.
 "Derrière elle faisait dire argumentator.
 "Pour prendre Dôle, il faut que Lille soit rendue.

Il s'autorise finalement d'un vers de L'Art poétique pour justifier certaines de ses rimes peut-être trop faciles en apparence selon les rigides canons classiques:

"Je suis assez difficile sur la rime pour regretter d'avoir été obligé de faire rimer vêtu avec revenu et malotru, ennemis avec fil, folie avec génie. Et cependant, contre l'usage, je fais rimer en-semble malheur et meurt, soin et point, Latour et Drucourt, Lahontan et plaisant, lui et conduit, sans retrancher le t, comme on le pourrait faire dans ce dernier mot. Pourquoi? parce que le t à la fin d'un mot, n'en changeant ordinairement ni l'accentuation ni la quantité, et la rime étant pour l'oreille bien plus que pour les yeux, il me semble qu'on aurait tort de se priver de cette ressource de plus pour faire " Que toujours le bon-sens s'accorde avec la rime".

Il est évident, à la suite de cette prise de position par Bibaud au lendemain de la parution de son oeuvre en vers, qu'il a fait de Boileau un étude approfondie au point de s'en servir comme paravent pour ses propres infractions à la discipline classique. Cependant -- cette attitude surprend chez Bibaud -- il n'entend pas accepter ses théories dans un esprit de sujétion aveugle. Il revendique les droits imprescriptibles du "bon-sens", dont Boileau s'est fait d'ailleurs le champion dans son Art poétique même, contre les droits arbitraires et accidentels de la rime, de la césure, etc. Il possède là-dessus les théories esthétiques de Delille, preuve que sa vision embrasse un horizon littéraire plus étendu qu'on ne serait tenté de le croire de prime abord, et qu'ici se conjugue l'influence des XVIIe et XVIIIe siècles. De plus ce soupçon de libéralisme dans l'art qui se manifeste chez le rimeur canadien, est peut-être un écho -- très lointain sans doute mais réel -- de celui du premier Romantisme qui gronde en France depuis quelques années déjà et qui a franchi les mers jusqu'au Canada.

Mais en dépit de cette influence première, Boileau a été pour lui un guide occasionnel plutôt qu'un maître régulier. Il ne faut pas perdre de vue que la poésie bibaudienne est essentiellement une littérature didactique, car chez lui elle n'apparaît que comme une modalité de l'éducateur. Celui-ci informe véritablement le satirique, c'est-à-dire que l'élan qui le pousse vers ce genre dérive de

lui-même primordialement, de son esprit naturellement enclin à communiquer aux autres ses conseils en vue de leur amendement. Notre poète n'écrit pas de longues satires et épîtres, sous le coup d'une admiration frémissante pour le classicisme ou dans le but de composer à la manière de Boileau et de son école; son but ultime est d'atteindre le public, son national élève. Il adopte en conséquence le système le plus propre à favoriser ses visées éducatrices et ce système, en l'occurrence, c'est la satire. Ce n'est qu'incidemment qu'il recourt à Boileau, maître du genre en France. Le message contenu dans la chrysalide des mots l'intéresse plus que les couleurs poétiques dont ceux-ci peuvent être revêtus.

Dans les vers suivants de la satire contre l'avarice, on décelé cette influence de Boileau et la preuve que notre auteur canadien l'avait adopté non pas comme idéal d'art, trop inaccessible sans doute, mais comme guide dans l'exposé de ses critiques contre ses compatriotes.

Mais qu'importe cela, puisque je suis en train,
Si je ne suis Boileau, je serai Chapelain:
Pourvu que ferme et fort je bâtonne, je fouette,
En dépit d'apollon, je veux être poète.

Et le rimeur novice d'ajouter aussitôt au bas de la page, en guise de justification: "Les poésies de Boileau sont si généralement connues, qu'il est presque inutile de dire ici que ses satires sont les meilleures qu'il y ait en notre langue."

Bibaud n'a pas manqué de lire aussi l'Avare de Molière, car comment par-

ler des Harpagons canadiens sans évoquer la figure de l'Harpagon moliéresque ou plutôt du type universel de l'avare? Encore ici le poète canadien, plus sévère que le grand comique, reproche à celui-ci ses ménagements:

Le vilain est un fou qui fait rire de soi,
L'usurier, un méchant qui viole la loi;
C'est donc sur ce dernier qu'il faut faire main-basse;
Jamais cet homme-là ne mérita de grâce.
L'usurier, des humains trouble l'ordre et la paix;
Par lui le pauvre est pauvre et doit l'être à jamais.
Il fut, à mon avis, ménagé par Molière. . .

Et au sujet du même poète il donne en note au bas de la page cet éloge sans réserve, indice de son amour admiratif: "Le meilleur des poètes comiques; il a surpassé les anciens et n'a pas encore été égalé par les modernes. L'Avare est une de ses plus belles comédies." Dans l'Encyclopédie Canadienne, journal littéraire et scientifique dont il dirige les destinées, il cite même une scène des Femmes savantes de Molière¹.

Bibaud s'est donc visiblement inspiré de Molière et de Boileau quant au genre littéraire auquel il s'est adonné; mais il diffère d'eux totalement par le particularisme de ses thèses. C'est là en même temps son mérite et son défaut; son mérite: il a fait oeuvre personnelle et canadienne en fustigeant l'avare canadien, l'ignorant canadien, l'envieux canadien, le paresseux canadien, et cette note canadienne du

¹ Michel Bibaud, L'Encyclopédie Canadienne, Montréal, 1842 - 1843, pp. 107 - 108.

XVIIIe siècle, disons-le à sa louange, retentit en bien ou en mal presque tout le long de son oeuvre; son défaut: en restreignant ainsi sa poésie, il en fait une oeuvre étroite, circonstancielle, messagère au nez court, limitée dans la double perspective du temps et de l'espace, tandis que le propre de la haute poésie est d'humaniser tout ce qu'elle touche, de généraliser, et dans le temps, et dans l'espace, et dans le type. Et par là il s'éloigne du classicisme.

Comme le classicisme, Bibaud attache peu d'importance à la nature extérieure, nous le verrons par la suite. La nature à laquelle il s'arrête volontiers c'est la nature humaine, qu'il analyse et critique dans ses tendances mauvaises. Ici, il rencontre les deux siècles: Le XVIIe et le XVIIIe siècle, dont les influences simultanées agissent sur sa personnalité. Le siècle de Descartes lui fournit de fines études psychologiques et des analyses subtiles des passions humaines, et celui de Voltaire lui inculque son engouement pour la discussion des idées morales des peuples et des individus, ou en d'autres mots l'étude critique des moeurs et la philosophie de l'histoire. Nous nous bornons à signaler ici l'influence de la psychologie classique.

L'oeil de Bibaud est un oeil psychologique fixé sur les personnages du drame humain de la nation. Le cadre matériel et plastique ne l'intéresse guère. Les actions extérieures retiennent son attention; cependant, quelquefois, il s'enfonce plus profondément à l'intime des âmes où se dissimulent les secrets mobiles et les maîtresses racines de

ces actes. Cette chaîne de causalité, il aime la secouer pour mettre en pleine lumière l'origine cachée de certaines passions. Et pour n'en donner qu'un exemple à preuve, nous citerons les suivants où il disserte en psychologue sur les causes de l'erreur, en rectifiant et complétant une affirmation de Rousseau:

Si l'on en croit Rousseau, l'erreur est encore pire
 Que l'ignorance. Soit: mais l'erreur est le fruit,
 Le triste rejeton, le malheureux produit,
 De la présomption unie à l'ignorance,
 Et de cette union naît encore l'imprudence.
 L'ignorant est peureux, l'abusé, confiant;
 L'un hésite, incertain, et l'autre se méprend.
 J'ignore où le danger gît, craintif, je m'arrête;
 Je le suppose ailleurs, follement je m'y jette,
 Mais voyons pis encor que la présomption:
 L'ignorance produit la superstition;
 Monstre informe, hideux, horrible, détestable;
 Pour l'homme instruit néant, mais être formidable,
 Pour l'ignorant, surtout pour notre agriculteur;...

Ne croirait-on pas entendre un écho des grandes pièces de Corneille où les héros cornéliens, en habiles dialecticiens et dissertateurs, jettent de la lumière dans les esprits avant d'agir, en diséquant l'acte à accomplir, en pesant le pour et le contre, en confrontant les conséquences avec les motifs, en analysant les passions?

Il y a dans ses exposés en général une certaine tendance à ces analyses des causes. Par cette méthode, il s'apparente quelque peu au XVIIe siècle bien que, répétons-le, il discute sur des matières canadiennes ou sur des sujets empruntés aux auteurs du XVIIIe siècle français.

CHAPITRE III

LE SPECTATEUR MORALISTE

Le XVIIIe siècle français, siècle par excellence de la raison -- au moins dans les productions de ses grands écrivains -- s'est complu à brasser et à semer des idées. Ses efforts, sinon ses réalisations, dans le domaine de la pensée proprement dite: pensée scientifique, philosophique et morale, tendaient à excéder la mesure jusque-là atteinte par ses devanciers. De sorte que la marque encyclopédique est bien une des notes individualisantes de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle en France. Les premiers pas dans cette marche triomphale vers la philosophie naturaliste ainsi que vers l'idée morale^{et} encyclopédique, datent dès l'aurore du siècle et même avant, avec Fontenelle. "Ce poète de ruelles, ce pédant le plus joli du monde", faisait avant la trentaine (1686) des "retraites" savantes, comme d'autres des retraites de piété. Il disparaissait pendant quelques jours. Où était-il? Dans une petite rue du faubourg Saint-Jacques, avec l'abbé de Saint-Pierre, Varignon le mathématicien, d'autres encore qui tous se sont dispersés de là dans toutes les Académies. Tous jeunes, fort unis, pleins de la première ardeur du savoir, étudiant tout, discutaient de tout, parlaient à eux quatre ou cinq "une bonne partie des différentes langues de l'Empire des lettres", travaillaient énormément, se tenaient au courant de toutes choses -- c'est le berceau du XVIIIe siècle, cette petite maison au faubourg Saint-Jacques¹.

1 Emile Faguet, op. cit., p. 32.

Si d'une part les écrivains secondaires de ce siècle se sont penchés sur le coeur humain pour l'ausculter un peu et percevoir les rythmes ineffables de ses voix amoureuses, d'autre part la majorité des grands écrivains, se tournant vers les régions plus sereines de l'intellect, ont eu pour "sentiments" presque uniquement des idées; et cette passion, maîtresse de toutes leurs conceptions, conservait cette prédominance jusque dans la poésie, où la forme jouait un rôle plus que subalterne en faveur du contenu idéologique. Montesquieu, l'un des pères de cette philosophie du XVIIIe siècle, exprimait excellemment cette nuance quand il s'écriait: "Divines Muses, je sens que vous m'inspirez... Vous voulez que je parle à la raison: elle est le plus parfait, le plus noble et le plus exquis de tous les sens". Les Muses exaucèrent pleinement le penseur non seulement dans son oeuvre propre, mais aussi dans sa postérité intellectuelle, de sorte que la raison deviendra effectivement le "sens" unique à travers lequel ses successeurs et disciples entendront, parleront, sentiront et goûteront toutes les choses de l'art et de la nature. Ils enseigneront leurs doctrines dans des oeuvres "raisonneuses et raisonnantes", et parfois hélas! déraisonnables...

A ce point de vue, Bibaud, comme poète, se révèle authentique dix-huitième siècle. Ses sentiments seront ses idées. Notre premier homme de lettres possède, lui aussi, la curiosité scientifique de ses cousins d'outre-mer, car il a effleuré les questions les plus diverses: mathématiques, sciences, littérature, art, sociologie, histoire, poésie, etc.

Cependant, dans son oeuvre poétique, à part quelques discussions incidentes, l'objet primordial de sa Muse ne porte pas sur les idées philosophiques ou scientifiques. Les idées qu'il développe et explique n'appartiennent pas à l'ordre purement spéculatif mais au contraire, plongeant à fond dans l'ordre moral et social, elles s'identifient avec les principes d'action qui mènent le monde. L'idée, dans ses rapports immédiats ou lointains avec la conduite de l'individu ou de la nation, voilà son oeuvre dans ses maîtresses lignes, une oeuvre par conséquent de moraliste et de patriote.

De par son status social et sa compétence universellement reconnue, Michel Bibaud a été mêlé à presque tous les rouages de la société canadienne de son temps. De celle-ci, il connaît et les faiblesses et les virtualités. Il a été, pour ainsi dire, un spectateur de première loge au théâtre canadien, où les personnages du drame n'étaient autres que les gens du peuple. Ces observations ne furent pas sans créer au dedans de lui-même des réactions diverses, dont ses vers reflètent la tonalité générale. Ses satires, ses épîtres et ses poèmes héroïques, qui renferment la moëlle de sa pensée sur les gens et les choses de son pays, constituent son effort thérapeutique pour enrayer les maux dont souffrent, à son avis, ses compatriotes. Ce médecin moraliste offre-t-il toujours la potion médicinale ad hoc ou la présente-t-il toujours au patient avec toute la suavité requise? C'est précisément ce que nous discuterons dans les articles relatifs à ses idées patriotiques et morales.

Mais la conclusion importante qui découle ici de ces considérations est la suivante: puisque Bibaud est un observateur assidu de la scène nationale, ses idées, en général, seront canadiennes et dix-huitième siècle, c'est-à-dire tributaires du double climat géographique et historique.

Outre quelques poèmes d'un caractère badin et très étranger aux idées didactiques, son oeuvre semble se diviser logiquement en trois grandes parties, chacune constituant comme le volet d'un triptyque. C'est là, disons-nous, une division logique seulement, car l'auteur n'a établi en réalité aucune systématisation de ces trois groupes; mais une étude attentive sur le cheminement de sa pensée intégrale révèle vite la prépondérance des trois éléments dans le cadre étroit de sa versification. Comme il ne reconnaît aucune valeur -- ou presque -- à l'art quand il s'agit de morale, il donnera d'abord dans la première partie ses théories esthétiques, afin de ne pas décevoir le lecteur dans son attente et lui faire bien saisir le but primordial de l'oeuvre entière: la moralisation du peuple. Dans la deuxième partie se trouvent esquissés à grands traits les principes d'un patriotisme vivant, avec ses exigences culturelles; dans la troisième enfin, qui sert d'armature générale à tout le corps de sa doctrine, nous discernons ses idées morales et religieuses lesquelles s'adressent au Canadien avant tout, puis à l'humanité.

En excellent pédagogue, il étaye la théorie sur les fondements du concret par la présentation d'exemples vécus puisés soit dans le vas-

te magasin de notre histoire nationale, soit dans celui des autres nations du monde, voire de l'Antiquité. La plupart du temps, il fustige vertement les violateurs des grandes vertus qu'il prêche, et, exceptionnellement, il dresse devant les yeux du lecteur de grandes figures canadiennes du passé, types achevés de l'idéal bibaudien.

CHAPITRE IV

L'ART ET BIBAUD

Michel Bibaud est loin d'appartenir au type particulier de structure psychique, qui ferait de lui un esthète, un homme sans cesse en quête d'émotions artistiques, un être vibrant avec complaisance en face de la beauté sensible et vers laquelle il se porte d'emblée avec une ardente convoitise. Sans doute, ce désir du Beau et la joie que l'on ressent à son spectacle, en tant qu'amour de la lumière et de la couleur, de l'harmonie et du son, se trouve en germe dans toute structure psychique; mais dans celle de l'esthète authentique, ce germe a atteint, en quelque sorte, son épanouissement optimum et produit dans le sujet la plénitude des effets propres à cet état d'excellence et de maturité.

Voilà pourquoi il serait aussi faux qu'injuste de taxer notre poète d'une absolue carence esthétique; si la source n'a pas été jaillissante en son esprit, elle a tout de même giclé quelque peu et atteint, par intermittence du moins, un niveau assez élevé pour devenir perceptible et s'imposer éventuellement à l'attention. Car, nous devons l'admettre, personne ne peut se dispenser de posséder au moins une fibre de cette structure d'artiste, s'il est un homme qui a pour mission spécifique de créer quelque chose, de concrétiser dans une matière brute et matérielle l'idéal abstrait de sa pensée et de ^{son} inspiration, lequel deviendra sur le plan de l'univers sensible un prolongement mystérieux

et sublime du monde des idées.

C'est ce qui fait que notre auteur, en dépit de son psychisme généralement peu enclin aux émotions de l'art, ne demeurait pas totalement réfractaire aux voluptés de la belle nature, et qu'il aurait fort bien pu se faire le chantre de la beauté matérielle de sa patrie, comme l'ont fait plusieurs autres poètes. Il a choisi une voie différente, et dès le début de son oeuvre il nous en donne l'avertissement solennel: sa poésie ne magnifiera pas la nature avec le lustre et la splendeur coutumiers à Apollon, mais elle exprimera "en vers durs de dures vérités".

Lecteur, depuis six jours, je travaille et je veille,
Non, pour de sons moelleux chatouiller ton oreille,
Ou chanter en vers doux de douces voluptés,¹
Mais pour dire en vers durs de dures vérités.

Comme nous pouvons le constater, sa Muse n'a l'intention ni de folâtrer à la manière d'un Quesnel ou d'un Mermet², ni d'exhaler les joies ou les tourments du coeur humain, encore moins de livrer aux curieux avides de sensations les enfantements d'une imagination féconde ou les impressions intimes d'une sensibilité surexcitée: elle a un rôle plus grave et plus utile à remplir, celui de fustiger et de redresser.

Ces rustiques beautés qu'étale la nature;
Ce ruisseau qui serpente et bouillonne et murmure,
Ces myrtes, ces lauriers, ces pampres toujours verts,
Et ces saules pleureurs et ces cyprès amers;

1 Michel Bibaud. Satires, Epîtres, etc., Montréal, 1830, p. 11.

2 Poètes français venus au Canada, le premier en 1779 et le second en 1813, et dont les pièces de vers dans les journaux furent fort goûtées des Canadiens de l'époque.

D'un bosquet transparent la fraîcheur et l'ombrage,
 L'haleine du zéphire et le tendre ramage
 Des habitants de l'air, et le cristal des eaux,
 Furent cent et cent fois chantés sur les pipeaux.
 Ni les soupirs de Pan, ni les pleurs des Pleyades,
 Ni les Nymphes des bois, ni les tendres Nayades,
 Ne feront de mes vers le thème et le sujet:¹
 Je les ferai rouler sur un plus grave objet. . .

Qu'il répudie les Nymphes, les Nayades et les Pleyades, à la bonne heure! Mais pourquoi renonce-t-il à chanter cette splendide nature laurentienne dont il jette avec dédain à la face du lecteur quelques escarboucles qu'il puise au hasard dans le richissime écrin de notre géographie natale? Le prétexte qu'il allègue pour la taire: qu'elle fut cent fois et cent fois chantée sur les pipeaux, est-il valable? L'on cherche en vain les bardes qui ont avant lui chanté "cent et cent fois sur les pipeaux" sa gloire et ses magnificences. Si, de fait, la nature en général a été exaltée par le choeur lyrique des poètes, ses devanciers, la nature canadienne, par contre, est toujours, à cette époque, demeurée vierge de poètes, pleine du mystère que recèle son immense inconnu et poursuivant sans relâche la sublime symphonie de sa vie intime, dans l'espoir de découvrir, un jour, une lyre humaine qui vibrerait à l'unisson de son âme chantante. D'ailleurs, il est toujours possible de renouveler ce que l'on touche.

Ce souci apparent d'originalité chez notre versificateur n'est à la vérité qu'un aveu implicite de la dominante de son esprit: une li-

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 11.

gne intellectuelle, une ligne intérieure de pensée, en projection sur le plan moral.

Bibaud, avons-nous dit, accuse une certaine esthétique en vertu de son oeuvre même; mais il appartiendra plutôt à ce que nous appellerons le type réceptif de l'esthète: il admire, il vibre, mais cette admiration frémissante ne va pas jusqu'à l'exaltation génératrice, celle qui commande de créer, qui pousse invinciblement l'être intérieur à livrer cette admiration enrichie des alluvions personnelles. "C'est une erreur de croire, fait remarquer à bon droit Emile Faguet dans son Dix-huitième siècle, au sujet de Fontenelle, qu'il ne faille pour comprendre les choses d'art que de l'intelligence. Il y faut un commencement de faculté créatrice, un grain de génie artistique, juste la vertu d'imagination et de sensibilité qui, plus forte d'un degré, ou de dix, au lieu de comprendre les oeuvres d'art, en ferait une. On n'entend bien en pareille affaire, que ce qu'on a songé à accomplir, et ce qu'on est à la fois impuissant à réaliser et capable d'ébaucher." C'est ainsi que la beauté de la nature avait le don de plaire à notre auteur canadien, mais non pas au point de déclencher habituellement en lui les mécanisme d'expression des quelques fibres lyriques de sa structure personnelle.

Au mois d'octobre 1842, il quitte Montréal pour se rendre en excursion à Québec, qu'il n'avait pas revue depuis douze ans. A son retour, ses amis l'interrogent sur son voyage et rien de mieux que de lui demander ce qu'il avait vu de plus curieux dans la vieille capitale.

Mais au lieu de répondre directement à cette question, pourtant très pertinente et d'un intérêt digne d'attention pour un historien doublé d'un journaliste, il confesse ingénument que la vision qui l'a frappé et ému davantage, c'est celle de la grandiose nature, cette fée même qu'il ostracise au début de son oeuvre poétique. Et il ne peut alors refréner sur ses lèvres l'exclamation suivante:

Comme de raison, j'ai retrouvé à Québec ce qu'on retrouve toujours, une situation unique peut-être dans le monde; des points de vue variés presque à l'infini et toujours enchanteurs; plaines étendues, chaînes de montagnes, caps élevés; une grandissime île à cotes (sic) variés et pittoresques; notre beau fleuve vu en différents sens, semblant se doubler et se tripler pour le plaisir du spectateur, et recevant, comme pour s'aggrandir (sic) encore, la rivière de Saint-Charles à large embouchure, et plus loin, mais en sens opposés, celles de Montmorency et de la Chaudière. Est-il étonnant que Cartier et ses compagnons aient été enchantés et comme ravis en extase, en arrivant entre les deux caps de Québec et de Lévy (sic)? A des distances plus ou moins grandes, des églises et des villages agréablement situés offrent des coups d'oeil charmants, particulièrement dans la belle saison. . . .

La réaction esthétique devant le beau agreste et le paysage enchanteur n'est donc pas chez lui incapacité foncière. Mais cette contemplation admirative et surtout cette conquête subite de son être par le Beau, par l'Idéal et par l'Harmonie coexistant ici dans des lignes matérielles: couleurs, lumières, formes, contours, rythmes, etc., ne se manifestent pas chez lui d'emblée, comme chez le type productif. Un dieu lui fait défaut pour poser ainsi spontanément l'acte créateur, dans un effort pour fixer dans les moules rigides des vocables la fluidité

1 Michel Bibaud, L'Encyclopédie Canadienne. Montréal, 1842 - 43, tome 1, p. 309.

de l'inspiration qui, naturellement, comme la source souterraine, tend vers une issue libératrice; et ce dieu fort, c'est le génie lyrique.

A titre de prosateur, Bibaud nous a fourni des preuves irréfutables de sa capacité d'émotion esthétique en face d'un exquis panorama laurentien. Le livre publié en 1820¹, et dans lequel il relate le voyage de Gabriel Franchère, un de ses anciens condisciples du collège Saint-Raphaël, foisonne de descriptions délicieuses où l'imagination du lecteur trouve dans la peinture pittoresque de la nature une compensation pour les froids exposés de ses Satires et Epîtres.

Nous sommes dans l'Ouest-Canadien, sur les rives palpitantes de la Saskatchewan. Ce n'est pas ici que notre mentor pourrait ignorer le véhément appel de la vierge nature et nous taire la voix salutaire des grandes eaux, comme il le faisait quelques années auparavant, en 1817, dans sa satire contre l'avarice. Prêtons l'oreille à ce chant bibaudien dont les mélodies n'exalteront, selon la consigne initiale,

Ni les soupirs de Pan, ni les pleurs des Pleyades,
Ni les Nymphes des bois, ni les tendres Nayades . . .

mais bien la nature canadienne dans sa pure et concrète réalité.

La Rivière Saskatchewan coule sur un lit composé de sable et d'argile; ce qui ne contribue pas peu à diminuer la pureté et la transparence de ses eaux, qui, comme celles du Missouri, sont épaissées et blanchâtres. A cela près, c'est une des plus jolies rivières

¹ Michel Bibaud, Relation d'un voyage à la Côte du Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale, dans les années 1810, 11, 12, 13 et 14, Montréal, 1820, G. Franchère, fils.

² Michel Bibaud, op. cit., p. 11.

du monde. Les bords de la Saskatchewan sont tout-à-fait charmants et offrent en plusieurs endroits la scène la plus belle, la plus riante et la mieux diversifiée que l'on puisse voir ou imaginer: des collines de formes diverses, couronnées de superbes touffes de peupliers, des vallons agréablement rembrunis, le soir et le matin, par l'ombre prolongée des coteaux (sic) et des bosquets qui les décorent; des troupeaux de légers cabris et de lourds boeufs Illinois, ceux-là bondissant sur le penchant des collines, ceux-ci foulant de leurs pieds pesants la verdure des prés; toutes ces beautés champêtres réfléchies et doublées, pour ainsi dire, par les ondes du fleuve; le chant mélodieux et varié de mille oiseaux divers perchés sur la cime (sic) des arbres; l'haleine rafraichissante (sic) des zéphirs; la sérénité du ciel, la pureté et la salubrité de l'air . . .

Et ce n'est pas dans une attitude passive qu'il assiste à ce déroulement féérique sur l'écran grandiose de la nature quoique, répétons-le, il n'en perçoive l'enchantement qu'à travers la sécheresse de l'agenda de voyages de M. Franchère; il est facile de s'en convaincre quand, à bout de souffle, emporté par son sujet, il termine ainsi:

Tout, en un mot, porte le contentement et la joie dans l'âme du spectateur enchanté. C'est surtout le matin, quand le soleil se lève, et le soir, quand il se couche, que le spectacle est vraiment ravissant. Je ne puis détacher mes regards de ce superbe tableau, que quand l'obscurité naissante l'eut (sic) un peu rembruni².

Ces citations prouvent assez que la nature pouvait quelquefois l'hypnotiser au point de le conquérir malgré lui. Mais jusqu'ici c'est dans sa prose que nous l'avons surpris faisant la cour à Dame Laurentie, au lieu que dans sa versification, nous avons assisté à sa proclamation liminaire, dans laquelle il dénonce cette même nature et affirme une attitude agressive à son endroit. Est-ce là renonciation intégrale et

1 Michel Bibaud; Relation d'un voyage, G. Franchère, fils, Montréal, 1820, pp. 253 - 254.

2 Id., ib., pp. 254 - 255.

définitive, ou simple indication du caractère général de son oeuvre poétique dans laquelle elle occupera une pauvre loge?

Cette proclamation de principe lancée par Bibaud au début de son oeuvre poétique semble avoir surpris notre auteur lui-même car il éprouve le besoin, au cours de ses poésies, de s'expliquer et d'insister sur le motif de son choix. La voie où il veut s'engager est-elle la bonne voie, celle où pointe l'étoile de sa destinée avec toute sa force de séduction? Ces hésitations, ces doutes, ont-ils pour raison unique les reproches muets de sa nature d'artiste (de certaines fibres du moins), ou sont-ce des réactions à des stimuli externes venant des lecteurs et des critiques? Le fait est que Bibaud, dès les premières pages, nous livre les causes occultes qui l'ont poussé à rompre en visière avec le lyrisme de nature, avec la grande poésie descriptive qui s'exalte avant de s'exhaler.

On sait que notre rimeur fait bande à part au Canada français. C'est un nouveau venu au manège de la satire et il comprend toute la précarité de sa situation; voilà pourquoi il s'empresse d'expliquer la raison profonde de cette vocation nouvelle qu'il embrasse. Il aurait sans doute pu se livrer, comme nous l'avons constaté ci-dessus par certains extraits de sa prose, à la poésie sentimentale, descriptive et paysagiste. Il aurait pu, au lieu du burin rigide et uniforme, faire usage du pinceau souple et magique, aux couleurs sans cesse renouvelées; non, il doit, avoue-t-il, renoncer au métier de peintre pour obéir à des

voix intérieures qui le sollicitent vers la poésie didactique et satirique.

Mais ce qui jette le trouble dans son esprit et obnubile la vision de son idéal, ce sont d'autres voix, extérieures celles-là, qui grondent autour de lui comme des tonnerres de réprobation.

L'autre jour, arrivant au troisième feuillet
 Contre l'Ambition, je reçois ce billet:
 Croyez-moi, cher ami, laissez-là la satire;
 Renoncez pour toujours au métier de médire:
 Ainsi que vous, je vois des torts et des travers;
 Mais jamais je n'en fis le sujet de mes vers,
 Et jamais je n'aurai cet étrange caprice.
 Je conviens qu'il est beau de combattre le vice;
 Moi-même, je tiendrais la lutte à grand honneur,
 Si j'osais espérer de m'en tirer vainqueur.
 Mais peut-on l'espérer? Dans le siècle où nous sommes,
 Est-ce par des vers qu'on corrige les hommes!
 Non, se l'imaginer serait un grand travers;
 L'homme méchant se rit de la prose et des vers¹. . .

Un autre lecteur, sans doute irrité par la virulence et le pessimisme de ses satires, croit devoir aiguiller sa verve vers le temple de la nature, vers la poésie descriptive en honneur au XVIII^e siècle, celle précisément à laquelle notre poète a renoncé.

Que si votre destin à rimer vous oblige,
 Choisissez des sujets où rien ne vous afflige:
 Des bords du Saguenay peignez-nous la hauteur,
 Et de son large lit l'énorme profondeur;
 Ou du Montmorency l'admirable cascade,
 Ou du Cap Diamant l'étonnante esplanade.
 Le sol du Canada, sa végétation,
 Présentent un champ vaste à la description². . .

1 Michel Bibaud, *op. cit.*, p. 34.

2 *Id.* p. 44.

Notre pauvre satirique se sent poursuivi de toutes parts, et on le presse d'abandonner le champ de Mars pour installer sa Muse dans les verdoyantes prairies de la nature :

Décrivez et les jeux et les fêtes bruyantes;
 Peignez les traits de Laure, ou ceux d'Amaryllis;
 Dites par quel moyen sont les champs embellis,
 Les troupeaux engraisés; comment se fait le sucre;
 Qui, du chanvre ou du bled, produit le plus grand lucre;
 Par quel procédé neuf vos draps s'affineraient, ¹
 Enfin, le champ est vaste et la carrière immense¹.

Finalement, de guerre lasse, le poète tente de répondre à ses réprobateurs par la révélation de l'investiture secrète dont l'a doté le dieu des arts lui-même. C'est en effet par vocation spéciale du ciel qu'il a embrassé ce genre mineur de la satire et, à l'instar des grands ministres des dieux, c'est aussi par le truchement du songe qu'il a connu son mandat officiel de versificateur.

Qu'on veuille offrir ma réponse, ou plutôt ma défense:
 Le sentier qu'on m'indique est déjà parcouru;
 Et, l'autre soir, Phébus m'est en songe apparu,
 M'a tiré par l'oreille, et d'un moqueur sourire,
 "Crois-tu, qu'impunément l'on se permet de rire,
 M'a-t-il dit, des neuf Soeurs, de Minerve et de Moi²?"

Le voilà sous le coup d'une condamnation désastreuse par suite de sa déclaration provocatrice du début à l'adresse des sommités de la théogonie:

Pourvu que ferme et fort je bâtonne, je fouette,
En dépit d'Apollon, je veux être poète,

1 Michel Bibaud, *op. cit.*, p. 45.

2 *Id.*, p. 45.

En dépit de Minerve, en dépit des neuf Soeurs:
Les Muses ne sont rien, quand il s'agit des moeurs¹.

Or Minerve ne lui a pas pardonné tout à fait cet affront lancé à la suprématie de ses dons. La réaction a été différente chez les dieux. Minerve et les neuf soeurs se sont montrées exorables et conciliantes par la voix d'Apollon:

Elles ont eu, pourtant, quelque pitié de toi,
Ont cru qu'il convenait d'entendre raillerie,
Et n'ont, dans tes propos, vu qu'une étourderie:
Minerve t'a laissé quelques grains de raison;
Les Muses, souriant comme à leur nourrisson,
T'ont laissé parcourir les rives du Permésse,²
Et combattre assez bien l'Envie et la Paresse.

Phébus, l'irascible et vindicatif persécuteur de Midas, adouci par l'exemple de ses collègues, se contenta cette fois d'un châtement bénin:

Moi-même, j'ai prescrit, me montrant indulgent,
A ton grave délit ce léger châtement:
Tu n'iras point porter, sans mon feu, sans ma grâce,
Tes téméraires pas au sommet du Parnasse;
Tu resteras au bas: ainsi je l'ai voulu,
Ainsi l'a décrété mon pouvoir absolu:
Tu seras, en un mot, plus rimeur que poète³. . .

Et voilà mis à jour le secret pourquoi de cette systématique répudiation initiale. Qu'est cette condamnation de Phébus, sinon la voix de sa propre nature lui assignant ou lui révélant les limites de ses

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 13.

2 Id., p. 46.

3 Id., p. 46.

possibilités poétiques, par l'indication claire et précise de la ligne dominante de sa structure psychique? Et Phébus n'est-il pas Dieu lui-même, auteur de cette structure? Et cette voix mystique du songe, n'est-elle pas également cet ensemble de monitions pleines de sagesse provenant de son esprit plutôt tourné vers des objets strictement rationnels, lequel se cabre devant la perspective de s'alimenter à des sources aussi inadéquates pour lui que celles de la grande poésie sentimentale ou rêveuse? Cette punition du ciel ne peut figurer rien d'autre que la réponse négative de son moi intime faisant connaître l'inefficience notoire du rimeur pour la grande poésie lyrique de la nature. En d'autres termes, notre auteur nous indique clairement la propension naturelle de l'homme entier vers la didactique et le monde de la réalité psychologique.

A cette cause purement personnelle qui le prémunissait contre les tractions multiples de l'extérieur s'en ajoutaient d'autres que l'on pourrait appeler externes -- causes réelles ou apparentes. La première en lice c'est, d'après le poète lui-même, l'ignorance du peuple. A quoi bon rimer génialement sur des thèmes sublimes, si le lecteur demeure indifférent et se révèle impuissant à communier à la coupe enchanteresse offerte à son esprit, par suite d'ignares préjugés; mieux vaut au contraire versifier des strophes médiocres mais accessibles au peuple, que s'élever d'un vol audacieux sur les ailes des odes enflammées.

Voici comment il répond au conseiller éventuel qui l'avise de chanter la gloire des champs et l'ivresse des jardins, si à la mode au

XVIII^e siècle.

Et quand on l'oserait, y gagnerait-on bien,
 Serait-on bien compris au pays canadien,
 Où les arts, le savoir, sont encore dans l'enfance,
 Où règne en souveraine, une crasse ignorance?
 Peut-on y dire, en vers, rien de beau, rien de grand?
 Non, l'ignorance oppose un obstacle puissant,
 Insurmontable même au succès de la lyre
 Qui s'élève au-dessus du ton commun de dire
 Comme on dit en famille, en conversation,
 Prodigue du tour neuf, et de l'inversion,
 L'un et l'autre proscrits par la rustre ignorance,
 Par elle regardés comme une extravagance:
 Oui, l'ignorance, ici, doit restreindre un rimeur
 Ou s'il est obstiné, doit lui porter malheur¹. . .

D'ailleurs, ce serait encore une insurrection ouverte contre
 l'autorité des Muses qui lui ont interdit tout accès à ce royaume.

Ce Dieu pour me punir d'un coupable discours,
 Me défend de chanter les combats, les amours,
 Ne pourrait-on pas appeler téméraires,
 Mes efforts pour traiter des choses plus vulgaires,
 Si des esprits plus forts, des rimeurs plus experts,
 En ont fait, avant moi, le sujet de leurs vers²?

Mais quelle a été la réaction ultime du satirique devant ces
 sollicitations pressantes et diverses? Comment a-t-il résolu en défi-
 nitive ce conflit entre le monde intérieur de sa pensée et le monde ex-
 térieur de la critique? Si, nonobstant sa résolution solennelle du dé-
 but et en dépit du fait que "sans-feu", "sans verve" il ait "malgré Mi-
 nerve travaillé ses vers et activé à coups de marteau son oeuvre chétive,

1 Michel Bibaud, *op. cit.*, pp. 47 - 48.

2 *Id.*, p. 47.

fruit d'un lourd cerveau", il n'a pu réussir dans son effort de dépouiller entièrement le jardin d'Apollon des fleurs de la nature, on peut affirmer néanmoins que dans l'ensemble, malgré ces oppositions du dehors et du dedans, il a fidèlement suivi le sillon primitif où, dans sa pensée, devaient reposer et éclore des semences de plantes nutritives plutôt que décoratives. Il a fallu sans doute toute la force magnétique des appels profonds de son âme pour le retenir dans ce dessein premier, malgré "les voix de Sirène" et les "Cyprines d'amour" qui conviaient son jeune vaisseau sur les mers des enchantements lyriques, vers ces vierges verdure où palpite le cœur des Dieux et où coule le nectar des cieux, mais où peut-être aussi il exposait sa carène aux arêtes meurtrières des récifs et aux trahisons silencieuses des sables mouvants.

Malgré toutefois les rares incursions de Michel Bibaud dans le domaine de la nature, domaine quasi scellé pour ses yeux de versificateur didactique, nous le suivrons fidèlement afin de pouvoir déterminer exactement le caractère des rapports qu'il a entretenus avec elle. D'abord, avouons que nous cherchons en vain dans son oeuvre une strophe purement lyrique où il chante expressément la nature, où il nous en décrit le charme particulier ou l'aspect exaltant. Parfois, regrettant la nature estivale disparue sous la froide blancheur de janvier, le poète se prend à rêver de nature exotique, de climats lointains où l'été est éternel; et cependant, quand cette même nature se présente à lui sous les atours mêmes que colore son imagination vagabonde, il la dédaigne

et lui refuse l'hospitalité de sa lyre. Il nous dit plutôt ce qu'il pourrait décrire: là se borne souvent sa description. Son amour de la nature se consume en regrets stériles, parce que cet amour semble fait du seul élément platonique.

Nous sommes à l'époque des Fêtes, et le poète volontiers ferait surgir les incomparables splendeurs de juin:

Encor, si nous étions nés
 Dans ces pays fortunés,
 Sous le climat salubre
 Du Paraguay, du Pérou,
 Du Chili, du Brésil;
 Ce jour est le temps des roses,
 Des bons fruits, des belles choses;
 Où, sans peine et sans effort,
 L'esprit humain prend l'essor,
 Et sans rester en arrière,
 Des favoris d'Apollon,
 Peut parcourir la carrière:
 D'un sonnet, d'une chanson,
 Ou d'une description,
 Toujours il a la matière
 A sa disposition:
 C'est le mont, c'est la rivière,
 La fontaine, le vallon,
 Le bocage, le gazon,
 La colline, la prairie,
 Les gazouillis de l'oiseau,
 Le champ, la rive fleurie,
 Le murmure d'un ruisseau;
 Mais aux plages canadiennes,
 Le temps, le jour des étrennes,
 De l'aubaine, du cadeau,
 Arrive, quand la nature,
 Triste, morne, sans parure,
 Sans grâces et sans appas,
 N'offre plus, sous la froidure,
 Que des glaces, des frimats,
 De la neige et du verglas,
 Et, souvent, sur notre tête,

Sans respect pour cette fête,
Lance et pousse, avec fracas,
Et le vent, et la tempête¹. . .

La nature, blanche ou verte, radieuse ou obscure, parle toujours au poète inspiré attentif à son secret langage. Et Bibaud le reconnaît, puisqu'il ajoute aussitôt cette réflexion pertinente:

Delille a pourtant chanté
L'hiver ainsi que l'été,
Et ne l'a pas fait sans grâce². . .

Si l'on en croit le témoignage de la légende accréditée au pays par nombre de critiques, les relations intellectuelles entre le Canada et la France auraient connu une interruption complète d'un siècle, c'est-à-dire de 1760 à 1855, depuis la cession de la colonie à l'Angleterre jusqu'à l'arrivée de la "Capricieuse", gentille corvette arborant le pavillon tricolore. Ce navire, porteur de secours de toutes sortes, apparut longtemps aux yeux des Canadiens français comme la renaissance de l'ère française en Amérique. Symbole de résurrection morale et intellectuelle, elle marquait en quelque sorte une prise de possession nouvelle du pays par la France, cette fois non plus par l'érection d'une croix aux armes du roi (car la croix de Jacques Cartier n'avait pas bronché, au contraire elle avait, sous le signe béni d'une prolifération providentielle, essaimé partout, fière et dominatrice, sur les sommets ar-

1 Michel Bibaud, *op. cit.*, pp. 136 - 137.

2 *Id.*, p. 138.

gentés des fins clochers), mais bien par l'implantation vivante de sa pensée entière dans les esprits au moyen de ses messagers muets mais persuasifs: ^{les} livres, surtout les livres nouveaux du romantisme. C'était l'invasion silencieuse et pacifique du Canada par la France, invasion spirituelle incomparablement supérieure à celle qui eût pu s'opérer par le fracas des canons ou la poudre des mousquets.

Toutefois M. Séraphin Marion, à l'aide de documents puisés dans nos anciens journaux et jusqu'alors inconnus, a fait voler en éclat cette rutilante statue d'or aux pieds d'argile élevée par l'enthousiasme exubérant de nos pères. "Avant la venue de la Capricieuse nos pères s'abreuyaient uniquement aux sources classiques; après cette visite, c'est-à-dire après 1855, les ouvrages de Chateaubriand, de Bernadin de Saint-Pierre, de Rousseau, de Lamartine, de Musset et de Victor Hugo arrivent au Canada français et commencent à obtenir audience: telle est la thèse que quelques-uns de nos critiques les plus avertis et les plus réputés érigent en dogme. "Or l'étude attentive de nos anciens journaux", poursuit-il, "oblige tout historien des lettres canadiennes à prendre le contre-pied de cette thèse; les ouvrages romantiques de France n'ont pas attendu le voyage au long cours de la Capricieuse pour pénétrer au Canada¹."

Il fait ensuite remarquer que dès 1795 le livre des Confessions

¹ Séraphin Marion, Les Lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, t. 4, pp. 113 - 114.

de Jean-Jacques Rousseau circule au Canada, comme en fait foi la Gazette de Québec:

"Ceux qui sont en possession des livres suivants prêtés par l'imprimeur sont priés de les renvoyer, attendu que l'on en a besoin immédiatement¹."

Suivent alors les titres des deux premiers tomes des Confessions. Vers 1802, La Chaumière Indienne de Bernardin de Saint-Pierre a déjà élevé pignon sur les bords de la Laurentie. A partir de l'année 1817 jusqu'en 1846, l'on assiste à l'infiltration des oeuvres des grands romantiques: Etudes de la nature, de Bernardin de Saint-Pierre; Le Génie du Christianisme, L'itinéraire de Paris à Jérusalem, Les Martyrs, etc., de Chateaubriand; enfin les oeuvres de Lamartine, en six volumes, ainsi que les Drames et Poésies de Victor Hugo. Vers 1830, par conséquent en plein âge d'or du romantisme en France, Musset a déjà traversé les mers avec ses contes d'Espagne et d'Italie². Dans sa livraison de juillet 1832, Le Magasin du Bas-Canada³, journal littéraire et scientifique publié mensuellement par notre auteur, offre à ses lecteurs une poésie enthousiaste adressée à M. de Lamartine sous la signature de A. de Beauchêne. Preuve qu'au Canada français le Romantisme commençait ses irrésistibles conquêtes, et que Bibaud ne fut pas étranger à la diffusion de son influence croissante.

1 La Gazette de Québec, 26 mars 1795, citée par S. Marion, p. 114.

2 Séraphin Marion, Les Lettres canadiennes d'autrefois, t. 4, pp. 115 et suivantes.

3 Michel Bibaud, Le Magasin du Bas-Canada, Montréal, 1832, juillet, pp. 28 - 30.

D'ailleurs ces voix extérieures qui sollicitent Michel Bibaud vers la nature, vers la poésie romantique au fond, n'étaient-elles pas l'écho des lectures de ces livres d'outre-mer? Ce goût naissant, cet enthousiasme novice, et plus tard tout ce tutti éclatant de notre romantisme patriotique de 1860, ne sont-ils pas des manifestations successives de plus en plus vivantes de "tous les soupirs chateaubrianesques, de tous les bruits hugoliens, de toutes les mélodies lamartiniennes, de toutes ces rumeurs qui ont pu sourdre du terroir, pendant cinquante ans et plus, que recueilleront Crémazie, Casgrain, et Fréchette¹?"

Sans doute la reprise de contact avec la mère-patrie a secoué profondément l'âme populaire en réveillant un patriotisme en attente, et a du même coup suscité un engouement universel pour les choses de France. A cette époque, les livres romantiques ont certainement pénétré chez nous en plus grand nombre pour vivifier le souffle conquérant des dynamiques doctrines du romantisme. Ce courant intellectuel, moral et patriotique dont la Capricieuse fut une des occasions fortuites -- sans plus peut-être -- devait, quelques années après, culminer triomphalement en un véritable mouvement littéraire national: le mouvement de l'école romantique et patriotique de Québec. C'est précisément là, dans ce fait historique, qu'il faut chercher les racines maîtresses de la légende de 1855. L'arrivée de la Capricieuse est devenue un nouveau

1 Séraphin Marion, ib., p. 142.

point de départ dans la ligne de notre destin et par une sorte de fascination très explicable, à certains points de vue, les yeux des critiques et ceux du peuple en général, se sont fixés sur ce point-limite comme sur un horizon unique, estompant ainsi dans un lointain brumeux les efforts intellectuels des générations antérieures.

Peut-être aussi que, sous l'impulsion des vibrantes strophes de Crémazie, confondait-on dans un seul et robuste sentiment d'enthousiasme les conquêtes intellectuelles et littéraires des dix années qui ont précédé la venue de la Corvette, de même que les espoirs qu'elle avait fait naître. Car, en 1847, sous le gouvernement de Louis-Philippe, le Français Vattermare avait déjà été investi de la délicate mission de rétablir le courant culturel entre son pays et le Canada en favorisant l'échange des livres. La réaction fut immense et suscita partout un délire de juvénile patriotisme et fécond en rêves de toutes sortes: fondations d'académies savantes et d'instituts, lancement de grandes revues littéraires et scientifiques¹, etc. . .

Ce qu'il importe donc de noter c'est que, si 1855 apparaît dans notre ciel littéraire comme un soleil d'espérance, cela ne détruit pas l'aurore qui l'a précédé, ou en d'autres termes, les productions culturelles de la France -- les plus récentes comme les plus anciennes -- n'ont guère cessé de franchir le Saint-Laurent.

¹ Marcel Trudel, L'Influence de Voltaire au Canada, Québec, pp. 129 - 130.

Certaines parties de l'oeuvre de Michel Bibaud sembleraient avoir été touchées -- oh! très légèrement sans doute -- par l'embrun de cette vague romantique déferlant sur nos rives laurentiennes. Car en dépit de son culte pour Delille et les autres poètes mineurs contemporains, il n'a pas laissé de tremper les lèvres aux sources neuves et jaillantes^{iss} du romantisme, si l'on en juge par le ton bien caractéristique qu'il adopte dans ses Moeurs acadiennes, ton fort ressemblant à celui de Chateaubriand dans *Atala* et *René*.

Rafraîchi momentanément par le souffle romantique, voyons-le quitter les déserts habituels de son esprit pour planter sa tente en pleine nature afin de se ménager une rencontre avec l'homme farouche des bois, le véritable amant des solitudes, le voyageur insatiable, celui qui a prêté l'oreille à la grande voix de l'univers en s'adressant aux souffles infinis des vents, messagers séculaires d'une sagesse éternelle.

Près de la rive fleurie,
 D'un tranquille et clair ruisseau,
 Serpentant dans la prairie,
 Sur le penchant d'un coteau
 Dans le printemps de mon âge,
 Savourant le frais ombrage,
 Libre de soins, de soucis,
 Un homme à tête chenue,
 A contenance ingénue
 Tout près de moi s'est assis¹.

Écoutons la confidence naïve et charmante de ce sage vieillard:

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 103.

on croirait entendre le vieux Chactas s'entretenant avec René sur le bord du grand Meschacébé.

De l'accent de la tristesse,
 Poussant un profond soupir,
 "Hélas, dit-il, la jeunesse,
 Ne connaît que le plaisir,
 Mais, bientôt viennent les plaintes,
 Les soins, les soucis, les craintes,
 La triste réflexion,
 L'homme grandit dans la joie,
 Pour vivre aux chagrins en proie,
 Mourir dans l'affliction¹.

Le vieillard nous vante avec amour les décors acadiens, qui semblent servir de frein à ses passions et offrir un cadre à l'idéal de ses concitoyens se mouvant à l'intérieur de ses contours.

Fécond en lacs, en rivières,
 Partout baigné par la mer,
 Quoiqu'aux époques premières,
 Notre pays fut couvert
 De forêts immensurables,
 Jamais d'hommes misérables,
 On ne peut être appelé
 Le triste ou pauvre habitacle,
 Non plus que le réceptacle,
 Du criminel harcelé².

Et le vieillard, décrivant cette ravissante nature de son pays, ne peut s'empêcher de rêver au printemps de sa vie qui s'écoula au sein de l'Acadie merveilleuse.

Parfois, dans mes rêveries,
 Revenant à mon printemps,

1 Michel Bibaud, *op. cit.*, p. 103.

2 *Id.*, p. 104.

Je revois dans mes prairies,
 Dans mes vergers, dans mes champs.
 Les gras troupeaux qui mugissent,
 Les épis pleins qui jaunissent,
 Les fruits aux arbres pendant,
 Et nos greniers et nos granges,
 Des moissons et des vendanges,
 Ou pleins, ou se remplissant . . .

Bien que ces strophes accusent une certaine influence du romantisme dans l'oeuvre de Bibaud ou tout au moins établissent le fait que le rimeur de 1830 avait dû, comme la plupart de ses émules en culture intellectuelle, lire un grand nombre des chefs-d'oeuvre de la littérature française y compris ceux du romantisme, cette influence toutefois a été minime et n'a pas réussi à modifier la tendance générale de son génie propre. Le romantisme de 1820, celui de Lamartine et des autres qui suivront, avait mis à la mode les trois thèmes caractéristiques de l'école: Dieu, moi et la nature. Souvent, par malheur, ces trois réalités, si distinctes pourtant entre elles, s'unifient à tel point dans la pensée des poètes versatiles et émotifs, qu'elles se confondent. De là les aberrations, les excès, les excentricités, les paradoxes et les mystères de ce sentimental dix-neuvième siècle que Léon Daudet a surnommé avec ironie "le stupide dix-neuvième siècle", stupidité par ailleurs si sublime.

Suivant que l'esprit inassouvi et inquiet du poète, fréquemment obnubilé en outre par les passions du coeur, se tourne de préférence

1 Michel Bibaud, *op. cit.*, p. 107.

vers les objets de cette trilogie, Dieu, moi et la nature, eh bien! nous avons soit le déisme, sorte de divinité vague et platonique à qui l'on s'adresse en vain sans espoir de secours; soit l'hypertrophie du moi, ou l'être se repliant sur lui-même dans une introspection déprimante et morbide, et criant à autrui, sans vergogne, sa misère morale par la mise à nu d'un coeur ulcéré et rempli d'immondices; soit enfin le panthéisme, c'est-à-dire la nature aperçue dans une perspective déformante d'infini et concrétisant la loi éternelle d'une sagesse inaccessible à l'homme: la nature déifiée et un Dieu naturalisé.

Aucun de ces trois thèmes, envisagés sous l'angle précis du romantisme, n'a franchi une seule corde de sa lyre. Comment aurait-il pu, par exemple, verser dans le panthéisme en parlant de la nature lui qui, comme poète, regardait à peine la nature et se contentait de lui prêter le rôle subalterne de cadre à son paysage moral. La fleur, la rivière, le lac ne constituaient pas pour lui des objets adéquats à son esprit ou à son coeur; par conséquent vu l'absence de ce lien adhésif de l'amour sensible entre lui et la nature, il ne pouvait exister de tendance unitive profonde, perfection de ce même amour.

Pour les romantiques, la nature c'était une soeur compatissante et pleine de charmes, une épouse bien-aimée en qui ils épanchaient leur ego. Pour notre auteur, c'est simplement un décor extrinsèque, une chaire, une tribune pour ses enseignements. Sa Muse n'a pas pour intention première de décrire la nature ou de s'y fondre: son rôle supérieur --

celui auquel elle demeurera fidèle dans l'ensemble -- est de fustiger et d'éclairer. Bibaud tiendra le bâton de la correction plutôt que le pinceau de l'artiste.

Si je ne m'assieds point au sommet du Parnasse,
 A côté de Reignier, de Pope et d'Horace,
 Je grimperai tout seul sur un de nos coteaux,
 Là, sans gêne, sans peur, sans maîtres, sans rivaux,
 Je pourrai hardiment attaquer l'avarice,
 La vanité, l'orgueil, la force, l'injustice,
 La ruse, le mensonge, ou plutôt le menteur,¹
 Et l'opresseur barbare, et le vil séducteur¹.

Si Bibaud poète n'a pas chanté la nature et a, d'une façon générale, ignoré les extases que procurent son commerce intime et l'enchantement de son incomparable symphonie, cela est dû, en grande partie, comme nous venons de le voir, à son caractère personnel.

Attribuer directement au XVIII^e siècle ce schisme entre lui et sa patrie matérielle, la nature laurentienne, impliquerait une erreur de discernement dans le jeu complexe des influences qui ont puissamment agi sur notre auteur pour mouler sa personnalité littéraire. Le XVIII^e siècle rationaliste (c'est-à-dire l'une des formes maîtresses d'expression et de tendance qui ont caractérisé ce siècle) enclin aux idées plutôt qu'aux sensations, a sans doute joué de concert avec le facteur prépondérant de l'hérédité du poète, un rôle mineur, encore que ce rôle ne s'exerçât qu'indirectement; c'est ici question de préférence, puisque le dix-huitième siècle a aussi aimé la nature et l'a exaltée à sa manière dans

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 135.

ses poésies soit descriptives, soit élégiaques, soit pastorales, et que du temps même de notre auteur ces poésies de la nature avaient fait leur apparition au pays, sans compter les oeuvres purement romantiques qui, avec Rousseau, avaient eu droit de cité dès 1795, soit exactement treize ans à peine après la naissance du versificateur.

De plus, en même temps que triomphait le rationalisme cartésien épris de raisonnements purement logiques, la philosophie sensualiste de Locke basée sur les faits de sensation exerçait au XVIIIe siècle l'influence la plus profonde. Presque tous les philosophes français s'engouent de cette doctrine nouvelle, et des bords de la Tamise où elle fleurit, elle émigre bientôt pour s'implanter sur les rives de la Seine. Cette philosophie, s'opposant à l'innéisme de Descartes, forçait à regarder autour de soi dans le but de découvrir l'influence du milieu sur l'enfant et sur l'homme. Et alors, graduellement, par voie de conséquence, on en est venu à conclure à l'influence prépondérante du milieu: faits d'observations, de sensations et de réactions sur la formation de l'être humain. Les sciences expérimentales devaient naître de cette philosophie à base de faits et fondée sur l'action des sens, et inévitablement aussi cet amour de la nature en général (sciences naturelles) et par contrecoup, celui de la belle nature extérieure, celle qui plaît indifféremment à l'oeil du spectateur savant ou ignorant.

De ce point de vue, Bibaud versificateur ne se rattache pas directement au XVIIIe siècle, ou du moins ne s'y rattache qu'à demi, puis-

que sa Muse n'a pas même chanté la nature dans le ton du siècle, "sur les pipeaux" et sur les musettes élégiaques; mais par contre, sous d'autres aspects, que nous allons étudier ci-après, son oeuvre révèle des affinités intellectuelles et littéraires tellement marquées avec ce siècle, que celles-ci lui confèrent incontestablement une physionomie de famille très accusée avec ses airs, sa mentalité, ses coutumes, ses costumes et ses goûts.

CHAPITRE V

L'ESTHETIQUE DU XVIII^e SIECLE ET BIBAUD

Le XVIII^e siècle fut un siècle peu artistique. Cependant, si l'on remonte le courant de ses ascendances, on ne peut dire qu'il soit, sous cet aspect particulier, le fils délaissé de parents pauvres; au contraire, il a recueilli, ou du moins il était en mesure de le recueillir, l'héritage immédiat du plus grand siècle artistique peut-être de la littérature française. Le XVII^e siècle, en effet, lui avait légué un idéal d'art des plus achevés qui soient: l'idéal classique. Mais lui, friand de nouveautés et amateur de frivolités, rompant avec ce passé glorieux, ou ce qui est peut-être pis encore, feignant de se servir des ressources classiques pour accréditer ses propres méthodes sous le couvert d'un pseudo-classicisme déjà décadent quoique naissant, il s'est engagé dans des sentiers de perdition où ne pouvait s'épanouir la fleur de la divine poésie, expression ultime de tout art.

Richelieu avait inauguré en France une politique d'unification de toutes les virtualités nationales. Louis XIV donna raison à cette forte discipline des esprits en montrant les puissantes réalisations dues à l'unité dans le gouvernement, dans les lettres, dans la politique, dans la diplomatie, etc. Le siècle classique a aimé avec passion et sincérité l'ordre et la hiérarchie; le XVIII^e siècle, lui, par réaction, a semé la division, et comme corollaire de ses principes désintégrant il a brisé la tradition, il a miné l'autorité qui en est le fon-

dement, il^a provoqué l'anarchie. Non seulement il jeta à bas la façade vermoulue du classicisme, mais il sapa les solives fondamentales de l'édifice entier; aussi sous ses assauts dévastateurs tout croula: autorité, tradition, puissance, prestige, et peu s'en fallut la notion de patrie.

Sur les décombres du classicisme, qu'ont bâti ces iconoclastes nouveau genre? Ils essayèrent dans leur folle ivresse d'édifier un temple où ne devaient retentir que les seules voix de l'intelligence négatrice et du scepticisme satisfait.

"Le dix-huitième siècle, affirme Emile Faguet, a commencé par être novateur. Il était naturel qu'il le fût en littérature comme en tout le reste et qu'il repoussât la tradition littéraire comme toutes les autres. C'est ce qu'il fit. Fontenelle, Lamotte, Montesquieu, Marivaux sont en littérature les représentants d'une réaction presque violente contre l'esprit classique français en général, et le XVIII^e siècle en particulier. Ils sont "modernes", et irrespectueux autant de l'antiquité classique que de l'école littéraire de 1660. Et cela est permis; ce qui ne l'était point, c'était d'être négateur par simple négation, et sans avoir rien à mettre à la place de ce qu'on prétendait proscrire. Les novateurs de 1715 ne sont guère que des insurgés. Ils méprisent la poésie classique, mais ils méprisent toute la poésie; ils méprisent la haute littérature classique, mais ils méprisent à peu près toute la haute littérature".

En dépit de sa forme caricaturale, ce tableau ne laisse pas de contenir une grande part de vérité. Dans de telles conditions, le dix-huitième siècle ne pouvait pas ne pas accuser un abaissement de l'esprit littéraire. Ayant presque tout répudié de la maturité classique, il redevint volontiers enfant, sans aucun nom ni passé, nourrissant néanmoins l'espérance, en dépit de sa puérile méthode, de voir se dérouler avec une

1 Emile Faguet, op. cit., avant-propos, p. xxii.

splendeur jusque-là insurpassée le fil précieux d'un avenir prospère. Dans l'attente de cet âge d'or utopique, il cherche son équilibre qu'il a délibérément et scientifiquement rompu. Ses idées alors sont flottantes et versatiles comme celles de l'enfant; il s'applique avec constance à détruire et à rebâtir, et comme le temps presse et qu'il faut jeter en toute hâte les premiers fondements de la philosophie nouvelle, il obéit au dynamisme conquérant de l'idée au détriment de la forme plastique dans laquelle doivent s'enchâsser ces idées. Peu lui importe la perfection du moule artistique, ce qui compte le plus c'est de persuader et de conquérir de fervents adeptes; conséquemment ils jettent à la volée des semences nouvelles.

Le XVII^e siècle fut un siècle discipliné, sérieux et artistique; le XVIII^e siècle fut un siècle anarchiste, frivole et sans art profond; le XIX^e siècle fut littérairement agité et révolutionnaire, à maints égards, mais son idéal esthétique tendait vers des sommets élevés, quoique la sensibilité fût quelque peu débridée. En d'autres termes, l'art, au moins dès sa première partie avec le romantisme, fut exempt de dogmatisme mais réel, tandis que les écrivains du siècle précédent se révélèrent par leur philosophie propre des idéologues sans art. Et si l'on cherche la véritable cause de cette dépression artistique en France, au siècle de Voltaire, il faut la chercher dans la disparition de l'enthousiasme littéraire -- ce grand levier des obstacles -- c'est-à-dire le goût du beau pour le beau, ce qui fait les grands artistes en vers et en

prose, les grands orateurs, et même les grands critiques. "C'est bien en effet, vers le commencement du XVIII^e siècle que commence à triompher la poésie prosaïque... Le grand art du lyrisme s'efface et l'on éprouve même de la haine pour ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens, et d'accabler la raison sous des agréments¹."

Voltaire lui-même, le Dieu et l'incarnation du XVIII^e siècle, n'a pas le tempérament à proprement artistique, celui qui donne de l'élévation à l'artiste, qui fait qu'il quitte son niveau habituel, qu'il se quitte lui-même, qu'il s'oublie. Comme la plupart des grands écrivains de son siècle -- ou du moins ceux qui ont fait le plus de bruit, -- il est trop intéressé aux idées et aux doctrines qu'il échafaude pour flotter librement dans les tranquilles sphères de l'art. Par conséquent celui-ci, postulant avant tout le dépouillement sacré, est rejeté d'emblée comme antagoniste irréductible de leur système à base de philosophie raisonnée et tendancieuse. Nées d'une idée-thèse, qu'il faut à tout prix développer, prouver et inculquer, et non d'un transport spontané de l'âme tout entière; issues de l'intelligence et non de tout l'être, leurs œuvres sont froides et sans poésie. Au strict point de vue littéraire, le défaut, le défaut suprême de tout le siècle paraît être la perte du sentiment, du rythme et de l'harmonie; leurs œuvres ne sont plus les gracieux enfants d'un Apollon prolifique et sublime, mais bien plutôt les fruits secs et sans saveur d'un arbre privé de toute sève: l'arbre du rationalisme

scilicet

¹ Emile Faguet, op. cit., avant-propos, (cité des Lettres Persanes CXXXVII, (137)).

scientifique.

De même le fond de la poésie bibaudienne n'aura pas un caractère véritablement esthétique; il ne formera pas une fresque d'art aux délicieux effets d'harmonie et d'équilibre mais bien plutôt, dans son ensemble au moins, un réservoir d'idées morales, les unes, très rares, roulant sur des thèmes d'un intérêt humain et universel, les autres, nombreuses, portant sur des questions spécifiquement canadiennes.

Si la toile devait ignorer les chatouillements de l'art, cette nécessité n'empêchait nullement notre auteur de façonner un cadre artistique propre à la mettre en relief, en estompant quelque peu à l'arrière-plan ses faiblesses les plus insignes. Il est vrai que notre poète novice s'attaquait à un genre très revêché aux sollicitations d'Apollon; mais Boileau, et avant lui les classiques grecs et latins, ont réussi à exceller dans ce même domaine par un déploiement d'art digne des plus grands esthètes. C'est par tempérament que Bibaud devait, comme il l'avait fait pour le fond de sa poésie, renoncer aussi à l'art de la forme, fortement aiguillé dans cette voie, il va sans dire, par les exemples conquérants de la littérature française contemporaine et le climat intellectuel peu favorable du milieu où il vivait. Point n'est besoin de longs exposés pour démontrer cette carence esthétique de son oeuvre en vers, particulièrement quant à l'expression poétique. Mais, puisque nous sommes plus intéressés ici aux idées du poète qu'à sa versification il est bon, nous semble-t-il, d'apporter, en plus de cette preuve de fait qui

éclate à chaque vers d'une oeuvre aux contours frustes et aux lignes prosaïques, des critiques précises, où il expose lui-même formellement ses théories relativement à la poésie et à la technique du vers.

Ces théories, évidemment, ne se présentent pas les unes après les autres et systématiquement intégrées dans un corps de doctrine; il les a simplement semées par-ci, par-là, à travers les pages de ses poèmes, au hasard de l'impulsion. Mais réunies, ces conceptions constituent un faisceau assez puissant pour bien faire ressortir la sujétion de son tempérament d'écrivain à leur force impérative, et les influences complexes qui agissent concurremment sur sa mentalité.

"Le XVIII^e siècle littéraire français, écrit Emile Faguet, en parlant de Fontenelle, commence par un homme qui a été très intelligent, et qui n'a été artiste à aucun degré; c'est la marque même de cet homme, et ce sera longtemps la marque de cette époque. Ce qui manque d'abord à Fontenelle, d'une manière éclatante, c'est la vocation, et la vocation c'est l'originalité, et l'originalité, si elle n'est point le fond de l'artiste, du moins en est le signe¹".

Ne pouvons-nous pas affirmer, nous aussi, en parlant de Bibaud, et avec infiniment plus de raison encore, que notre littérature proprement canadienne commence par un homme qui n'a été artiste à aucun degré, -- ou presque -- du moins dans le sens strict du mot. Or, le poète, cet

1 Emile Faguet, op. cit., Fontenelle, p. 31.

homme qui converse avec les dieux pour mieux instruire les hommes ensuite dans son langage divin, n'est-il pas par définition un artiste de la forme? Il ne fait souvent que couler des idées ordinaires dans des moules sublimes, d'où elles sortent transformées, éclatantes, pailletées d'or, étincelantes de tous les feux du génie, rayonnantes de toute la force séductrice de l'idéale beauté. Notre versificateur se soucie peu de harnacher à son profit cette incomparable richesse des vocables et des rythmes, qui nous bercent voluptueusement avant de nous jeter sans défense sur le foyer brûlant des idées. L'efficacité intrinsèque du remède et la guérison du patient auquel il l'administre, voilà sa préoccupation dominante:

Mon étoile, en naissant, ne m'a pas fait poète,
Et je crains que du ciel l'influence secrète,¹
Ne vienne point exprès d'un beau feu m'animer¹.

Cependant, malgré son tempérament peu poétique, il ne peut résister au désir de rimer, car "rimer et guérir sont une même chose", affirme-t-il, un peu plus loin².

Le fond des idées l'intéresse bien plus que la forme puisque, comme ses maîtres français du XVIII^e siècle, sa littérature est militante et didactique, et l'effet moral que peut produire son message sur le lecteur éventuel dépasse et éclipse même l'effet esthétique résultant

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 43.

2 Id., p. 43.

d'une géniale ordonnance ou d'une musicalité charmante.

Bibaud, comme Fontenelle, ne comprendra pas grand'chose aux délicesses de l'art, et tout en comprenant et défendant un grand nombre d'idées, il n'aura jamais pour elles la passion qui fait qu'on les poursuit, qu'on les unit, qu'on les coordonne, qu'on les enchâsse. Ce n'est pas lui qui serait devenu parnassien avant la lettre, poète pour qui la valeur plastique de la forme prime la richesse morale du fond. Aussi ne sommes-nous pas surpris de saisir, au cours de sa versification, cette exclamation qu'il adresse indirectement aux amateurs de beaux vers et aux artistes en général :

Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix tonnante,
Effrayer le méchant, le glacer d'épouvante,
Qui, bien plus qu'avec goût, se fait lire avec fruit,
Et, bien plus qu'il ne plaît, surprend, corrige, instruit¹.

Et son oeuvre poétique entière est le fruit sec et logique de cette théorie étayée sur l'utilitarisme moral seulement.

Comme Fontenelle, Bibaud est aussi homme de lettres. "Prose, vers, que voulez-vous?" se plaisait à dire le premier; et le second, lui faisant écho, lançait à ses compatriotes et lecteurs le même défi téméraire. Notre auteur s'attaque en effet indifféremment à toutes les questions littéraires et intellectuelles. Des pièces de vers clairsemées dans des journaux ont peut-être la chance d'attirer davantage l'at-

1 Michel Bibaud, op. cit., p.11.

tention du lecteur et d'étendre par là même à un plus grand nombre les bienfaits du message didactique qu'elles véhiculent à côté des multiples questions sociales, politiques, scientifiques et autres. Puisqu'il s'agit d'enseigner par le truchement des Muses, notre homme de lettres, soutenu par la noblesse de la fin qui l'anime, ne recule pas devant cette rigoureuse et pénible nécessité de recourir à la poésie didactique.

Après Montesquieu, il renonce à la grâce conquérante des "ornements" du style, et il les déclare non seulement inutiles comme encadrement de relief des idées, mais il va jusqu'à soutenir leur incompatibilité avec son métier d'écrivain moraliste et d'éducateur. Ecoutons-le plutôt prendre position.

Est-ce par de beaux mots qui rendent un doux son,
Que l'on peut mettre ici les gens à la Raison?
.....
Ma muse ignorera les nobles épithètes,
Ces grands mots si communs chez tous nos grands poètes:
Me bornant à parler et raison et bon-sens,¹
Je saurai me passer de ces vains ornements² . . .

Et comme si cette confession de foi n'était pas assez explicite, il reprend plus loin en renchérissant sur sa première décision:

Non je ne serai point de ces auteurs frivoles,
Qui mesurent des sons et pèsent les paroles².

Au contraire il poursuivra impitoyablement, et sans le secours de l'art factice des mots, le but réel de sa mission: la flagellation

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 12 .

2 Id , p. 12.

du vice.

Sans trop soigner mon style, ou rechercher mes mots,
J'effraierai les méchants et me rirai des sots¹.

Cette conviction, que l'art est inconciliable avec son mandat de poète éducateur, l'enfermait dans le dilemme suivant: ou être un artiste de la forme, ou être un "sergent de bataille de l'idée"; c'est ici que le poids des influences diverses mentionnées précédemment se faisait sentir irrésistiblement, en quelque sorte, et entraînait l'adhésion de sa volonté vers l'expression "en-vers durs" de "dures vérités".

En dépit d'Apollon j² veux être poète... puisque rimer et guérir sont une même chose².

Michel Bibaud ne sera donc pas artiste avec tout ce que ce concept comporte d'idéal, c'est-à-dire un poète d'abord et avant tout soucieux des formes parfaites de l'art, mais bien plutôt un éducateur et un moraliste fourvoyé au royaume des Muses, empruntant à celles-ci le stylet de la satire et les pièces lourdes de leur artillerie.

Ce fait -- car c'est un fait -- ne fut pas chez le poète canadien le fruit d'une impuissance radicale, puisque sa seule volonté d'écrire les messages de son intelligence implique, d'une certaine façon, un essor de son âme vers le beau. Il provient plutôt, en définitive, de sa prédisposition naturelle de type esthétique réceptif mettant obstacle

1 Michel Bibaud, *op. cit.*, p. 33.

2 *Id.*, pp. 13 et 43.

à l'expression spontanée et fervente des harmonies intimes de son moi en correspondance avec celles plus éclatantes de l'univers ambiant: poésie des couleurs, grâce des formes, musique des mots, langage des choses... etc.

A ce facteur inné, déjà puissant, vient s'ajouter le poids du facteur professionnel. Non pas que la fonction d'éducateur soit incompatible avec l'art, mais devant la nécessité d'une option entre la poésie strictement d'art et la poésie à dominante didactique, ses habitudes de transmettre aux autres des connaissances utiles jointes à ses propensions naturelles vers les sciences pratiques, ne pouvaient sinon entraîner l'adhésion de sa volonté à cette dernière forme d'expression. L'idée, c'était en quelque sorte dans sa vie un centre cyclonal où toutes les forces massives de son être avaient tendance à converger. Cette dernière, peut-on dire, exerçait donc sur lui une traction presque invincible, d'autant plus que le journaliste épaulait fortement l'éducateur dans ce sens. Et si l'on ajoute à ce facteur, déjà décisif, celui du climat historique où triomphaient les éléments de l'intellectualisme et du scientisme, on aura le cycle presque complet des influences maîtresses qui ont contribué à conférer à sa Muse un caractère idéologique plutôt qu'artistique.

Si au moins il avait lutté contre l'antagonisme de son moi, il aurait pu en atténuer les handicaps; mais au contraire, par une renonciation formelle dès le début de son oeuvre à un effort conscient vers l'art pur, il a consacré plus certainement sa défaite comme artiste et

partant, il est devenu un rimeur essentiellement didactique. Mais si Bibaud doit se présenter à ses lecteurs comme un semeur d'idées, quelle sera la synthèse de ces idées dans son oeuvre en vers, quelles en seront les lignes directrices? Maintenant que nous connaissons le moule spécial où il se propose de les exprimer, essayons dans les chapitres suivants de découvrir leur orientation définie sur le triple plan patriotique, moral et religieux afin de saisir plus adéquatement encore le personnalité humaine et poétique de notre auteur.

CHAPITRE VI

BOILEAU A TRAVERS LES RIMES BIBAUDIENNES

Dans le but de dépister avec le plus d'objectivité et d'exactitude possibles, l'étendue des influences secrètes, donc peu discernables de prime abord, qui n'ont certainement pas manqué de spécifier l'oeuvre de notre premier rimeur canadien du strict point de vue de la versification, nous avons tenté une étude comparative très minutieuse de son oeuvre avec celle de Boileau. La mise en parallèle, vers par vers, des satires et épîtres respectives des deux auteurs de même que la confrontation de l'oeuvre poétique entière de Bibaud d'une part, avec L'Art poétique de Boileau d'autre part, nous ont permis de recueillir des données supplémentaires susceptibles de déterminer les véritables liens de parenté esthétique existant entre eux quant à la facture des vers.

Il est assez intéressant de constater le nombre considérable des rimes communes qui figurent dans les satires du versificateur canadien et dans celles du grand satirique français, surtout si l'on tient compte du fait que celui-ci a écrit douze satires contre quatre pour notre Canadien. Nous avons trouvé environ une trentaine d'entre elles dans les deux oeuvres: Bien rien, pas trépas, travers vers, superflus plus, mots propos, frivoles paroles, vers divers, écrit esprit, maison raison, plaisir désir, satire médire, sage usage, cause chose, sommes hommes, nature murmure, caprice vice, dire rire, d'autres vôtres, mots sots, abuse muse, fille famille, vigueur langueur, songes mensonges,

fruit instruit, calomniateur imposteur, vengeance engeance, avare rare¹. Les seules différences, très légères par ailleurs et sans répercussion aucune sur l'homophonie de la rime, portent sur les lettres plutôt que sur les mots. Ainsi, par exemple, au lieu des mots autres, l'esprit, etc., qui servent de rimes chez Boileau, nous avons chez Bibaud les expressions d'autres, d'esprit, les deux rimant toutefois respectivement avec vôtres et écrit. Dans quelques cas même, les deux mots ou groupes de mots constituant la rime sont simplement intervertis: travers vers, frivoles paroles, vers divers, vigueur langueur, fruit instruit, vengeance engeance, etc., chez Bibaud, contre vers travers, paroles frivoles, divers vers, langueur vigueur, instruit fruit, engeance vengeance, chez Boileau. Quelquefois la rime est exactement la même dans les deux versificateurs, sauf que l'un emploie le singulier et l'autre le pluriel, ou vice versa.

Un examen plus approfondi révèle des faits encore plus significatifs. Nous trouvons, cette fois, non plus des rimes communes, mais des vers presque identiques ou de même inspiration. Boileau avait écrit en 1664:

Ou, puisqu'enfin tes soins y seraient superflus,
Molière, enseigne-toi l'art de ne rimer plus².

¹ Pour références complémentaires concernant les pages où se trouvent exactement ces rimes communes dans les oeuvres respectives de Boileau et de Bibaud, voir Appendice 1, note 1, a et b.

² M. Amar, Oeuvres de Boileau, Librairie de Paris, Firmin-Didot et Cie, Imprimeurs-éditeurs, 56, rue Jacob, Paris, p. 44, Satire II.

Bibaud écrira en 1819:

On recourt; mais voyant leurs soins superflus,
Ils déclarent, tout net, qu'ils ne soigneront plus¹;

Dans la même satire de Bibaud contre l'ignorance, nous lisons

encore les deux vers suivants:

Croyez-moi, cher ami, laissez-là la satire;
Renoncez pour toujours au métier de médire: ...²

La surprise est encore plus grande et la similitude plus frappante, quand nous collationnons les distiques que voici:

Toi-même réponds-moi: Dans le siècle où nous sommes³
Est-ce au pied du savoir qu'on mesure les hommes?

Mais peut-on l'espérer? Dans le siècle où nous sommes,
Est-ce par des vers qu'on corrige les hommes!⁴

Boileau avait lancé sa véhémence apostrophe en 1667, dans la satire VIII, en plein âge d'or du classicisme français. Or, plus d'un siècle et demi après, en 1819, à l'aube des lettres canadiennes par conséquent, Bibaud adresse, dans les mêmes termes, un message analogue.

Dans les épîtres, nous avons découvert à peine une dizaine de rimes communes: lecteur auteur, savez-vous nous, chose cause, gloire victoire, monde l'onde, esprit écrit, juste auguste, écrivain main, lieu Dieu, pas bas⁵. Il est vrai que Bibaud n'a écrit en réalité que deux épîtres

1 Bibaud, Epîtres, Satires, Chansons, etc., Montréal 1830, Satire IV, contre l'ignorance, p. 49.

2 Michel Bibaud, op. cit., Satire IV, contre l'ignorance, p. 43.

3 Boileau, op. cit., Satire VIII, p. 72.

4 Michel Bibaud, op. cit., Satire IV, contre l'ignorance, p. 43.

5 Voir Appendice 1, note 2, a et b.

en comparaison de douze pour Boileau. Les mêmes constatations relevées aux paragraphes des satires s'appliquent également aux épîtres: quelques-unes des rimes sont interverties ou diffèrent de nombre.

Pour conférer à notre étude plus de valeur probante, et sachant par ailleurs tout ce que Bibaud doit aux décrets de l'école classique du point de vue de la versification, nous nous sommes imposé la tâche de confronter un à un, à tour de rôle, les vers de L'Art poétique de Boileau avec ceux de l'oeuvre complète de Bibaud. Or, les rimes communes extraites de L'Art poétique sont le double de celles des épîtres, soit une vingtaine: sujet objet, folie Italie, modèle fidèle, lieu milieu, raison prison, oreilles pareilles, divers vers satire médire, alarmes larmes, folie lie, songes mensonges, gloire victoire, oracle miracle, fond profond, écrit esprit, flâmes âmes, lauriers guerriers¹. En outre, plus de soixante-cinq pour-cent des rimes, dans cette liste, sont interverties.

La série disparate des petits poèmes composés par les deux auteurs, en sus des épîtres et des satires, révèle la présence de seulement deux rimes communes, âme, flâme, gloire victoire², d'ailleurs précédemment signalées dans les tableaux comparatifs.

Faut-il conclure de ces données objectives que l'oeuvre bibaudienne, dans sa versification, a été indubitablement moulée dans la ma-

1 Pour références complémentaires concernant les pages où se trouvent exactement ces rimes communes dans les oeuvres respectives de Boileau et de Bibaud, voir Appendice 1, note 3, a et b.

2 Id., Appendice 1 note 4, a et b.

trice classique du grand législateur du Parnasse que fut Boileau au XVIIe siècle? Ou s'il faut, répudiant tout soupçon de plagiat, à l'égard de notre auteur, ou même de filiation quelconque avec ce maître, porter au seul compte du hasard, de la coïncidence pure, des identités aussi accusatrices? Une analyse critique des données révèle hors de tout doute que Bibaud a subi -- inconsciemment ou non -- l'emprise de ^{ce} maître du genre poétique auquel il s'adonna.

Nous concédons volontiers -- et encore! -- qu'il ait pu faire usage des rimes d'autres vôtres, oracle miracle, songes mensonges, vengeance engeance, juste auguste, lieu Dieu, lieu milieu, alarmes larmes, flâmes âmes, sans avoir eu au préalable le moindre commerce littéraire avec le maître. En effet la consultation d'un dictionnaire des rimes françaises convainc facilement le lecteur que le choix est plus que restreint, l'une des désinences, autres vôtres, n'offrant que cinq cas possibles et aucune des autres n'excédant le nombre quinze. De plus, en vertu des lois de l'association logique des idées et des mots, toutes ces rimes, à l'exception de d'autres vôtres, lieu Dieu, s'appellent presque infailliblement, l'une étant la partie de l'autre. Si elles sont en outre pairées dans le dictionnaire, c'est-à-dire disposées l'une à la suite de l'autre ou au moins situées à une très faible distance mutuellement, comme c'est le cas ici, il devient encore plus admissible que l'identité des rimes puisse être attribuable à la simple coïncidence.

Ces réserves faites, demandons-nous s'il peut en être ainsi

pour les autres rimes, nombreuses, que nous avons signalées dans les satires et les épîtres. Nous avons inventorié à cet effet le Dictionnaire méthodique et pratique des rimes françaises de Martinon¹ afin de nous rendre compte si notre auteur était acculé à une réelle disette de mots relativement à ces désinences ou si, au contraire, le champ était fertile qui s'offrait à sa convoitise. L'abondance, la surabondance même du vocabulaire nous a causé de l'étonnement. La liste des désinences en ien, par exemple, contient deux cent cinquante types environ. N'est-ce pas qu'il serait puéril et peu objectif de crier au hasard? Si Bibaud, en dépit du choix varié qui était sien, a épinglé par deux fois les rimes bien rien dans sa satire II contre l'envie alors que Boileau, pour sa part, l'avait mise à profit quatre fois successivement dans ses satires I, IV, V², c'est qu'il y a eu sinon transposition consciente, du moins réminiscence.

Si le cas était isolé, nous pourrions peut-être encore nourrir quelque doute raisonnable sur ces relations de maître à disciple; mais quand on songe que cinquante environ des rimes communes possèdent chacune à leur crédit une imposante liste de désinences homophoniques, l'on voit se pulvériser graduellement toute velléité de condescendance. La

1 Ph. Martinon, Dictionnaire méthodique et pratique des rimes françaises, 45000 mots, Paris, Librairie Larousse, rue Montparnasse, 13 - 17 - Succursale: Rue des Ecoles, 58 (Sorbonne).

2 Boileau, op. cit., pp. 36, 38, 54, 59.

surprise va même augmentant quand on décèle, pacifiquement accouplés, les mots-rimes folie Italie. Ces deux termes seraient-ils donc corrélatifs? On peut difficilement admettre cet emploi sans penser à l'influence du premier chant de L'Art poétique où Boileau affirme:

Evitons ces excès: laissons à l'Italie
De tous ces faux brillants l'éclatante folie¹.

A l'époque où parut L'Art poétique, la poésie italienne était vraiment tombée dans l'afféterie et l'exagération et menaçait de sa contagion funeste la muse française. La forte expression de l'auteur à l'égard du pays de Dante avait donc un sens calculé, et son intervention, une heureuse opportunité. Mais quelle justification peut présenter Bibaud en faveur de son arbitraire accouplement folie Italie?

Comment concilier maintenant toute idée de coïncidence, quand c'est non plus de l'identité des rimes qu'il s'agit mais de vers presque entiers. La similitude de pensée mise à part, notons la quasi-identité de la forme:

Muse, changeons de style, et quittons la satire;
C'est un méchant métier que celui de médire . . .

Croyez-moi, cher ami, laissez-là la satire;
Renoncez pour toujours au métier de médire . . .

1 Boileau, op. cit., p. 189.

2 Id., p. 64.

3 Michel Bibaud, op. cit., p. 43.

C'est la même ponctuation après le premier vers; c'est le même tour, l'apostrophe; c'est le même terme pour désigner la fonction dénigrante de la satire; c'est enfin -- Bibaud y est acculé par la pensée et le tour -- la même rime. Ce distique sent le plagiat à plein nez. Tout y est trahison dans l'expression, dans le rythme et dans la pensée: c'est presque un aveu explicite de la part de son auteur.

Le distique suivant accuse une transparence encore plus éhontée dans le plagiat. Comparons et jugeons:

Toi-même réponds-moi: Dans le siècle où nous sommes
Est-ce au pied du savoir qu'on mesure les hommes¹?

Mais peut-on l'espérer? Dans le siècle où nous sommes,
Est-ce par des vers qu'on corrige les hommes²?

Bibaud s'est approprié ici sans vergogne un hémistiche entier: Dans le siècle où nous sommes; l'on pourrait même étendre l'accusation à deux hémistiches, car qui peut prétendre que le dernier hémistiche de chaque distique ne soit le même, sauf une infime variation dans le verbe: "qu'on corrige les hommes" au lieu de "qu'on mesure les hommes"? Ces quatre vers sont en effet de même trempe, de même structure: la style direct, incisif, ferme de la certitude, au moyen de l'apostrophe et de l'interrogation oratoire. C'est encore la même division logique de la pensée et les mêmes groupes rythmiques. Car l'hémistiche, dans ces deux disti-

1 Boileau, op. cit., p. 72.

2 Bibaud, op. cit., p. 43.

ques, joue un rôle plus que de simple césure médiane de la voix: il ne souffre aucun arrêt intermédiaire si l'on veut conserver à la pensée toute sa force pénétrante et persuasive. Alors Bibaud, par pure coïncidence, aurait enfanté de tels vers porteurs de caractéristiques intimes aussi prononcées avec Boileau? Qui oserait le croire? D'autant plus que les deux premiers vers de la satire IV de Bibaud contre l'ignorance correspondent, avons-nous déjà signalé dans notre étude sur ses idées didactiques, presque intégralement, aux deux premiers de L'Art poétique:

Mon étoile, en naissant, ne m'a point fait poète;
Et je crains que du ciel l'influence secrète^{1 a} et b...

Il est incontestable que Bibaud a fait de généreux emprunts à Boileau. Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il l'a dépecillé aperto libro: ce serait une affirmation excessive. Mais ce qui ressort nettement de cette analyse critique de ses vers, c'est que Bibaud, avant de réaliser son audacieuse vocation de pionnier comme satirique au Canada français, a voulu, en toute nécessité et probité, étudié le modèle du genre en France. Il s'en est imprégné à tel point que les vers du maître se sont incorporés à sa substance pour devenir son bien personnel, pour devenir lui-même. De sorte que les vers ou parties de vers et surtout les rimes,

1 a Bibaud, op. cit., p. 43.

b Boileau, op. cit., L'Art poétique, chant premier, p. 188:

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur;
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si un astre en naissant ne l'a formé poète,...

évocatrices d'idées, lui revenaient naturellement à l'esprit quand il éprouvait des réactions identiques et qu'il s'attaquait aux mêmes vices.

Boileau a écrit, dans le Chant premier de son Art Poétique, ces conseils à l'adresse du rimeur:

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant, ou sublime,
Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime:
 L'un l'autre vainement ils semblent se haïr;
 La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.
 Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
 L'esprit à la trouver aisément s'habitue;
 Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
 Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit.
 Mais, lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle;
 Et pour la rattraper le sens court après elle¹.

La rime a-t-elle toujours été pour Bibaud cette esclave soumise, ou si elle s'est parfois arrogé les droits souverains du maître? Le sens des vers fut-il étroitement subordonné à la rime, ou si la rime, "fléchissant sans peine au joug de la raison", contribua "à servir et à enrichir" celle-ci?

L'oeuvre entière de notre versificateur canadien se compose d'environ trois mille vers, donc mille cinq cents rimes. De ce total, il faut en soustraire une soixantaine, qu'il a vraisemblablement puisées toutes faites dans le répertoire des oeuvres du grand poète français. Mais la balance des rimes, il lui fallut la trouver, car une plus grande reproduction de sa part eût confiné à l'impudence. Quelle est alors la genèse de la naissance de ces rimes? Quels procédés inventifs mit-il en

¹ Boileau, op. cit., p. 189.

oeuvre pour faire jaillir la rime avec la spontanéité promise par Boileau au fidèle disciple de la raison? Sans doute l'imagination, l'inspiration parfois, furent-elles des facteurs importants dans l'éclosion des rimes, en sus de la logique naturelle. Mais nous voudrions signaler ici le procédé dominant qui a présidé à l'échafaudage de cette structure des rimes bibaudiennes. Ce mécanisme de création, qui consiste essentiellement dans l'accouplement, presque systématique, des mots de même famille, en vue d'obtenir un grand nombre de rimes, fait d'ailleurs plus appel à la logique du langage et aux trucs de métier qu'à une véritable inspiration. Ces mots-rimes, nous les classifions en deux catégories sous les étiquettes groupement étymologique et groupement logique.

Le groupement étymologique affecte des formes diverses qui peuvent se ramener à trois principales. Les mots-rimes ont le même radical, mais différent par le préfixe, par exemple sujet projet; dans le deuxième cas, ils ont encore le même radical, mais l'adjonction d'un préfixe ad-versatif à l'un d'eux leur donne un sens opposé: fortune infortune, ou simplement les mots-rimes expriment par eux-mêmes l'opposition, comme savant ignorant; enfin la rime est composée de mots à radical identique mais dont l'un seulement est affublé d'un préfixe, tel que dans faite parfaite.

Le groupement logique range les rimes selon un ordre rationnel de filiation, sans effort, sans recherche. Ces mots-rimes expriment une action souvent corrélatrice, pour ne pas dire concomitante, comme lire écrire;

ou encore, la désinence de l'un des mots-rimes, constituant par elle-même un mot entier, par exemple, affaiblira ira, devient, auditivement d'abord puis logiquement, une amorce féconde, une source facile de rimes. Les épithètes, les participes et les verbes à même désinence sont également susceptibles de constituer pour le rimeur en peine ou autre, des associations logiques de mots-rimes.

Les rimes construites d'après ce système s'élèvent au nombre d'environ quatre cents (huit cents vers), soit plus de vingt-cinq pour-cent du total.

Cellestirées de même radical avec préfixe différent, constituent le groupe le moins appréciable, une dizaine tout au plus: discours décours, sujet projet, surpris mépris, enquêtes requêtes, pervers travers¹, etc... Les rimes contraires, sous leur double forme, offrent également peu de cas: sujet objet, infortune fortune, savant ignorant, campagne montagne, vigueur langueur, minorité majorité, arrangés dérangés, positivement négativement². Les rimes obtenues par l'accouplement de deux mots dont le premier sert de radical au second lequel est modifié par un préfixe, sont au nombre d'une vingtaine: dire médire, faite parfaite, use abuse, orthodoxe paradoxe, fond profond, gré malgré, pointe contrepointe, relever lever, posés composés, alarmes larmes, ressource source, reconnais

1 Pour références complémentaires concernant les pages où se trouvent exactement ces sortes de rimes dans l'oeuvre de Bibaud, voir Appendice 2, note 1.

2 Pour références complémentaires concernant les pages où se trouvent exactement ces sortes de rimes dans l'oeuvre de Bibaud, voir Appendice 2, note 2.

sante naissante, lieu milieu, néanmoins moins, convaincu vaincu, naître connaître, repartie partie¹. Par contre les rimes construites selon la technique du groupement logique, sont de beaucoup les plus nombreuses dans son oeuvre, particulièrement celles obtenues par la seule désinence des deux mots accouplés, sans recours d'aucune sorte à l'étymologie ou à la sémantique. Elles en contiennent au delà d'une centaine. En voici quelques-unes parmi les plus significatives: animal mal, conquérants ens, eaux pipeaux, taille bataille, oie noie, accrue rue, carrière arrière, nombre ombre, exemples amples, monde onde, ruinés nez, mystère terre, demeure heure, rage outrage, son aise Péloponnèse, étoile toile, s'affaiblira ira².

Cette technique d'invention peut devenir très féconde aussi bien pour la qualité que pour la quantité des rimes. Outre le plaisir physique produit sur l'ouïe par suite de l'identité phonétique de la consonne ou de la voyelle d'appui, il y a en effet dans ces sortes de rimes une agréable surprise pour l'esprit. Cela est vrai dans la proportion où le sens des mots offre le moins de parenté logique, les mots-rimes donnant ainsi l'aspect de couples rares, donc de grande originalité. Quoi de plus insolite que ces accouplements son aise Péloponnèse, mystère terre, exemple amples, ruinés nez, etc.... Ce sont des rimes riches, très riches que

1 Pour références complémentaires concernant les pages où se trouvent exactement ces sortes de rimes dans l'oeuvre de Bibaud, voir Appendice 2, note 3.

2 Id., Appendice 2, note 4.

Bibaud a obtenues par cette méthode.

Cependant si le poète abuse de ce genre de rimes, celles-ci perdent leur caractère d'inattendu et de surprise, l'oreille s'habituant vite à la répétition et l'esprit devinant les rimes à venir. Alors toute leur richesse fondamentale se dévalorise par suite de cet excès. Leur retour doit s'opérer sporadiquement et leur présence ressembler un peu à celle d'une escarboucle engainée dans un bracelet métallique, et jetant des feux d'une pureté séduisante. Les rimes du type suivant, par exemple, quand elles fourmillent dans une oeuvre, détruisent l'éclat du vers plus qu'elles ne le rehaussent, quoique, disons-le, elles satisfassent, mécaniquement, à toutes les exigences des rimes riches: entendit dit, pervers vers, sourire rire, usage sage, envie vie, reproche proche, merveilles veilles, jours toujours, etc....

Les rimes épithètes, au nombre de près de quatre-vingts¹, sont celles qui dénotent peut-être le plus de déficiences chez notre auteur. C'est la rime qui semble conduire l'idée, selon la judicieuse remarque de Boileau. La désinence de la première épithète déclenche, automatiquement, une chasse à une autre épithète phonétiquement équivalente. Pour le rimeur en panne, la tentation devient vite irrésistible de se livrer à un trafic aussi peu onéreux; le fil de l'inspiration se déroule alors selon une trajectoire rectiligne, uniforme. C'est en quelque sorte l'achroma-

¹ Pour références complémentaires concernant les pages où se trouvent exactement ces sortes de rimes dans l'oeuvre de Bibaud, voir Appendice 2, note 5.

tisme en poésie. Et nous avons des rimes banales comme homicide perfide, coupable exécrable, téméraire vulgaire, languissant impuissant, détestable damnable, féroce atroce, intrépide homicide, dévotiens pieux, admirable déplorable, pitoyable détestable¹, etc...

Quand les rimes épithètes s'opposent par le sens ou accusent une synonymie assez marquée, elles prennent davantage figure de chevilles rondantes: immesurables mesurables, estimable criticable, admirable déplorable, blâmable louable, scandaleux vertueux, grand puissant, languissant impuissant², etc...

Les rimes participes, pourvu qu'il n'y ait pas foison, peuvent constituer d'excellentes rimes, surtout si elles présentent une homophonie bien caractérisée, comme dans doué joué, embrasés écrasés, bafoué joué, troublés comblés³, etc... Mais, nombreuses, et tirées des participes de la première conjugaison, elles offrent un son dur et étouffé qui ne laisse pas de conférer au vers un caractère d'âpreté difficilement compatible avec les lois de l'eurythmie française. Bibaud n'a toutefois que vingt-quatre rimes participes dans son oeuvre⁴.

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 8, 33, 47, 52, 73, 75, 99, 151, 161, 38.

2 Id., pp. 104, 152, 161, 162, 168, 47, 52.

3 Id., pp. 118, 39, 34, 6.

4 Id., voir Appendice 2, note 6.

Les rimes formées des verbes personnels se bornent à douze¹.

Elles sont toutes au singulier et à la troisième personne de l'indicatif, à l'exception de trois d'entre elles, qui sont respectivement au futur de l'indicatif et à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent: applaudira s'ouvrira, s'affaiblira, plient fuient².

Par contre les rimes à l'infinitif sont au nombre de cinquante environ³, dont une trentaine appartiennent à la première conjugaison et viennent ajouter leurs sonorisations sourdes aux rimes participes de la même conjugaison. Les verbes de la quatrième conjugaison, très utiles pour créer des rimes féminines à consonnance plus douce par suite de l'e muet final, figurent également dans le système de fabrication des rimes: craindre plaindre (trois fois), instruire induire, apprendre entendre, connaître paraître, rire écrire, feindre plaindre, feindre joindre, rendre défendre, plaindre joindre, apprendre comprendre, comprendre entendre⁴.

L'analyse comparée des rimes de Bibaud et de Boileau, tels les feux impitoyables d'un projecteur, a mis à découvert les nombreuses rimes communes qui trahissent l'indéniable action du maître français. Mais sommes-

1 Id., voir Appendice 2, note 7.

2 Id., pp. 129, 123.

3 Id., voir Appendice 2, note 8.

4 Bibaud, op. cit., pp. (19, 99, 149), 18, 18, 21, 31, 79, ¹⁴⁹156, 158, 161, 164.

nous en droit de parler d'une telle influence relativement aux rimes de même famille dont nous venons de dresser le bilan révélateur? Disons qu'il est évidemment plus difficile, dans le cas présent, de dépister cette influence directe parce que ces types de rimes, ne présentant pas l'identité absolue des précédentes, notre seul recours, pour justifier une inférence honnête, réside dans une fragile analogie dans le mécanisme de fabrication des rimes chez les deux auteurs. Surtout que, outre d'obéir aux règles générales de la versification française, plusieurs des rimes communes font double emploi avec ce groupe des rimes de même famille. Seul leur coefficient de fréquence pourra donc nous fixer sur les relations de maître à disciple.

L'oeuvre poétique complète de Boileau comprend au delà de sept mille vers, dont plus de la moitié (quatre mille environ) appartiennent aux Satires et aux Epîtres. Près de neuf cents rimes (mille huit cents vers), soit vingt-huit pour-cent du grand total, sont construites directement selon le système des groupements étymologique et logique.

Le poète a eu recours au premier procédé d'invention, une douzaine de fois: projets sujets, requêtes enquêtes, succès procès, soumis commis, discours secours, jour séjour, procès accès, objet sujet, succès excès, émue remue, succès procès, profond fond¹. Les rimes contrai-

¹ Boileau, op. cit., pp. (29, 133, 225), 71, (137, 173, 249), 150, (154, 173, 258), 172, 226, 189, 199, 201, 207, 211.

res sont, comme chez Bibaud, peu nombreuses, au plus une dizaine: objet sujet, s'obscurcir éclaircir, premiers derniers, avili ennobli, désolé console, langueur vigueur, stérile fertile¹. Cet usage parcimonieux chez Boileau s'explique sans doute par sa répugnance invincible pour la rime facile et banale. Il ne pouvait, certes, se prévaloir décentement de l'axiome, le législateur est au-dessus de la loi, pour excuser des infractions personnelles aux principes mêmes que véhiculent ses vers: car dans le domaine littéraire, plus qu'ailleurs peut-être, l'exemple a seul droit d'audience.

Le troisième mode de groupement étymologique réunit cependant un peu plus de rimes, environ une vingtaine, tout comme chez Bibaud d'ailleurs: secours cours, afront front, trépas pas, étonne tonne, illustre lustre, traits portraits, axe parallaxe, discours cours, part départ, lieu milieu, alarmes larmes, portraits traits, adroite droite, jours toujours².

Ces données numériques suffisent amplement, croyons-nous, pour mettre en lumière l'analogie frappante des coefficients de fréquence. Mais néanmoins si l'on tient compte de l'étendue respective des deux oeuvres mises en parallèle, il devient évident que le coefficient de

¹ Boileau, op. cit., pp. 189, 194, 38, 59, 88, 120, 147.

² Id., pp. 30, (36, 88, 209), (40, 184); 41, (59, 82, 97, 102, 148, 261), (103, 169, 174), 148, 229, 233, 193, 201, 211, 256, 284.

fréquence proportionnelle est plus élevé chez notre rimeur canadien.

Cette analogie se caractérise davantage quand on aborde les rimes que nous avons classées sous l'étiquette groupement logique. Ainsi, les rimes obtenues par l'accouplement d'un mot quelconque avec un autre formé d'une partie de ce même mot, de la désinence le plus souvent, se chiffrent chez Boileau à environ deux cent soixante-dix¹. L'emploi généralisé de ces types de rimes, chez les deux auteurs, trouve sans doute son explication dans deux causes principales. La première, d'ordre pratique, est assez facile à deviner: le poète n'a, dans la plupart des cas, qu'à prêter l'oreille aux sonorisations finales du vers pour réaliser sans coup férir l'accouplement homophonique, la rime. La seconde ressortit exclusivement à l'esthétique. En plus d'être considérée comme excellentement riche par les théoriciens de l'art, cette rime remplit mieux les conditions exigées pour la vraie rime-écho, qui prolonge le charme en même temps que l'idée et le sentiment du vers lequel doit en quelque sorte se quintessencier dans la rime. Fidèle à ces principes et obéissant à son flair naturel, Boileau a saisi toute la puissance à la fois mélodique et persuasive attachée à ce genre de rimes par découpures. C'est le coup de marteau sur l'enclume qui a son retentissement sonore sur le premier mot-rime et son écho harmonieux sur le deuxième, celui-ci cristallisant les vibrations du choc.

1 Pour références complémentaires concernant les pages où se trouvent exactement ces sortes de rimes dans l'oeuvre de Boileau, voir Apendice 3, note 1.

Quoique ce mode rationnel d'évocation s'explique par lui-même chez un poète, il n'est pourtant pas excessif d'affirmer que Bibaud a dû quand même subir l'influence du satirique français. En effet, Boileau en fait usage dans presque chaque page de son oeuvre. Plusieurs même de ces sortes de rimes reviennent opiniâtrément: univers vers, sert de rimes dix-sept fois; affront front, trois fois; divers vers, huit fois; illustre lustre, six fois; audacieux cieux, sept fois; enflamme âme, quatre fois; vainqueur coeur, quatre fois; appas pas, trois fois; gracieux yeux, trois fois; odieux yeux, quatre fois; yeux cieux, trois fois; portraits traits, cinq fois¹, etc.... Il y a de quoi, dans cette insistance, à créer à l'égard de la rime en question un sorte de fascination à laquelle Bibaud n'a pu se dérober, à preuve le grand nombre de ces mêmes types de rimes que l'on rencontre dans son oeuvre complète: vers divers, carrière arrière, usage sage, travers vers, envie vie, trépas pas, nombre ombre, songes mensonges, illustre lustre, heure demeure, âmes flammes,

¹ Boileau, op. cit., pp. (27, 37, 56, 65, 66, 84, 89, 90, 101, 115, 168, 218, 273, 277, 284, 287, 291), (36, 88, 209), (50, 64, 77, 83, 167, 198, 207, 278), (58, 82, 97, 102, 148, 261), (72, 122, 248, 254, 259, 264, 275), (145, 152, 180, 183), (152, 166, 184, 218), (161, 181, 202), (174, 186, 269), (167, 201, 226, 250), (207, 234, 295), (48, 103, 169, 174, 211).

vengeance engeance, jongles ongles, commode mode, ruinés nez, âme Femme¹, etc... Il est cependant singulier qu'il n'ait pas été tenté par la rime univers vers, reproduite à dix-sept exemplaires dans Boileau. Le mieux que nous ayons pu trouver est univers divers², ne s'appliquant d'ailleurs pas au groupement discuté dans ce paragraphe.

Mais là où notre surprise atteint son apogée, c'est dans la découverte du grand nombre de rimes épithètes chez Boileau, environ cent vingt-cinq³. Les soixante-dix-huit⁴ précédemment relevées dans l'oeuvre de Bibaud nous avait déjà passablement étonné; néanmoins notre absorption avait été facile, étant données les circonstances qui ont présidé à l'éclosion de l'oeuvre et la personnalité littéraire de son auteur. Mais comment pourrait-il en être ainsi à l'égard de Boileau, qui a eu des vers si terribles contre l'intempérance de certains poètes contemporains dans l'emploi de telles rimes:

Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrete,
 Ma muse au moins souffrait une froide épithète,
Je ferais comme un autre; et, sans chercher si loin,
J'aurais toujours des mots pour les coudre au besoin;
 Si je louais Philis, en miracles féconde,
 Je trouverais bientôt à nulle autre seconde:

1 Bibaud, *op. cit.*, pp. (8,36), (26, 37), (33, 151), (43, 65), (76, 106), 77, 28, 54, 118, 141, (71, 76, 95, 108), 13, 47, 61, 42, 147.

2 *Id.*, p. 140.

3 *Id.*, voir Appendice 3, note 2.

4 *Id.*, voir Appendice 2, note 5.

Si je voulais vanter un objet non pareil,
 Je mettrais à l'instant: Plus beau que le soleil,
 Enfin, parlant toujours d'astres et de merveilles,
 De chefs-d'oeuvre des cieux, de beautés sans pareilles;
 Avec tous ces beaux mots, souvent mis au hasard,
 Je pourrais aisément, sans génie et sans art,
 Et transposant cent fois et le nom et le verbe,
 Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe.
 Mais mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
 N'en dira jamais un s'il ne tombe à propos,
 Et ne saurait à la fin d'un vers remplir la place vide¹...

Et néanmoins, malgré cette ironie cruelle à l'adresse de ses adversaires, lui, le maître, le législateur de la poétique, n'a pas fait moins de cent vingt-cinq chutes. "Sans chercher si loin", il a "cousu" ensemble des épithètes pour façonner des rimes guère plus brillantes que celles qu'il critique vertement, et, en outre, pas mal redondantes, une redondance révélatrice de laisser-aller et de sécheresse. Une énumération très sommaire suffira à nous en convaincre: immobile tranquille, stérile inutile, horrible terrible, incroyable effroyable, impitoyable infatigable, formidables redoutables, misérable exécration, abominable soutenable, aimable véritable, redoutable favorable, comparable inimitable, coupable aimable, arrogante insolente, limoneuse poudreuse, orageuse douteuse, vertueuse incestueuse, sourcilleux pointilleux, hasardeux hideux, voluptueux vertueux, honteux douteux, audacieux ambitieux, tumultueux, tor-tueux, impétueux fructueux, affreuse honteuse, nombreux heureux, généreux malheureux, orageux fangeux, fastueux présomptueux, harmonieux pieux,

1 Boileau, op. cit., Satire II, p. 42.

ténébreux affreux¹.

Au sujet de ces rimes épithètes qui foisonnent dans l'oeuvre de Boileau, nous n'avons pas encore lu un seul critique qui en ait signalé l'occurrence comme une faiblesse. Nous avouons que ce silence nous a paru fort suspect alors que par ailleurs ces mêmes messieurs ont fait preuve d'une intransigeance systématique à l'égard de certains autres (nous faisons allusion surtout à la *Henriade* de Voltaire, dont nous parlerons par la suite). Car si sévérité il doit y avoir, c'est bien à l'égard de celui qui a proscrit, à coups de canons infrangibles, les rimes de cette facture. Pourquoi cette partialité, cette discrimination injuste entre le maître et les disciples? Ce silence de la critique, ou plutôt cette duperie dont elle fut probablement victime, est attribuable, croyons-nous, sans doute d'abord à un contrôle trop peu rigoureux, du point de vue objectif, des affirmations, mais aussi à l'art même du poète, lequel art se présente comme une mystification qui enveloppe l'oeuvre entière. Une analyse minutieuse nous fait voir en effet que Boileau, il faut le dire à son crédit, possède si bien le secret de camoufler ses rimes épithètes, ou de les distribuer à travers l'oeuvre, qu'en vérité elles passent inaperçues. Leur rencontre crée une surprise plutôt qu'un martèlement d'idée fixe. Il s'efforcera, par exemple, de faire rimer

¹ Boileau, *op. cit.*, pp. 139, (175, 265), 239, 236, 169, 129, 127, 185, 268, 278, 216, 168, 144, 146, 160, 174, 175, 185, 295, 252, 253, 261, 166, 135, 193, 195, 209, 167.

avec l'épithète tantôt un verbe à mode personnel, tantôt un nom propre, ce qui trahit bien chez lui le souci supérieur du vers impeccable. Mais néanmoins tous ces artifices sont radicalement impuissants à exonérer leur auteur de tout blâme relativement à la quantité surprenante des rimes épithètes qui caractérisent son oeuvre: car un fait est un fait, que ⁿⁱ le silence complaisant, ni la dialectique la plus vigoureuse ou la plus subtile, ne sauraient abolir.

Bibaud, au contraire, les emploie avec une régularité soutenue tout le long d'un poème, et quelquefois même certaines pages constituent de véritables nids à rimes épithètes. Ce n'est donc pas surtout du point de vue de la fréquence que pèche le rimeur canadien, mais par inhabileté artistique dans la distribution. Si d'aventure l'usage qu'a fait Boileau des rimes épithètes a eu pour conséquence d'aiguiller le poète novice sur une voie périlleuse, c'est que celui-ci a failli dans la double tâche de réaliser les préceptes du législateur et de saisir la finesse et l'art savant du praticien. Cette influence est décelable dans les désinences des rimes épithètes, qui sont les mêmes: ide, el ou elle, ique, aire, ère, able, ant, ante, eux, euse, ur, ure, esque, ine, al, us, ive, if, aime, ème, etc....

Un autre caractère étonnant de l'oeuvre poétique de Boileau, c'est la consommation copieuse qu'il fait des participes passés comme rimes. A l'exception de dix-sept, les cent soixante-douze rimes participes¹ pro-

1 Pour renseignements complémentaires concernant les pages où se trouvent ces sortes de rimes dans l'oeuvre de Boileau, voir App. 3, note 3.

viennent toutes de la première conjugaison. En regard des vingt-quatre rimes participes de l'oeuvre bibaudienne¹, dont trois seulement ne sont pas de la première conjugaison, c'est là un nombre imposant qui ne peut que réduire à néant à l'avance toute tentative pour retracer une interdépendance quelconque chez les deux auteurs.

Boileau n'est pas plus heureux dans le domaine des rimes infinitifs malgré la puissance séductrice de ses deux cent douze spécimens². Sur les cinquante rimes infinitifs que compte l'oeuvre de notre versificateur canadien³, une seule d'entre elles est commune avec Boileau, dire Fire. Rien, à ce point de vue, n'autorise donc à conclure à une influence étrangère. La même absence de corrélation se manifeste dans le groupe des rimes tirées des verbes à mode personnel. Ce n'est pas le fait que Bibaud ait eu recours à ce procédé de fabrication des rimes, une douzaine de fois⁴, qui puisse permettre d'y lire le moindre signe de fraternité avec les soixante-huit de Boileau⁵.

1 Voir Appendice 2, note 6.

2 Voir Appendice 3, note 4.

3 Voir Appendice 2, note 8.

4 Voir Appendice 2, note 7.

5 Voir Appendice 3, note 5.

CHAPITRE VII

LA HENRIADE DE VOLTAIRE DANS LES RIMES BIBAUDIENNES

S'il est vrai que les Satires, les Epîtres et l'Art Poétique de Boileau se sont forcément présentés comme trois livres clés pour le satirique et l'épistolier sans expérience et en quête d'un mentor que fut Bibaud, il ne faut pas perdre néanmoins de vue que la carrière poétique de celui-ci s'écoula dans la toute première partie du XIXe siècle, et au Canada. Or, l'on sait déjà par les statistiques¹ la diffusion massive que connaît au pays, à cette époque, la Henriade; par conséquent, Voltaire, miroir de son siècle, et dont on a retracé les influences profondes sur la pensée bibaudienne, a peut-être été, de concert avec Boileau et sur le plan précis de la versification, l'accoucheur authentique de notre jeune candidat à la vie du Parnasse. Etablir le niveau de cette participation et démêler l'écheveau des influences conjointes, tel est le problème complexe que nous nous proposons d'aborder dans ce chapitre.

Dans sa lettre à M. Belot², en date du 24 mars 1760, voici en quels termes pittoresques, mais d'une méprisante ironie, Voltaire flétrit l'absence d'originalité créatrice chez les écrivains de son siècle. Ce sont, affirme-t-il, "des corbeaux qui se disputent quelques plumes de

1 Voir la présente thèse, p. 83.

2 Lettre à M. Belot, 24 mars 1760, Lettres inédites, Supplém., t. I, p. 547, citée par Frédéric Godefroy dans Histoire de la littérature française, XVIIIe siècle, poètes, 2e édition, Paris, Gaume et Cie, Editeurs, 3, rue de L'abbaye, 3, 1897, p. 1.

cygne du siècle passé, qu'ils ont volées et qu'ils ajustent comme ils peuvent à leurs queues noires". Pour être juste, ce jugement n'en témoigne pas moins, de la part de son auteur, un cynisme révoltant. Veut-il ainsi masquer, par ce coup de griffe, ses propres allures de corbeau rapace sous le factice plumage du cygne? lui dont la queue noire -- elle salit tout et attaque tout -- émet souvent des reflets générateurs d'atrophie et même de mort. S'il est en effet un poète à qui l'accusation de plagiat convienne à merveille, c'est bien lui, Voltaire, l'impudent Voltaire, pillard sans vergogne des oeuvres d'autrui.

Le nombre des classiques, anciens et modernes, qu'il a plagiés dans son poème la Henriade, suffirait à lui mériter l'infamante appellation de plagiaire. Dans l'édition de 1877 du poème¹, les éditeurs donnent une liste stupéfiante d'exemples d'imitations ou de reproductions presque littérales des écrivains classiques. Virgile, dans son *Enéide*, a été imité, traduit, ou copié, sans plus, en une quinzaine de passages. Horace, Tacite et Xénophon lui ont fourni également des reflets de leur plumage. Mais c'est surtout dans les oeuvres des classiques français qu'il a recueilli le plus riche butin. Presque tous les principaux noms glorieux du XVIIe siècle ont prêté, bon gré mal gré, leur concours précieux d'architectes à l'érection de cette oeuvre bigarrée, collective de

¹ La Henriade le poème de Fontenoy avec les divers morceaux composés par Voltaire pour accompagner ces deux poèmes, Précédés d'une notice bibliographique sur la Henriade et de la préface de Marmontel. Nouvelle édition collationnée sur les textes originaux et offrant un ensemble très-complet de notes, variantes et imitations. Paris, Garnier Frères, Editeurs, 6, rue des Saints-Pères, 6, 1877, pp. 237 - 295.

la Henriade. Racine détient à ce point de vue une solide suprématie, par sa contribution exceptionnelle d'au moins vingt-cinq vers ou groupes de vers puisés dans Phèdre, Mithridate, Bajazet, Esther, Iphigénie, Athalie, la Thébaïde, Andromaque, Britannicus et les Frères ennemis. Boileau se classe bon second comme victime de cet impôt contributoire, ayant subi pour sa part dans son Lutrin, son Art poétique, ses Satires et ses Épîtres, une quinzaine d'incursions spoliatrices. Malherbe, dans son Ode à la reine sur sa bienvenue en France; Corneille, dans Pompée, Horace, Cinna, Oedipe et le Cid; La Fontaine, dans ses Fables ou ses Poèmes divers, tous ont dû payer l'impôt du génie qui sous la forme d'un hémistiche entier, qui sous celle d'une expression originale, qui par le truchement d'une ^{pensée} neuve et profonde...

Ces accusations ne sont malheureusement que trop fondées, comme nous avons pu nous en rendre compte nous même par la confrontation des extraits incriminés avec les passages plagiés. Nous ferons cependant remarquer que quelques-uns des vers indiqués comme des réminiscences ou des imitations, le sont plus ou moins, et qu'il faut alors pressurer les textes, aux dépens de l'objectivité et de l'honnêteté, pour en extraire tout élément suspect de plagiat. De plus, seuls les emprunts faits à Boileau par Voltaire présentent un intérêt particulier pour nous, parce que susceptibles de servir éventuellement de points de repère pour notre enquête.

Il existe en tout, dans la Henriade, une soixantaine de mots-rimes

communs à Voltaire¹ et à Bibaud², soit le même nombre environ entre celui-ci et Boileau. Près de la moitié d'entre eux présente une identité parfaite au point de vue rimes; dix-huit sont intervertis et diffèrent seulement de genre ou de nombre, ou sont à la fois intervertis et de nombre différent. Nous n'avons pas dépisté de vers complets ou d'hémistiches communs aux deux auteurs. Le mieux qu'il nous ait été possible de mettre à jour est la finale "où nous sommes" accouplée avec "grands hommes", une fois chez Bibaud³ et au moins ~~deux~~ fois chez Voltaire⁴.

Le problème est ici le même que dans l'article précédent, où nous étions en face de rimes communes à Bibaud et à Boileau. Ces rimes sont-elles pure coïncidence ou s'il existe entre elles, dans une certaine mesure, une relation de cause à effet? Le dictionnaire des rimes⁵ sera ici encore un outil des plus précieux et des plus révélateurs à ce sujet. Les mots-rimes que nous trouvons concurremment dans la Henriade et dans les divers poèmes du rimeur canadien, y alignent des colonnes compactes et copieuses de leurs désinences respectives, fermant, par conséquent, la

1 Voir Appendice 4, note 1 (a).

2 Id., note 1 (b).

3 Bibaud, op. cit., p. 22.

4 Voltaire, op. cit., pp. 25, 112.

5 Ph. Martinon, op. cit.

porte à toute hypothèse étayée sur le hasard ou la nécessité inéluctable dans le choix des rimes chez Bibaud. Citons en premier lieu les suivantes: sang rang, pas combats, Angleterre terre, Mars arts, envie vie, guerriers lauriers, père étrangère, trépas pas, nature culture, tonnerre terre, frères pères, plaisir désir, honneur vainqueur, homicide perfide, nature parure, lieu Dieu, père mère, humain chemin, humain main, rebelle infidèle, modèle fidèle, cruels mortels, sujet projet, yeux deux, cieux yeux¹. Le nombre des consonnances finales des trois derniers mots-rimes atteint même jusqu'à trois cents. Plusieurs d'entre elles, outre leur fréquence absolue, ont été, à plusieurs reprises, l'objet d'un choix spécifique par Voltaire dans son épopée. Voici, rangées par ordre de fréquence, celles qui figurent dans la Henriade au moins deux fois: lauriers guerriers, envie vie, trépas pas, cruels mortels, inhumain main, (deux fois); fidèle d'elle, projet sujet, plaisirs désirs, (trois fois); cieux yeux, sang rang, (quatre fois); pas combats (six fois); tonnerre terre, (neuf fois). Et que penser des douze autres mots-rimes² reproduits une seule fois dans l'épopée et quand même dénichés par Bibaud malgré la fréquence considérable des désinences identiques dans la langue? A l'exception des mots-rimes envie vie, lauriers guerriers et tonnerre terre³, qui sont répétés dans Bibaud,

¹ Bibaud, op. cit., pp. 22, 99, 28, 44, (76, 106, 160), (81, 120), 103, 77, 115, (9, 52), 26, 25, 43, 8, 137, 71, 120, 109, 106, 117, 8, 31, 32, 49.

² Cf. Appendice 4, note 1 (a) et 1 (b).

³ Bibaud, op. cit., pp. (76, 106, 160), (81, 120), (9, 52).

le premier trois fois, et les deux autres respectivement deux fois, tous se présentent comme des cas isolés, dans son oeuvre.

Parmi les mots-rimes de fréquence moindre dans la langue du point de vue désinences, mais de fréquence plus élevée dans l'épopée voltairienne, nous relevons les suivantes: victoire gloire (quinze fois), mémoire histoire (trois fois), victime crime (cinq fois), mort effort (trois fois), suprême même (sept fois), profonde monde (cinq fois), hommes sommes (trois fois), armes larmes (dix fois), charmes larmes (trois fois), proie joie (quatre fois)¹. De tous ces accouplements, seuls armes larmes, proie joie, pourraient peut-être -- et c'est là une concession sûrement trop généreuse -- soutenir l'hypothèse de la coïncidence dans l'identité, chez les deux auteurs, étant donnée la faiblesse numérique que présente la liste de leurs désinences dans la langue, à peine dix cas. Mais il ne saurait en être ainsi pour les autres, qui représentent tous au moins une colonne de cinquante cas.

Ici se pose une question propre à nous inspirer la plus grande circonspection dans nos inférences. Attendu que Voltaire doit beaucoup aux classiques, notamment à Boileau dont il se proclame le disciple divergent mais authentique, n'y aurait-il pas lieu de craindre la subtilité de ce jeu aberrant des influences concomitantes, Bibaud imitant toujours Boileau directement et Voltaire accidentellement?

1 Voir Appendice 4, note 1 (a) Voltaire.

Des soixante mots-rimes¹ signalés ci-dessus comme communs à Voltaire et à Bibaud, une dizaine ont été repérés dans Boileau: gloire victoire, âmes flammes, sommes hommes, caprice vice, guerrier laurier, d'autres vôtres, plaisir désir, monde l'onde, lieu Dieu, fidèle modèle². Ce nombre ne représentant approximativement que quinze pour-cent du total, il reste donc cinquante autres mots-rimes, soit quatre-vingt-cinq pour-cent des rimes identiques, qui sont vraisemblablement des trouvailles personnelles de Voltaire et où il a pu exercer une action directe sur notre poète canadien. Nous dirons même plus: son influence, quant au choix des mots-rimes, s'avère, du point de vue numérique, proportionnellement supérieure à celle de Boileau si l'on songe que, en dépit des deux mille cent cinquante rimes (quatre mille trois cents vers) dont se compose à peu près la Henriade contre les trois mille sept cent cinquante (sept mille cinq cents vers) pour Boileau, les deux sont parrains d'un nombre égal de mots-rimes. Pour quelques-uns de ces mots-rimes, il est difficile d'établir la paternité réelle. Gloire victoire³ revient quinze fois sous la plume de Voltaire contre quatre chez Boileau; plaisir désir, caprice vice, monde l'onde offrent une parité numérique dans la répétition, les deux premiers atteignant le nombre quatre et le dernier, trois. Qui, dans ces conditions,

1 Voir Appendice 4, note 1 (a) Voltaire et 1 (b) Bibaud.

2 Boileau, *op. cit.*, pp. (143, 161, 207, 268), (217, 267), 72, (77, 86, 93, 103), 219, 80, (55, 87, 91, 10), 49, 185, (192, 211).

3 Voir Appendice 4, note 1 (a) Voltaire.

a pu exercer l'influence prépondérante? Ici, en bonne logique déductive, il est assurément sage d'accorder le bénéfice du doute au devancier, au premier possesseur. Mais cette antériorité n'éclaire pas davantage le débat à l'effet de savoir si Bibaud a puisé directement ces mots-rimes dans l'oeuvre de Boileau ou dans celle de Voltaire, la fréquence étant en effet la même à l'exception de gloire victoire, extraordinaire dans la Henriade.

Mais là où le doute se révèle moins enchaînant, c'est dans l'accouplement "sommes" "grands hommes", qui revient à trois reprises dans la Henriade¹ contre une dans l'oeuvre du Canadien². C'est à dessein que nous avons accolé l'épithète "grands" à la rime: elle nous éclaire singulièrement. Nous avons déjà signalé, chez Bibaud³ et Boileau⁴, l'identité d'un vers se terminant par la rime sommes hommes et mis en évidence le plagiat dont s'était rendu coupable notre auteur. Mais voici qu'ailleurs, à la page huit de son recueil, dans la satire II (contre l'envie), il aligne les vers suivants:

1 Id.

2 Voir Appendice 4, note 1 (b) Bibaud.

3 Bibaud, op. cit., p. 22.

4 Boileau, op. cit., p. 72.

L'envie est fort commune au pays où nous sommes
 Elle attaque et poursuit, très souvent, nos grands hommes¹.

Voltaire avait écrit, d'autre part, à trois endroits différents de son poème:

...Vous fait servir d'exemple à tous tant que nous sommes;
 Et l'Europe vous compte au rang des plus grands hommes².

...Du vrai zèle et du faux vains juges que nous sommes
 Souvent des scélérats ressemblent aux grands hommes³.

...Il laisse au Dieu vivant, qui voit ce que nous sommes
 Le soin que vous prenez de condamner les hommes⁴.

Comment en est-il arrivé à faire accoler grands hommes et sommes, alors qu'il devait transcrire, presque littéralement, à la page qu'il cite, les vers de Boileau? N'y aurait-il pas là réminiscence de Voltaire, qui s'en est servi trois fois dans la Henriade?

La présence d'un nombre respectable de rimes communes chez Voltaire et Bibaud, reflète incontestablement l'influence du premier sur le second. Cette première révélation est propre à nous stimuler dans la poursuite de notre enquête pour découvrir si ce même facteur d'interdépendance joue également dans d'autres domaines, notamment du point de vue du mode

1 Bibaud, op. cit., p. 8.

2 Voltaire, op. cit., Chant deuxième, p. 25.

3 Id., Chant cinquième, p. 112.

4 Id., Chant sixième, p. 129.

de génération des rimes respectives selon les méthodes déjà signalées des groupements étymologique et logique.

Le groupement étymologique ne semble pas avoir connu une grande vogue dans l'oeuvre voltairienne de la Henriade. C'est à peine, en effet, si l'auteur a fait usage des types de rimes où l'accouplement homophonique est réalisé à l'aide de deux mots à radical commun mais à préfixe différent. Nous n'avons rencontré que cinq cas de cette catégorie: épris mépris, aspect respect, secours discours, commis permis, projet sujet¹. De tous ces couples, le dernier seul a mérité la faveur de la répétition, trois fois exactement. Les rimes par contraires ne semblent guère l'avoir conquis davantage, plus spécialement celles où l'un des conjoints est porteur d'un préfixe adversatif. Avec l'unique accouplement humains inhumains², on peut à la vérité parler à leur sujet de portion congrue. Bien qu'ayant bénéficié d'une plus grande indulgence, celles où l'opposition s'inscrit, à l'état absolu, dans les êtres et les vocables eux-mêmes, groupent au total une dizaine de spécimens: ennemis amis, éternel mortel, païens chrétiens, réveil sommeil, ou réveille sommeille, nous vous, obscurité clarté, ardeur langueur, tombeau berceau³. Cependant si l'on tient compte des répétitions de ces couples, le nombre se chiffre à quinze en-

1 Voltaire, op. cit., pp. 13, 30, 105, 149, (66, 67, 233).

2 Id., p. 127.

3 Id., Ib., pp. (6, 25, 155), (10, 146, 181), (108, 147, 210), (61, 212,), 128, 151, 151, 157.

viron, les trois premiers ayant été reproduits respectivement trois fois et le quatrième deux fois.

Le troisième procédé de formation du groupement étymologique a obtenu à peu près un égal nombre de votes: armes alarmes, pas trépas, connaître naître, bienfaits faits, discours cours, lustre illustre, jours toujours, épris mépris, commun un¹. La rime armes alarmes arrive bonne première avec sept répétitions et pas trépas la suit de très près avec six. Et encore faut-il noter ici que plusieurs de ces accouplements sont en même temps assimilables à cet autre type de rimes qui consiste dans la consonnance finale d'un mot avec sa dernière syllabe sonore. Discours cours, jours toujours, épris mépris, pas trépas, armes alarmes, ces rimes, par exemple, ont été suggérées au poète plus par les sonorisations finales que par l'étymologie et les préfixes, attendu que la signification de ces termes a pris une route divergente au point que ceux-ci n'ont plus entre eux qu'un rapport logique très lointain. Nous avons inclus ces rimes dans le classement étymologique à la fois dans un but utilitaire et par respect pour leur valeur proprement objective. Avec ces réserves, il reste donc peu de crédit au mode de formation des rimes par le truchement du radical commun avec préfixe différent pour l'un des conjoints.

¹ Voltaire, *op. cit.*, pp. (29, 66, 81, 85, 177, 178, 224), (29, 58, 64, 92, 95, 112), (25, 154), 203, 4, 213, 10, 13, 67.

Voltaire semble avoir trouvé dans le groupement logique une source plus généreuse de rimes, car il y a eu recours un plus grand nombre de fois. Il nous a été possible d'extraire de son oeuvre soixante-quinze rimes¹ construites selon le procédé de la coupure syllabique, totale ou partielle. Voltaire détache, très souvent, non pas la dernière syllabe dans son intégrité, mais seulement le groupe homophonique des lettres qui constituent rigoureusement la rime: c'est la coupure syllabique partielle. Il façonne ainsi facilement des rimes comme les suivantes, rimes dont les possibilités phonétiques peuvent être grandes si par ailleurs sont respectées les lois imprescriptibles du goût et de la logique:

vaisseaux eaux, commun un, voeux eux, eaux flots, profondes ondes, ouverts airs, sombre ombre, criminelle elle, ans enfants, armes charmes, eux poudreux, fécondes ondes, yeux mystérieux, enfers airs, impétueux eux, nouvelle elle, malheureux eux, univers airs, âge sauvage, airs fers, cour-tisans ans², etc... Ce n'est apparemment que dans les cas d'extrême difficulté ou d'impossibilité absolue qu'il recourt à la coupure syllabique totale, qui consiste dans l'accouplement de la dernière syllabe d'un mot avec ce mot lui-même. Il en arrive alors à des rimes riches telles que

1 Voir Appendice 5, note ¹ Voltaire.

2 Voltaire, op. cit., pp. 12, 67, 83, 92, (92, 7, 158), (118, 132, 220), (108, 131, 138, 159, 206, 229), 6, 33, (34, 211), 225, 85, 87, 108, 91, 92, 95, (105, 130), 107, 88, 64.

que les suivantes, au moins en ce qui concerne l'homophonie, puisque la consonne d'appui devient phonétiquement la même pour les deux membres de la rime: discours cours, terre Angleterre, jours toujours, inhumain main, envie vie, odieux dieux, parts remparts, séjour jour, vainqueur coeur, éclair l'air, alarmes larmes¹, etc...

Un des principaux griefs formulés contre la Henriade par les critiques est l'emploi abusif de la rime épithète. Un excellent auteur, Godefroy, dans son ouvrage, Histoire de la littérature française (poètes du XVIIIe siècle), va jusqu'à porter le jugement suivant: "On peut donc détacher du poème de la Henriade de remarquables fragments, mais partout, même dans les passages les plus vantés, si l'on veut les examiner de près, le lecteur délicat sera étonné de la quantité de fautes de toutes sortes qui les déparent: vague, faiblesse et prosaïsme de l'expression,... marquage qui ferait croire que la plupart des vers ont été commencés par la rime et qu'on les a ensuite remplis tellement quellement; ... vers innombrables rimant en épithètes et souvent en épithètes banales, parasites, sentencieuses ou boursouflées²..." Il est évident que la poésie voltairienne n'a pas l'heur de plaire à notre historien-critique. Tout est examiné à la loupe et pesé aux poids de la sévérité extrême. Dans ces dispositions d'esprit, un lecteur -- même peu "délicat" -- est en

¹ Voltaire, op.cit., pp. 4, 7, 10, 108, 230, 86, (105, 131), (138, 154), (85, 153), 84, 231.

² Frédéric Godefroy, op. cit., p. 21.

droit d'escompter un nombre étonnant de rimes épithètes dans l'oeuvre de la Henriade. En effet si Boileau, qui en possède environ cent vingt-cinq, n'a pas connu les flétrissures de cette sorte, qu'en sera-t-il de Voltaire? Il nous semble bien que le ton de la sévérité autorise à imaginer un nombre de plusieurs centaines, si l'on prétend maintenir une honnête proportion entre l'inculpé et l'innocent. Or, la vérité est tout autre. Une enquête minutieuse nous a révélé la présence de seulement une centaine de rimes épithètes. L'oeuvre voltairienne en question comptant quatre mille trois cents vers et celle de Boileau sept mille, si l'on établit un coefficient de fréquence proportionnelle, nous obtenons cent soixante-dix-sept rimes épithètes pour Voltaire contre cent vingt-cinq pour Boileau. On est loin des "vers innombrables rimant en épithètes", accusation dont le critique a essayé de prouver le bien-fondé à l'aide de sept distiques maigrelets¹ puisés au hasard dans le poème de la Henriade. La marge entre les deux auteurs est-elle réellement si grande pour légitimer un anathème en règle contre le premier et une justification de tout repos pour le second?

Le pessimisme luciférien et la fatalité brutale qui contaminent l'atmosphère de la Henriade, se reflètent tous deux sans équivoque dans les rimes épithètes. Très souvent, en effet, l'action y est "épouvantable", et les rimes "d'horreur" et de "terreur" abondent. Sur treize

1 Frédéric Godefroy, op. cit., p. 22.

désinences en ible, l'épithète terrible sert huit fois aux accouplements homophoniques, dont une fois avec horrible. On rencontre en outre des combinaisons redondantes -- et peu rassurantes -- comme celles-ci: effroyable abominable, déplorable lamentable, infernale fatale, effrayante tremblante, inébranlable redoutable, invincible terrible, inflexible inaccessible, épouvantable inévitable, invincible inflexible¹, etc...

Les variétés de désinences des rimes épithètes se chiffrent à vingt et sont presque toutes les mêmes que celles signalées dans Boileau: ible, ante, ante^s, able, ique, euse, iles, ales, ide, elle, el, ère, aire, aine, ure, are, ondes, ain ein, ues. Les désinences les plus nombreuses sont, par ordre de fréquence, antes, ible, able, iles, euse, ère aire, avec un coefficient respectif de quinze, treize, onze, dix et huit. Toutes les autres sont inférieures à cinq cas, les six dernières de la liste se réduisant même à l'unité.

Les verbes, sous leurs formes diverses, lui ont également fourni de précieuses rimes. Les participes passés, au nombre d'environ cent², ont ajouté leur appoint à la liste déjà considérable des rimes épithètes. Les infinitifs, suivant leur conjugaison, ont été réquisitionnés comme rimes féminines ou masculines, en tout une soixantaine de fois³. L'indi-

1 Voltaire, op. cit., pp. 132, 185, (107, 111, 186), 204, 9, (12, 69, 187, 203), 31, 114, 220.

2 Voir Appendice 6, les rimes participes, note 1 Voltaire.

3 Ib., les rimes infinitifs, note 2 Voltaire.

catif est le seul mode personnel qui ait mérité de fournir des sujets comme sentinelles du rythme à la fin des vers. Le présent et le passé, aux troisièmes personnes du singulier ou du pluriel, dominent l'ensemble avec des effectifs dépassant la cinquantaine.¹

Un fait assez typique ressort de toutes ces données numériques : chez les trois auteurs, le nombre des rimes construites selon les deux grandes techniques, est à peu près le même à quelques unités près. Quant au groupement étymologique, ce nombre varie entre cinq et vingt. Les trois poètes approchent, atteignent ou dépassent même la centaine dans les rimes obtenues par association logique. Il y a, dans cette courbe symétrique de fréquence, le jeu d'un facteur d'équilibre, lequel facteur n'est autre que la loi rationnelle et générale de la formation des rimes. Pour discerner donc une interaction appréciable, il faudra, de toute nécessité, accorder une attention exceptionnellement vigilante au détail et aux facteurs secondaires -- d'importance primaire ici -- afin de ne pas outrepasser indûment le pouvoir révélateur des chiffres,

Dans le cas des rimes constituées à l'aide d'un radical commun avec préfixe différent, disons dès le début qu'il n'y a absolument aucune parenté d'influence entre les deux auteurs, sauf celle conférée à tout poète par la loi générale. S'il y a quelque chose, la présomption en faveur de Boileau est plus grande, car celui-ci a eu recours au procé-

¹ Voir Appendice 6, les rimes verbes (à mode personnel), note 3, Voltaire.

dé une dizaine de fois, tout comme Bibaud plus tard, tandis que Voltaire ne peut offrir que cinq cas au plus. En outre, l'action de Boileau sur Voltaire est même fort possible dans plusieurs rimes, puisque le législateur du parnasse classique avait, bien avant son compatriote du XVIII^e siècle, accouplé dans son oeuvre les mots aspect respect, secours discours, projet sujet¹. Les rimes secours discours se retrouvent même trois fois sous la plume de Boileau contre une chez Voltaire. De toutes ces rimes de Voltaire, seul l'accouplement projet sujet figure dans les vers de Bibaud. Encore faut-il ajouter que Boileau en a fait usage trois fois, bien qu'au pluriel.

L'absence d'interaction est encore plus perceptible dans le cas des rimes par contraires. Il ne saurait davantage, en bonne logique déductive, s'agir d'influence quelconque, car il ne se rencontre qu'une rime munie d'un préfixe adversatif, inhumains humains². Les accouplements de mots opposés par le sens, n'offrent une efficacité guère plus probante à ce sujet. Les rimes dotées d'une ressemblance familiale la plus marquée avec celles de Bibaud, sont ardeur langueur ainsi que nous³ vous, notre auteur canadien ayant accouplé vigueur langueur, toi moi⁴. Où sont

1 Boileau, op. cit., pp. 256, (54, 173, 258), (29, 133, 225).

2 Voltaire, op. cit., p. 127.

3 Id., ib., pp. 151, 128.

4 Bibaud, op. cit., pp. 45, 32.

alors les véritables débiteurs quand nous savons par les citations des pages précédentes que Boileau a déjà opposé en rimes les termes vigueur langueur, vous nous¹? Par contre, les autres rimes du genre sous la plume de Voltaire dans la Henriade: ennemis amis (trois fois), éternel mortel (trois fois), réveil sommeil ou réveille sommeille (deux fois), païens chrétiens (trois fois), obscurité clarté (une fois), tombeau berceau (une fois), ne sont communes ni à Bibaud ni à Boileau².

L'action voltairienne semble davantage à la baisse dans les accouplements où le premier membre sert de radical au second, un préfixe modifiant le sens de ce dernier. Leur nombre dans la Henriade -- dix environ -- atteint cinquante pour-cent seulement de celui relevé respectivement dans Bibaud et dans Boileau. A l'exception de jours toujours, connaître naître, lustre illustre³, il nous a été impossible de prélever de son oeuvre d'autres rimes qui soient communes à celles de Bibaud. Et encore force nous est-il, malgré l'identité des trois rimes ci-dessus, de signaler la précarité des positions voltairiennes, puisque Boileau a fait usage avant lui de la rime lustre illustre⁴, au moins six fois, contre une fois pour chacun des autres auteurs⁵. Qui, dans ces circonstances,

1 Boileau, op. cit., pp. 120, 133.

2 Voir la présente thèse p. 181, renvoi 1.

3 Voltaire, op. cit., pp. 10, (25, 154), 213.

4 Boileau, op. cit., pp. (59, 82, 97, 102, 148, 261).

5 Bibaud, op. cit., p. 118.

est le plus en mesure de réclamer en toute justice la paternité de ces rimes? A notre avis, les données manquent de part et d'autre, en nombre et en explicité, pour résoudre adéquatement le problème; mais à tout prendre, Voltaire n'a pas le meilleur sur son rival. La seule rime dont il puisse décentement, à ce point de vue, revendiquer quelque peu la propriété, est armes alarmes¹, l'ayant en effet employée à sept reprises dans la Henriade comparativement à une fois pour Bibaud² et à zéro fois pour Boileau. Ici encore, toutefois, -- c'est peut-être une revanche -- se dresse contre lui le destin. Car nous avons déjà signalé quelque part³ le caractère rarissime dans la langue des désinences en arme, une douzaine de cas au plus, même en demandant le concours désespéré des verbes et des noms propres. Ce qui confère autant de crédit au hasard comme cause déterminante dans le choix de ces rimes.

Les couples bienfaits faits, discours cours, commun un⁴, qui ne figurent qu'une fois à la fin des vers, sont totalement impuissants à créer une tendance quelconque chez le lecteur. C'est ce qui s'est produit dans le cas de Bibaud. Il y a pas trépas, dont la répétition chez Voltaire⁵ atteint le nombre cinq alors que Bibaud⁶ ne s'en est prévalu

1 Voir la présente thèse, p. 181, renvoi 2.

2 Bibaud, op. cit., p. 99.

3 Voir la présente thèse, p. 182.

4 Voltaire, op. cit., pp. 203, 4, 67.

5 Id., Ib., pp. (29, 58, 64, 92, 112).

6 Bibaud, op. cit., p. 77.

qu'une seule fois. Une fois de plus, le courant d'influence est difficile à déterminer, Boileau¹ les ayant mis à profit au moins à deux reprises dans son oeuvre. Le courant peut descendre en ligne directe, de Boileau à Voltaire, de Voltaire à Bibaud, ou simplement de Voltaire à Bibaud; ou même encore, hypothèse aussi plausible, du hasard à Bibaud, c'est-à-dire le choix de cet accouplement chez notre auteur étant pure coïncidence.

La compilation des données révèle cependant la part plus libérale faite par Voltaire aux procédés divers du groupement logique. Tout semblerait donc, normalement, augurer en sa faveur une contribution plus active et plus exclusive à l'oeuvre bibaudienne dans ce domaine. Mais, malheureusement pour lui, il doit compter avec Boileau, qui a réalisé un gain analogue, de sorte que demeure inchangé le rapport quantitatif, sinon par une légère différence en sa défaveur. Quand l'oeuvre voltairienne, par exemple, compte soixante-quinze rimes² façonnées selon la méthode de la coupure syllabique finale, celle de Boileau en présente triomphalement deux cent soixante-dix³. Or, Bibaud, qui a eu recours au même procédé une centaine de fois environ⁴, à qui est-il vraisemblablement redevable de son bien?

1 Boileau, op. cit., pp. 40, 184.

2 Voir Appendice 5, note 1 Voltaire.

3 Voir Appendice 3, note 1 Boileau.

4 Voir Appendice 2, les rimes de même famille chez Bibaud.

Pour ce qui est cependant du groupe de voyelles homophoniques, Voltaire semble accuser un léger avantage. Sur soixante-quinze rimes¹, cinquante sont issues de cette technique de la rime-écho, donc soixante-six pour-cent du total. Boileau², d'autre part, consacre au même groupe soixante-dix-sept rimes, soit vingt-huit pour-cent du total, et Bibaud³ une trentaine sur cent. La prédilection de Voltaire pour cette technique est telle qu'il ne recule pas devant le choix de rimes aussi douteuse⁵ que prompte honte⁴. Bibaud a eu quelquefois lui aussi de ces hardiesses, comme dans Espagne arne⁵, rimes qui deviennent de pures sonorités, vides d'idées et de sens. Il est fort plausible que Bibaud ait subi là une influence quelconque de Voltaire; mais cette concession n'élimine en rien au reste celle, aussi plausible, de Boileau.

Les rimes épithètes, qui devraient être le château fort de Voltaire, ne lui assurent des avantages guère plus importants. D'abord, du point de vue numérique absolu, Boileau le surclasse par une supériorité d'une vingtaine de rimes. De plus, les désinences des rimes épithètes rencontrées dans les œuvres respectives de Boileau et de Bibaud, avons-nous noté⁶, sont, à toutes fins pratiques, les mêmes. Si la Henriade

1 Voir Appendice 5, note 1 Voltaire.

2 Voir Appendice 3, note 1 Boileau.

3 Voir Appendice 2, les rimes de même famille chez Bibaud.

4 Voltaire, op. cit., p. 190.

5 Bibaud, op. cit., p. 90.

6 La présente thèse, p. 175.

compte, dans ses rimes épithètes, un grand nombre de ces désinences communes à Boileau et à Bibaud¹, elle ignore d'autre part, totalement, les désinences esque, ine, al, une, us, if, âime et ive. Cette carence suffit à compromettre décisivement ses chances de suprématie quelconque comme facteur dans la génération des rimes bibaudiennes selon la méthode des accouplements par les mots de même famille.

Il ne reste plus maintenant que les rimes participes ou verbes pour compléter le bilan de l'examen critique des données. Or, ces données sont pour Voltaire plus défavorables que jamais relativement à son action possible dans ce domaine particulier de l'oeuvre bibaudienne.

En dépit du grand nombre de ces espèces de rimes dans Voltaire et dans Boileau, Bibaud semble ici avoir échappé à la contagion coutumière de ses prototypes. Tout recours au coefficient de fréquence proportionnelle n'apporte rien de bien significatif, quand on songe que l'oeuvre en vers de Bibaud est d'environ trois mille vers comparativement à quatre mille trois cents pour Voltaire, ouvrages par conséquent d'un niveau numérique équivalent, à toutes fins pratiques. Quelle dépendance concluante peut-il exister en effet, à ce point de vue, entre les vingt-quatre rimes participes de Bibaud² mises en regard de la centaine de Voltaire³? Ces

1 La présente thèse, p. 176.

2 Voir Appendice 2, note 6, les rimes participes.

3 Voir Appendice 6, les rimes participes.

chiffres, cela va de soi, sont impuissants à rendre compte des traces d'influence voltairienne éventuelle, car il faut tout de même concéder à notre versificateur canadien un *minimum* d'intuition poétique qui le rende réceptif, lui aussi, à l'action des lois naturelles ordinaires des accouplements homophoniques. D'autant plus que les tableaux des rimes communes à Bibaud et à Voltaire sont dépourvus de spécimens relatifs à ce genre de rimes. Ici Voltaire est même en état d'infériorité par rapport à Boileau, qui compte au moins un accouplement de cette classe, soit dire rire¹. Les chiffres cependant sont de nature, à première vue, à donner le change, Voltaire² offrant soixante-huit couples d'infinitifs présents contre cinquante pour Bibaud³. Etant donné leur grand nombre dans la langue, les rimes infinitifs de la première conjugaison dominant évidemment chez les deux auteurs. Rien néanmoins, dans la proportion, soit dix-huit sur quarante-neuf pour Bibaud et trente-trois sur soixante-huit pour Voltaire, ne trahit une relation d'interdépendance quelconque.

Il est superflu d'ajouter que les cinquante-six rimes voltairiennes constituées par des verbes à mode personnel⁴, n'ont aucune résonance sur les douze qui figurent dans l'oeuvre de Bibaud⁵. D'ailleurs toutes

1 Boileau, op. cit., p. 39.

2 Voir Appendice 6, les rimes infinitifs.

3 Voir Appendice 2, note 8.

4 Voir Appendice 6, les rimes verbes (à mode personnel).

5 Voir Appendice 2, note 7 Bibaud.

ces rimes dans Bibaud, à l'exception de s'affaiblira ira, applaudira s'ouvrira¹, sont à l'indicatif présent, tandis que Voltaire exploite à la fois les ressources supplémentaires du passé défini et de l'imparfait.

Dans l'ensemble donc, -- une analyse objective des données vient de le prouver hors de tout doute -- Voltaire n'a pas été sans exercer une **influence** notable sur la versification bibaudienne. Les rimes communes relevées dans son oeuvre et dans celle de Bibaud, en sont les empreintes inéfaçables de concert avec les autres types de rimes qui, elles aussi, accusent, à des degrés variables, des traits de similitude.

La pensée bibaudienne a été fortement marquée au coin du XVIII^e siècle, siècle par excellence d'hégémonie voltairienne. Les contacts obligés nés entre Bibaud et Voltaire par le truchement des oeuvres de ce siècle, notamment la Henriade, oeuvre la plus répandue à cette époque au pays laurentien, imprègnèrent nécessairement, quoique indirectement, sa muse de cette poétique voltairienne pseudo-nouvelle. C'est peut-être ce facteur historique qui explique le mieux la différence d'action exercée par Boileau et Voltaire sur la versification du rimeur canadien. Celui-ci cherche dans Boileau une esthétique et une méthode plus qu'une philosophie, d'où l'influence, légèrement prépondérante, du classique français sur la versification bibaudienne, et celle, plus décisive de Voltaire, sur les idées véhiculées par les vers.

1 Bibaud, op. cit., pp. 129, 129.

CHAPITRE VIII

CARACTERES DOMINANTS DU PATRIOTISME BIBAUDIEN

Avant d'examiner directement la part que tient dans l'oeuvre de Michel Bibaud versificateur l'idée de patrie, il est bon d'étudier brièvement le sentiment patriotique en France, aux XVIIe et XVIIIe siècles -- les deux siècles qui semblent avoir agi le plus sur son oeuvre -- et découvrir ainsi les réactions que ceux-ci ont respectivement déterminées en lui à ce point de vue particulier.

"L'esprit classique, remarque Daniel Mornet, dans son excellent petit volume: La Pensée Française au XVIIIe siècle, est, pour une part, le sentiment et la recherche des identités¹". La philosophie du siècle apparaît, en effet, comme la philosophie qui s'intéresse à l'essence plutôt qu'à l'accident, celle qui s'efforce de dégager des particularités individuelles, le trait commun et fondamental qui fait ressortir le type, c'est-à-dire l'homme en tant qu'homme. C'est donc affirmer que l'intérêt du classicisme se porte presque exclusivement sur la nature humaine qui ne change pas mais qui demeure partout la même indépendamment des contingences de temps, de climat et d'espace.

Cette conception synthétique de l'homme ne pouvait que conduire à une littérature universelle, largement et profondément humaine. L'âme saisie dans ses manifestations essentielles, l'âme retrouvée dans ses opérations communes, l'âme analysée dans ses passions foncières, l'âme ju-

¹ Daniel Mornet, op. cit., p. 66.

gée dans ses réactions profondes, voilà quelques-unes des formes transcendantes du classicisme littéraire et psychologique du XVIIe siècle. L'accessoire, avec tout son clinquant et sa diversité, est impitoyablement relégué au second plan.

Une des conséquences logiques et presque inéluctables de cette philosophie de l'homme, tendant à supprimer le temps et l'espace, a été le sédentarisme, qui a caractérisé le XVIIe siècle intellectuel et savant. L'écrivain: poète, dramaturge, philosophe, penseur, ou autre, n'éprouve nullement le besoin d'aller au loin pour saisir l'homme dans sa complexité et sa diversité, car, premièrement, ce qui l'intéresse dans l'homme, c'est son unité permanente, et, secondement, l'homme qu'il veut reproduire est le même partout: en France, en Angleterre, en Allemagne, dans toute l'Europe, en Asie, etc... Tous se ressemblent, et une fois abstraites, pour ainsi dire, les différences accidentelles et morphologiques, on retrouve inchangeable et inchangée la nature humaine universelle.

En plus de ces deux facteurs primordiaux de la philosophie et de la littérature, un troisième facteur, celui de la politique, contribua à accréditer et à développer cette attitude de concentration sur le type plutôt que sur l'individu, et, par voie de conséquence, à enfanter cette vie satisfaite et sédentaire. La France, à cette époque, avait atteint avec Louis XIV l'apogée de la splendeur et du prestige. Elle dominait l'Europe, et les autres pays, en satellites fidèles, gravitaient dans l'orbite de ce fulgurant soleil. Ce n'était plus une simple nation, mais

une nation-type. Comment dans de telles conditions ne pas voir fleurir un ardent amour de la patrie !

En résumé, le XVIIe siècle fut donc soit en philosophie, soit en littérature, soit en politique, le siècle par excellence des identités, le siècle du sédentarisme, le siècle de l'homme-type, le siècle de la patrie-centre : quatre caractéristiques suffisantes pour assurer à ses oeuvres la pérennité.

A rebours de cet esprit classique du XVIIe siècle, qui est un effort dominant vers la découverte chez l'homme des identités, l'esprit du XVIIIe siècle sera le sentiment et la recherche des dissemblances et des oppositions. Sa philosophie sera une philosophie d'analyse plutôt que de synthèse ; elle s'attachera à l'individu plutôt qu'au type, car au lieu de concentrer sur l'homme universel et permanent de tous les pays son intérêt et son étude, elle s'appliquera plus volontiers à considérer les différences existant entre les nations et les individus qui les composent. Le XVIIIe siècle a tout fait pour retrouver le temps et l'espace négligés par le siècle précédent.

On reconnaît qu'il existe dans l'homme un principe permanent et universel, mais on convient aussi de plus en plus qu'il existe une partie animale et accidentelle qui exerce une influence considérable sur la partie spirituelle. En d'autres termes, la psychologie, de générale et d'uniforme qu'elle était au XVIIe siècle devient, au XVIIIe siècle, plus différentielle. Montesquieu, dans l'Esprit des Lois, a préconisé cette

doctrine que pour comprendre l'histoire et les institutions des hommes, il fallait s'attacher non pas aux ressemblances mais aux différences. Les philosophes écrivains demandent au lecteur de réfléchir sur la diversité des moeurs, sur l'infinie variété des usages et des croyances. Voltaire, dans l'Essai sur les moeurs et l'esprit des nations, affirme à son tour que les moeurs humaines sont infiniment diverses et qu'il y a des esprits et non pas un esprit des nations. Comme on le voit, l'homme du XVIIIe siècle devient particulariste, et cet individualisme ne tarde pas à supplanter l'universalisme du siècle classique.

Les deux philosophies sont évidemment opposées, et les conséquences ne manqueront pas de l'être dans la même mesure. La patrie ne renferme pas tout l'homme et tous les types d'hommes; il faut donc de toute nécessité, si l'on veut compléter et perfectionner sa psychologie, chercher ailleurs les éléments divers qui manquent. Il faut tout tenter pour retrouver le temps et l'espace, et pour découvrir dans des milieux étrangers les formes variables des individus et des nations. La conclusion s'impose, il faut voyager et étudier sur place ces différences, il faut élargir la patrie aux dimensions de l'univers. C'est l'esprit nomade se substituant à l'esprit sédentaire, c'est la naissance d'une ère nouvelle: l'ère des voyages d'études.

Ces voyages seront de deux sortes: les voyages réels à travers les pays, et, pour ceux qui ne pourront quitter leur ciel natal, les voyages intellectuels dans les livres et les récits des voyageurs.

Les principaux philosophes et écrivains se feront volontiers "dromomanes" afin de connaître l'étranger. Par des relations fidèles, ils porteront à la connaissance de leurs compatriotes les caractéristiques dominantes et distinctives des pays qu'ils visiteront. Voltaire visite l'Angleterre, la Prusse, la Suisse et la Hollande; après la lecture passionnée des récits exotiques de Chardin, Montesquieu devient curieux de coutumes locales et pendant trois ans pérégrine en Autriche, en Hongrie, en Hollande, en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Angleterre; Rousseau voyage en Italie, en Allemagne et en Angleterre; Diderot voyage en Hollande, en Allemagne, en Russie; Beaumarchais cherche matière à ses romans à travers toute l'Europe; D'Holbach connaît l'Allemagne et l'Angleterre; Bernardin de Saint-Pierre voit toute l'Europe, et la maladie seule empêche André Chénier d'aller plus loin que l'Italie.

Ces voyages réels ou ces lectures de voyages à travers le monde, ne pouvaient manquer de produire en définitive des conséquences profondes dans la littérature. Les deux principales d'entre elles, celles qui engendrèrent toutes les autres, furent l'exotisme et le cosmopolitisme. Les oeuvres littéraires des grands écrivains -- sérieuses ou badines -- reflètent bientôt ce goût des promenades. Romans, contes, tragédies, drames, comédies, opéras-comiques sont orientaux, chinois, égyptiens, péruviens, indiens, etc., ou s'efforcent de l'être. Les romanciers du XVIIIe siècle observent trop peu, et trop superficiellement, le monde qui les entoure. Ils ne sont pas assez de leur pays pour cela: leur coeur et leur esprit

vagabondent à l'étranger. C'est ce qui fait dire à Emile Faguet que le caractère général de cette littérature du XVIIIe siècle n'est ni national, ni chrétien, ni français. "Si l'école de 1715, dont ils dérivent, si cette école novatrice n'a pas été plus féconde, c'est que si l'on repousse la tradition classique comme insuffisamment autochtone, c'était une littérature nationale, curieuse de nos moeurs vraies, de nos sentiments particuliers, de notre tour d'esprit spécial, de notre façon d'être nous, qu'au moins il fallait essayer de créer; et c'est à quoi l'on n'a pas songé¹".

Sans doute l'exotisme n'y est très souvent qu'une livrée protectrice ou un habile travestissement. La Perse c'est Paris, et les derviches, les prêtres. Par suite de cet engouement pour l'exotisme, la littérature devient vite au XVIIIe siècle une littérature réellement "cosmopolite". Il est vrai que toujours, en France, on a lu des oeuvres étrangères; au XVIe siècle on se tourne vers l'Italie et l'Espagne et au XVIIe siècle vers l'Espagne et l'Italie. La différence c'est qu'aux XVIe et XVIIe siècles on lit les Italiens et les Espagnols parce qu'ils ressemblent aux Français, tandis qu'au XVIIIe siècle on les lit pour le plaisir de la diversité, pour connaître d'autres sortes d'hommes. Le cosmopolitisme devient même vite une manie à deux ramifications distinctes: "l'anglomanie" d'une part et "l'étrangéromanie" d'autre part. Daniel Mornet fournit à ce sujet les statistiques suivantes: sur les neuf romans

1 Emile Faguet, op. cit., p. xxv.

qu'on catalogue le plus souvent dans les bibliothèques privées (500 environ), de 1740 à 1760, 1698 volumes sont des romans anglais contre 497 volumes de romans français.

Sous la poussée de ce cosmopolitisme littéraire, la patrie voit ses bornes naturelles s'étendre pour devenir presque l'humanité. "La révolution française, affirme encore Emile Faguet, a été tout d'abord cosmopolite et non française, a songé à l'homme plus qu'à la patrie, et n'est devenue patriote que quand le territoire a été envahi. A partir du commencement du XVIIIe siècle, la diminution progressive de l'idée de patrie a été une des caractéristiques de l'âge qui va de 1700 à 1790. Elle s'est accomplie insensiblement, et en 1760 était consommée¹".

Plus loin, à la monographie de Voltaire, le jugement qu'il porte sur ce dernier à ce sujet a toute la violence d'une sévère et totale condamnation. "Il est si peu patriote, déclare-t-il, qu'il change de patrie. Son indifférence pour le pays dont il est, est telle qu'elle le rend inintelligent même au point de vue pratique, ce qui peut surprendre. Agrandissement de la Prusse, débordement de la Russie, suppression de la Pologne, les Russes à Constantinople, voilà sa politique extérieure, cent fois exposée. C'est toujours la France amoindrie qu'il semble rêver. Que d'énormes monarchies, qui ne risquent pas d'être catholiques et qu'il espère naïvement qui seront "philosophiques", se forment dans le monde, il lui suffit. C'est le plus remarquable cas, non de colère blasphématrice

¹ Emile Faguet, op. cit., p. vi et suivantes.

contre la patrie, mais d'indifférence: à l'endroit du pays, qui se soit vu¹".

En dépit du fait que le XVIIIe siècle a déclenché une lutte acharnée contre le pessimisme janséniste du XVIIe siècle, en lui opposant l'optimisme rationaliste, nous croyons, pourtant, quand nous considérons les attitudes purement patriotiques des deux siècles, que les rôles sont renversés.

L'optimisme réel caractérise bien alors le siècle classique et le pessimisme foncier, le siècle révolutionnaire. Nous avons vu ci-haut la patrie-centre de Louis XIV, la France dominatrice et souveraine, la France-Europe, celle qui se suffit à elle-même et qui fascine irrésistiblement les nations, ses voisines. Comment alors dans le monde intellectuel et aristocratique ne pas se former de cette patrie une idée de transcendance, et ne pas contempler avec amour et exultation ses merveilles et conquêtes?

Les grands esprits du XVIIIe siècle, qui s'opposent à la tradition et à l'autorité, qui abhorrent la monarchie et son absolutisme gouvernemental, sont au contraire mécontents du régime et de ses créations. Epris de nouveautés, ils veulent faire table rase du passé. Mais pour démolir le système traditionnel du gouvernement, ils doivent embrigader l'opinion populaire; alors commence la campagne dissolvante de dénigrement par la plume. La patrie actuelle est censée nourrir tous les maux; c'est le pes-

1 Emile Faguet, op. cit., p. 244.

simisme patriotique se développant parallèlement avec l'optimisme des conquêtes scientifiques, c'est la philosophie négatrice et nihiliste inaugurant sa marche triomphale pendant de longues années.

L'indifférence voltairienne à l'égard de la patrie ancestrale¹ n'a jamais pris racine dans le coeur de Michel Bibaud; on peut affirmer tout au contraire que, à l'instar du XVIIIe siècle, la patrie, sous des formes diverses mais très réelles, fut le centre de sa vie. Comme historien, il a relaté les fastes de son passé; comme patriote, il s'est fait le promoteur de sa vie nationale; comme versificateur, enfin, il a analysé surtout les faiblesses de sa vie intime du présent dans un effort sincère pour apporter des remèdes ad hoc à ses maux majeurs.

C'est précisément là, dans cette dernière méthode d'aimer sa patrie, où se révèle la rudesse acerbe de sa psychologie d'éducateur et de moraliste, que le XVIIIe siècle fait sentir tout le poids de son influence néfaste; car malgré son patriotisme véritable, on ne peut nier qu'il affiche dans ses vers à l'égard du peuple canadien un amour de cette essence négative et dissolvante analogue à celle des philosophes et des Encyclopédistes. Certes, il n'a pas, lui, à instaurer comme ceux-ci une démagogie nouvelle; mais n'a-t-il pas à secouer l'apathie de ses concitoyens

1 Par patrie ancestrale nous voulons signifier la patrie de ses pères, i.e. la patrie canadienne-française et catholique. Car si de nos jours on n'a pas encore réalisé au vrai sens du mot l'unité nationale au pays, à fortiori il ne saurait être question de patrie canadienne à cette époque où faisaient rage les luttes raciales entre les deux groupes ethniques majoritaires: les Canadiens français et les Canadiens anglais.

pour la "chose intellectuelle", obstacle formidable sur la route du progrès? N'a-t-il pas aussi à déplorer l'insuccès de ses fondations journalistiques ainsi que celles de ses confrères? N'a-t-il pas alors à former une élite qui deviendra éventuellement ce peuple nouveau avide des choses de l'art et lecteur intelligent et assidu de ses périodiques?

Malgré toute l'étendue de ce programme et les nombreuses difficultés qu'il soulève, il a foi dans le développement intellectuel de sa patrie engendrée par une nation chez qui les opérations de l'esprit ont toujours été fécondes, et son optimisme, à ce point de vue, se traduit par des espérances idéalistes en l'avenir. C'est dans cet idéalisme intellectuel et patriotique qu'il faut chercher les racines profondes de cet amour chicanier qui caractérise ses satires et ses épîtres en général. La confrontation de la réalité avec ses rêves, en mettant en relief les prétendus desiderata extrêmes de la patrie, fait naître chez lui le pessimisme. Cette dualité d'attitude: l'idéalisme et le pessimisme, est au fond de toute son oeuvre en vers et s'avère un facteur indispensable pour juger de la valeur véritable de son patriotisme. C'est cette clé que nous utiliserons dans les paragraphes qui vont suivre.

A cette période où Bibaud écrit ses vers, le problème vital de la forme de gouvernement est, au Canada comme en France, un brûlant sujet d'actualité. Là-dessus, les préférences de notre patriote n'offrent pas l'ombre d'un iota, car il a rimé sur le thème des strophes catégoriques. La forme de gouvernement qu'il préconise en général, c'est la démocratie

du XVIIIe siècle, et il s'inspire des textes de la France contemporaine. Ces affirmations démophiles des démagogues français cadrent bien d'ailleurs avec les aspirations populaires canadiennes-françaises et même canadiennes-anglaises de l'époque, alors que nous sommes en pleine évolution parlementaire et que le peuple lutte sans répit contre la bureaucratie et l'oligarchie dans le but de conquérir le gouvernement responsable.

Pour bien montrer que ce conflit entre la monarchie et la démocratie remonte au delà du XVIIIe siècle, -- mais avec moins d'éclat -- il cite le poète Jean Auvray¹ qui accorde sans équivoque la priorité au peuple, dont l'existence est absolument nécessaire à la monarchie, mais non inversement:

.le peuple fait les princes,
 Les princes ne font pas leur peuple et leurs provinces;
 Il existe sans roi plus d'une nation,
 Mais un roi sans sujets n'est roi que de nom². . .

Il diffère nettement d'opinion avec les "adorateurs du pouvoir arbitraire", c'est-à-dire les auteurs français préconisant la monarchie absolue du XVIIe siècle aux dépens des libertés et prérogatives démocratiques formulées par le vieux poète, "patriote éclairé", "philosophe", "vrai sage":

En France, maint auteur veut que, passivement,
 A tout ordre donné l'on soit obéissant;
 Maintenant que peuple libre est chose détestable,
 Que constitution est doctrine damnable;

1 Avocat au Parlement de Normandie, né en 1590 et mort en 1663.

2 Michel Bibaud, op. cit., pp. 73 - 74.

Que tout monarque, enfin, est au-dessus des lois,
Et que, nés pour servir, les peuples sont sans droits¹.

Par contre, quant aux voyages-exils en vogue au XVIIIe siècle, il semble peu favorable à la philosophie des "dromomanes" et se rattache davantage au sédentarisme du XVIIe siècle. Il préfère, avec beaucoup d'autres, voyager dans les bouquins où défilent les unes après les autres, et à peu de frais, les civilisations étrangères. Mais hâtons-nous d'ajouter que c'est ici plutôt coïncidence et nécessité que préférence personnelle ou influence immédiate du XVIIIe siècle. Un patriotisme de bon aloi ne pouvait que lui suggérer cette attitude sédentaire à une époque où la minorité canadienne-française ressentait pour sa survivance nationale un besoin extrême de toutes ses virtualités, et où la seule valeur numérique pesait d'un si grand poids. En outre, il fallait arrêter l'exode possible de l'élite vers des pays étrangers et déjouer la fascination du mirage trompeur. Agir ainsi, c'était contribuer à maintenir solide la clef de voûte de la résistance nationale contre les sapeurs ennemis; aussi en face de cet impérieux devoir, Bibaud n'hésite-t-il pas à se désister momentanément de son programme satirique et à peupler "nos plages de vrais sages", afin de persuader ses lecteurs que c'est "chimère" de chercher le bonheur sous des cieux étrangers.

Platon, dans sa République,
Veut l'impossibilité.

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 73 - 74.

Fénelon dans sa Béoïque,
 Outre la réalité:
 Ils peignent une chimère,
 Un bonheur imaginaire,
 D'un faux éclat revêtus:
Restons, restons sur nos plages,
Nous y trouvons de vrais sages
 De véritables vertus¹.

Et un peu plus loin, dans la même poésie intitulée: Les Moeurs Aca-
diennes, pour donner plus de poids à son adjuration, il cède la parole à un
 vieillard rempli de jours et d'expérience, qui a connu hélas! pendant sa
 jeunesse les désenchantements d'un cruel exil:

Je ne suis point en voyage,
 Dit le vieillard, affligé,
 Mais quand j'étais à ton âge,
 Mon enfant, j'ai voyagé;
 J'ai fui ma douce patrie:
 Loin de ma terre chérie,
 De mes frères, désolé,
Dans le regret, l'amertume,
Le noir chagrin qui consume,²
 Mes jours, depuis, ont coulé².

Serait-ce la pensée accablante de ces malheurs et de ces désespoirs
 qui ont causé la ruine de maints compatriotes talentueux, qui a inspiré sa
 satire contre l'envie, vilain défaut généralisé dans le peuple, et dont les
 victimes, pour se soustraire aux lancinantes morsures de son venin, auraient
 préféré l'exil? Ou serait-ce simplement une calamité imminente contre laquel-
 le il veut mettre en garde notre petit peuple? Le distique suivant semblerait
 l'indiquer:

1 Michel Bibaud. op. cit., pp. 102-104.

2 Id., ib.

"Econduits, jalousés, que d'hommes à talents,¹
Ont quitté leur pays, ou sont morts indigents".

Sans doute, ces deux questions de "gouvernement" et "émigration" sont primordiales pour un groupe ethnique minoritaire vivant dans un pays dominé par une nation hostile. Aussi n'ont-elles pas échappé à la perspicacité de Michel Bibaud. Cependant, malgré leur importance du point de vue patriotique, et sans altérer pour autant la pureté de son patriotisme, sa Muse n'a fait que les effleurer, pour la bonne raison que la tendance fondamentale de son inspiration a été vers un tout autre ordre d'idées et de sentiments.

Il serait tout aussi inutile de chercher dans notre premier versificateur canadien un barde puissant dont les stances lyriques chanteraient les grandeurs du passé ou exalterait les conquêtes du présent. Ce ne sont pas les faits historiques de la patrie qui l'intéressent au premier chef. Là-dessus, il diffère nettement de la lignée des poètes qui viendront immédiatement après lui et qui, en des accents émus d'enthousiasme et de ferveur patriotique, magnifieront les prouesses de nos aïeux. Mais les deux Muses, la sienne et celle de ses successeurs, n'en sont pas moins essentiellement patriotiques, ne différant que dans leurs modalités d'expression. Les derniers jouent avec les feux dont s'irise la grande fresque historique tandis que lui remue les ombres dont elle s'enveloppe.

¹ Michel Bibaud, op. cit., pp. 102 - 104.

On ne peut cependant pas en pratique le taxer d'indifférence totale et de renonciation absolue au culte du passé. Il est difficile, en effet, en sa qualité de premier historien, qu'il ait remué de si vénérables documents -- messagers irrécusables devant la postérité de tant de gloire -- sans ressentir au fond de lui-même d'irrépressibles tressaillements. D'Iberville et Montcalm semblent, à ce point de vue, avoir conquis son entière admiration. Et le levain magique qui stimule cette admiration -- ses vers le proclament sans équivoque -- c'est uniquement l'amour de la patrie dont ces héros étaient animés. Voici comment il chante, à sa façon, les exploits incomparables du premier qui rappellent ceux des légendaires chevaliers terrassant l'adversaire le plus irréductible.

La Muse qui parfois m'inspire
Une épigramme, une chanson,
D'Horace me prêtant la lyre,
M'ordonne de hausser le ton
Pour chanter dignement la gloire,
Du héros qui, dans notre histoire,
S'est fait un immortel renom.

Quel est ce guerrier magnanime,
Qu'on remarque entre six héros,
Que l'amour et la gloire anime,
Et porte aux exploits les plus beaux?

Honneur de la chevalerie,
Cherchant la gloire et le danger,
Il court partout où la patrie
Succombe aux coups de l'étranger:
Les forêts, l'élément liquide,
Le pôle, la zone torride,¹
Ne le sauraient décourager¹.

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 98-99.

Pour la patrie, il faut sans cesse travailler: voilà l'idéal que se forme notre auteur de l'amour patriotique. Aussi est-il heureux de signaler ce trait dans la vie d'Iberville:

Si l'ordre du roi ne l'appelle
 Dans les camps, parmi les soldats,
 Soudain, entraîné par son zèle,
 Il vole au milieu des combats
 Qui d'une voix forte lui crie:
 "Guerrier, ne te repose pas".

En terminant, le poète regrette que le bronze et le marbre n'aient pas encore arraché à l'oubli cette grande figure canadienne. Rien de plus moralisateur et de plus inspirateur, en effet, pour le citoyen, que ces grands génies dont la postérité chantera la gloire et les vertus. Montcalm et Wolfe ne suscitent pas moins de vénération pour leur "vaillance égale" à défendre leur "patrie" respective.

Muse, ceins d'immortels lauriers
 Les fronts des deux héros fameux dans notre histoire:
 Leurs beaux noms, par leur vie et leur mort illustrés,
 Restent gravés dans la mémoire²
 Même des peuples illétrés (sic)².

Il a même intitulé sa poésie: "Dithyrambe", pour nous laisser entendre que cette admiration est sans réserve pour ces braves qui sacrifièrent tout à leur patrie et expirèrent tous deux dans l'accomplissement héroïque de leur devoir de soldat:

Pour leur roi, leur patrie, également zélés

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 98 - 99.

2 Id., ib.

Ces héros citoyens par une mort magnanime,
Dans leur trépas sublime,
Pareillement se montrent consolés¹.

Et nul doute que dans ce dithyrambe les trois preux en question, prototypes à ses yeux de l'esprit chevaleresque qui animait nos pères, représentent la phalange ancestrale tout entière.

Si ces vers admiratifs à la gloire du passé ne sont que des exceptions dans son oeuvre, parce qu'ils ne répondent pas à l'objectif qu'il s'est proposé et à la conception qu'il s'est faite d'un patriotisme fécond et pratique, quelle forme dominante revêtira enfin son amour de la patrie? Façonner le présent pour le rendre plus digne du passé et de l'avenir: voilà la tâche ingrate, mais salutaire, qu'il a assignée à sa Muse. Tout amour purement romantique, sans lien utile avec la vie active et quotidienne, ne saurait l'intéresser complètement. Pour lui, le passé constitue une richesse inaliénable en soi, et il laisse à d'autres --historiens ou poètes -- le soin d'en aviver et perpétuer le souvenir. Mais la richesse du passé sera maintenue et accrue par la méthode logique et séculaire des dépôts cumulatifs du présent et de l'avenir. Et la richesse capitale d'un peuple, celle qui conditionne et régit toutes les autres, c'est son avenir intellectuel et moral sous toutes ses formes; travailler donc à l'accroissement de ce trésor, par la création d'une élite d'abord et par le relèvement ensuite des standards de vie chez le peuple,

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 122-123.

c'est du même coup assurer la grandeur matérielle de la patrie du présent et continuer la chaîne d'or des gestes incomparables de nos pionniers et ancêtres.

Mais à la réalisation de cet idéal intellectuel s'opposent malheureusement une foule d'obstacles dont les principaux, selon Michel Bibaud, se résument aux quatre suivants: la paresse, l'ignorance, l'avarice et l'envie. Nous avons là le programme d'attaque de notre moraliste ainsi que le noyau de sa pensée patriotique comme versificateur. Son ardent amour de la patrie ne l'incitera à rien d'autre qu'à indiquer des normes de conduite à ses concitoyens, et ces normes, en définitive, viseront à peu près uniquement leur vie intellectuelle en rapport avec la destinée de la nation canadienne-française. Ici, il s'oppose nettement au XVIIe siècle, qui profitait de l'ignorance du peuple afin de le mieux assujettir; son idéalisme intellectuel démocratique s'apparente plutôt à celui du XVIIIe siècle.

Quels sont donc les effets pernicieux qu'il découvre à ces quatre défauts de son peuple pour la vie intellectuelle? Écoutons-le d'abord dans sa satire contre la paresse, sorte d'appel en faveur de la science dont elle se révèle une ennemie mortelle.

Quand se réveilleront tous nos esprits cagnards?
Quand étudierons-nous la nature et les arts¹?

Mais ces foudres satiriques sont dirigées surtout contre la pares-

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 38.

se de l'esprit, dont l'ignorance est le fruit gâté. Sur ce point, il n'entend pas qu'on demande quartier, car son exigence confine à la rigidité intransigeante, allant jusqu'à proscrire l'usage du tabac et de la pipe au Canada, parce que "pétuner" offre une continuelle occasion de paresser.

La paresse, souvent, du corps passe dans l'âme:
 Tel n'est pas paresseux pour orner sa maison,
 Arroser un jardin, recueillir sa moisson:
 Cultiver son esprit? Ah! c'est une autre chose,
 On ne peut s'y résoudre, on le craint, on ne l'ose:
 On est fier d'un verger, d'un champ, d'un palefroi,
 D'un chien: De son esprit, nullement; loin de moi
 Le dessein de parler contre l'agriculture;
 Cet art est le premier qui fut dans la nature¹.

Du point de vue national, la paresse est un fléau redoutable, qui peut même devenir tragique dans ses conséquences lointaines, car elle nous fait mal parler notre langue, et les anglicismes dont elle est bourrée vicieusement précisent de cette paresseuse négligence:

La paresse nous fait mal parler notre langue:
 Combien peu débitant la moindre harangue,
 Savent garder et l'ordre, et le vrai sens des mots;
 Commencer et finir chaque phrase à propos?
 Très souvent, au milieu d'une phrase française,
 Nous plaçons, sans façon, une tournure anglaise;
 Présentment, indictment, impeachment, foreman,
 Sheriff, writ, verdict, bill, rcast-beef, warrant, watchaman,
 Nous écorchons l'oreille, avec ces mots barbares;
 Et nous rendons nos discours un peu plus que bizarres;
 C'est trop souvent le cas, à la chambre, au barreau².

Après le procès des orateurs, celui des journalistes, ceux du "vieux-gaulois" en particulier, auxquels il reproche de parler et d'écrire

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 37.

2 Id., p. 38.

un jargon incompréhensible.

Mais voulez-vous entendre un langage nouveau?
 Un langage? que dis-je? un jargon pitoyable,
 Un patois ridicule autant que détestable,
 Déshonneur de Québec et du nom québécois,
 Lisez certain journal, nommé le Vieux-gaulois.

 Comme sot en pensers, ignorant en grammaire,
 Il est barbare autant qu'il est visionnaire;
 Et chez les Illinois allant chercher ses mots,
 Déroute le lecteur, qui dit: Nescio vos.¹

Ici, vu les accusations graves dont il accable le périodique, il éprouve le besoin de présenter des exemples précis et authentiques de barbarismes et d'impropriétés de termes:

Au lieu de disputer, chez lui, l'on se chicane,
 Et la fumée, en l'air, se transforme en boucane,
 Un meuble de Ménagère est appelé butin,
 Et jardinages sont les produits d'un jardin².

Bibaud, certes, est le dernier à vouloir qu'on voie dans ces préoccupations linguistiques un accès de purisme maniaque; dans son quatrain final, il démontre clairement son souci de patriote éclairé quand il déclare ne réclamer que les droits élémentaires de la langue nationale menacée de toutes parts dans son existence même.

Je n'aimerais point voir, aux feuilles canadoises,
 Des mots trop recherchés, des phrases trop courtoises,
 Mais je m'indigne à droit, en lisant des écrits,
 D'où la langue, le goût, la raison sont proscrits³.

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 38 - 39.

2 Id., p. 39.

3 Id., Ib.

Cette langue qu'il défend avec tant d'âpreté contre les ennemis conscients ou inconscients de l'intérieur, s'il ne sait pas toujours la manier avec souplesse dans ses propres vers, il entend la protéger avec un courage non moins admirable contre les ennemis de l'extérieur. En certaines occasions, où l'enjeu prend une importance nationale, sa Muse devient facilement ironique et frondeuse, et excelle à rimer des vers qui vont droit au coeur du peuple. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à stigmatiser publiquement les Anglo-Canadiens qui se réjouissent de cette mesure parlementaire destinée, d'après plusieurs d'entre eux, à ravir aux Canadiens français l'usage légitime de leur langue.

D'après leur Bill, dorénavant,
 La chose était bien claire,
 Les Canadiens au Parlement
 N'avaient plus rien à faire;
 Il leur fallait parler breton,
 Lafaridondaine, lafaridondon,
 S'agit-il d'un non ou d'un oui,
 Biribi,
 A la façon de mon ami barbari
 Mon ami.

Quand d'Albion le parlement
 Veut savoir par enquêtes,
 Nos voeux et notre sentiment,
 Signons tous des requêtes:
 Faisons voir notre objection,
 Lafaridondaine, lafaridondon,
 A devenir peuple interdit,
 Biribi,
 A la façon de mon ami barbari,
 Mon ami.

A Georges, notre souverain,
 Adressons nos prières;
 De nos jaloux qu'il sache enfin,

Les trames meurtrières:
 Il nous gouverne en roi breton,
 Lafaridondaine, lafaridondon,
 Bîribi,
 A la façon de mon ami Barbari,
 Mon ami¹.

En 1823, à un correspondant du Herald qui trouvait mauvais que les Canadiens français ne voulussent pas changer de langue, il réaffirmait, au nom de ceux-ci, sa volonté irrévocable de parler sa langue ancestrale:

Moi, sans craindre le procès,
 Je veux parler le français,
 Langue de mes père et mère;
 Et la raison à le faire².
 Me porte par maint endroit².

Outre les effets funestes de désagrégation que produit la paresse de l'esprit sur la langue des aîeux, Michel Bibaud signale l'ignorance dont l'atmosphère se révèle impropre à la poésie, aux sciences et aux arts. L'encouragement moral et pécuniaire étant les ferments les plus efficaces de la production artistique sous toutes ses formes, combattre cette ignorance, qui dessèche les esprits et les coeurs, c'est encore travailler à la prospérité tant matérielle qu'intellectuelle de la patrie. Comme homme de lettres, il a été le premier à souffrir de cette attitude plutôt indifférente qu'hostile; aussi y a-t-il une certaine amertume personnelle dans ce vif plaidoyer, qui se mue en reproches cinglants contre le peu-

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 85 - 86.

2 Id., pp. 163 - 164.

ple du sort qu'il fait au poète en particulier, et aux sciences en général. Cette satire n'est ni plus ni moins qu'un complément à sa prédication journalistique en même temps qu'un exutoire à son ressentiment.

Oui, l'ignorance, ici, doit restreindre un rimeur,
 Ou, s'il est obstiné, doit lui porter malheur:
 Pour l'ignorant lecteur, obscur, impénétrable,
 Il est qualifié d'insensé, d'exécration;
 On vous l'envoie au diable, à la maison des fous¹.

Il va jusqu'à défier "l'ignorant lecteur" qui d'aventure se risquerait à contester la véracité de ses assertions, en le sommant d'expliquer les secrets les plus rudimentaires de la nature. Le caractère scientifique des tendances naturalistes du XVIIIe siècle se reflète merveilleusement dans l'extrait suivant où, par suite de son engouement marqué pour l'érudition technique, il passe sans crier gare de la minéralogie à la botanique, de l'architecture à l'astronomie, de la géométrie à la physiographie, etc...

.....où trouver, parmi nous,
 Qui ne confonde point le granit et le marbre;
 Qui sache distinguer, sur la plante ou sur l'arbre,
Style, pétale, anthère, étamine, pistil;
 Qui ni du même oeil ne voie émeraude et béryl;
 Qui de l'ordre toscan distingue l'ionique;
 Le convexe du plan, le carré du cubique;
 Qui ne confonde point la bise et le zéphir,
 Le pôle et l'équateur, la zône et le nadir;
 Qui n'ignore comment se soutient notre terre;
 Pour qui le moindre effet ne soit un grand mystère².

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 48.

2 Id., p. 18.

Une autre cause qui, selon lui, contribue le plus à nourrir cette ignorance populaire, c'est l'avarice du père de famille, qui ne peut se résoudre à défrayer le coût des études de ses enfants, même quand il en a les possibilités. Son amour du gain le rend alors réfractaire aux sollicitations les plus instantes, même à celles de son curé. Croyant avoir découvert une des racines maîtresses de l'ignorance, notre satirique s'y attaque avec vigueur:

Tel est riche en biens-fonds, et n'a qu'un seul enfant:
Pour un écu par mois, ou six piastres par an,
Assez, pour son état, il peut le faire instruire;
Mais son curé n'a pu, jusqu'à présent, l'induire,
Ni par avis privés, ni par communs sermons,
A faire, pour son sang ce léger sacrifice:
Dominé, maîtrisé par sa rustre avarice,
"On se passe", dit-il, de grec et de latin
Bien plus facilement que de viande et de pain:
Ces mots semblent jurer avec son ignorance;
(Où les a-t-il appris?) une telle dépense,
Un tel déboursement mettrait ma bourse à sec¹.

Michel Bibaud n'impose pas à tous ses concitoyens le devoir d'acquérir une vaste érudition: il sait y mettre un dosage intelligent. Mais il ne conçoit pas qu'un "fils du peuple" ne sache pas sa langue maternelle ainsi que les premiers éléments du calcul. Or, sur ce point, l'avarice est sans réplique.

Insensé, s'agit-il de latin et de grec?
N'est-ce pas le français que ton fils doit apprendre?
Réponds, et ne feins pas de ne point entendre:

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 18.

Si jusqu'à la science il ne peut monter,
 Qu'il sache donc, au moins, lire, écrire et compter.

 Il rit du bout des dents et garde le silence: ¹
 L'avarice l'emporte, il n'est plus d'espérance¹.

Mais il s'aperçoit qu'il a peut-être poussé trop loin la satire et rembruni à l'excès le tableau. Aussi se reprend-il à espérer à la pensée des récentes fondations culturelles et celles -- plus nombreuses et plus importantes -- dont elles sont le gage, et qui, comme des épis d'or magnifique, lèvent à l'horizon.

Pourtant, ne faisons point un tableau rembruni:
 Bientôt, nous jouirons d'un horizon moins sombre;
 Déjà, des gens instruits je vois croître le nombre,
 Déjà, Brassard², suivant le pas des Curateau³
 Donne au district du centre un collège nouveau.
 Et, si mon voeu fervent, mon espoir ne m'abuse,
 Ou plutôt, si j'en crois ma prophétique Muse,
 (Une déesse, un dieu peut-il être menteur?)
 Ce noble exemple aura plus d'un imitateur.
 Je crois même entrevoir, dans un avenir proche,
 Le temps, où, délivré d'un trop juste reproche,
 Où par le goût, les arts, le savoir illustré,
 Comptant maint érudit, maint savant, maint lettré,
 Ne sera plus blâmé de sa rustre ignorance;
 Où, justement taxé d'exagération,
Mon écrit, jadis vrai, deviendra fiction⁴.

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 18.

2 Brassard, (l'abbé), fondateur d'une école devenue plus tard le Collège de Nicolet par les soins et la générosité de Mgr Joseph-Octave Plessis.

3 Curateau, prêtre du Séminaire de Montréal et fondateur du Collège de Montréal.

4 Michel Bibaud, op. cit., p. 55.

Enfin, disons que le nationalisme professé par Michel Bibaud du point de vue scientifique et littéraire, n'est pas un nationalisme étroit excluant à priori les auteurs de religion ou de nationalité étrangères. Il recommande sur ce point le plus grand objectivisme de jugement, lequel apparaît comme une réplique fidèle de la tolérance alliée au cosmopolitisme, deux doctrines chères au XVIIIe siècle. Quand on entreprend la lecture d'une oeuvre, on doit moins se préoccuper de l'auteur que de sa valeur intrinsèque et des possibilités d'enrichissement pour son esprit.

Celui-là, plus encore à mon gré, déraisonne,
Qui juge d'un écrit sur l'air de la personne,
Sur sa religion, son pays. De quel droit?
Qu'il soit petit ou grand, laid ou beau, courbe ou droit;
Qu'il ait comme Magot, la figure grotesque,
La démarche, le port, ou le maintien burlesque;
Qu'il se dise gallois, écossais, canadien;
Qu'en sa religion, il soit juif ou chrétien,
Qu'il suive les leçons de Genève ou de Rome;
Ce n'est pas sur ce point qu'il faut juger d'un homme,
D'un écrivain, surtout, en pays tolérant¹.

En dépit de sa sincérité et de son patriotisme progressif, l'auteur des épîtres et satires ne peut cependant dissiper en nous cette impression qu'il fut un spectateur pessimiste dans la première loge du Parnasse canadien.

Ce pessimisme se présente sous trois aspects principaux: les procédés violents et ironiques propres aux philosophes du XVIIIe siècle; un esprit négateur et exclusif, qui se complait dans le blâme et la

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 65.

critique; "l'étrangéromanie", caractéristique aussi de son siècle, qui consiste à s'extasier naïvement devant les productions étrangères au point d'oublier et de nier les réalisations de son pays.

Dans le distique suivant, il semble avoir fait sien l'aphorisme sacré: "Qui aime bien, châtie bien".

Non, il faut frapper et d'estoc et de taille,¹
Être, non bel-esprit, mais sergent de bataille¹.

Une psychologie tracassière basée sur la crainte et s'adressant aux facultés inférieures de l'individu, voilà donc quelle sera l'arme maîtresse de ses charges satiriques de patriote. L'exposition calme des progrès à réaliser, l'apothéose des qualités natives qui constituent le meilleur garant de réussite, et à fortiori, la supplication persuasive sont, à son avis, d'une valeur médicinale douteuse. Le succès dans l'oeuvre de moralisation d'un peuple est subordonné aux cris, aux explosions de colère, aux ironies grossières et au fouet. A l'en croire, ce serait presque une oeuvre de piraterie où la force armée et l'attaque brutale jouent les rôles prépondérants: "il faut, si l'on veut réussir quelque peu, prendre "l'air, le ton, la voix du corsaire"".

Ces conseils draconiens, il les tient d'un vénérable octogénaire (serait-ce par hasard le patriarche de Ferney?) bien au fait de la psychologie du peuple. Il est à remarquer que notre auteur invoque

¹ Michel Bibaud, op. cit., p. 12.

souvent l'expérience du grand âge comme palliatif à la virulence de ses propos.

Si vous avez dessein de cueillir quelque fruit,
Grondez, criez, tonnez, faites beaucoup de bruit;
Surtout, n'ayez jamais recours à la prière;
Pour remuer les gens, il faut être en colère:
Peut-être vous craindrez de passer pour bavard?
Non, non, parlez, vous dis-je, un langage poissard;
Prenez l'air, et le ton et la voix d'un corsaire!
Me disait, l'autre jour, un homme octogénaire;
Armez-vous d'une verge, ou plutôt d'un grand fouet,
Et criez, en frappant, haro sur le beaudet¹.

Après une telle déclaration de principe, rien d'étonnant que ses foudres tombent dru sur le pauvre Canadien. Il trouve au Canada français quelques avarés; alors, en bonne logique déductive (!) l'avarice, comme une marée gigantesque, envahit et submerge toute la patrie. Décidément, les "Séraphin"^s ont ravagé les "pays d'en bas" avant de connaître leur triste triomphe dans les "pays d'en haut".

Allons, point de quartier, commençons par l'avare:
Cet homme, comme on sait, parmi nous n'est pas rare:
Du Golfe de Gaspé jusqu'au Coteau du Lac;
Du fond de Beauharnois jusque vers Tadoussac,
Traversez, descendez, ou remontez le fleuve,
En vingt et cent façons vous en aurez la preuve².

Cinq types d'hommes envieux suffisent pour qu'il conclue: "Ce travers est pourtant commun parmi les nôtres". L'insouciance, ou désintéressement national, que Faguet appellerait à sa façon "l'émigration par l'intérieur des esprits", défaut dont Bibaud a tant souffert au

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 12.

2 Id., p. 14.

cours de sa ~~carrière~~ de journaliste, parce qu'il s'opposait comme une digue infranchissable à ses efforts culturels, devient naturellement l'objet de sa verte censure. Fille aînée de la paresse, l'insouciance est de soi antipatriotique, et au Canada, en plus d'aller toujours en augmentant, elle y exerce des ravages différents et plus destructeurs. Nous sommes un peuple particulièrement privilégié quant au nombre et à l'étendue des défauts!

Des froids indifférents ici le nombre est grand,
Et semble, qui pis est, aller toujours croissant;
Ailleurs l'indifférence est fruit de la détresse,
Elle est, dans ce pays, fille de la Paresse:
Qui dit indifférent dit encor paresseux¹.

Si l'insouciance est fille de la Paresse, l'ignorance en est la petite-fille toute désignée, et son fléau, comme une épidémie décimante, accable le pauvre peuple canadien. Il profite des discours prononcés par des Canadiens lors du banquet constitutionnel du 7 octobre 1822, pour fulminer contre les auteurs et contre le peuple en général des accusations ultra-pessimistes. Tout au long de sa satire, c'est une démolition systématique: on n'y remarque aucune appréciation encourageante. Nouveau Procuste, il couche sans pitié nos parlementaires sur le lit plus qu'incommode de sa critique. Plusieurs d'entre eux sont de parfaits et d'authentiques illettrés, ne sachant ni lire ni écrire, et les autres parlent une langue où fourmillent les plus insipides inepties.

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 40.

La classe instruite n'échappe pas davantage à son blâme. Toinon et Beausire, en l'espèce des "convives instruits", aiment s'entretenir de philosophie et de littérature après les repas. Massillon, Rousseau et Voltaire constituent les auteurs favoris de nos dilettanti. Eh bien! quel jugement passe Bibaud sur leur entretien? Ils discutent, dit-il en substance, de choses qu'ils ne connaissent pas et, ignorants vaniteux, ils prennent non pas le Pirée pour un homme, mais bien "le Formulaire pour le plus beau des auteurs".

Oyez parler Toinon, oyez parler Beausire,
 Et, si vous le pouvez, abstenez-vous de rire.
 Un soir, la nappe ôtée, et le repas fini,
 De convives instruits un cercle réuni,
 Après mainte chanson, mainte plaisanterie,
 Parle des écrivains et de la librairie:
 Chacun prône, défend son auteur favori:
 L'un est pour Massillon, et l'autre pour Maury;
 L'un exalte Rousseau; l'autre exalte Voltaire;
 Le plus beau des auteurs, c'est bien le Formulaire,
 S'écrie un ignorant, croyant être applaudi¹.

En une autre circonstance il a remarqué que, au cours d'une violente polémique, "un auteur" s'est laissé aller à des emportements répréhensibles vers la fin de son discours. Aussitôt, sans preuves additionnelles, il porte ce jugement hâtif que le style injurieux n'est pas "chose nouvelle" au Canada.

Un style injurieux n'est point chose nouvelle,
 Au pays canadien: un auteur que j'appelle
 Tapageur, désirant computer de gros mots,

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 51.

Pour le faire, employait des mots encore plus gros:
 Et, vous parlant, après un assez grave exorde,
 Gâtait, pour ne savoir s'arrêter prudemment,
 Par une indigne fin un beau commencement¹.

Cette analyse péjorative des moeurs canadiennes semblerait, à en juger d'après les vers suivants, provenir d'un pessimisme profond, s'étendant non seulement au Canada français mais à toute l'humanité. C'est dans ce sens, en effet, qu'il tente d'élucider le mystère des dissidences et des inimitiés chez les humains. Ce qu'on est en droit de lui reprocher sur ce point -- comme Philinte à Alceste -- ce n'est pas tant ses explications sur les faiblesses de l'âme humaine que son attitude exclusiviste éliminant de parti pris les autres aspects de puissance, de grandeur et d'héroïsme:

Tu veux, cher L.. S.. G.., que je dise pourquoi
 L'on voit, chez les humains, si peu de bonne-foi,
 D'accord, de vérité, de candeur, de droiture,
 C'est qu'ils s'écartent trop de la simple nature;
 C'est qu'ils sont gouvernés par la présomption,
 L'absurde préjugé, l'aveugle passion;
 C'est que, la grande part, malgré leur défiance,
 Pensent, jugent d'après la trompeuse apparence,
 L'erreur est le revers de la réalité,
 Et ce revers, au fond, est une absurdité².

En dépit de l'admission catégorique par Bibaud de ces carences générales de l'humanité, sa Muse, qui pardonne si peu à ses compatriotes, trouvera cependant à l'endroit des étrangers de nombreuses strophes

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 57.

2 Id., p. 67.

laudatives. Monstres de déchéance -- ou presque -- ont été ses victimes; parangons de vertus seront ses protégés. En un mot, il souffre un peu de cette "étrangéromanie" caractéristique en France au XVIIIe siècle. Il est sans doute bon de s'inspirer du voisin; mais autre est une admiration intelligente et pondérée et une répudiation quasi totale des traditions et des vertus séculaires de sa patrie.

Tandis que les Canadiens sont rongés par l'envie, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Bretagne, en Ecosse, les gens sont "toujours" unanimes et "leurs coeurs magnanimes" sont fermés aux souffles délétères de ce mortel poison. A force de caricaturer le portrait moral du peuple canadien, celui-ci prend figure d'avorton, ou de bouc émissaire, porteur de toutes les tares infligées à l'humanité par la prévarication originelle, et sur lequel s'apitoient les autres nations.

Est-ce ainsi qu'on en use en France, en Angleterre?
L'étranger qui s'en vient habiter notre terre,
Voyant chez nous si peu d'accord ou d'amitié,
S'indigne contre nous, ou nous prend en pitié.
Faut-il que l'envie entre en les coeurs magnanimes!
Nous ne les voyons pas se nuire, s'affliger,
Pour un brimborion prêts à s'entr'égorgier;
Plaider pour un brin d'herbe, une paille, une cosse.
Voyez, surtout, voyez les enfants de l'Ecosse;
Comme ils s'entr'aident tous, du manant au marquis¹.

Dans cette apothéose qu'il fait des nations étrangères au dérivement de sa patrie, il pousse l'aveuglement, ou la naïveté, jusqu'à porter

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 28 - 29.

aux nues les sauvages de l'Amérique, notamment les Iroquois et les Abénaquis, qui ne possèdent dans leur tribus, semble-t-il, ni avarès, ni jaloux.

Voyez les Iroquois et les Abénaquis:
 Nous osons les traiter de nations barbares;
 Mais voyons-nous chez ^{eux} des jaloux, des avarès
 De la simple nature ils suivent les traces¹.

Le nom de sauvages qu'on leur attribue n'est pas juste, car ils brillent de tout l'éclat des vertus et des talents propres aux peuples policés. C'est à peine si les héros et les génies de l'antiquité peuvent rivaliser avec eux. Il ne faut donc pas que ces "noms fameux de notre histoire soient perdus, un jour, ces hommes illustres sans l'art ni la culture". Voilà pourquoi notre rimeur secoue fortement les cendres de l'oubli qui grisailent un peu l'or de leur gloire.

Je vois plus d'un brave Crillon,
 Plus d'un foudroyant Démosthène,
 D'un fleuri Cicéron,
 Chez ces peuples par nous appelés sauvages:
 Je vois, chez eux, briller des vertus, des talents,
 Des hommes éloquents,
 Des négociateurs, des héros et des ~~ages~~².

Parmi les guerriers valeureux, Kondiaronk, Pontiac et Tecumseh retiennent particulièrement son attention. Kondiaronk est un "grand homme d'état", un illustre yendat", presque digne de la Muse héroïque. Passe encore pour son habileté d'administrateur et de militaire, mais

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 115 - 120.

2 Id., ib.

qui aurait pu penser que par son acuité d'esprit et ses spirituelles reparties, il laissait loin derrière lui de fins lettrés comme Voiture et Balzac?

De quel esprit est-il doué,
Quand deux fois, par sa politique,
Et par son adroite rubrique,
L'Iroquois est joué?
Quand, par le mot plaisant, la fine repartie,
Laissant loin en arrière et Voiture et Balzac,
Le seul De Frontenac
Peut avec lui à pareille partie¹?

Ponthiac ne le cède en rien à Kondiaronk, lui qui prit Michillimackinac, fit tomber Corlar dans le piège et mit le siège devant Détroit. C'est "le chef parmi les chefs": "un nouvel Alexandre". Cet éloge dithyrambique des nations sauvages prend fin avec Tecumseh, qui marque le summum de la perfection humaine dans presque tous les domaines.

Par nul autre orateur éclipsé,
Egal aux plus grands dans la guerre,
Du plus transcendant caractère
Se montre Técumsé:
"Lui! non, le soleil seul se peut dire mon père",
Dit-il, en rejetant le fauteuil d'Harrison;
Et sur le vert gazon,
Il s'assied, se disant sur le sein de sa mère².

Dans l'impossibilité d'emprunter aux Iroquois et aux Alénaquis des exemples de savants, il s'empresse de mendier aux Américains des mobiles pour promouvoir la vie intellectuelle du pays. Pendant qu'aux

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 115 - 120.

2 Id., ib.

Etats-Unis on a organisé des corps académiques et des sociétés savantes pour activer le souffle sacré du savoir et favoriser les recherches et les découvertes, ici, au Canada, on est sottement satisfait du rudimentaire **bagage** intellectuel acquis sur les bancs de l'école.

A l'exemple voisin des dix-huit républiques,
Fit-on jamais, ici, des corps académiques?
Privé d'un tel secours, ce qu'on apprend, enfant,
On l'oublie et perd, souvent, en vieillissant;
Surtout, quand, à cet âge, étudiant par force,
On n'a pu du savoir attraper que l'écorce¹.

L'antiquité grecque se présente en dernier ressort à lui, et avec raison, comme la mère légitime des arts et des sciences. Dans une apostrophe finale à ce pays immortel, il chante ses gloires, il redit ses hauts faits intellectuels et la félicite de son triomphe décisif sur la tyrannie par les armes du savoir et du génie. Il met aussi en parallèle les "enfants de la Grèce" avec ceux du Canada, et prédit (quelle prédiction!) que les génies helléniques éclipsent nos savants.

Salut, ô pays de la Grèce,
Pépinière d'hommes pensants;
Terre de goût, de la sagesse,
Gloire, triomphe à tes enfants:
Délivrés de la tyrannie,
Par le savoir et le génie,²
Ils éclipsent nos savants².

L'idéalisme intellectuel, le pessimisme et "l'étrangéromanie", voilà en résumé les trois couches successives sous lesquelles se dérobe

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 37 - 38.

2 Id., p. 114.

et vit son patriotisme. Ces idées patriotiques que nous venons d'analyser sont comme l'écho de son existence en même temps qu'un fidèle miroir où se réfléchissent ses luttes intellectuelles, les déconvenues de son optimisme primitif et ses sympathies avec la philosophie humanitaire du XVIIIe siècle. Si l'on s'arrête à considérer la méthode d'expression seulement, on est en droit de le juger sévèrement quant à son amour pour la nation; au contraire, si, perçant la rudesse de l'écorce et triomphant des apparences, on pénètre au coeur de ses thèses pour en scruter toute la richesse et la sincérité, on s'aperçoit hors de tout doute que, chez lui, tout gravite dans un mouvement naturel autour du soleil de la patrie, et qu'il ne saurait être question d'indifférence ou de trahison à son égard.

CHAPITRE IX

L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ SELON L'IDÉAL BIBAUDIEN

Nos premiers périodiques avaient l'habitude, à l'occasion du Jour de l'An, de confier au petit porteur à domicile un message de spirituels souhaits en vers à l'intention des abonnés. Quelques-unes de ces "étrennes" du Spectateur et de l'Aurore dues à la plume de Michel Bibaud ont été insérées par la suite dans les Satires et Epîtres. Or, voici qu'au Premier de l'An 1826, alors peut-être que les rigueurs du froid sévissaient plus particulièrement contre son organisme fourbu par des excès de labeur, notre journaliste versificateur égrène, comme un long chapelet de doléances, des strophes moroses où éclate son impatience contre les ennuis de l'hiver au Canada. Conscient enfin et du caractère maussade de ses réflexions et de leur inopportunité, il enjoint à sa Muse de mettre fin "à la longueur de sa bluette", afin de ne pas troubler davantage la sérénité optimiste du lecteur, tout à la joie de l'an nouveau.

De peur qu'on ne proteste
Ou qu'on ne traite d'abus
La longueur de ma bluette,
Dégénéralant en Rébus,
Tais-toi, Muse, sois muette¹.

Supposons pour l'instant que, dès le début de sa carrière, alors qu'il était parfaitement conscient de son infériorité poétique, il eût imposé silence à sa Muse, et qu'ainsi aucun vers de toute son oeuvre de

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 139.

moraliste n'eût connu le jour, lequel des deux alors eût été le plus avantageux pour ses contemporains et pour nous: son "mutisme" ou sa "bluette"? Sans doute, au point de vue purement littéraire et artistique, son mutisme n'eût peut-être pas causé de perte sérieuse, bien que là encore, nous l'avons souligné un peu dans notre biographie intellectuelle de l'auteur, il a certainement accompli oeuvre utile, voire nécessaire, en sa qualité de pionnier et d'initiateur; mais du point de vue du message intrinsèque, c'est-à-dire envisagé sous l'angle exclusif de la morale et de la religion, ce mutisme eût-il été alors cause d'appauvrissement réel de notre patrimoine global? Ici encore, il nous faut répondre sans hésitation par la négative, surtout si l'on entend par là la privation d'un apport original, dans l'acception plénière du terme; car la sagesse bibaudienne exprimée dans le cadre des vers s'inspire visiblement à des sources très connues des devanciers, notamment celles de la religion et de la philosophie antique, et ces idées, il ne les a pas tellement repensées pour leur prêter l'attrait du neuf. Sa véritable originalité est que son oeuvre s'encadre souvent de vie canadienne. A part cela, c'est la répétition des principes généraux mille fois discutés d'humanisme intégral, c'est-à-dire embrassant l'homme tout entier dans ses multiples vies et opérations. Mais, cette réserve faite, nous devons admettre également que l'auteur nous expose avant tout, en même temps que ses croyances religieuses, ses propres conceptions spirituelles de la vie humaine, par l'indication de l'idéal où doivent conduire ces lumières. De-ci, de-là, dans

son oeuvre, brillent ces lumières: nous devons les découvrir; sous l'action phosphorescente de ces lumières apparaît cet idéal: nous devons unir ces deux éléments. Ce n'est qu'après cela que nous pourrons répondre adéquatement à la question initiale, à savoir qui des deux: son mutisme ou sa bluette, devrait servir le mieux la cause canadienne, du point de vue bien précis de l'utilité morale et religieuse.

Nous avons constaté précédemment que notre premier versificateur a intégré sa personnalité d'homme de lettres au moyen d'éléments divers, et en particulier de ceux des XVII^e et XVIII^e siècles. C'est ce dernier, cependant, qui a exercé à ce sujet l'influence prépondérante en lui imposant, en quelque sorte, sans trop de résistance de sa part, son code de rationalisme littéraire ainsi que sa charte patriotique. Mais remarquons immédiatement que nous parlons de rationalisme littéraire, c'est-à-dire un rationalisme excluant tous les autres facteurs subversifs qu'on lui attribue habituellement quand on réfère aux idées du siècle voltairien et encyclopédiste. Il reste à savoir si le flot antireligieux, et souvent antimoral des philosophes, a réussi à pulvériser les barrages de résistance érigés cumulativement dans sa conscience chrétienne par les siècles fervents, depuis le Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle inclusivement. De toutes façons, ces semences d'éducation religieuse déposées dans les secrets replis de son être moral par les truchements successifs de l'ancêtre, de la famille et du collège, ont dû entrer en conflit avec les idées modernes qui saturaient l'atmosphère intellectuelle d'alors, et le

résultat positif de ce corps à corps ne peut mieux se refléter nulle part ailleurs que dans ses idées morales et religieuses disséminées dans son oeuvre. Par conséquent, l'étude de ces dernières nous dira définitivement si le Bibaud moderne et littéraire a vaincu le Bibaud antique et religieux.

Une société idéalement constituée doit, pour se développer normalement et survivre à l'usure des siècles, s'astreindre rigoureusement à certaines exigences. Et l'une des pierres de touche infaillibles pour éprouver la valeur des lois qui régissent les groupements humains, c'est sans contredit la facilité qu'elles offrent à ceux-ci quant à l'obtention de leur fin propre par celle des individus, laquelle se confond avec le bonheur véritable de l'ensemble. À cet effet, il faut vivre dans la paix intérieure et extérieure, et les deux piliers fondamentaux de cette nécessaire "tranquillité de l'ordre", ce sont l'esprit de justice et de charité qui doivent assurer la collaboration généreuse dans l'harmonie générale. Cette attitude individuelle et sociale conditionne la prospérité matérielle et intellectuelle du monde. Si l'on ajoute à ces puissances purement naturelles celles infiniment plus grandes de l'univers spirituel, on aura l'intégration parfaite du système social. Car il ne fait aucun doute que, si l'individu nourrit sincèrement dans son âme la croyance à l'immortalité et admet tous les corollaires logiques qu'elle implique, particulièrement quant à la responsabilité

morale et à la nécessité d'une sanction adéquate, la société ne pourra que prospérer et s'épanouir selon son destin propre. Quel serait donc le sort d'une société qui suivrait dans son ensemble les directives de Michel Bibaud contenues dans le message moral de son oeuvre? Se rapprocherait-elle de sa fin? Atteindrait-elle à la paix et au bonheur? Voilà les critères qui devront nous servir pour juger ses enseignements.

Notre moraliste affirme d'abord et avant tout que la vie communautaire exige le renoncement à tout extrémisme irréfléchi et destructeur, ennemi irréductible du bonheur et de la paix. Fidèle à ce premier principe de vie sociale, il se rallie d'emblée à l'aphorisme antique du "medio stat virtus", dont Horace s'est fait l'interprète fameux.

Mais en quoique (sic) ce soit, il ne faut être extrême:
 L'homme de bien, toujours, tient un juste milieu;

 Je veux te rappeler (sic) ce précepte d'Horace:
 Qu'on ne peut, sans errer, ni rester en-deçà
 Du terme mitoyen, ni passer au delà¹.

Il réaffirme la même pensée dans une phrase latine qui sert d'épigraphe à sa première épître, et qui constitue la synthèse de sa doctrine morale individuelle et sociale:

Est modus in rebus, sunt certi denique fines
 Quos ultra citaque nequit consistere rectum².

Partant encore de ce principe directeur, il recommande de reprendre avec douceur et modération celui que l'aveuglement fait déchoir.

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 58 -- 60.

2 Id., Ib.

Il faut aiguïser ses flèches contre les erreurs du coupable et non contre celui-ci. Ce conseil n'est-il pas un écho fidèle de l'enseignement augustinien sur la réfutation des hérésies où le Saint prêche la mansuétude à l'égard de l'hérésiarque et la violence contre l'hérésie seule!

Toujours de ton rival, pour plaire aux bons esprits,
Épargne la personne, en blâmant ses écrits¹.

Au lieu d'alimenter le feu de la discorde par les brandons des injures mutuelles, cette sagesse de jugement et de conduite ne peut qu'être une inspiration de bons mots et favoriser ainsi l'aménité dans les relations sociales, surtout quand surviennent les petits heurts inhérents à l'humaine faiblesse. Car l'insulte jamais ne corrige le vice ni ne fait fleurir la vertu. Ce qu'il dit des polémiques s'applique à toutes les situations tendues, quelles qu'elles soient par ailleurs.

Est-ce donc, réponds-moi, réfuter un auteur,
Que de lui dire, en gros: Vous êtes un menteur?
Et, qu'est-ce que de gros mots une battologie?
.
Mais conviens qu'entre auteurs même il faut savoir vivre;
Qu'un écrivain jamais ne se croira battu
Par l'injure. En effet, qu'y gagnes-tu,
Tu le dis sycophante, il te dit démagogue;
Tu lui crâras: "Vil serf", il te répondra: "Rogue",
Et l'un par l'autre ainsi honnis, vespérisés²,
Des lecteurs de bon goût vous serez méprisés².

La colère, qui est presque toujours une déviation de la juste mesure, loin d'être une lumière pour les esprits en désaccord, devient

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 60.

2 Id., p. 57.

fatalement une source d'aveuglement sur les mérites respectifs des individus et partant, contribue à fausser le jugement et à favoriser les injustices de toutes sortes. Elle doit donc être bannie d'une saine morale, comme un instrument inadéquat. Là-dessus, Michel Bibaud concrétise pleinement sa pensée par un exemple croqué sur le vif de la vie quotidienne.

M... OK..." diras-tu, "se permettra d'écrire
 Tout ce qu'en sa cervelle enfante le délire,
 Pourra se faire un jeu de se moquer des gens,
 De railler la vertu; d'insulter au bon-sens;
 Dans le style ampoulé que lui dicte sa rage,
 Vomira contre tous et le fiel et l'outrage;

 Le mensonge sera dans sa feuille entassé;
 Tantôt, il verra tout avec un microscope;
 Puis tournant le feuillet, il deviendra myope;
 Confondra pêle-mêle et vices et vertus;
 Encensera Néron, injuriera Brutus¹...

Dans ce cas, quelle doit être, à son avis, la réaction de l'adversaire devant le flot d'injures? Il doit se souvenir que "pour vaincre avec gloire, il faut être sans tort".

"Du moins, il ne rend pas injure pour injure²".

Cette attitude conciliante et modérée, fait-il remarquer cependant avec beaucoup de justesse, ne doit pas être le fruit de la crainte, mais bien celui de l'affection et de la charité. En d'autres termes, le principe de son action doit résider dans la force morale, maîtresse des passions

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 58.

2 Id., p. 59.

désordonnées, et non dans la faiblesse acculée à une reddition tyrannique. En même temps qu'il met le doigt sur la grande plaie sociale du point de vue des relations fraternelles aussi bien entre individus qu'entre nations, il condamne catégoriquement la théorie de la primauté de la force sur le droit, la justice et la charité. N'est-il pas vrai aussi qu'il touche de près un problème crucial du monde moderne régi par le pouvoir des armes et cherchant follement son assiette sur le chaos instable des provocations et des menaces! Celui qui a vraiment le sens de la vie sociale, sous toutes ses formes, abhorre de telles attitudes d'esprit.

Il recherche, avant tout, la modération,
Non par timidité, mais par affection;
La modération, vertu de tout vrai sage,
Se remarque en ses goûts, ses gestes, son langage¹.

Au sujet des progrès scientifiques, il met prudemment en garde contre les transformations des forces naturelles au profit de la malice des hommes. Il ne condamne nullement en cela l'usage des biens de la terre et ne va pas jusqu'à préconiser le statu quo imbécile; mais il fustige vertement et menace de malheurs inévitables celui qui convertit en instruments de destruction physique et morale ce qui a été conçu pour le bonheur de l'humanité.

Malheur au siècle où naît un perfide génie,
Qui du système humain changeant l'ordre et la loi
Des dons de la nature intervertit l'emploi;
Sur un dépôt sacré porte une main coupable².
Ou donne au genre humain un conseil exécrationnel.

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 59.

2 Id., p. 33.

Ici le moraliste fulmine surtout contre le vice de l'ivrognerie, où le génie de l'homme, par une diabolique métamorphose, de la canne à sucre fait couler le rhum. Ce fléau immobilise sa victime "du matin jusqu'au soir", l'empêche de vaquer à ses devoirs, le rend nul, nuisible même, individuellement et socialement. Enfin, il consacre sa déchéance totale en le vouant à la réprobation universelle.

Le rhum, en nos climats, fait d'horribles ravages,
Et, sous tous les rapports, cause d'affreux dommages:
Que de jeunes gens morts, pour en avoir trop pris!
Combien d'autres n'auront jamais les cheveux gris,
Si, malgré tant d'avis, de malheureux exemples,
Ils en prennent encore à mesure trop amples,
Ou qui, souvent, de jour, de nuit, se répétant,
Font que chez eux l'ivresse est un état constant,
Reconnu, dès l'abord, à leur simple apparence¹.

Sans doute, cette transformation des végétaux en spiritueux ou stupéfiant s'avère un désastre social de grande envergure. Mais quelles foudres ne lancerait pas notre auteur s'il revenait en notre vingtième siècle où le génie humain, au mépris de la conscience et des sentiments d'humanité, met sur pied des engins de destruction incroyables. Car, en définitive, c'est le principe de la conversion abusive et coupable qu'il condamne, plus que l'alcoolisme en soi qui est simplement un fruit regrettable de ce mode d'action. Aussi y a-t-il dans ces vers contre l'ivrognerie une réprobation implicite de notre morale de guerre basée sur les représailles massives et illégitimes, et dont la terreur s'accroît

1 Michel Bibaud, op. cit. , p. 34.

de toutes les puissances insoupçonnées des découvertes scientifiques présentes et futures.

La morale de Bibaud, cela devient très clair à mesure que l'on pénètre au cœur de sa pensée, semble vivre d'équilibre et de mesure. Tout ce qui n'est pas vêtu de cette robe nuptiale ne peut accéder au royaume de l'idéal bibaudien. Inutile alors à l'usurier et à toute son engance de se présenter: seule une cruelle bastonnade marquera sa réception.

Le vilain est un fou qui fait rire de soi;
L'usurier, un méchant qui viole la loi:
C'est donc sur ce dernier qu'il faut faire main-basse,
Jamais cet homme-là ne mérita de grâce.
L'usurier des humains trouble l'ordre et la paix,
Est-ce par de bons-mots qu'on corrige ces gens?¹
Il leur faut du bâton ou du fouet sur les flancs¹.

Michel Bibaud considère encore avec raison la famille comme la première cellule constitutive de la société. Voilà pourquoi l'envie qui, en plus de nuire à la patrie en général, comme il l'a déjà signalé, se révèle un agent de désagrégation familiale, trouve en lui un dénonciateur indigné.

Assez souvent, l'envie a méconnu le sang;
Elle règne souvent dans la même famille,
Et la mère, parfois, porte envie à sa fille².

Et il raconte ensuite dans de nombreux vers, à titre d'exemple, les machinations envieuses habilement ourdies contre cette dernière

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 20.

2 Id., p.22.

pour l'évincer de son amant.

Cependant, il ne condamne pas pour autant la saine compétition, fille naturelle de l'ardeur et du courage, et stimulant adéquat du progrès dans tous les domaines. On peut fort bien vouloir imiter un meilleur que soi sans porter atteinte aux droits d'autrui. Au contraire, dans sa satire contre la paresse, il réproouve avec force le sentiment de fausse satisfaction qui nous ferait nous installer confortablement dans la vie du présent sans songer aux appels profonds de notre être vers le perfectionnement continu. Le temps nous est donné pour parfaire progressivement l'intégration de notre personnalité, et l'expérience nous enseigne amèrement que sa durée est trop éphémère pour nous permettre des haltes prolongées dans notre marche vers les sommets.

Qu'est-ce que le temps, dit-on? une vapeur, une onde,
Qui s'écoule, et qu'on voit disparaître à l'instant;
L'éclair, qui naît et meurt, presque en même temps,
Et dont à peine on a pu sentir la présence.¹

L'ensemble des préceptes bibaudiens ne repose pas uniquement sur cette éthique naturelle de "l'Uti, non abuti", basée sur les seules lumières de la raison; leur armature est d'un acier plus résistant: celui de la religion. Et cette religion n'est pas une religion vague et platonique pour satisfaire simplement l'esprit, ou encore une sorte de police des nations à la Voltaire, inventée pour l'exploitation de la crédulité

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 33.

populaire au profit de la sécurité sociale. Cette religion à laquelle il croit sincèrement n'est autre que la religion positive du Christ, celle même qu'il a héritée de ses pères d'abord, avant de la repenser et de l'accepter comme une indispensable réalité. Écoutons-le dans sa triple profession de foi comme chrétien, comme Français et comme féal sujet de sa Majesté, le roi d'Angleterre.

Parmi nous, la politique
Fut d'être franc et loyal;
D'abjurer toute réplique
Au commandement royal:
Chérissant nos anciens maîtres,
Pleins de respect pour nos prêtres,
Et fermes dans notre foi,
Nul de nous ne fut rebelle;
Nul, brouillon, nul infidèle:
Tout pour Dieu, tout pour le roi¹.

Son intérêt d'homme public s'est porté sur maintes questions pendant sa carrière combative de patriote; mais au plus fort de ses luttes journalistiques pour les revendications nationales des Canadiens français, il semble que cette pensée de la religion de ses pères ait fait l'objet de ses préoccupations majeures.

Mais, surtout, je veux comprendre
Ces grands mots: Dieu et mon droit,
Que tout Anglais doit entendre,
Et que plus d'un n'entend pas,
Que si quelqu'un s'en offense,
Je réponds, sans embarras:²
Honni soit qui mal y pense¹.

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 107.

2 Id., p.164.

Une grande sanction des actes de l'individu comme de la société est la croyance au dogme catholique de la vie future où sera alors résolu, efficacement et avec justice, le problème complexe de la responsabilité humaine avec son corollaire obligé du châtement et de la récompense. La robuste foi de notre auteur à l'immortalité de l'âme crée donc, du point de vue religieux, entre lui et le matérialisme athée en vogue au XVIIIe siècle, une divergence sans retour. Cette lumineuse espérance fournit à son code moral, déjà riche, de nouvelles règles de vie humaine, qu'il synthétise dans les trois suivantes: le temps détruit tout dans cette vie et ne sera mâté pleinement que dans l'éternité; dès lors il ne faut pas s'attacher au temps, mais accorder la priorité à l'éternité; l'espoir du triomphe dans l'autre vie doit, en définitive, nous stimuler vers une vie heureuse et bonne.

Le temps, à son avis, se révèle un être "irrésistible", "indépendant", "impartial", "indifférent", et "inaccessible" à la prière et à la gloire.

Compteur d'un flatteur encens,
Sourd aux accents les plus touchans,
A tout, en un mot, insensible,¹
Cet être, certes, c'est le Temps¹.

Son action destructive s'étend à tous les êtres de la nature, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, sans excepter les plus beaux et les plus chers au cœur.

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 159.

Le Temps flétrit la fleur brillante,
 Fane l'herbe au milieu du champ,
 Gâte le fruit appétissant
 Sèche la plante nourrissante,
 Fournit l'arbre, ronge le fer,
 Use l'argent, brise la pierre,
¹
 Change le printemps en automne¹.

Hélas! l'homme, roi de la création, doit, lui aussi, payer au temps un lourd tribut. Pendant que partout, devant ses regards, s'accomplit la décadence universelle, il ne cesse de lutter dans un corps à corps terrible contre les semences de désagrégation que dépose en son sein la rapide procession des jours. Toutes les ressources de son intelligence, jointes à celles de la richesse et du pouvoir, sont relativement impuissantes contre les assauts irrésistibles de Saturne.

Non, le Temps n'épargne personne,
 Ne respecte petits ni grands,
 Moissonne les lâches, les braves,
 Ne ménage pas plus les rois
 Que les derniers de leurs esclaves².

Ces réflexions du moraliste sur le temps n'offrent, certes, rien de neuf. Plusieurs écrivains sont venus avant lui qui ont développé le même thème, à tel point que celui-ci est devenu un lieu commun. Mais ce qui est intéressant pour nous, c'est de nous attarder aux conclusions auxquelles le conduisent ces pensées sur le caractère caduc des choses d'ici-bas en butte à la force érosive du temps. Les effets que

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 159.

2 Id., ib.

pouvait produire en lui ce spectacle effarant d'une nature en décomposition permanente sont variés. Il pouvait, par exemple, en arriver au stoïcisme aveugle et indifférent d'un Scarron, terminant un sonnet solennel consacré à décrire les méfaits du temps sur "les superbes monuments de l'orgueil des humains", par cette bizarre et grotesque apostrophe:

Si vos marbres si durs ont senti son pouvoir,
Dois-je trouver mauvais qu'un méchant pourpoint noir,
Qui m'a duré deux ans, soit percé par le coude?

Où encore il pouvait verser dans l'autre extrême, et se rallier à l'école de l'épicurisme afin d'assurer à sa vie le plus de jouissances possibles, puisqu'elle est si courte et sous la menace incessante du temps. Non, Bibaud a refusé les deux morales de vie comme insuffisantes et stériles. Il a préféré la voie où scintille la sereine étoile de la foi, et se faire du temps un allié et un ami dans l'affliction, une ancre dans la tempête, un sauveur dans la ruine, une lumière dans la nuit.

Puisque, argumente-t-il, la marche triomphale du temps doit un jour s'immobiliser devant le gouffre de l'éternité; puisque sa main destructrice doit un jour connaître la paralysie; puisque les victimes du temps doivent un jour récupérer leur état primitif et leur beauté originale et même davantage; puisqu'après les ténèbres du temps doit commencer, pour une durée éternelle et en faveur de ceux qui ont résisté au temps dans le triomphe du bien, la lumière véritable, il ne reste plus qu'une attitude logique: celle de la patience animée d'un indéfectible espoir dans l'éternité d'un bonheur incommensurable. Ce fut celle de Bibaud.

L'unique espoir est l'autre vie,
Où, dans son éternel printemps,
Le corps tout brillant de jeunesse,
Et l'âme pleine d'allégresse,
Ne redoute plus le temps¹.

Mais pour avoir droit à cet espoir d'aujourd'hui et à cette réalité de demain, il faut respecter la hiérarchie intime des choses en accordant à l'âme la priorité sur la matière. C'est précisément ce respect hiérarchique qu'il réclame dans les vers suivants:

Mais devons-nous toujours soumettre l'âme au corps:
Négliger le dedans, pour parer le dehors;
Mettre avant l'infini² le moment? J'aime à croire
Que l'âme, après la mort, gardera la mémoire³
De tout ce qu'ici-bas, l'homme connut, apprit . . .

En outre, il fait remarquer que l'ignorance chez le peuple constitue un terrain fertile pour la superstition, laquelle marque une violation flagrante de l'échelle des valeurs et qu'il qualifie de "monstre informe, hideux, horrible et détestable". L'existence de ce vice dans la société lui offre un motif puissant de préconiser, en plus de l'instruction populaire, le dogme de la Providence dans le monde, dogme qui s'oppose diamétralement au libre jeu du hasard. Il serait stupide de prétendre que cette Providence délègue à des êtres inanimés et sans intelligence, soit directement, en les attachant à leur substance

1 Michel Bibaud, op. cit., pp. 159-160.

2 "L'infini de durée". (Note de l'auteur).

3 Michel Bibaud, op. cit., p. 37.

même, soit indirectement, par l'intermédiaire des hommes, ses attributs de bonté et de sagesse souveraines. Ce serait écraser nos vies sous le terrible poids de la fatalité idolâtrique, et briser finalement tout essor vers le bien et le bonheur.

Pour le peuple ignorant, l'orage, le tonnerre,
 Les tourbillonnements de vent, les tremblements de terre,
 Tout est miraculeux, tout est surnaturel.
 Heureux, encore heureux, si Dieu, si l'Éternel,
 Est cru l'auteur puissant des effets qu'il admire,
 Ou leur cause première, et si, dans son délire,
 Sous les noms de sorcier, d'enchanteur, ou devin,
 Il n'attribue à l'homme un pouvoir surhumain:
 Le pouvoir de créer le vent et la tempête,¹
 De s'élever en l'air, de se changer en bête.

Il voit dans ces croyances superstitieuses une atteinte directe à la bonté et à la puissance de Dieu. C'est une usurpation de la créature sur les droits de Dieu. Il condamne en particulier l'astrologie ancienne professée par certains modernes selon laquelle le ciel de l'univers serait un livre mystérieux où Dieu aurait imprimé ses volontés et les oracles de l'avenir. Voici en quels termes il réfute ces mensongères puérités.

"Dis-moi si c'est de Dieu; dis-moi si c'est du diable:
 L'attribuer au ciel, c'est blasphème, à mon gré;
 Dire qu'il vient du diable, et s'exerce malgré
 La volonté de Dieu, ce serait pis encore:
 L'un combat la bonté qu'en cet être on adore;²
 L'autre abaisse et détruit son suprême pouvoir². . .

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 52.

2 Id., p. 53.

Cependant, sa ferme croyance à la Providence^{de} Dieu exclut sagement le fatalisme stupide, fruit d'un jansénisme désespérant, qui, à force de supprimer les causes secondes dans l'économie du monde, en vient faussement à nier la liberté de l'homme en lui refusant, sous couleur de prédestination ici-bas et dans l'au-delà, tout effort de redressement vers le bien.

Non, certes, mais, sans faire aucun pas rétrograde,
 Quelque part¹, on a vu maint ignorant malade,
 Qui, voyant dans son mal un ordre exprès des cieux
 Et dans les soins de l'art un grand péché contre eux,
 Fuyait tout médecin, refusait tout remède.
 Mais Dieu dit: "Aide-toi, si tu veux que je t'aide";
 Et, se laisser mourir, quand on peut l'empêcher
 Ce n'est pas plaie au ciel, c'est contre lui pécher².

Les vers qui terminent le livre de Michel Bibaud se composent de minuscules pièces fugitives dans le ton du XVIII^e siècle: des énigmes, un épithalame, des épigrammes, des épitaphes et des bons-mots. Le tout se couronne par un quatrain intitulé: "Épitaphe général", et qui constitue une sorte d'épilogue où l'auteur condense en une synthèse finale la moelle de sa pensée religieuse. Car, en effet, nous avons là les lignes maîtresses de son édifice spirituel érigé à l'intention des Canadiens, ses compatriotes. Toute la généreuse sève de sa religion sincère et profonde bouillonne dans ce quatrain d'espérance:

1 Au Mexique surtout.

2 Michel Bibaud, op. cit., p. 50.

Ils sont morts, nous mourrons de même;
 C'est l'arrêt de l'Être Suprême:
 Mais ils ont espéré là-haut de vivre encor:
 Es pérons-le comme eux, et méprisons la mort.

Ce n'est pas la première fois qu'il fait allusion ainsi aux fins dernières et à la mort. Ces pensées salutaires, il ne craint pas de les offrir comme "étrennes" à ses lecteurs, au Jour de l'An 1825, dont l'aurore radieuse ne laisse pas de lui rappeler la certitude du déclin, surtout pour ceux qui seraient tentés de s'attacher à un faux bonheur:

Qu'il plaise que je souhaite
 Généralement d'abord,
 Aux bons la persévérance,
 Aux méchants le repentir;
 Aux malheureux l'espérance,
 Aux heureux le souvenir
 Que tout à la décadence
 Tend sans cesse à parvenir,¹
 Et s'en approche sans cesse¹.

Nous ignorons s'il a spécialement conçu cette strophe comme couronnement à son oeuvre morale, mais quoi qu'il en soit, le simple fait de l'y avoir placée lui donne une signification tout autre que celle d'un cul-de-lampe ornemental étranger au contexte; au contraire, elle nous apparaît comme un écho fidèle et tenace destiné à résumer et à perpétuer ses enseignements. Car s'il est vrai, selon la magnifique parole de Mgr d'Hultz, "que le vrai regard sur l'existence humaine est celui dont on l'enveloppe à l'heure où elle va finir", n'est-il pas juste que, dans une certaine mesure, et par analogie, l'ultime pensée qui clôt une oeuvre dans une aussi large et vivante perspective, soit à bon droit considérée comme la quintessence du véritable message de l'auteur?

¹ Michel Bibaud, op. cit., p. 133.

CHAPITRE X

MYTHOLOGIE ET TOLERANCE DANS L'OEUVRE BIBAUDIENNE

Il nous reste maintenant, pour être plus complet, à discuter, très brièvement d'ailleurs, des deux questions relatives à la mythologie et à la tolérance.

La religion de Bibaud se reflète clairement dans son oeuvre, et il ne peut y avoir de méprise sur le caractère chrétien qui la spécifie. Mais ce fait n'exclut pas nécessairement de ses vers l'emploi de la mythologie. Il est certain que cet usage ne convient plus à l'époque chrétienne et que le système théogonique de l'antiquité païenne prend nettement figure de bourgeon adventif sur l'arbre littéraire moderne, et dénote trop, avec le manque d'originalité, l'asservissement de nos poètes aux maîtres de la Grèce. Comme Chateaubriand l'a excellemment démontré et illustré dans son Génie du Christianisme, la poésie chrétienne est infiniment plus inspiratrice et féconde que la poésie factice de ces dieux imaginaires et symboliques, aux gestes d'ailleurs invraisemblables. Bibaud, incolore imitateur d'imitateurs déjà piétres, n'a pas davantage échappé à l'écueil. L'influence de la littérature classique du XVIIe siècle, ou plus exactement du pseudo-classicisme du XVIIIe siècle, se fait donc sentir dans son oeuvre.

Mais cette mythologie dans l'oeuvre du premier versificateur canadien est, comme bien l'on pense, plutôt formelle que réelle, étant une religion purement littéraire sans résonance aucune dans sa vie ordinaire. Il est d'ailleurs le premier à déclarer qu'elle est "un

ridicule produit de l'humaine sagesse" rempli d'invéraisemblances et de puérilités.

Mais comment expliquer le tourbillonnement
De l'immense univers, tandis qu'un point repose,
Et voir autour de soi circuler toute chose,
L'étrange chaos fait pour l'amour de ce point;
De leur soumettre tout, le plus qu'étrange soin?
Ridicule produit de l'humaine sagesse.
De là, l'absurdité des fables de la Grèce;
Ses hommes de cent pieds escaladant les cieux,
Et les fils de mortels faisant la guerre aux dieux;
L'univers tout entier, formant un triple monde,
Se composant du ciel, de la terre et de l'onde,
L'infiniment petit et l'infiniment grand,
En opposition, se contrebalançant:
Petit et grand, dans leur position réelle,
Mais presque égaux entr'eux dans l'humaine cervelle¹.

Malgré cette condamnation à coups de boutoir, il est bien aise toutefois d'exploiter ces "absurdités mythologiques", et au cours de son oeuvre on peut recueillir environ une trentaine d'entre elles. C'est ainsi que dans son épître sur la chasse il nous fait admirer la grande maîtresse du gibier dont l'agilité prodigieuse s'exerçait à la poursuite des cerfs; Apollon, roi des arts, s'élançait à son tour, porté sur les ailes de l'idéal, à la suite des oiseaux qui sillonnent l'espace en décrivant leurs gracieuses arabesques. Tantôt il défie ce même Apollon de le faire renoncer aux vers; tantôt il nargue Minerve avec ses dons de sagesse; toujours à l'égard des Muses, il crie son indifférence et leur nie toute utilité relativement à son entreprise moralisatrice. Il chante

¹ Michel Bibaud, op. cit., pp. 69 - 70.

par contre la "bonté des dieux par lesquels la terre, en abondance, produit "mainte herbe, mainte fleur, mainte plante et maint fruit"; il abhorre les appas et méprise les charmes des divines houris, et Vénus devient la soeur des Furies. Pris d'un soudain étonnement devant la science astronomique de Démocrite, il l'adjure de lui confesser s'il tient ses oracles de la céleste Uranie et s'il fait partie de son Conseil? Fortune demeure encore avec lui la dispensatrice des biens matériels aux humains, et il la qualifie même de plus secourable à son époque qu'à celle de la Rome païenne. . .

Nous pourrions continuer ainsi la liste; mais ces quelques exemples choisis parmi les plus caractéristiques suffisent pour nous montrer que ses rapports avec les dieux de la fable, en plus d'être peu sympathiques, sont restreints et inoffensifs.

Nous avons vu que Bibaud répudiait le fanatisme patriotique en préconisant, un peu outrancièrement peut-être, une généreuse compréhension et admiration des pays étrangers. En matière de religion, il professe également une doctrine de tolérance exempte de tout soupçon d'étroitesse. Outre l'incompatibilité fondamentale de tout extrémisme avec sa formule de modération en toutes choses, deux raisons prépondérantes l'incitaient, à notre avis, à rimer des vers sur ce problème aussi controversé que la tolérance religieuse. D'abord, il y avait les tentatives conjointes, passées et présentes, "d'anglicisation" et de "protestantisation" de la part des Anglais, et les conséquences désastreuses possibles quant à l'entente

sociale entre les deux groupes ethniques. Ensuite, la question écrivit fortement à l'ordre du jour en France chez les auteurs du XVIIIe siècle. Car nous ne voyons pas bien pourquoi il se devait de parler de l'Inquisition du Moyen âge dans ses vers, sans cette pression étrangère exercée sur son esprit. Voltaire nourrissait des idées nettes et arrêtées sur la tolérance absolue et la liberté de conscience. A son avis, c'est le christianisme avec sa croyance réelle au surnaturel qui a déclenché dans le monde la guerre des idées, d'où il s'en est suivi persécutions, oppressions, assassinats, bûchers, barbarie, tribunaux d'Inquisition, etc.

Ce qui nous intéresse présentement, c'est de savoir si notre auteur, dans ses discussions sur la tolérance et l'Inquisition, partage, même partiellement, la théorie voltairienne et encyclopédiste sur la religion relativement aux prétendus maux dont elle serait la source, et par conséquent s'il s'éloigne des principes religieux qu'il a semés un peu partout dans ses oeuvres, et dont nous avons parlé.

L'intolérance, selon lui, est un obstacle à la justice distributive et sociale par suite des préjugés dont elle voile l'esprit. A l'appui de cette assertion, il va puiser ses exemples historiques aussi loin que dans le Moyen âge où quelquefois, paraît-il, les accusés étaient jugés injustement par l'Inquisition et condamnés avant même leur comparution devant le tribunal. Qu'il y ait eu quelques erreurs regrettables de procédure et même, en des cas exceptionnels, des caricatures éhontées de justice, cela est fort possible, comme de nos jours

d'ailleurs; mais ce qui est faux et inadmissible, parce que prouvé historiquement, c'est de croire que le système lui-même ait fonctionné à rebours de l'équité. Michel Bibaud se fourvoie légèrement en laissant supposer cette fausseté par la généralisation gratuite qu'il semble donner au fait particulier qu'il relate. Cependant nous croyons que cette généralisation est plutôt dans les termes et pour les besoins de la cause, en l'espèce la flagellation des polémistes qui, à priori, condamnent les paroles ou les écrits de l'adversaire.

. Dans l'âge dit moyen,
 Un prêtre est accusé d'être manichéen;
 A jour fixe, il paraît; parle pour sa défense,
 Du langage qu'il tient le tribunal s'offense;
 Refusant d'écouter plus longtemps son discours,
 Et se faisant pour lui volontairement sourds,
 Les juges, de leurs mains se bouchent les oreilles,
 Pour s'écrier après: "Faussetés sans pareilles"
 Ainsi font des écrits nos ignorants brailleurs,
 Ce sont aveugles-nés décidant des couleurs:
 Leur critique est risible autant qu'elle est commode¹.

L'intolérance est une source plus grande encore de maux, si l'on considère qu'elle saigne à mort la patrie en soulevant au sein du peuple des dissensions intestines quasi inextinguibles, dont les guerres de religion en Europe ont été par le passé le sanglant paroxysme.

Les auteurs condamnés au feu, pour leurs écrits;
 Les Vaudois massacrés, les Huguenots proscrits...
 Pour ces faits, l'habitant de la Grande-Bretagne,
 Assez inconséquent, blâme surtout l'Espagne;
 L'Espagne fut en proie à l'Inquisition;
 Mais par le fait ancien des Maîtres d'Albion,

¹ Michel Bibaud, op. cit., p. 61.

L'Hibernie est encore en proie à chose pire:
 On ne finirait point, si l'on voulait redire
 Quel affreux traitement ce pays a souffert,
 Comme il est devenu pour son peuple un enfer;
 Et comme les fureurs d'un esprit fanatique
 Y viennent, constamment, troubler la politique¹.

Il fait aussi remarquer à bon droit à ce sujet que les catholiques ont eu le plus à souffrir dans presque tous les pays où a sévi la persécution religieuse. De là les injustices sociales, les surtaxes, les restrictions, les oppressions détournées et ouvertes, pour une partie de la communauté, et, au contraire, les traitements de faveur pour l'autre.

"De ce chaos moral, ce désordre civique,
 Plaignons, surtout, plaignons le sort du catholique.
 En butte à tous les maux, pour sa religion,
 Il fait réaliser la fable du lion
 Absous, quoique mangeur de brebis, de bergère,
 Et de l'âne meurtri pour herbe potagère
 Mangée en cheminant. Pour les délits commis,
 L'orangiste est toujours jugé par ses amis,
 Par ses co-sectateurs: cependant qu'au contraire,
 Le papiste a surtout pour juge un adversaire,
 Et pour comble de mal, ce qu'on pardonne à l'un
 Est, dans l'autre, taxé de crime outre-commun.
 Pour les papistes sont double dîme, surtaxe,
 Gêne, restrictions² . . .

L'esprit d'intolérance dans tous les domaines est l'objet d'une condamnation formelle de sa part. Il réprovoque dans ce sens la Convention de 1792 avec ses abus de pouvoir, et d'une manière générale toute insurrection armée contre l'autorité, à cause des actes de violence fanatiques qui en sont toujours la résultante. C'est sans doute sous l'influence de ce

1 Michel Bibaud, op. cit., p. 72.

2 Id., pp. 72-73.

principe qu'il se sépara des rebelles de 1837, car la suppression, même momentanée, du respect hiérarchique ne pouvait conduire qu'à la mort de la liberté véritable par le musèlement des pensées et des coeurs.

Mais, malheur aux humains, si la toute-puissance
Favorise, soutient l'esprit d'intolérance;
D'incalculables maux l'état sera troublé;
Un pays florissant, appauvri, dépeuplé:
Le fanatisme, alors, se croyant infailible,
Ou, toujours dans son sens interprétant la bible,
Commande à tout mortel de penser comme lui,
A moins qu'il ne veuille être au supplice conduit¹.

Comme preuve supplémentaire de ce fanatisme religieux, il nous raconte l'histoire de Suzanne de Salem¹, dans la colonie du Massachussets, dont Boston était la capitale. Accusée par un vil calomniateur d'avoir conclu un pacte avec le démon, elle est mise au cachot, et, nouvelle Jeanne d'Arc, meurt finalement sur le bûcher. Elle eut beau protester de son innocence, rien n'y fit: elle était française et catholique.

Juges, peuple, écoutez: quand, près de ce bûcher,
Je déclare n'avoir rien à me reprocher,
Ma situation doit me rendre croyable.
Des calomniateurs ont dit qu'avec le diable
J'avais fait un pacte: hélas! si l'homme et le démon
Peuvent entre eux s'entendre, et former liaison,
Je l'ignore; mais Dieu connaît mon innocence,
.....
Oui, oui, viendra le temps, où, las de ces horreurs,
Vous abjurerez tous vos funestes erreurs:
Mon innocence, alors, vous sera révélée:
Dieu m'en donne l'espoir et je meurs consolée².

Et le narrateur de conclure par le distique suivant:

1 Michel Bibaud; op. cit., p. 75.

2 Id., pp. 77-78.

Ce discours foudroyant ne les sut point toucher;
Et Suzanne finit ses jours sur le bûcher¹.

Au terme de ses réflexions sur le sujet, son regard se porte sur la grande fresque historique de sa patrie, et à la pensée que la jeunesse de celle-ci est demeurée vierge de ces souillures du fanatisme en armes, il ne peut refréner sur sa lyre cette exclamation de joie:

Heureux le Canada: de ces erreurs fatales
Jamais il ne souilla ses antiques annales,
Et jamais il ne vit un fanatisme ardent
D'un crime imaginaire accuser l'innocent,
Le condamner à mort, le conduire au supplice,
Non, la religion y fut consolatrice,
Y conserva des moeurs l'aimable aménité,²
Et ne s'orna jamais d'un pouvoir redouté.

Il est évident que Michel Bibaud n'envisage le problème de l'intolérance que sous l'aspect du "fanatisme" qui l'inspire et des conséquences sociales funestes dont il est la source. Notre moraliste rêve d'un peuple poli, pacifique et heureux, qui peut envisager objectivement une question sans y mêler toujours le subjectivisme d'un moi en colère. Ici, sous la poussée du XVIIIe siècle évidemment, il outrepassa les perspectives canadiennes et se laisse emporter sur les voies périlleuses de l'histoire générale. La seule pensée que ces troubles européens pourraient un jour éclater sur le sol natal, effraie sa modération native en provoquant chez lui une attitude de garde-à-vous qu'il transmet à

¹ Michel Bibaud, op. cit., p. 78.

² Id., ib.

ses compatriotes. Ses remarques sont donc dans l'ensemble non seulement anodines du point de vue religieux, mais elles sont même bienfaites et propres à développer chez nous un salubre et souple patriotisme.

CONCLUSION

Bluette ou mutisme du rimeur, quelle doit être notre préférence? Telle est la question à laquelle il nous faut répondre à l'issue de notre étude sur l'oeuvre de Michel Bibaud.

"Ne devrait-on pas élever en l'honneur de la mémoire de ces bons citoyens qui partent, un monument digne d'elle?" C'est en ces termes que la Gazette de Sorel terminait son éloge sur Michel Bibaud au lendemain de sa mort¹. Les autres journaux du pays, tant de langue anglaise que de langue française, qui donnèrent dans leur colonne de l'actualité une notice laudative sur le grand homme de lettres enlevé par la mort à l'âge de 75 ans, ne formulèrent point de suggestion aussi formelle. Mais l'ensemble des articles parus alors dans les périodiques pour magnifier le labeur intellectuel de ce géant de la plume aux origines du Canada français, sous le régime britannique, constituaient déjà un

¹ Au moment même où nous mettons la dernière main à notre travail, la Société historique et la Commission des sites et monuments historiques du Canada, répondant à ce voeu déjà lointain de la Gazette de Sorel, un siècle environ, viennent d'ériger (dimanche, 2 décembre 1951), face au numéro 4505 Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, sur un petit tertre situé non loin du lieu où naquit Michel Bibaud, une plaque commémorative en son honneur. Voici l'inscription qu'on peut lire sur la plaque: "Michel Bibaud, journaliste, historien et poète, animateur intellectuel et scientifique. Le premier Canadien français à publier un recueil de poésies en 1830, et une Histoire du Canada, en 1837. Né à Montréal, le 20 janvier 1782, décédé le 3 août 1857". Espérons que, en 1957, année qui marquera le centenaire de sa mort, un monument, aux proportions dignes de la grandeur de son oeuvre, sera élevé à sa mémoire. Car la minuscule plaque commémorative qui vient de consacrer son mérite devant le public n'a rien d'impressionnant. Fixée en bordure de route, à une tige de fer quadrangulaire de trois ou quatre pieds de hauteur, presque en dehors du champ de vision ordinaire du piéton ou de l'automobiliste, le message qu'elle porte est pratiquement inaccessible à cette distance.

monument impérissable et des plus significatifs.

Ses adversaires les plus irréductibles, ceux avec qui il avait occasionnellement rompu des lances, ceux qui avaient souscrit sans réserve à ses jugements, tous communièrent, spontanément, à ce collectif hommage posthume, d'un caractère vraiment national, et redirent, par le truchement des journaux -- ces journaux encore tout vibrants de la clameur bibaudienne, clameur souvent solitaire et stérile mais toujours inlassable -- la vigueur féconde de son esprit et ses qualités transcendantes de pionnier, qualités massives faites d'éléments les plus divers, les plus encyclopédiques, les plus complexes, depuis l'héroïsme farouche du traditionaliste jusqu'à la perspicacité géniale de l'idéaliste.

Ce jugement rendu par tout un peuple en faveur de Bibaud au lendemain de sa disparition, n'a jamais été révoqué, et ne le sera jamais. Loin de là. Les documents, ces irréfutables témoins du passé, sont encore les meilleurs propagandistes des réputations et des talents parce qu'inaccessibles aux touches du subjectivisme dans leur lointaine, solennelle et imperturbable objectivité. Et celui qui tente cet effort de remuer la liasse des documents de l'époque bibaudienne, celle comprise surtout entre les années 1813 et 1857, découvre, à chaque pièce, la figure hallucinante de cet homme universel que fut Michel Bibaud. L'homme de lettres ne peut entreprendre des recherches dans son domaine sans se heurter à l'oeuvre du prolifique écrivain; L'historien qui scrute, à travers son lorgnon de myope, les vestiges sacrés de l'histoire

canadienne, est contraint de saluer en passant ce colosse de l'arène nationale et de rendre hommage à sa tentative audacieuse; le journaliste, le sociologue, le chercheur de toute catégorie, de toute nuance enfin, tous sont acculés à lui reconnaître une authentique paternité de l'esprit. Impossible, historiquement impossible de jeter un regard sur l'édifice intellectuel et social de toute cette première partie du XIXe siècle sans percevoir la saillie de l'oeuvre bibaudienne! Car la vie de cet individu apparaît comme si intimement liée à son contexte social tout entier qu'il y adhère et que son époque -- la nôtre aussi à certains égards -- s'alimente à cette généreuse sève de son indomptable dynamisme.

Aussi n'avons-nous rencontré aucun auteur pour refuser à cet authentique pionnier le mérite d'une grande oeuvre du point de vue national. D'ailleurs qui eût pu le faire impunément? Certes, dirons-nous à la suite de Benjamin Sulte¹, la grandeur de cette oeuvre ne réside en rien dans la perfection artistique ou dans l'originalité transcendante, mais bien plutôt dans "la priorité et l'à-propos", car "être premier en date et agir à l'heure critique, c'est énorme". Voilà pourquoi Bibaud ne passera pas, voilà pourquoi sa grandeur restera marquée, dans l'histoire de notre évolution littéraire, du sceau de la pérennité. Bousculer son oeuvre, la supprimer, ce serait rompre, avec désinvolture, l'équilibre

¹ Benjamin Sulte, Le Pays Laurentien, Montréal, Gérard Malchelosse, vol. 1, no 3, mars 1916, p. 61.

de tout notre apanage intellectuel; ce serait produire des crevasses profondes dans notre monument historique. Bibaud a été un grand initiateur qui a fait surgir des mainteneurs: mainteneurs d'oeuvres indispensables pour notre survivance nationale. "Il a fondé, dit encore Benjamin Sulte¹, le patriotisme le meilleur puisqu'il a sa source dans ce qui nous rattache aux ancêtres et aux événements de leur existence. Sans l'histoire écrite, il n'y a que le troupeau humain, guère préférable aux animaux". Et quand on médite en effet sur le mystère de notre survivance; quand on médite sur le fait français au Canada; quand on scrute les racines profondes du mouvement littéraire et artistique au pays, force nous est de retourner à Bibaud, "qui travailla, affirme Le Pays, journal de l'époque et opposé sur plusieurs points à notre auteur, "à la défense de la nationalité canadienne, et surtout à la conservation de la langue française". Est-ce trop alors escompter de la cité qui l'a vu naître, et mourir à son service, qu'un monument à la mémoire de cet homme prodigieux?

Comme historien, comme journaliste, comme homme de lettres, comme érudit, sa valeur est incontestable. Mais pourrions-nous, avec autant d'à-propos et de sagacité, solliciter, au nom des Muses, un monument à sa gloire? lui qui avait pleinement foi à l'influence inspiratrice des monuments dans la cité moderne pour en avoir réclamé en l'honneur des

¹ Benjamin Sulte, Le Pays Laurentien, Montréal, Gérard Malchelosse, vol. 1, no 3, mars 1916, p. 61.

héros dont il chanta les exploits en des poèmes héroïques. L'oeuvre bibaudienne présente, à notre sens, une telle cohésion; elle s'intègre à tel point; elle sourd d'une inspiration tellement voisine de la vie nationale elle-même; elle prend naissance au contact de tant de choses et d'événements; elle se déploie dans une perspective culturelle qui lui confère une telle unité organique, que chaque ligne, chaque article, chaque volume représente, dans ce qu'elle a de plus impétueusement fécond et vigoureux, la pensée de son auteur, sorte de rêve intérieur s'exprimant au fur et à mesure dans le contexte d'une vie et d'une époque. De sorte que pour garder intacte toute sa puissance de relief, son oeuvre doit se découvrir définitivement à nous, non pas sous la forme de morcellements successifs, mais bien dans sa richesse globale. Un regard rapide, ou même prolongé si l'on perd de vue les contingences historiques, sur une oeuvre isolée de Bibaud, déçoit; un coup d'oeil sur l'ensemble de ses oeuvres, étonne; le souvenir que cet homme vécut en plein début de XIXe siècle, au Canada, stupéfie et fait jaillir sur les lèvres les mots de génie et de héros. Les deux étant inséparables ici.

Bibaud versificateur est absolument indissociable des autres Bibauds qui constituent sa personnalité, et comme tel déjà il est nécessaire. Mais cette relative interdépendance dans ses écrits ne conditionne pas toute la valeur de son oeuvre en vers. A la lumière des faits, nous croyons pouvoir conclure notre thèse en affirmant davantage, à savoir que le message bibaudien livré par la voix sereine des Muses

est, en lui-même, indépendamment de celui que véhicule sa prose, suffisamment riche de substance didactique pour qu'on puisse lui préférer l'être au non-être. C'est déjà beaucoup dire, mais il y a plus: la société canadienne, surtout canadienne-française, a tout à gagner à mettre à l'école d'une telle morale, puisque, à coup sûr, selon les critères mêmes que nous posions au début pour déterminer efficacement la valeur de toute morale individuelle et sociale, elle tendrait vers sa fin propre et générale laquelle s'identifie avec l'ordre, la prospérité, la paix et le bonheur de ses membres. De plus parce que cette bluette, fruit sacré de l'amour, est née à une époque héroïque de notre histoire littéraire et nationale, nous devons la considérer comme un document précieux reflétant la volonté irréfragable de survivance de nos pères, sur le triple plan national, intellectuel et catholique. C'est donc un effort qui mérite vie: car il porte en germe tout l'épanouissement de la maturité féconde des années à venir!

BIBLIOGRAPHIE

Amar, M., Oeuvres de Boileau, Paris, Firmin-Didot et Cie, 594 pages.

Comprend toutes les oeuvres, en vers et en prose, de Boileau ainsi qu'une notice et un choix de notes des meilleurs commentateurs.

Arles (d'), Henri, Nos Historiens, Montréal, Bibliothèque de l'action française, 1921, 243 pages.

Ces études, quoique monographiques, ne sont pas isolées ou étroitement circonscrites, mais intégrées à l'histoire canadienne générale et littéraire.

Bibaud, Michel, Epîtres, Satires, Chansons, Epigrammes; et Autres (sic) Pièces de Vers, Montréal, Michel Bibaud, 1830, in-12, 178 pages.

Le premier recueil de vers à être publié au Canada. Il contient les poésies que Bibaud avait disséminées à travers ses journaux. C'est précisément l'étude de cet ouvrage que nous faisons dans notre thèse.

- - - - - La Bibliothèque Canadienne, Montréal, Michel Bibaud, 1825, 9 vol. in-8, 200 pages.

Le seul périodique littéraire à être publié à cette époque, on y trouve de tout: histoire, physique, géologie, géographie, économie politique, littérature, etc., mais surtout les trois publications suivantes: L'Histoire du Canada de Michel Bibaud (publiée plus tard en trois volumes), La Saberdache de Jacques Viger et quelques fragments de l'histoire du Canada du Dr Jacques Labrie.

- - - - - L'Aurore, Montréal, Michel Bibaud, 1815, 4 vol.

Bibaud y inséra en primeur quelques-unes de ses poésies, qu'il publia plus tard dans une édition complète de ses oeuvres en vers.

- - - - - L'Encyclopédie Canadienne, Montréal, Michel Bibaud, 1842-43, 1 vol. in-8, 430 pages.

Journal littéraire et scientifique qui ne survécut qu'une année. A part les "Antiquités Canadiennes", les autres articles sont presque tous des reproductions d'auteurs européens.

- - - - - Le Magasin du Bas-Canada, Montréal, Michel Bibaud, 1832, 2 vol. in-8, 250 pages.

Malgré son titre nouveau, ce journal est toujours La Bibliothèque Canadienne, avec son programme littéraire, historique, scientifique, politique, etc.

- - - - - L'Observateur Canadien, Montréal, Michel Bibaud, 1830, 2 vol. in-8, 400 pages.

Ce périodique poursuit le même programme que celui de La Bibliothèque Canadienne et contient la suite de l'Histoire du Canada de Michel Bibaud, dont la publication avait été commencée dans La Bibliothèque Canadienne.

- - - - - Le Spectateur Canadien, Montréal, Charles - B. Pasteur, 1813, 2 vol.

Très utile pour connaître les tendances littéraires de l'époque, ce journal contient en outre les premiers écrits qu'y fit paraître Michel Bibaud au tout début de sa carrière de journaliste.

- - - - - Relation d'un voyage à la Côte du Nord-Ouest de l'Amérique septentrionale, dans les années 1810-1814, Montréal, Gabriel Franchère, fils, 1820, 284 pages.

Récit fait par Bibaud d'un voyage entrepris par l'explorateur canadien Gabriel Franchère, son condisciple au Collège de Montréal.

Bibaud, Jeune, Tableau historique des progrès matériels et intellectuels du Canada, Montréal, Cabinet de lecture, 1858, 50 pages.

Une synthèse des progrès matériels, intellectuels et littéraires qui ont marqué l'évolution du Canada depuis ses origines sous le régime français jusqu'à cette date de la publication.

Bibaud, Maximilien, Le Panthéon Canadien, Montréal, Jos.-M. Valois, 1891, VI-320 pages.

Dictionnaire biographique très utile pour connaître les Canadiens qui se sont illustrés de quelque manière à leur époque, mais dont, du moins pour le plus grand nombre, la grande histoire n'a pas retenu les noms et les exploits.

Brown, Gilmore, La Gazette de Québec, Québec, Gilmore Brown, 1764.

Le premier journal à être imprimé au Canada et coïncidant même avec l'introduction de l'imprimerie au pays. Rédigée dans les deux langues officielles du pays, elle est un écho de la vie canadienne, politique et sociale. On y rencontre en outre des pièces de vers.

Brunetière, Ferdinand, Etudes sur le XVIIIe siècle, Paris, Hachette et Cie, 1911, 296 pages.

Ces études sur les philosophes du XVIIIe siècle et sur les origines de l'esprit encyclopédique, sont en quelque sorte des plans sommairement détaillés de cours.

Chartier, Emile (Mgr), La vie de l'esprit (1760-1925) au Canada français, Montréal, Bernard Valiquette, 1941, 355 pages.

Une synthèse des manifestations intellectuelles et littéraires au Canada français entre 1760 et 1925. Cours professés en Sorbonne, Paris.

Chapais, Thomas, Discours et Conférences, Québec, Thomas Chapais, 1897, 340 pages.

Les thèmes fondamentaux du recueil: l'histoire nationale, la culture intellectuelle et le progrès dans tous les domaines.

Décarie, Annette, Gustave Thibon et le pain des forts, dans Revue Dominicaine, vol. 53, no 2, livraison de septembre 1947, pp. 78-91. Etude enthousiaste d'un livre récent, à cette époque, de ce penseur et moraliste catholique, livre intitulé: Le Pain de chaque jour.

Dinier, Louis, La vie raisonnable de Descartes, Paris, Plon, 1926, 281 pages.

C'est avant tout la vie de Descartes que l'auteur entend donner, la vie intime et officielle; c'est en cela que l'ouvrage diffère des autres parus sur le même sujet.

Faguet, Emile, Dix-huitième Siècle, Etudes littéraires, Paris, Oudin et Cie, 1890, XXXII-555 pages.

L'avant-propos qui précède les études monographiques des auteurs (32 pages), donne un tableau général bien pensé du XVIIIe siècle. L'ouvrage traite de tous les principaux écrivains du XVIIIe siècle, depuis Bayle jusqu'à Chénier.

Fauteux, Aegidius, Les Bibliothèques Canadiennes, Montréal, Arbour et Dupont, 1916, 45 pages.

Etude historique des bibliothèques canadiennes d'un grand intérêt pour le chercheur. Parue d'abord dans la Revue Canadienne, elle fut par la suite tirée à part en plaquette.

Godefroy, Frédéric, Histoire de la Littérature française XVIIIe siècle (poètes), Paris, Gaume et Cie, 1897, 2e édition, 547 pages.

Ouvrage faisant partie d'une grande collection sur la littérature française depuis le XVIIe siècle jusque vers l'époque de la publication, i.e. fin XIXe siècle.

Hugo, Victor, Cromwell, Paris, J. Hetzel, 1827, 388 pages.

Drame de Victor Hugo important surtout par sa préface qui devait être, dans l'esprit de son auteur, comme la charte du Romantisme naissant. Dans cette édition, la préface se compose de 47 pages, texte serré, et l'oeuvre est suivie de notes (pp. 391-404).

Lareau, Edmond, Histoire de la littérature canadienne, Montréal, 1874, VIII-496 pages.

Une des premières synthèses de l'histoire littéraire au Canada français. Contient de précieux renseignements de première main.

----- Mélanges historiques et littéraires, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1877, 351 pages.

Recueil renfermant une bonne étude historique et critique des premiers journaux et des premières revues imprimés au pays depuis le début du XIXe siècle.

Lebrun, Isidore, Tableau statistique et politique des Deux Canadas, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, 538 pages.

Etude sur le développement général du Canada jusqu'à cette époque.

Ledoux, Burton, Psychologie historique du Canada français, dans Relations, vol. 11, no 5, livraison de mars 1942, pp. 61-64.

L'auteur y étudie l'héritage religieux et culturel laissé par la France au Canada français.

Malchelosse, Gérard, Michel Bibaud, Montréal, Gérard Malchelosse, 1945, 24 cm., 12 pages.

Notice sur Bibaud historien et contenant une utile bibliographie des oeuvres de Michel Bibaud (pp. 10-12).

Marion, Séraphin, Les Lettres Canadiennes d'autrefois, tome 4, Ottawa, les Editions de l'Université, 1844, 192 pages.

Cette collection, qui compte déjà sept tomes, est une étude documentée, à la fois synthétique et analytique, de l'histoire littéraire du Canada français. Elle est d'une indispensable utilité à quiconque veut se renseigner sur les origines de notre littérature.

Martha, C., dans Revue Européenne, tome 15, Paris, pp. 675-76.
Revue des arts et des lettres.

Martinson, Ph., Dictionnaire méthodique et pratique des rimes françaises, Paris, Larousse, 1915, XVI-287 pages.

Dictionnaire (45000 mots) de consultation facile, et précédé d'un traité de versification (61 pages).

Mesplet, Fleury, La Gazette du Commerce et Littéraire, Montréal, Fleury Mesplet, 1778, 2 vol., 92 et 118 pages respectivement.

Le premier journal littéraire au Canada. C'est un précieux document pour l'étude des origines de notre littérature et des tendances dominantes de l'époque.

Mézière, M., L'Abeille Canadienne, Montréal, M. Mézière, 1818, 2 vol., 440 pages.

La plus ancienne revue exclusivement littéraire publiée au Canada. Collection indispensable à quiconque veut scruter la mentalité littéraire canadienne à ses origines.

Mornet, Daniel, La Pensée française au XVIIIe siècle, Paris, Armand Colin, 1926, 215 pages.

Ouvrage de synthèse très utile à quiconque entreprend d'étudier

et de comprendre la nation française, de 1700 environ à 1789. Original et d'une densité profonde, comme tous les ouvrages de Mornet. Suivi également d'une bonne bibliographie.

Roy, Antoine, Les Lettres et les Arts au Canada, sous le régime français, Paris, Jouve et Cie, 1930, XVI-292 pages.

Synthèse sur l'histoire de la civilisation canadienne, sous le régime français. Contient une précieuse bibliographie.

Roy, Camille (abbé), Nos Origines littéraires, Québec, 1909, 354 pages.

Ce livre raconte les origines de la littérature canadienne française avec l'histoire de nos premiers journaux comme agents de culture intellectuelle.

Roy, Pierre-Georges, dans Recherches Historiques (Bulletin des Recherches Historiques), vol. 13, no 5, livraison de juin 1907, pp. 156-159.

Ces bulletins historiques sont des recherches conduites par des experts sur tous les sujets de l'histoire nationale; archéologie, biographie, bibliographie, numismatique, etc...

Sicotte, L.-W. Michel Bibaud, Montréal, 1908, 30 pages.

Cette plaquette du juge Sicotte est une notice biographique de Michel Bibaud. Elle contient quelques détails utiles, mais d'autre part c'est un exposé mal fait et d'un style lourd, pour ne pas dire incorrect.

Sulte, Benjamin, Histoire des Canadiens français (1608-1680), Montréal, Wilson et Cie, 1882, tome 7, 161 pages.

Dans cette collection de huit tomes et munie d'un index analytique de consultation facile, l'auteur a recueilli une foule de statistiques intéressantes sur le Canada français. Précieux ouvrage pour le chercheur.

- - - - -Bibaud, dans le Pays Laurentien, Montréal, Gérard Malchelosse, vol 1, no 3, livraison de mars 1916, pp. 57-62.

Périodique canadien ayant trait surtout à la littérature et à l'histoire.

Trudel, Marcel, L'influence de Voltaire au Canada, Montréal, Fides, Les publications de l'Université Laval, 1945, 2 tomes, 221 et 315 pages respectivement.

Ouvrage très fouillé sur le voltairianisme au Canada et les principales institutions qui s'en firent les propagandistes. Il contient, outre une précieuse bibliographie pour le chercheur, une foule de

statistiques intéressantes sur le Canada, de 1760 à 1900.

Viger, Jacques, Ma Saberdache.

La Saberdache est une collection d'albums manuscrits dans lesquels Jacques Viger, élu maire de Montréal en 1833, transcrivait tous les documents d'intérêt national, social, historique, littéraire, etc. Conservée aux Archives du Petit Séminaire de Québec, cette collection est une mine pour le chercheur, contenant, du point de vue littéraire, une foule de poèmes et d'écrits des écrivains de l'époque.

Voltaire, La Henriade, Paris, Garnier Frères, 1877, LXLV-404 pages.

Edition collationnée sur les textes originaux et offrant un ensemble complet de notes, variantes et imitations.

APPENDICE I

LES RIMES COMMUNES A BOILEAU ET A BIBAUD¹

N. B. Les pages 153, 154 et 155 de notre thèse renvoient à cet appendice.

Note 1 (a) Boileau²:

Satires: pp. (36, 38, Sat. I; 54, Sat. IV; 59, Sat. V); 40, Sat. I; 43, Sat. II; 44, Sat. II; (42, Sat. III; 98, Sat. X); (49, Sat. III; 81, Sat. IX; 97, Sat. X; 108, Sat. X; 111, Sat. XI; 123, Sat. XII); (50, Sat. III; 64, Sat. VII; 77, Sat. IX); (52, Sat. IV; 67, Sat. VII); (52, Sat. IV; 95, Sat. X); (55, Sat. IV; 87, Sat. X; 91, Sat. X; 100, Sat. X); 64, Sat. VII; (68, Sat. VIII; 76, Sat. VIII); 72, Sat. VIII; 72, Sat. VIII; 75, Sat. VIII; (77, Sat. IX; 86, Sat. IX; 93, Sat. X; 103, Sat. X); 82, Sat. IX; 80, Sat. IX; 85, Sat. IX; 84, Sat. IX; (95, Sat. X; 99, Sat. X); 120, Sat. XII; 122, Sat. XII; 125, Sat. XII; 128, Sat. XII; 121, Sat. XII; 126, Sat. XII.

Note 1 (b) Bibaud³:

Satires: pp. (24², 35), 77, 43, 49, 38, 12, 21, (12, 24), (25, 34),

1. Les pages indiquées dans cet appendice sont, pour les deux auteurs, dans le même ordre que les rimes citées dans notre thèse.

Les parenthèses indiquent les pages où il y a répétition de la rime.

Le chiffre placé en exposant à la droite d'un nombre indique la fréquence des rimes dans une même page de l'oeuvre des deux auteurs cités.

2 M. Amar; Oeuvres de Boileau, Librairie de Paris, Firmin-Didot et Cie, Imprimeurs-éditeurs, 56, rue Jacob, Paris.

3 Epîtres, Satires, Chansons, et autres pièces de vers, Montréal: Imprimées par Ludger Duvernay à l'imprimerie de la Minerve, (1830).

LES RIMES COMMUNES A BOILEAU ET A BIBAUD

25, (12, 43), 33, 43, (22, 43), 11, 43, 39, 44, 31, 55, (22, 23, 40), 32, 54, 11, 13, 13, 14.

Note 2 (a) Boileau¹:

Epîtres: pp. 131, Ep. I; 133, Ep. I; 138, Ep. II; (143, Ep. IV; 161, Ep. VIII); 149, Ep. V; (162, Ep. VIII; 178, Ep. XI); (164, Ep. VIII; 166, Ep. IX); 164, Ep. VIII; 185, Ep. XII; 187, Ep. XII.

Note 2 (b) Bibaud²:

Epîtres: pp. 64, Ep. I; 63, Ep. I; 59, Ep. I; 66, Ep. I; 70, Ep. II; 60, Ep. I; (60, Ep. I; 77, Ep. II); (63, Ep. I; 64, Ep. I); 71, Ep. II; 9, Ep. enfantine.

Note 3 (a) Boileau³:

Art poétique: pp. 189, Chant I; 189, Chant I; (192, Chant I; 211, Chant III); 193, Chant I; 196, Chant II; 197, Chant II; (198, Chant II; 207, Chant III); 199, Chant II; 201, Chant III; 202, Chant III; 207 Chant III; 207, Chant III; (209, Chant III; 218, Chant IV); 211, Chant III; (216, Chant IV; 218, Chant IV); 217, Chant IV; 219, Chant IV.

1 Boileau, op. cit.

2 Bibaud, op. cit.

3 Boileau, op. cit.

LES RIMES COMMUNES A BOILEAU ET A BIBAUD

Note 3 (b) Bibaud¹:

Oeuvre entière: pp. (11, 26, Satire I); 73, Epître II; 117, petites pièces de vers; (75, Epître II; 112, petites pièces de vers); 50, petites pièces de vers; 61, Epître I, (1, préface; 21, Satire II); (12, Satire I; 43, Satire III); 99, petites pièces de vers; 31, Satire III; 54, Satire IV; (66, Epître I; 81, petites pièces de vers; 99, petites pièces de vers); 71, Epître II; 53, Satire IV; (12, Satire I; 24, Satire II; 60, Epître I); (36, Satire III; 71, 76, Epître II; 95, petites pièces de vers; 108, petites pièces de vers); (81, 120, 122, petites pièces de vers).

Note 4 (a) Boileau²:

Tous ses poèmes, excepté ses Satires, ses Epîtres et son Art poétique: pp. 267, 268.

Note 4 (b) Bibaud³:

Petites pièces de vers, excepté ses Satires et ses Epîtres: pp. (95, 108); (81, 99).

1 Bibaud, op. cit.

2 Boileau, op. cit.

3 Bibaud, op. cit.

LES RIMES DE MEME FAMILLE CHEZ BIBAUD¹

N.B. Les pages 163, 164, 165, 166 et 167 de notre thèse renvoient à cet appendice.

Note 1 Bibaud²:

pp. 53, 31, 148, 85, 11, 49, 105, 60.

Note 2 Bibaud³:

pp. 11, 17, 69, 31, 79, 82, 132, 32.

Note 3 Bibaud⁴:

pp. 23, 23, 32, 49, 53,⁵³62, 69, 70, 99, 105, 32, (75, 112),
136, 88, 75, 119.

Note 4 Bibaud⁵:

pp. 10, 10, 11, 12, 18, 25, (26, 137), 28, 34, 33, 42, 48, 141,
58, 69, 70, 129, 10, 13, (21, 109), 25, 29, 33, 31, 32, 38, 41, (43, 65),
44, 45, 46, 47, 54, 55, 57, 62, (76, 106, 160), 77, 83, 90, 96, 99, 102,
103, 105, 107, 108, 118, 124, 99, 102, 103, 105, 107, 108, 118, 124, 126,
136, 141, 142, 144, 148, 156, 160, 161, 162, 165, 166, 168, 171, 172, 173,
174, 175.

1 Les pages indiquées dans cet appendice paraissent dans le même ordre que les rimes citées dans notre thèse.

Les parenthèses indiquent les pages où il y a répétition de la rime.

Le chiffre placé en exposant à la droite d'un nombre indique la fréquence des rimes dans une même page de l'oeuvre des deux auteurs cités.

2 Bibaud, op. cit.

3 Id.

4 Id.

5 Id.

LES RIMES DE MEME FAMILLE CHEZ BIBAUD

Note 5 Bibaud¹:

pp. 5², 8², 26, 27, 28, 32, 33, 34, 38², 39, 41², 42, 44, 45, 47², 48, 49, 50, 51, 52², 53, 59, 61, 63, 64, 65, 67², 73, 75, 76, 77, 78, 91, 98,⁹⁹100, 104, 105, 106, 107, 119, 123, 125, ~~127~~, 133, 134², 144², 145², 146, 147², 151, 152², 158, 159³, 161, 162, 165, 167, 168.

Note 6 Bibaud²:

pp. 6, 34, 39, 42², 48, 50, 51, 52, 54, 57, 67, 75, 77, 78,⁸²85, 104, 108, 109, 118, 124, 147, 165.

Note 7 Bibaud³:

pp. 32, 52, 71, 123, 124², 125, 129², 132, 168, 172.

Note 8 Bibaud⁴:

pp. 5, 7², 9³, 16, 18³, 17, 21², 23⁴, 24, 25, 28³, 30, 31, 32², 33, 35, 37, 42, 43, 45, 50², 79², 80, 99, 108, 149³, 156, 158, 159, 161, 162, 164, 169.

1 Bibaud, op. cit.

2 Id.

3 Id.

4 Id.

LES RIMES DE MEME FAMILLE CHEZ BOILEAU¹

N. B. Les pages 170, 172, 175 et 176 de notre thèse renvoient à cet appendice.

Note 1 Boileau²:

pp. 26, 27, (27, 37, 56, 65, 66, 84, 89, 90, 101, 115, 168, 218, 273, 277, 284, 287, 291), (27, 43), 28, 30², 36, (29, 69, 115), 41², 42², (43, 82), 45⁴, 46, (50, 64, 83, 167, 198, 207, 278), 51, 52, 55, 57², (58, 82, 97, 102, 261, 148), 60, 62, 64, 66, 68, 69, 70², 71, 72⁴, 73, 75⁴, 76², 77, (78², 134), (79, 140), 80, 81², 83, 84, (85, 126), 91, 92, 94⁵, (95², 104), 97, (98³, 103, 169, 174, 211, 242), 99, 100², 101, 102², 103, 104², 105², 106, 107, 108, 109, 110, (111³, 238), 112, 113, 114, 119, 120, 121², (122², 248, 254, 258, 264, 275), 123², (124², 260), 125, 126, 127, (129, 141), 133, 135, 137², 138³, (140, 203), (143², 195), 144, (145, 152, 180, 183), 146, 148³, 150, (152, 166, 184, 218), 153², 158³, 159, (161², 181, 202), 162, 164², (165⁴, 202, 220), 166, 167⁴, 169, 172, 173, (174, 186, 269), 175³, 176, 177³, 178³, 179², 180³, 181, 182³, 184, 185, 186, 187, 189³, 191, 192, 193, 196², 197, 198², 199², (200³, 210), (201³, 226, 250, 281, 241, 292), 202², (204, 211), 206, (207⁴, 234, 295, 228), 208, 209, 210, 211², 214³, 217, 220², 225, (229⁶, 280), 230², 232, 233, (234³, 236), 235, 236, 237².

1 Voir appendice 1, renvoi 1.

2 Boileau, op. cit.

LES RIMES DE MEME FAMILLE CHEZ BOILEAU

Note 2 Boileau¹:

Satires: pp. 26, 27, 37, 38, 68, 106, 110, 112², 113, 114, 126, 124, 125, 126, 127³, 128, 129².

Epîtres: pp. 131², 132, 134, 135, 140, 142², 143, 144, 146, 150, 152, 153², 156, 158, 160, 162, 166, 167, 168, 169², 174², (175², 265), 180, 185².

Art poétique: pp. 188³, 189, 190², 191², 192², 193, 194³, 195², 196, 197, 199, 200, 201, 203², 205, 206, 207, 208², 209², 210², 211, 216².

Lutrin: pp. 224, 226², 229, 232, 236², 239, 241, 242, 243, 244², 245, 252², 253, 254², 256, 258, 259, 261.

Autres pièces de vers: pp. 265, 266, 268, 275, 278², 283, 284², 295.

Note 3 Boileau²:

Satires: pp. 27, 30, 38, 40, 46, 51², 54, 55³, 61, 77, 78, 79, 89⁴, 92, 93, 94², 95, 96³, 97³, 99, 101, 109, 110², 113, 114², 120, 122², 123, 124⁴, 125, 126, 127, 128, 129².

Epîtres: pp. 131, 132, 134, 135², 136², 137, 139², 144², 145, 146, 148², 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158³, 159², 160², 161, 162, 163², 165, 168, 173², 175², 176², 177, 178, 181², 183, 184, 185.

1 Boileau, op. cit.

2 Id.

LES RIMES DE MEME FAMILLE CHEZ BOILEAU

Art poétique: pp. 191, 192², 194, 195, 197, 198³, 201, 202⁵, 203², 204, 205, 206², 208, 209, 211², 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220².

Lutrin: pp. 226, 228², 230, 232, 233³, 236, 237², 238, 239⁵, 241⁴, 244³, 245², 246, 247, 248³, 249², 250², 251³, 252², 253³, 254, 255, 256⁴, 257, 258, 259³, 260², 261.

Autres pièces de vers: pp. 266³, 270, 273, 275, 280, 284, 289.

Note 4 Boileau¹:

Satires: pp. 27², 29, 36², 37², 40², 41, 42², 43³, 44², 45, 48³, 49, 51, 55, 58, 61, 62², 65, 66, 67, 69², 72², 73, 74³, 77, 79, 81, 82^{''}, 83, 85, 86, 88, 89, 90, 91², 92, 93, 99, 103², 104², 105⁴, 107, 108³, 109⁴, 111⁴, 113, 114, 125, 126, 127, 128².

Épîtres: pp. 133³, 134, 135, 138², 141², 142, 143², 144, 146, 147², 148⁴, 149, 151³, 152², 154, 155², 156, 157, 158, 159³, 160, 161⁴, 162, 163³, 164³, 168², 176, 177, 178, 179², 180, 182, 183³, 184², 185³, 186².

Art poétique: pp. 188, 189², 190, 192⁴, 193², 194⁴, 195, 197², 198, 200, 201³, 208², 210, 211², 213, 215, 216, 217, 220.

Lutrin: pp. 230², 232, 234, 235, 236, 238, 244, 245², 246, 247, 248, 249², 251², 257, 259, 260.

Autres pièces de vers: pp. 267, 268², 269, 273, 278, 282²,

1 Boileau, op. cit.

LES RIMES DE MEME FAMILLE CHEZ BOILEAU

286, 291, 295².

Note 5 Boileau :

Satires: pp. 45, 48, 75², 88, 95, 96², 97², 100, 103, 104, 108, 109, 110, 111, 112², 114.

Epîtres: pp. 137, 153, 154², 158, 159³, 166², 167, 180, 181, 182, 183², 184.

Art poétique: pp. 189², 193³, 199, 205², 212², 216, 218.

Lutrin: pp. 235², 237, 241, 247, 249, 251, 252, 255², 256, 257, 258.

Autres pièces de vers: pp. 267, 268, 275, 277, 281, 291.

1 B oileau, op. cit.

LES RIMES COMMUNES A VOLTAIRE ET A BIBAUD¹

N. B. La page 180 de notre thèse renvoie à cet appendice.

Note 1 (a) Voltaire²:

entendre apprendre, pp. 2, 63; sang rang, pp. 5, 152, 181, 191; victoire gloire, pp. 4, 6, 10, 114, 158, 180, 184, 187, 188, 190², 191, 211, 212, 218; pas combats, pp. 3, 24, 176, 182, 186, 218; suprême même, pp. 4, 68, 128, 146, 192, 221, 232; terre Angleterre, p. 7; arts Mars, p. 12; flamme âme, pp. 11, 186; mémoire histoire, pp. 14, 106, 226; sommes hommes, pp. 25, 112, 129; caprices vices, p. 25; victime crime pp. 30, 57, 115, 150; naître connaître, pp. 25, 154; envie vie, pp. 35, 230; guerriers lauriers, pp. 26, 178, 204; armes alarmes, pp. 29, 66, 68, 81, 85, 157, 177, 178, 224, 231; fidèle d'elle, pp. 28, 187; projet sujet, pp. 66, 67, 233; pères étrangères, p. 61; cruels mortels, p. 230; trépas pas, pp. 29, 58, 64, 92, 112; profonde monde, pp. 8, 79, 106, 113, 201; culture nature, p. 57; modèles fidèles, p. 89; tonnerre terre, pp. 114, 130, 132, 136, 147, 181, 187, 191, 206; pères frères, p. 112; proie joie, pp. 118, 159, 217, 228; langue harangue, p. 115; brigues intrigues, p. 106; charmes larmes, pp. 178, 211, 227; d'autres vôtres, p. 129; désirs plaisirs, pp. 143, 202, 208; yeux d'eux, p. 147; mémoire gloire, p. 152; paraître maître, pp. 156, 213; monde l'onde, pp. 184, 204, 205;

1 Le chiffre placé en exposant à la droite d'un nombre indique la fréquence des rimes dans une même page de l'oeuvre des deux auteurs cités.

2 Voltaire, op. cit.

LES RIMES COMMUNES A VOLTAIRE ET A BIBAUD

cieux yeux, pp. 152, 220, 225, 233; foi roi, p. 152; immortels autels, p. 155; divers univers, pp. 145, 231; honneur vainqueur, p. 180; aime même, pp. 178, 234; mort effort, pp. 183², 186; oreilles merveilles, p. 191; perfide homicide, p. 203; témoin soin, p. 212; adore encore, p. 213; parure nature, p. 208; lieu Dieu, p. 233; rebelle fidèle, p. 232; ⁱⁿhumain main, pp. 22, 23; humains chemins, p. 27; père mère, p. 32; roi loi, p. 25;

Note 2 (b) Bibaud¹:

apprendre entendre, p. 18; rang sang, p. 22; gloire victoire, pp. 66, 81, 99; combats pas, p. 99; même suprême, p. 169; Angleterre terre, p. 28; Mars arts, p. 44; Ames flammes, âmes flamme, pp. 71, 76, 95, 108; mémoire histoire, pp. 104, 115; sommes hommes, pp. 22, 43; caprice vice, p. 43; crimes victimes, pp. 65, 73; naître connaître, p. 75; envie, pp. 76, 106, 160; guerrier laurier, pp. 81, 120; alarmes armes, p. 99; d'elles fidèles, p. 148; sujet projet, p. 31; père étrangère, p. 103; cruels mortels, p. 8; trépas pas, p. 77; profonde monde, p. 113; nature culture, p. 115; modèle fidèle p. 117; tonnerre terre, p. 52; frères pères, p. 26; proie joie, pp. 76, 103; harangue langue, pp. 82, 155, 161; brigues intrigues, p. 105; charmes larmes, p. 97; d'autres vôtres, p. 44; plaisir désir, p. 25; yeux deux, p. 32; mémoire gloire,

1 Bibaud, op. cit.

LES RIMES COMMUNES A VOLTAIRE ET A BIBAUD

p. 44; maître paraître, p. 49; monde l'onde, pp. 33, 70, 166; cieux
eux, p. 49; roi foi, pp. 65, 106; autels immortels, p. 97; univers
divers, p. 140; honneur vainqueur, p. 43; même aime, p. 92; mort
effort, p. 99; merveille oreille, p. 155; hominicide perfide, p. 8;
soin témoin, p. 16; adore encore, p. 95; nature parure, p. 137; lieu
Dieu, p. 71; rebelle infidèle, p. 106; humain chemin main, p. 109; père
mère, p. 120; rois lois, p. 159.

LES RIMES SELON LE PROCÉDE DE LA COUPURE SYLLABIQUE CHEZ
VOLTAIRE ET BIBAUD¹

N. B. La page 188 de notre thèse renvoie à cet appendice.

Note 1 (a) Voltaire²:

pp. 4, 6, 7², 10, (11, 70), 13, (23, 33, 227, 228), (25², 154),
28, (29, 58, 64, 92, 95, 112), (29, 66, 81, 85, 177, 178, 224), (30, 65,
184, 234), 33, (34, 211), (35, 230), 46, (60, 115, 132, 133, 175, 177),
62, (64², 225), 67, (68, 157, 231), (71, 86), 83, 84, (85², 153), 86²,
87, 88, 90, 91, (92³, 158), 94, 95, (105², 130, 131), 107, (108³, 131,
138, 159, 206, 229), 117, (118, 132, 220), 131, (133, 224, 227), 136,
(138, 154), (144, 158, 187, 206), 145, 151, (152², 189, 220, 225, 233),
(153, 157, 182, 211, 232), 154², 158, 177, 178, (180, 187, 223), (181²,
189²), 182², 186, 187², 188, 190², (191, 227), 192², 201, 203, 206,
208, 212, 213, 214², 220², 222, 226, 229², 230, 233

Note 2 (b) Bibaud³:

pp. 10³, 11, 12, 13, 18, (21, 109), 23², 25², (26, 37), 28²,
29, 31², 32, (33², 151), 33, 34, 38, 41², 42, (43, 65), 44², 45², 46,

1 Le chiffre placé en exposant à la droite d'un nombre indique la fréquence des rimes de cette catégorie dans une même page de l'oeuvre des deux auteurs cités.

2 Voltaire, op. cit.

3 Bibaud, op. cit.

LES RIMES SELON LE PROCÉDE DE LA COUPURE SYLLABIQUE CHEZ
VOLTAIRE ET BIBAUD

47, 48, 53³, (54², 107), 55, 57, 58, 61, 62², 69, 70², (71, 76, 95, 108,
117), 75, (76, 106, 160), 77², 83, 90, 96, 99², 101, 102, 103, 104, 105²,
107, 108², 112, 116, 117, 124, (126, 140), 129, 136², 140², 141², 142,
144, 148, 156, 160, 161, 162, (163, 164), 165, 166, 168, 171, 172,
173, 174, 175².

LES RIMES PARTICIPES, INFINITIFS ET VERBES
CHEZ VOLTAIRE¹

N. B. Les pages 201 et 202 de notre thèse renvoient à cet appendice.

Voltaire²:

Rimes participes : pp. 4, 6, 7, 9², 11, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 58², 59, 61, 62, 64, 66, 67, 69, 81, 82², 86, 87, 91, 94, 95, 106, 110², 111², 112, 113, 117², 126, 127², 129, 131, 132, 134, 135, 137, 145³, 147, 148², 149, 151, 153, 155, 176, 177, 178, 181, 182, 183, 186, 190, 191, 203, 204, 205², 206², 209², 210³, 212, 213, 217, 218, 220⁴, 221, 222, 223², 224, 225, 227, 228, 230, 233³, 234³.

Rimes infinitifs: pp. 1, 2², 4, 10², 25, 28, 32, 34, 58, 61³, 63, 65, 66³, 70, 71, 81, 84, 87, 88, 93, 106, 107, 110, 112, 114, 126, 128², 129, 130, 132², 147², 150, 153, 155, 157, 158, 176², 185, 189², 190, 192², 202, 204, 208, 210, 218², 221, 223, 224², 231, 235.

Rimes verbes: pp. 3³, 7, 11², 27, 32, 34, 60, 79, 81², 82², 85, 86, 90, 92², 111, 117, 127, 131, 133², 138, 146, 147, 148, 150, 156, 159, 178, 183, 184, 186, 187, 188³, 192, 208, 212², 219³, 221, 222, 223, 228, 229, 232, 233², 234.

1 Le chiffre placé en exposant à la droite d'un nombre indique la fréquence des rimes dans une même page de la Henriade.

2 Voltaire, op. cit.